



Bulletin Officiel

N°7438 Vendredi 05 septembre 2025

www.cmf.tn30^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE IMMOBILIERE TUNISO-SAUDIENNE -SITS- INITIEE PAR LA SOCIETE PARTNER INVESTMENT SARL AGISSANT DE CONCERT AVEC LA SOCIETE FOUNDERS CAPITAL PARTNERS

3

LANCEMENT DE L'UTILISATION DE L'APPLICATION INFORMATIQUE DEDIEE A LA DECLARATION DES AVOIRS NON RECLAMES

VICES PAR LES ARTICLES 43 A 48 DE LA LOI DE FINANCES POUR L'ANNEE 2025

9

DECISION DE SANCTION DISCIPLINAIRE DU COLLEGE DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

11

PUBLICATION EN LIGNE DES ETATS FINANCIERS DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE ET DES SOCIETES DE GESTION

A PARTIR DES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025

14

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGE

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE INTERIEURS

16

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

17

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 01/09/2025)

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

- SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

- SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2025

- TUNINVEST SICAR

- ENNAKL AUTOMOBILES
- SOCIETE LAND'OR
- SOCIETE UNIMED
- SOCIETE MAGASIN GENERAL

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2025

- ENNAKL AUTOMOBILES

ANNEXE IV

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 JUIN 2025

- MAXULA INVESTISSEMENT SICAV
- SANADETT SICAV
- SICAV L'INVESTISSEUR
- TUNISO EMIRATIE SICAV

AVIS DU CMF

Offre Publique d'Achat -OPA-

**Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat Simplifiée
sur les actions de la Société Immobilière Tuniso-Saoudienne -SITS-
initiée par la société Partner Investment SARL agissant de concert avec
la société Founders Capital Partners**

Par décision n° 27 du 06 août 2025, le Conseil du Marché Financier a déclaré recevable l'Offre Publique d'Achat Simplifiée initiée par la société Partner Investment SARL agissant de concert avec la société Founders Capital Partners, et visant les actions qu'elles ne détiennent pas dans le capital de la Société Immobilière Tuniso-Saoudienne -SITS- et ce, dans le cadre de l'article 155 et suivants du Règlement Général de la Bourse.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée chacun en ce qui le concerne.

I- CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE**1- Identité de l'initiateur :**

La société Partner Investment SARL agissant de concert avec la société Founders Capital Partners est l'initiateur de l'Offre Publique d'Achat Simplifiée. La société Partner Investment SARL se déclare unique acquéreuse des actions mises en vente lors de la réalisation de l'opération.

2- Dénomination de l'établissement présentateur du projet d'OPA :

La société d'intermédiation en bourse MAC SA, sis à Green Center, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac -1053 Tunis-, représentée par son Directeur Général Monsieur Mourad BEN CHAABANE est l'établissement présentateur du projet d'OPA simplifiée et chargée de la réalisation de l'opération. La société d'intermédiation en bourse garantit irrévocablement la teneur des engagements pris pour l'exécution de cette offre dans les conditions sous-indiquées.

3- Nombre de titres détenu par l'initiateur de l'offre :

La société Partner Investment SARL, l'initiateur de l'OPA simplifiée, agissant de concert avec la société Founders Capital Partners, détient **13 683 716 actions SITS**, représentant **87,72%** du capital de ladite société.

4- Nombre de titres visés par l'offre :

Par cette offre, la société Partner Investment SARL, agissant de concert avec la société Founders Capital Partners vise l'acquisition de **1 916 284 actions SITS** représentant **12,28%** du capital de la société. L'initiateur s'engage pendant la période de validité de l'OPA à acquérir sur le marché la totalité des titres présentés en réponse à cette offre.

5- Prix de l'offre :

Le prix de l'offre est fixé à **3,000 dinars** l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse.

6- Méthodes d'évaluation et éléments retenus pour l'appréciation du prix du titre de la société visée :

Les éléments d'appréciation du prix de l'Offre ont été préparés par la société d'intermédiation en bourse MAC SA pour le compte de l'Initiateur, sur la base d'informations et d'indications transmises par la SITS.

A- MÉTHODOLOGIE

L'évaluation des actions SITS a été effectuée sur la base des états financiers individuels 2024 et des informations prévisionnelles établies sur la période 2025-2029. L'évaluateur a eu recours à plusieurs méthodes d'évaluation et en a retenu quatre, qu'il a jugé les plus pertinentes.

B- MÉTHODES D'ÉVALUATION RETENUES

- Méthode des Discounted Cash Flow
- Méthode de la rentabilité
- Méthode des multiples boursiers

D- VALORISATION DU TITRE SITS :

➤ Principales hypothèses de prévisions retenues

❖ Chiffre d'affaires

- La société prévoit une croissance annuelle de 8% de son chiffre d'affaires, qui passerait de 5 009 mDT en 2024 à 14 248 mDT en 2029.
- La croissance du chiffre d'affaires est principalement attribuable à la commercialisation des projets Zahret Soukra 1, Zahret Soukra 2 et Luxoria Jardins de Carthage pour la période prévue.

❖ Achats consommés

- Les achats consommés sont essentiellement composés des coûts liés aux projets mis en vente.
- L'augmentation des achats consommés est estimée à 8% sur la période 2025-2029.

❖ Charges du personnel

- Les charges de personnel ont été estimées sur la base des réalisations de l'exercice 2024 et en tenant compte d'une augmentation annuelle de 6% sur la période de projection 2025-2029.

❖ Autres charges d'exploitation

- Les autres charges d'exploitation regroupent les services extérieurs, les impôts et taxes liés à ces services ainsi des jetons de présence. Elles ont été estimées sur la base de la moyenne réalisée sur la période 2023-2024 avec un taux de croissance annuel moyen de 9%.
- L'hypothèse de l'augmentation des autres charges d'exploitation en 2026 et 2027 est justifiée par l'augmentation des autres services extérieurs liés à la mise en vente des nouveaux projets Zahret soukra 2 et Luxoria aux Jardins de Carthage.

❖ Dotations aux amortissements et aux provisions

- Les dotations aux amortissements sur la période de projection regroupent les amortissements des immobilisations existantes au 31 décembre 2024 et les amortissements des nouvelles immobilisations prévues durant la période 2025-2029.

❖ Résultat net :

- Suite à l'amélioration significative de son chiffre d'affaires et à la maîtrise de ses charges d'exploitation, le résultat net de la société passerait de 1 035 mDT en 2024 à 2 732 mDT en 2029, soit une croissance annuelle de 9%.

➤ **Choix des paramètres et calcul du coût moyen pondéré du capital (Le CMPC ou WACC)**

	Valeur	Commentaire
Taux sans risque	9,50%	Correspondant au taux BTA 9,50% de 2035 telque publié au bulletin officiel de Tunisie Clearing du 27/06/2025.
Prime de risque	9%	La prime de risque retenue en tenant compte de la dégradation de la notation souveraine de la Tunisie ainsi que des primes utilisées lors des dernières IPO.
Fonds propres au 31/12/2024	43 888	
Dette nette au 31/12/2024	6 201	
Gearing	14,13%	
Beta désendetté	0,51	Le Béta désendetté des sociétés opérant dans le secteur « Real estate» dans les pays émergents tel que publié sur le plateforme Damodaran s'élève à 0,51.
Beta endetté	0,57	
Taux d'impôt	23%	
Coût des fonds propres	14,59%	
Coût brut de la dette	10,50%	
Coût de la dette net d'IS	8,09%	
WACC	13,78%	

➤ **Récapitulatif de l'évaluation de la valeur SITS :**

Méthodes	Valorisation (en mDT)
DCF	18 329
Méthode de la rentabilité	19 839
La méthode des Multiples boursiers	13 137

L'Initiateur propose un prix unitaire de **3,000 dinars l'action, soit une valorisation totale de 46 800 mDT.**

7- But de l'offre :

Rachat de la totalité des actions SITS dans le but d'atteindre un taux de participation d'au moins 95% dans le capital de ladite société, seuil minimum exigible par la réglementation en vigueur pour lancer une Offre Publique de Retrait, en vue de la radiation de la société de la cote de la Bourse et son déclassement de la catégorie des sociétés faisant appel public à l'épargne.

A la date du 29/07/2025, la société Partner Investment SARL détient, de concert avec la société Founders Capital Partners, **13 683 716 actions SITS**, représentant **87,72%** du capital de la société SITS.

8-Intentions de l'initiateur de l'offre pour les douze mois à venir :

➤ **Politique industrielle :**

La société Partner Investment SARL n'a pas l'intention de procéder à des changements significatifs de la politique industrielle de la SITS.

➤ **Politique financière :**

La société Partner Investment SARL n'a pas l'intention de procéder à des changements significatifs de la politique financière de la SITS.

➤ **Politique sociale :**

La société Partner Investment SARL n'a pas l'intention de procéder à des changements significatifs de la politique sociale de la SITS.

9- Accords et liens entre l'initiateur et la société visée :

L'initiateur de l'offre est l'actionnaire de référence de la société SITS. Il détient seul **83,08%** de la société visée.

10- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :

La présente OPA simplifiée est valable du **11 août 2025** au **09 septembre 2025 inclus**.

La cotation en bourse des actions SITS sera reprise à partir du **11 août 2025**.

11- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'offre :

A- TRANSMISSION DES ORDRES :

L'OPA simplifiée est réalisée par achats sur le marché des actions SITS, par l'initiateur, pendant la période de validité de l'offre, aux conditions fixées par le présent avis. Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, présenter leurs titres à la vente auprès d'un intermédiaire en bourse de leur choix, au plus tard avant la clôture de la séance de bourse du **09 septembre 2025**.

B- DÉCLARATION DES RÉSULTATS :

A l'expiration du délai de validité de l'offre, le résultat de l'offre fera l'objet d'un avis qui paraîtra au Bulletin Officiel du CMF et de la BVMT.

C- MODALITÉS DE RÈGLEMENT-LIVRAISON :

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation relative aux négociations sur le marché central.

D- COTATION EN BOURSE :

Si à l'issue de l'Offre Publique d'Achat Simplifiée, la société Partner Investment SARL viendrait à détenir, directement ou indirectement ou de concert, au moins 95% des droits de vote de la société SITS, elle sera tenue, soit de rediffuser dans le public le nombre de titres nécessaire à l'établissement d'un marché au cas où elle demanderait le maintien de la cotation des titres de la société visée, soit de déposer un projet d'Offre Publique de Retrait visant la totalité du reste du capital qu'elle ne détiendrait pas.

II- Note d'information produite par la société visée :

1- Responsable de la note d'information :

M. Adnen BETAIB : Directeur Général de « Société Immobilière Tuniso-Saoudienne -SITS »

2- Renseignements relatifs à la société visée :

A-RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Dénomination de la société Société Immobilière Tuniso-Saoudienne -SITS-

Siège social : International City Center I, Tour des bureaux, Centre Urbain Nord, Tunis

Téléphone : 70 728 728

Fax : 70 728 740

Forme juridique : Société anonyme

Législation de l'émetteur : La société SITS est régie par le Code des Sociétés Commerciales et le

Code des Incitations aux Investissements.

Date de constitution : 24/04/1985.

Durée : 99 ans

Nationalité : Tunisienne

Numéro d'inscription sur le registre national des entreprises : 0031459E

Exercice social : du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année

Objet social (article 3 des statuts):

La société a pour objet :

- Entreprendre toutes activités se rapportant à la promotion immobilière, comprenant notamment l'acquisition, la vente, la location, la construction et l'aménagement des biens immobiliers destinés à l'habitation, à l'administration, au commerce, au tourisme ou à toute autre destination, en Tunisie ou à l'étranger.
- Réaliser le lotissement, l'aménagement et l'équipement des terrains destinés à l'habitation, à l'administration ou à toute autre destination, commerciale ou touristique sans aucune restriction.
- Acquérir, vendre, construire, démolir, installer, aménager, gérer ou louer tous biens construits ou non construits, ainsi que tous fonds de commerce et équipements et toute entreprise industrielle ou commerciale.
- Constituer toutes sociétés et souscrire toutes participations.
- Acquérir tous biens mobiliers ou immobiliers, et acquérir ou importer tous biens, installations, équipements ou outils nécessaires.
- En général, Réaliser toutes opérations financières, commerciales, industrielles ou foncières en rapport directement ou indirectement avec l'objet social de la société ou tout autre objet similaire ou complémentaire.

b- Administration, direction et contrôle :

➤ **Conseil d'administration :**

Membres	Qualité	Représenté par	Mandat ⁽¹⁾
M. Abdeltif MECHAAL	Président	Lui-même	2024-2026
Founders Capital Partners	Membre	M. Ahmed HAMMAMI	2024-2026
AL Saedan Rael Estate	Membre	M. Ahmed BEN SAIDANE	2024-2026
Poulina Group Holding	Membre	M. Mhamed BEN MAHMOUD	2024-2026
Partner Investment	Membre	M. Thammour KOUBAA	2024-2026
Capital Business Investissement	Membre	M.Ali GUIDARA	2024-2026

(1) mandat renouvelé par l'AGO du 14/06/2024

➤ **Direction :**

M^r Adnen BETAIB : Directeur Général de la SITS. Son mandat a été renouvelé par le Conseil d'Administration du 14/06/2024 pour une période de 3 ans.

➤ **Contrôle :**

Commissaires aux comptes	Adresse	Mandat
Commissariat Management Conseil – CMC- représentée par Monsieur Cherif BEN ZINA	2, Rue 7299 – Manar II, 2092 Tunis - Tunisie	2024-2026 ^(*)
	Tél : +216 71 880 933/71 887 294	
	Fax : +216 71 872 115	
International Auditing and Consulting – IAC- représenté par Monsieur Najib DHIAB	Sana Business center — Centre Urbain Nord –1082 Tunis - Tunisie	2022-2024 ^(**)
	Tél : +216 71 882 562/ 71 822 572	
	Fax : +216 71 882 652	

(*) mandat renouvelé par l'AGO du 14/06/2024

(**) mandat renouvelé par l'AGO du 15/04/2022

c- Renseignements concernant le capital :

- **Le nombre total des droits de vote :** 15 600 000
- **Le nombre total des titres :** 15 600 000
- **Le nombre d'actionnaires à la date du 29 juillet 2025 :** 375 actionnaires
- **Structure du capital de la SITS au 29 juillet 2025 :**

Actionnaire	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
Groupe initiateur	13 683 716	87,72%	13 683 716	87,72%
SOCIETE PARTNER INVESTMENT	12 960 249	83,08%	12 960 249	83,08%
FOUNDERS CAPITAL PARTNERS	723 467	4,64%	723 467	4,64%
Autres	1 916 284	12,28%	1 916 284	12,28%
Total	15 600 000	100,00%	15 600 000	100,00%

d- Situation financière de la société :**- Etats financiers individuels de la société SITS arrêtés au 31 décembre 2024 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF n°7364 du 19 mai 2025.

- Etats financiers consolidés du Groupe SITS arrêtés au 31 décembre 2024 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n°7364 du 19 mai 2025.

- Indicateurs d'activité trimestriels de la société SITS relatifs au 1^{er} trimestre 2025 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 7348 du 24 avril 2025.

- Indicateurs d'activité trimestriels de la société SITS relatifs au 2^{ème} trimestre 2025 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 7413 du 30 juillet 2025.

-Dénomination et siège social des entreprises comprises dans la consolidation :

Dénomination	Siège social
Société Immobilière Tuniso-Saoudienne - SITS -	International City Center I, Tour des bureaux, Centre Urbain Nord, Tunis
International City Center -ICC-	International City Center I, Tour des bureaux, Centre Urbain Nord - Tunis

- Principes de consolidation appliqués :

(Cf la note n° 2 aux états financiers consolidés)

بلاغ هيئة السوق المالية

في إطار مواصلة جهود هيئة السوق المالية لتذكير المؤسسات المعنية بأحكام الفصول 43 الى 48 من القانون عدد 48 لسنة 2024 الخاص بقانون المالية لسنة 2025، بمختلف الالتزامات المحمولة عليها بموجب هذه الأحكام، وذلك كما جاء ببلاغ الهيئة الصادر بتاريخ 7 ماي 2025، المتعلق بواجبات التصريح والاعلام والتحويل الخاصة بتصفية المبالغ المالية والإيداعات وحسابات الأوراق المالية والمستحقات التي لم تتم المطالبة بها لفائدة الدولة.

تعلم هيئة السوق المالية وسطاء البورصة والبنوك والشركات المصدرة للأوراق المالية أو الوسطاء المرخص لهم المفوضين، وكل شخص معني بواجبات التصريح والاعلام والتحويل المنوطة بعهدتهم طبقاً لأحكام الفصول المذكورة، أنه قد تم تركيز تطبيق إعلامية خاصة بعمليات التصريح والتحويل، وبجاهزية هذه التطبيق للاستعمال من قبل المؤسسات المعنية ابتداءً من 1 جويلية 2025.

ويمكن الولوج إلى هذه التطبيق واستعمالها عبر الرابط الإلكتروني <https://jibaya.tn> ، وذلك باعتماد كراس الشروط المذكور بالصفة الخاصة بالتصريح.

وتدعو الهيئة كافة المؤسسات المعنية إلى اتخاذ التدابير اللازمة لاعتماد هذه التطبيق لإيداع التصاريح في الآجال القانونية، وتفادي أي تأخير أو إخلال بالواجبات المحمولة عليها بمقتضى القانون.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Dans le cadre de la poursuite de ses efforts de sensibilisation des établissements concernés par les dispositions des articles 43 à 48 de la loi n° 2024-48 du 9 décembre 2024, portant loi de finances pour l'année 2025, et en continuité avec le communiqué du CMF en date du 7 mai 2025 relatif aux obligations de déclaration, d'information et de transfert des montants, dépôts, comptes titres et avoirs non réclamés au profit de l'État,

Le Conseil du Marché Financier, informe l'ensemble des intermédiaires en bourse, des banques, des sociétés émettrices de valeurs mobilières, des intermédiaires agréés mandatés, ainsi que toute personne concernée par lesdites obligations, qu'une application informatique dédiée aux opérations de déclaration et de transfert susvisés, a été mise en place par les services de l'administration fiscale, et qu'elle est désormais opérationnelle et **accessible à compter du 1er juillet 2025**.

Cette application est disponible via le lien <https://jibaya.tn>, et son utilisation s'effectue conformément au cahier des charges prévu dans la rubrique dédiée à la déclaration.

Le CMF invite l'ensemble des établissements concernés par lesdites dispositions, à prendre les mesures nécessaires pour l'adoption de cette plateforme, pour le dépôt de leurs déclarations afin de se conformer à leurs obligations dans les délais impartis et d'éviter tout retard ou manquement aux dispositions prévues par la loi.

هيئة السوق المالية
بلاغ مختصر
حول القرار التأديبي الصادر عن مجلس هيئة السوق المالية بتاريخ
18 جوان 2025 في حق:
حافظ السبع رئيس مدير عام شركة الوساطة بالبورصة
"التونسية السعودية للاستثمار TSI"

انعقد مجلس هيئة السوق المالية في جلسة تأديبية يوم الاربعاء 18 جوان 2025 بمقر الهيئة على الساعة الثانية بعد الزوال للنظر في الأفعال المنسوبة للسيد حافظ السبع رئيس مدير عام شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" طبقاً لأحكام الفصل 42 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 والمتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية.

وحيث عاين مجلس الهيئة عدم حضور السيد حافظ السبع، الرئيس المدير العام لشركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" أمام المجلس رغم توجيه الاستدعاء إليه بصفة رسمية، في 05 جوان 2025 وهو ما منحه أجل يفوق الحد الأدنى القانوني ويكفل بصفة فعلية حق الدفاع وتمكينه من الاطلاع على الملف وإعداد الردود والملاحظات الضرورية. وهو سلوك دأب عليه حيث تعذر سابقاً سماعه من قبل مصالح الهيئة خلال أعمال البحث والتحقيق رغم توجيه أربع (04) استدعاءات رسمية له:

- الاستدعاء الأول بتاريخ 21 أفريل 2025 للحضور يوم 23 أفريل 2025، وقد ورد على الهيئة بتاريخ الجلسة مراسلة من شركة الوساطة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" مرفقة بشهادة طبية مؤرخة في 22 أفريل 2025 تفيد أنّ السيد حافظ السبع يتمتع براحة مرضية لمدة أربعة أيام؛
 - الاستدعاء الثاني بتاريخ 23 أفريل 2025 للحضور يوم 28 أفريل 2025، وقد تلقت الهيئة بتاريخ 28 أفريل 2025 مراسلة من شركة الوساطة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" تفيد بأنّ المعني بالأمر يتمتع بعطلة بثلاثة أيام ابتداء من ذلك التاريخ، مع طلب تأجيل السماع؛
 - الاستدعاء الثالث بتاريخ 28 أفريل 2025 للحضور يوم 2 ماي 2025، وقد ورد على الهيئة في ذات اليوم ردّ إلكتروني من السيد حافظ السبع يقترح فيه إجراء اللقاء عن بعد عبر تقنية التواصل المرئي؛
 - الاستدعاء الرابع بتاريخ 28 أفريل 2025، طلبت فيه الهيئة من المعني مدّها بعنوانه الشخصي وتحديد تاريخ لاستقبال فريق البحث، بما يضمن حسن سير أعمال التحقيق واحترام حق الدفاع. غير أنّه، ورغم مرور الآجال القانونية، لم ترد على الهيئة أيّ إجابة من السيد حافظ السبع أو من شركة الوساطة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" بخصوص الحضور أو تحديد موعد لمباشرة السماع من قبل مصالح الهيئة.
- وحيث إزاء هذه الممارسات المتكررة، والتي تعدّ من قبيل العرقلة المتعمّدة لأعمال أعوان الهيئة ولإجراءات البحث والتحقيق، تمّ تحرير محضر في الغرض وإيداع شكاية جزائية ضد المعني استناداً إلى أحكام الفصل 84 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994.
- وحيث إثر استيفاء الإجراءات وبعد المفاوضة القانونية لأعضاء مجلس الهيئة وحصول الأغلبية المنصوص عليها بالفصل 49 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ

في 14 نوفمبر 1994 والمتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية اعتبر المجلس الأفعال التالية المنسوبة إلى السيد حافظ السبع الرئيس المدير العام لشركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" ثابتة في حقه:

الأفعال الثابتة في حق حافظ السبع رئيس مدير عام شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI"

- عدم الحرص على احترام شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" القواعد الاحتياطية وهو ما يشكل مخالفة للأحكام الفصل 87 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 المؤرخ في 1 نوفمبر 1999 والمتعلق بضبط النظام الأساسي لوسطاء البورصة وأحكام القرار العام عدد 6 لهيئة السوق المالية بتاريخ 24 أبريل 2000 في ظل عجزها المتواصل عن توفير أموال ذاتية تغطي المخاطر منذ سبعة أشهر وهو ما يجعلها عرضة لإجراء سحب المصادقة طبقاً لأحكام الفصل 23 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 سالف الذكر،
- الإستيلاء على مبالغ مالية راجعة لحرفاء شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" واستعمال أموالهم في خرق صريح لواجب الأمانة المنصوص عليه ضمن الفصل 60 من القانون عدد 117 لسنة 1994 ولأحكام الفصلين 57 و 79 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 سالف الذكر،
- الإخلال بواجبات التصرف بأمانة وعدم انحياز والحرص على تقديم مصالح حرفاء شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" على مصالحه الخاصة والعمل على تفادي تضارب المصالح واحترام مصداقية السوق المنصوص عليها بموجب أحكام الفصلين 73 و 76 من النظام الأساسي لوسطاء البورصة سالف الذكر،
- الإخلال بواجب بذل العناية والحرص المنتظرين من شخص محترف ومتمكن موضوع في نفس الظروف في خرق لأحكام الفصل 74 من النظام الأساسي لوسطاء البورصة سالف الذكر،
- الإخلال بواجب حسن إعلام حرفاء شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" قبل وبعد إنجاز عمليات لفائدتهم في مخالفة لأحكام الفصلين 51 و 54 من النظام الأساسي لوسطاء البورصة سالف الذكر،
- الإخلال بواجب اتخاذ التدابير اللازمة لمنع غسل الأموال ومكافحة تمويل الإرهاب وانتشار التسلح في خرق لأحكام الفصول 107 و 108 و 115 و 116 و 117 و 140 من القانون الأساسي عدد 26 لسنة 2015 المؤرخ في 7 أوت 2015 المتعلق بمكافحة الإرهاب ومنع غسل الأموال كما تم تنقيحه وإتمامه بمقتضى القانون الأساسي عدد 9 لسنة 2019 المؤرخ في 23 جانفي 2019 وأحكام الفصل 50 مكرر من النظام الأساسي لوسطاء البورصة، وكذلك أحكام الفصول 3 و 4 و 6 و 6 و 7 و 8 و 11 و 14 و 20 و 26 من الترتيب الصادر عن هيئة السوق المالية المتعلق بضبط التدابير التطبيقية لمنع غسل الأموال ومكافحة تمويل الإرهاب وانتشار التسلح،

- إنجاز عمليات نقل ملكية أسهم خلافا للصيغ القانونية في مخالفة لأحكام الفصل 70 من القانون عدد 117 لسنة 1994،
- الإخلال بالقواعد المنظمة لنشاط التصرف في محافظ أوراق المالية لفائدة الغير ومؤسسات التوظيف الجماعي في علاقة بوجود إخلالات ونقائص في سياسة الاستثمار وإنجاز عمليات مباشرة بين الحسابات المتصرف فيها في خرق لأحكام الفصل 21 من القانون عدد 96 لسنة 2005 المؤرخ في 18 أكتوبر 2005 والمتعلق بتدعيم سلامة العلاقات المالية ولأحكام الفصول 17 و52 و111 من ترتيب هيئة السوق المالية المتعلقة بمؤسسات التوظيف الجماعي في الأوراق المالية وبالتصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير،
- ممارسة نشاط إدارة حسابات سندات الخزينة بدلا عن مؤسسات القرض وهو ما يشكل مخالفة صريحة لأحكام الفصل 16 من الأمر عدد 2728 لسنة 2001 المؤرخ في 20 نوفمبر 2001 والمتعلق بضبط شروط ترسيم الأوراق المالية والوسطاء المرخص لهم في مسك حسابات الأوراق المالية الذي ينص في فقرته الثانية على ما يلي: "وتتولى مسك وإدارة حسابات الأوراق المالية القابلة للتداول بالأسواق الخاضعة لسلطة البنك المركزي التونسي مؤسسات القرض دون سواها." ولأحكام الفصل 3 من المنشور عدد 10 لسنة 2005 المتعلق بمسك وإدارة حسابات شهادات الإيداع وسندات الخزينة الذي ينص على أنه "تتولى مؤسسات القرض دون سواها مسك وإدارة حسابات شهادات الإيداع وحسابات سندات الخزينة"، ولأحكام الفصل 60 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 الذي ينص على أن "وسطاء البورصة والعاملون تحت إمرتهم ملزمون بالمحافظة على السر المهني وعليهم أن يتصرفوا بأمانة وعدم انحياز، مراعين تقديم مصالح حرفائهم على مصالحهم الخاصة." ولأحكام الفصل 21 من القانون عدد 96 لسنة 2005 ولأحكام الفصول 51 و54 و73 و74 و76 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 سالف الذكر.

قرار مجلس الهيئة في حق حافظ السبع رئيس مدير عام شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI"

- قرر مجلس هيئة السوق المالية بالإجماع طبقا لأحكام الفصل 42 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 والمتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية تسليط العقوبة التالية:
- التوقيف النهائي والكلي للسيد حافظ السبع عن ممارسة النشاط وسحب مصادقة الهيئة المسندة له لممارسة مهام رئيس مدير عام شركة وساطة بالبورصة.

بلاغ هيئة السوق المالية

الشروع في نشر القوائم المالية لوسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير على الموقع الرسمي للهيئة ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31

تذكّر هيئة السوق المالية وسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير بضرورة إيداع قوائمهم المالية السنوية مرفقة بتقرير مراقب الحسابات لدى مصالحها، وذلك في أجل أقصاه ثلاثة (3) أشهر ابتداءً من تاريخ ختم السنة المحاسبية.

وفي إطار سعيها لتعزيز مبادئ الحوكمة الرشيدة والنفاذ إلى المعلومة والشفافية، ستتولى هيئة السوق المالية الشروع في نشر القوائم المالية المودعة لديها على موقعها الرسمي، وذلك ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31.

ومن جهة أخرى، فإن مراقبي حسابات الشركات المعنية مدعوون، حتى في غياب إطار مرجعي محاسبي خاص بتلك الشركات، إلى إيلاء عناية خاصة لأموال الحرفاء، سواء خلال مرحلة تقييم منظومة الرقابة الداخلية ومدى احترام الترتيب المنطبقة على التصرف في الموجودات المذكورة، أو عند تدقيق القوائم المالية لهذه الشركات. حيث يندرج ذلك في إطار التزاماتهم المهنية طبقاً للتراتب الجاري بها العمل، وبالأخص معيار المحاسبة عدد 14 المتعلق بالاحتمالات والوقائع اللاحقة لتاريخ الختم، والذي يغطي بصفة صريحة التعهدات خارج الموازنة.

وتدعو هيئة السوق المالية كافة المتدخلين إلى التقيد الصارم بالتزاماتهم القانونية والترتيبية، وذلك حرصاً على حماية أموال الحرفاء وضمان سلامة السوق المالية.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Publication en ligne des états financiers des intermédiaires en bourse et des sociétés de gestion à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025

Le Conseil du Marché Financier (CMF) rappelle aux **intermédiaires en bourse** et aux **sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers** l'obligation de déposer auprès de ses services, dans un délai maximum de trois (3) mois à compter de la date de clôture de leur exercice comptable, leurs états financiers annuels accompagnés du rapport du commissaire aux comptes.

Dans un souci de promotion des principes de bonne gouvernance, d'accès à l'information et de transparence, les états financiers déposés au CMF **seront désormais publiés sur son site officiel et ce, à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025.**

Par ailleurs, les commissaires aux comptes des sociétés concernées sont invités, même en l'absence d'un référentiel comptable spécifique qui leur est applicable, à accorder une attention particulière aux avoirs des clients, tant lors de la phase d'évaluation du dispositif de contrôle interne et du respect de la réglementation applicable à la gestion desdits avoirs, qu'au moment de l'audit des états financiers de ces sociétés. Cette exigence s'inscrit dans le cadre de leurs obligations professionnelles découlant de la réglementation en vigueur, notamment de la norme comptable n°14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture, laquelle couvre expressément les engagements hors bilan.

Le CMF appelle l'ensemble des intervenants à respecter scrupuleusement leurs obligations légales et réglementaires, dans un objectif constant de transparence, de protection des avoirs des clients et de préservation de l'intégrité du marché financier.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGE

Société ATELIER DU MEUBLE intérieurs
Siège social : ZI Sidi Daoud 2046 Tunis

Les résolutions adoptées par assemblée générale extraordinaire tenue en date du 2 septembre 2025.

Première résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire, constatant que la capital est entièrement libéré, et sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'augmenter la Capital Social d'un montant de 523 448 dinars par incorporation des réserves à prélever sur le poste « Résultats reportés », pour le porter ainsi à 6 085 083 dinars et ce, par la création de 523 448 actions nouvelles de un dinar chacune à attribuer gratuitement aux actionnaires de la société, à raison de huit (8) actions nouvelles pour quatre-vingt-cinq (85) actions aniciennes. Les nouvelles actions porteront jouissance à partir du 1^{er} janvier 2025.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier l'article 6 des statuts comme suit :

« Article 6 : Capital Social :

Le capital social est fixé à la somme de six millions quatre-vingt-cinq mille quatre-vingt-trois dinars (6 085 083 DT), divisé en six millions quatre-vingt-cinq mille quatre-vingt-trois (6 085 083) actions nominatives de un (1) dinar chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité par les actionnaires. »

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

L'assemblée générale extraordinaire délègue au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires pour effectuer les formalités pratiques de l'augmentation du capital, constater la réalisation de cette augmentation du capital et procéder à la modification corrélative des statuts.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire conféré tous pouvoirs au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

	Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL
OPCVM DE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	123,874	128,903	128,945
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	173,296	180,445	180,502
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UNION CAPITAL	01/02/99	142,702	148,724	148,773
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	155,522	162,429	162,486
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	147,960	153,757	153,806
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	152,977	160,079	160,135
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	141,042	146,086	146,125
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	57,434	59,907	59,928
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	42,283	44,229	44,243
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	143,750	150,256	150,306
11	BTk SICAV	BTk CONSEIL	16/10/00	125,992	131,675	131,717
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	125,576	131,352	131,398
13	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	108,189	113,291	113,332
14	SICAV CAPITALISATION PLUS	SBT	04/12/24	100,604	105,194	105,230
15	AFC AMANEIT SICAV	AFC	05/12/24	101,361	106,183	106,219
16	ATTIJARI PREMIUM SICAV	ATTIJARI GESTION	08/08/25	-	100,233	100,247
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE						
17	FCP SALAMEIT CAP	AFC	02/01/07	22,121	23,043	23,048
18	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	153,803	160,020	160,045
19	FCP WAFIA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	147,502	152,349	152,372
20	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	14,047	14,574	14,578
21	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX	03/04/07	213,112	222,651	222,725
22	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	120,228	124,892	124,929
23	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	125,088	130,605	130,649
24	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITALAUX	03/04/07	17,435	18,227	18,233
25	FCP AFC AMANEIT	AFC	12/09/23	110,791	116,054	116,090
26	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	106,015	111,235	111,271
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE						
27	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,346	2,460	2,464
SICAV MIXTES						
28	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	76,296	82,529	82,528
29	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	158,301	168,970	169,417
30	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	114,137	130,136	130,557
31	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	131,813	136,949	136,995
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE						
32	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	167,736	185,613	186,095
33	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	628,033	679,746	681,123
34	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	149,426	153,145	153,440
35	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	208,817	212,855	213,033
36	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	115,011	133,811	133,939
37	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	162,164	180,524	180,664
38	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	191,263	213,734	214,708
39	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	174,699	195,003	195,925
40	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	28,699	33,562	33,648
41	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	107,771	114,575	114,649
42	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,191	1,320	1,322
43	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,236	1,432	1,436
44	FCP BNA CEA	BNA CAPITALAUX	27/03/25	-	104,877	105,018
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE						
45	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 694,541	2 890,864	2 894,696
46	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	266,280	323,436	325,040
47	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,507	3,990	4,001
48	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	3,104	3,447	3,457
49	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	50,086	56,259	56,265
50	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,510	1,557	1,558
51	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,344	1,535	1,543
52	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,366	1,602	1,612
53	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	17,980	20,287	20,308
54	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	13,154	16,037	16,154
55	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	18,288	21,011	21,079
56	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 750,273	6 313,851	6 337,173
SICAV ACTIONS						
57	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL	10/04/00	105,131	126,979	128,032
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE						
58	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,424	1,720	1,727

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
OPCVM DE DISTRIBUTION							
SICAV OBLIGATAIRES							
59 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	22/05/25	5,070	114,248	113,315	113,346
60 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	15/05/25	5,643	102,013	100,591	100,625
61 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	22/05/25	7,498	109,949	107,306	107,344
62 ATTUJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTUJARI GESTION	01/11/00	19/05/25	6,241	104,864	104,864	104,893
63 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	27/05/25	5,962	113,029	111,236	111,269
64 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	28/05/25	6,898	108,635	106,502	106,538
65 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	27/05/25	6,810	105,621	103,077	103,110
66 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL	17/12/01	30/05/25	6,336	109,900	108,120	108,154
67 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/25	7,378	110,285	107,594	107,630
68 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/25	6,210	108,149	105,696	105,726
69 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	14/03/25	6,805	108,191	105,800	105,836
70 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	30/05/25	7,282	106,862	104,509	104,546
71 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	05/06/08	29/05/25	5,307	110,373	108,960	108,992
72 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/25	6,486	106,425	104,349	104,385
73 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	103,323	105,734	105,743
74 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	27/05/25	5,848	110,492	108,567	108,592
75 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL	15/11/93	23/04/25	6,482	105,970	103,795	103,830
FCPOBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
76 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/25	5,662	115,670	115,046	115,084
77 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	30/05/25	6,456	107,952	106,715	106,748
78 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/25	5,640	112,925	111,043	111,079
79 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	26/03/25	6,916	108,590	106,668	106,705
80 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	21/05/25	79,601	1 083,461	1 047,880	1 048,255
81 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	21/05/25	684,035	10 779,263	10 586,186	10 589,778
82 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	15/05/25	5,990	105,974	105,196	105,235
FCPOBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE							
83 FCP HELION SEPTIM *	HELION CAPITAL	07/09/18	30/05/25	7,197	111,308	En liquidation	En liquidation
84 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	30/05/25	7,559	107,643	106,365	106,579
85 FCP HELION SEPTIM III	HELION CAPITAL	23/05/25	-	-	-	100,988	101,175
SICAV MIXTES							
86 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	22/05/25	1,101	69,397	74,790	74,939
87 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	28/05/25	4,741	121,639	147,980	148,193
88 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL	26/07/99	30/05/25	0,817	17,981	17,974	17,973
89 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	14/03/25	17,798	347,731	372,087	371,955
90 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	27/05/25	51,781	2 470,331	2 837,091	2 829,952
91 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	23/05/25	2,477	69,738	68,713	68,727
92 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	13/05/25	2,111	55,724	54,645	54,653
93 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL	17/05/99	23/04/25	2,055	110,197	115,461	115,498
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
94 FCP IRADETT 50 *	AFC	04/11/12	22/05/25	0,104	11,126	En liquidation	En liquidation
95 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	22/05/25	0,999	17,949	20,945	21,020
96 ATTUJARI FCP CEA	ATTUJARI GESTION	30/06/09	12/05/25	0,468	19,243	21,205	21,267
97 ATTUJARI FCP DYNAMIQUE	ATTUJARI GESTION	01/11/11	12/05/25	0,507	16,771	18,299	18,380
98 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/25	3,545	104,941	107,430	107,746
99 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	92,841	94,024	94,103
100 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	96,021	99,344	99,395
101 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	113,771	120,436	120,585
102 UBICI - FCP CEA	UNION CAPITAL	22/09/14	17/04/25	3,885	105,845	116,699	117,277
103 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	03/04/25	0,228	12,287	14,665	14,670
104 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	24/02/25	4,656	105,749	121,795	121,746
105 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/25	1,500	84,284	96,611	96,901
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
106 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	15/05/25	2,868	97,168	116,086	117,523
107 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	30/05/25	2,899	128,126	135,843	136,332
108 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	161,949	187,133	187,346
109 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	29/05/25	7,550	164,061	175,068	176,168
110 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/25	4,407	220,308	232,826	233,139
111 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/25	5,027	202,935	211,745	211,785
112 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/25	6,909	199,122	207,708	208,669
113 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	26/05/25	0,614	29,858	34,422	34,561
114 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	16/04/25	681,187	11 520,927	12 234,101	12 305,216
115 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/25	4,633	104,448	122,005	122,667
116 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	30/05/25	77,514	5 640,928	6 177,999	6 199,860
117 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	03/04/25	0,475	11,495	12,679	12,715
118 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/25	11,714	181,073	189,168	189,870
119 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	26/05/25	371,673	12 473,115	13 974,481	14 029,529
120 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	21/05/25	450,839	11 297,464	12 424,221	12 466,555
121 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	28/04/25	752,405	10 843,923	11 284,535	11 262,327
122 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	16/04/25	677,813	11 344,005	12 076,979	12 163,493
123 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	28/04/25	772,740	10 896,061	11 474,283	11 431,459
124 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	29/05/25	0,478	11,152	12,878	12,978
125 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	16/04/25	1,113	111,359	124,482	125,270
126 FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	18/12/24	-	-	100,084	111,253	111,462
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE							
127 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/25	6,064	129,208	131,097	131,911
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE							
128 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	11/04/25	37,985	1 116,878	1 282,136	1 285,913
* OPCVM en liquidation							

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du Collège Délégué
M. Hatem Smiri

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société « Centre Financier aux Entrepreneurs (CFE)-Tunisie - DAAM Tamweel-», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit:

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Chargaia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37, rue des entrepreneurs, ZI La Chargaia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue HédiNouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6. Assurances Maghrebias.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7. Assurances Maghrebias Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue HédiKarray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11. Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard BejiCaid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14. Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15. Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18. BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19. BNA Assurances	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
20. Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
21. Cellcom	25, rue de l'Artisanat Chargaia II-2035 Ariana-	71 941 444
22. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
23. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
24. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
25. Délice Holding	Immeuble Joumena, Zone d'activité Kheireddine , la Goulette 2060 Tunis	71 964 969
26. Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27. EURO-CYCLES	Zone Industrielle KalâaKébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
29. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
30. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988

31.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
32. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
33. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
34. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
35.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
36. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 MarkezSahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
37.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
38. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
39.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
41. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
47. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	FondoukChoucha 2013 Ben Arous	71 381 222
48.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
49. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
50.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
51.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
52. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
53. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
54.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
55. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
56. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
57. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
58.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
59. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue HédiNouira -1001 TUNIS-	71 340 477
60.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
61. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
62. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
63. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
64. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, BirKassaa -BEN AROUS-	71 384 200
65. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
66. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
67.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922

68. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
69. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 132 000
70. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
71. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
72. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
73. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de KalaaKébira -4060 Sousse-	73 342 669
74. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
75. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord -1003 Tunis-	71 186 825
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
9. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue HédiKarray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
10. Banque Franco-Tunisienne "BFT"- En Liquidation -	Rue AboubakrEchahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
11. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
12. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
13. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
14. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
15. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
16. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
17. Centre Financier aux Entrepreneurs (CFE)-Tunisie « DAAM Tamweel »	30, Rue Socrate - Zone d'Activité Kheïreddine - 2060 Lac 3, Tunis.	70 100 600
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222

29.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30.Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
31.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32.Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
33.Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
34.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
35. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
36.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
37.Loan and Investment Co	Avenue OuledHaffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
38.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Chargaia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha TaksimEnnasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue HédiNouiraAiana	71 810 750
44.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Chargaia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue BirChallouf -8000 Nabeul-	72 285 330
53.Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
54.Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
55.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
56. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
57. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue TaïbMhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
58. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
59.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61.Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
63.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Immobilière et Touristique -SIT-	42, rue Mendes France -5100 Mahdia-	73 680 274

67.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL -	72 286 111
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
72.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
75.Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
76.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
77. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue MajidaBouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
78. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
79.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
80.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
81.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
82. Société Régionale de Transport Jendouba	Avenue 9 Avril 1938 -8100 Jendouba-	78 600 690
83. Société Régionale de Transport de Kairouan	Avenue Assad Ibn Fourat BP 35 -3100 kairouan	70 241 180
84. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
85.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
86.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
87.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
88.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
89.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
90.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
91.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
92.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
93.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
94.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
95.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
96.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
97.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
98.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
99. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
100.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
101.société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
102.Société Unionde Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115
103.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400

104.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendès France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903
105.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
106.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 243 000
107. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
108. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
109.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
110.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AFC AMANETT SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI PREMIUM SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
14	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP BNA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
29	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
30	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
31	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
32	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
33	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
34	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
36	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
37	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
38	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis

45	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
46	FCP HELION SEPTIM III	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
47	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
48	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
49	FCP IRADETT 50 (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
50	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
51	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
53	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
54	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
55	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
56	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
57	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
58	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
59	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
61	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
63	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
65	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
66	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
67	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP SMART CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
70	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
71	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
72	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

73	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
77	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
78	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
81	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
82	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT - CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
83	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
89	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
90	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
95	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
96	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
97	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
98	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

99	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
100	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
101	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
102	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
103	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
104	SICAV CAPITALISATION PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
106	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
108	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
109	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
110	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
113	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
114	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
115	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
116	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
117	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
118	STRATEGIE HIGH YIELD SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
119	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
121	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH - DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
122	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
123	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
124	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
125	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
126	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

127	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
128	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

(1) OPCVM en liquidation

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

* FCC en liquidation anticipée

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	FA PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FA CAPITALEASE SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	FA STARTUP FACTORY SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	FA SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FA CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	FA ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	FA CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	FA START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
8	FA HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* FA en liquidation

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR *	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11ème étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR *	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQFOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis

36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94,Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
63	FCPR SMART TURN AROUND	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar, Belvédère, 1002-Tunis
64	FCPR MOURAFIK IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
65	FCPR MAXULA EQUITY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis

66	FCPR STRATEGY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
67	FCPR IKLAA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
68	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA V	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis

* FCPR en liquidation

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS ET DES COMPARTIMENTS DE FIS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	Compartiment 1 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	Compartiment 2 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
4	Compartiment C1 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
5	Compartiment C2 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences,El Menzah,1004-Tunis
9	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
10	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
11	Compartiment FIS NEXT CAP 1 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
12	Compartiment FIS NEXT CAP 2 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
13	Compartiment NEW ERA LOCAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
14	Compartiment NEW ERA INTERNATIONAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
15	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Dinars du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
16	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Euros du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
17	Compartiment TSF II LOCAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis
18	Compartiment TSF II INTERNATIONAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

Société Tunisienne de l’Air « TUNISAIR »

Siège social : Boulevard Mohamed BOUAZIZI – Tunis Carthage 2035

La Société Tunisienne de l’Air « TUNISAIR » publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu’ils seront soumis à l’approbation de l’Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 10 septembre 2025. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : **Mr Abderrazek SOUEI** (le groupement des cabinets « eXacom Audit » et « MKS ») & **Mr Yahia Rouatbi** (le groupement des cabinets « FINANCO » et « SOFIDEX »).

BILAN 2021 SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR Exercice clos au 31 décembre 2021

ACTIFS (en Milliers de Dinars Tunisien)	Notes	2021	2020
ACTIFS NON COURANTS.			
ACTIFS IMMOBILISES			
Immobilisations Incorporelles	6-1-1	8 618	8 018
Amortissements		-6 486	- 5 380
Valeur Nette		2 132	2 638
Immobilisations Corporelles	6-1-2	2 785 604	2 742 259
Amortissements		-1 646 873	- 1 581 381
Valeur Nette		1 138 730	1 160 878
Immobilisations Financières	6-1-3	196 886	193 732
Provisions		-110 093	- 108 589
Valeur Nette		86 793	85 143
Total Des Immobilisations		2 991 108	2 944 010
Total Des Amortissements et Des Provisions		-1 763 453	- 1 695 351
Valeur Nette Des Actifs Immobilisés		1 227 655	1 248 659
Autres Actifs Non Courants	6-1-4	163 127	146 183
Total Des Actifs Non Courants		1 390 782	1 394 841
ACTIFS COURANTS			
Stocks	6-1-5	5 718	6 358
Provisions		-410	- 409
Valeur Nette		5 308	5 949
Clients Et Comptes Rattachés	6-1-6	247 649	236 580
Provisions		- 159 309	- 159 346
Valeur Nette		88 340	77 234
Autres Actifs Courants	6-1-7	1 275 499	1 257 057
Provisions		-86 476	- 86 434
Valeur Nette		1 189 023	1 170 623
Actifs Non Courants Destinés à être Vendus	6-1-8	4 305	4 305
Placements et Autres Actifs Financiers	6-1-9	3 309	3 792
Provisions		- 3 285	- 3 285
Valeur Nette		24	507
Liquidité et Equivalents de Liquidités	6-1-10	92 052	124 693
Total Des Actifs Courants		1 379 052	1 383 311
TOTAL DES ACTIFS		2 769 834	2 778 152

BILAN 2021 (SUITE)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS.			
(en Milliers de Dinars Tunisien)	Notes	2021	2020
Capitaux Propres			
Capital Social	6-1-11	106 199	106 199
Réserves légales		10 620	10 620
Autres Réserves et fonds d'investissements		455 846	456 772
Résultats reportés		- 1547 391	- 1 315 474
Modifications Comptable		-	-
Total Capitaux Propres Avant Résultat De L'Exercice		-974 726	- 741 883
Résultat de l'exercice Après Impôt		-265 999	- 231 917
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		- 1 240 725	- 973 800
PASSIFS.			
Passifs Non Courants			
Emprunts	6-1-12	778 953	611 596
Provision pour Risque Et Charge	6-1-13	53 731	60 831
Autres Passifs Non Courants	6-1-14	3 903	16 554
Total Passif Non Courants		836 587	688 981
Passifs Courants			
Fournisseurs Et Comptes Rattachés	6-1-15	2 412 440	2 176 037
Autres Passifs Courants	6-1-16	581 301	524 429
Autres Passifs Financiers	6-1-17	180 231	362 505
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		3 173 972	3 062 971
TOTAL DES PASSIFS		4 010 559	3 751 952
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		2 769 834	2 778 152

ETAT DE RESULTAT 2021

SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR Exercice clos au 31 décembre 2021

(en Milliers de Dinars Tunisien)		2021	2020
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	6-2-1	640 569	530 672
REVENUS TRANSPORT PASSAGERS ET BAGAGE		607 563	502 401
REVENUS TRANSPORT FRET ET POSTE		16 139	14 223
REVENUS DE L'ASSITANCE COMMERCIAL		16 867	14 048
Autres Produits d'Exploitation	6-2-2	55 011	40 155
Total Des Produits D'Exploitation		695 580	570 826
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats d'approvisionnement consommés	6-2-3	153 969	115 878
Charges de personnel	6-2-4	203 725	210 963
Dotations aux amortissements et aux Provisions	6-2-5	79 100	64 666
Redevances Aéronautiques	6-2-6	240 634	196 394
Assistances fournies aux avions	6-2-7	158 988	126 499
Loyer avions et réacteurs	6-2-8	4 166	675
Commissions sur vente de titres de transport		9 349	6 041
Autres Charges d'exploitation	6-2-9	61 503	49 653
Total Des Charges D'exploitation		911 434	770 769
RESULTAT D'EXPLOITATION ...		-215 854	- 199 942
Charges Financières nettes	6-2-10	35 581	17 095
Produits des Placements et Autres Produits Financiers	6-2-11	6 335	10 910
Autres Gains Ordinaires	6-2-12	46 284	27 187
Autres Pertes Ordinaires	6-2-13	65 988	51 824
Résultat Des Activités Ordinaires Avant Impôt		-264 804	- 230 765
Impôt sur bénéfices		-1 195	- 1 152
Résultat Des Activités Ordinaires Après Impôt		-265 999	- 231 917
Résultat Net De L'Exercice		-265 999	- 231 917
Effets des Modifications Comptable (net d'impôt)		-	-
Résultat Après Effet Des Modifications Comptables		-265 999	- 231 917

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE 2021

SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR Exercice clos au 31 décembre 2021

(en Milliers de Dinars Tunisien)	note	2021	2020
FLUX LIES A L'EXPLOITATION	1		
Encaissements reçus des clients		731 262	695 153
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-613 443	-555 443
Intérêts payés		-18 317	-12 884
Impôts, droits, taxe et versements assimilés		-36 082	-22 047
Primes d'assurance déboursées		-5 424	-4 094
Flux Net Affectés Aux Activités D'Exploitation		57 994	100 685
FLUX LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	2		
Acquisition D'immobilisations Corporelles et Incorporelles		- 24 085	-16 564
Cession D'immobilisations Corporelles et Incorporelles		111	21
Acquisition D'Immobilisation Financières		-	-
Prêts à long et moyen termes		-23 043	-64 764
Remboursements des prêts et cessions d'obligations		1 553	2 329
Intérêts et dividendes reçus		4 147	26 870
Autres Flux Lies aux activités d'investissement		964	3 902
Flux Nets Affectés Aux Activités D'Investissement		-40 353	-48 206
FLUX LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Encaissements Provenant D'Emprunts		207 326	82 391
Remboursement D'Emprunts		- 249 709	-170 129
Flux Nets Affectés Aux Activités De Financement		- 42 383	-87 738
Incidences des variations des taux de changes sur les liquidités et équivalents de liquidités		-7 901	-4 054
VARIATION DE TRESORERIE		- 32 642	-39 313
Trésorerie au début de la période		124 693	164 006
Trésorerie à la fin de la période		92 052	124 693

Schéma des soldes intermédiaires de gestion (En milliers de dinars)

PRODUITS	2021	2020	CHARGES	2021	2020	SOLDES	2021	2020
VENTES DE MARCHANDISES			COUTS D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES			MARGES COMMERCIALE	0	0
REVENUES ET AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	695 580	570 826	ACHATS D'APPROVISIONNEMENT CONSOMMES	-153 969	-115 878	MARGES SUR COUTS MATIERES	541 611	454 949
MARGRE COMMERCIALE	541 611	454 949	AUTRES CHARGES EXTERNES	-465 369	-373 537			
TOTAL	541 611	454 949	TOTAL	-465 369	-373 537	VALEUR AJOUTEE BRUTE	76 242	81 412
VALEUR AJOUTEE BRUTE	76 242	81 412	IMPOTS ET TAXES	-9 283	-5 982			
	0	0	CHARGES DE PERSONNEL	-203 725	-210 963			
TOTAL	76 242	81 412	TOTAL	-213 008	-216 945	EXCEDENT OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPOLITATION	-136 765	-135 533
	0	0	INSUFFISANCE BRUT D'EXPLOITATION (I.B.E)	-136 765	-135 533			
	0	0	AUTRES CHARGES ORDINAIRES	-65 988	-51 824			
AUTRES GAINS ORDINAIRES	54 005	65 169	CHARGES FINANCIAIRES	-32 599	-15 169			
PRODUITS FINANCIERS ET DES PLACEMENTS	4 858	8 527	DOTS AUX AMTS ET AUX PROVISIONS	-88 326	-102 192			
TRANSFERTS DE CHARGES	11	256	IMPOTS SUR LES BENEFICES	-1 195	-1 152			

						RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS		
TOTAL1	58 875	73 953	TOTAL2	-324 873	-305 869		-265 999	-231 917
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	-265 999	-231 917	EFFETS MODIFICATIONS COMPTABLES					
						RESULTAT NET APRES MODIFICATIONS COMPTABLE		
TOTAL	-265 999	-231 917	TOTAL				-265 999	-231 917

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont préparés, conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises, par application des principes et méthodes comptables tels que définis par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité.

Les principales méthodes comptables ayant servi à l'établissement des présents états financiers sont présentés ci-après. Ces méthodes ont été appliquées uniformément à toutes les périodes présentés sauf indication contraire.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par TUNISAIR, pour l'élaboration de ses états financiers, sont les suivants :

1- Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels informatiques, les fonds commerciaux et les droits au bail et sont amortis sur les durées suivantes :

	Durée
Logiciels informatiques	3 ans
Fonds commerciaux	20 ans
Droits au bail	20 ans

L'amortissement des fonds commerciaux et des droits au bail ne concerne pas les acquisitions réalisées avant le 1^{er} janvier 1997 enregistrées dans l'actif de notre Bilan.

2- Immobilisations corporelles autres que les avions :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au cout d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations Corporelles, à l'exclusion des avions, sont amorties linéairement sur les durées suivantes, conformément au décret n° 2008-492 du 25 février 2008, fixant le taux maximum des amortissements linéaires :

	Taux
Constructions en dur	5%
Machines, matériels et équipements industriels	15%
Machines et équipements de chauffage et frigorifique	10%
Equipements informatiques	33.33%
Mobilier et matériel de bureau	20%
Partie durable des avions et des réacteurs	5.56%
Plein potentiel des avions	20%
Plein potentiel des réacteurs	33.33%
Matériels de cuisine et buanderie	20%
Tapis, rideaux, éléments et aménagements décoratifs	20%
Matériel roulant	20%
Autres machines, matériels et équipements	15%

3- Les avions :

La méthode des composants est appliquée aux avions. Cette méthode consiste à défalquer l'avion en trois composants significatifs à savoir :

- La partie durable des avions et des réacteurs qui est amortie sur une durée de 18 ans.
- Le plein potentiel des cellules des avions qui est amorti et remplacé sur un cycle qui varie de 6 à 12 ans selon le type d'avion.
- Le plein potentiel des réacteurs qui est amorti et remplacé sur un cycle en heures de vol qui varie de 5 000 à 27 000 HV selon le type de réacteur.

Une dépréciation de valeur est constatée pour les avions hors exploitation si la « juste valeur » est inférieure à la Valeur Comptable Nette à la date de clôture des Etats Financiers.

4- Titres de participation :

Les titres de participation sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. A la clôture de l'exercice, ces titres sont évalués à leur valeur d'usage. Les plus-values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation conformément à la norme comptable N°7.

5- Stocks :

En se référant à la norme comptable 04 « Les stocks doivent être évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure. », les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent, ils font l'objet d'un inventaire physique périodique. Ils sont évalués à leurs coûts d'achat moyens pondérés calculés à chaque entrée.

Pour les articles stockés et non mouvementés depuis longtemps ou non valable pour l'exploitation selon les procédures métiers ou la législation. Ces articles sont constatés au niveau magasin stock dormant et leurs valeurs font l'objet de constatation des provisions pour dépréciation des stocks.

6- Provisions pour créances douteuses :

A l'exception des filiales, les créances des clients en compte non recouvrées pour une période dépassant 12 mois, par rapport à la date de clôture, sont reclassées en créances douteuses et sont totalement provisionnées, tout en tenant compte de la nature de la créance, de la catégorie du client, du type de la relation contractuelle et des garanties de recouvrement existantes ainsi que des événements intervenus avant l'arrêté définitif des états financiers et ce conformément à la NCT 14.

7- Provisions pour risques et charges :

Conformément à la norme comptable Tunisienne N°14, ces provisions sont constatées pour faire face à des pertes ou à des charges prévisibles à la clôture de l'exercice et comportant un élément d'incertitude quant à leurs montants ou à leurs réalisations.

8- Dettes et créances en monnaies étrangères :

Les créances et dettes d'exploitation en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change IATA. Elles sont converties à la fin de la période au cours de change de la banque centrale de Tunisie et ce conformément à la NCT 15.

Le traitement des pertes et des gains de change se présente comme suit :

- Les pertes et les gains de change, réalisés lors du règlement des créances et des dettes en monnaies étrangères, sont pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice et sont inscrits parmi les autres gains et pertes ordinaires.
- Les pertes et les gains de change latents, résultant de la conversion des dettes et des créances à court terme au taux de change de la date de clôture, sont pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice en contrepartie des comptes de tiers concernés.

Les pertes et gains de change latents, résultant de l'actualisation des échéances à long terme des crédits au cours de change à la date de clôture, sont portés au compte «Ecart de conversion » et sont résorbés linéairement sur la durée restante du crédit.

9- Réserves pour fonds social :

Les comptes relatifs au fonds social sont traités et présentés en comptabilité conformément aux dispositions de la NCT 2 relative aux capitaux propres.

La norme préconise le traitement suivant :

- Le compte « Réserve pour fonds social » enregistre notamment les réserves pour fonds social lorsque le financement du fonds social est effectué par prélèvement sur le résultat de l'exercice lors de son affectation par l'assemblée ou en vertu de dispositions réglementaires.
- Les opérations remboursables financées par la réserve pour fonds social sont inscrites à l'actif du Bilan et le montant utilisé de cette réserve est porté au niveau des notes aux états financiers.
- Les rémunérations rattachées à ces opérations viennent en augmentation de la réserve pour fonds social.
- Les opérations non remboursables financées par la réserve pour fonds social viennent en déduction de la réserve et la nature de chaque catégorie d'opération doit être portée au niveau des notes aux états financiers.

10- Revenus :

Les émissions de titres de transport effectuées par la société sont initialement enregistrées dans des comptes d'attente passifs sous la rubrique « Recettes à ventiler ».

Ces émissions ne sont prises en compte pour la détermination du résultat de l'exercice que lors de la réalisation de l'opération de transport des passagers et des marchandises ou, sinon, après une durée de 24 mois de non utilisation du titre de transport par son acquéreur.

11- Frais de formation :

Les frais de formation du personnel navigant sont inscrits à l'actif du bilan en charges reportées et sont résorbés linéairement sur 3 ans.

12- Les primes d'assurance-crédit :

Les primes d'assurance-crédit et autres frais d'émission des emprunts sont inscrits à l'actif du Bilan en tant que charges à répartir et sont amortis sur la durée de l'emprunt, au prorata des intérêts courus.

13- Les Actifs non courant destinés à être cédés :

Les avions retirés de la flotte en vue d'être cédé et dont la vente est hautement probable sont traités conformément à la norme IFRS 5 : ils cessent d'être amortis et sont présentés séparément au Bilan dans la rubrique «Actifs non courants détenus en vue de la vente» au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des éventuels coûts de la vente.

14- Comptabilisation du programme Fidelys :

La compagnie opère un programme Fidelys qui a pour objet d'attribuer à ses adhérents un crédit de points (Miles) d'après un barème préétabli, en fonction des voyages effectivement accomplis par l'adhérent, sur les vols opérés par Tunisair.

Les Miles Prime Fidelys peuvent être échangés contre un Billet Prime, une Prime Surclassement, une Prime Excédent de bagages ou une Prime PETC.

Une provision est constatée selon la probabilité d'utilisation des miles par une méthode statistique et ce conformément à l'interprétation de IFRIC 13<<Programme de fidélisation de la clientèle>> ; et évaluées selon la juste valeur.

15- Le principe de continuité d'exploitation :

La société « TUNISAIR – S.A » a entamé des actions de redressement de son activité portant sur :

- ➔ Décision de continuité d'exploitation décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25 Avril 2018 conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales,
- ➔ Revue du Plan de redressement élaboré précédemment pour inclure toutes les sociétés du groupe,
- ➔ Mise en place d'une commission compression des coûts,
- ➔ Gel des recrutements depuis 2013,
- ➔ Développement de l'activité avec l'ouverture de nouvelles lignes vers l'Afrique Subsaharienne et l'Amérique du Nord,
- ➔ Renouvellement de la flotte, et son adaptation à la nouvelle Stratégie Commerciale,

- L'élaboration d'un plan de redressement Consolidant l'ensemble des sociétés du groupe,
- Obtention de nouvelles lignes de crédits de gestion,
- Arrangement avec le gouvernement pour bénéficier de l'exception mentionnée à l'article 22 (ter) de la loi n° 89-9 du 1er février 1989, relative aux participations des entreprises et des établissements publics modifiée et complétée par la loi n° 2006-36 du 12 juin 2006.

NOTES AU BILAN

ACTIFS

6.1.1 Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles se détaillent comme suit :

(en milliers de dinars)	2021	2020	VARIATION
Logiciels	8 485	7 884	601
Fonds commercial	101	101	-
Droit au bail	32	32	-
Total brut	8 618	8 017	601
<i>Amortissements</i>	<i>-6 486</i>	<i>- 5 380</i>	<i>1 106</i>
Total net	2 132	2 637	-505

6.1.2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

(en milliers de dinars)	2021	2020	VARIATION
Terrains	1 780	1 780	-
Constructions	25 034	25 034	
Constructions sur sol OACA	25 220	25 220	-
Constructions en cours	528	400	128
Matériels de transport aérien et réacteurs (i)	2 236 817	2 223 318	13 499
Matériels de transport aérien en cours (ii)	339 895	311 630	28 265
Equipement de rechange avionique	83 923	82 721	1 202
Matériels d'exploitation	9 940	9 737	203
Equipements de bureau	38 539	38 188	351
Matériels de transport roulant	7 564	7 582	-18
Matériels et outillages	4 073	4 079	-6
Autres immobilisations corporelles	12 290	12 570	-280
Total brut	2 785 603	2 742 259	43 344
<i>Amortissements</i>	<i>-1 646 873</i>	<i>-1 581 382</i>	<i>65 491</i>
Total net	1 138 730	1 160 877	-22 147

Tableau des Valeurs Brutes des Immobilisations (en milliers de dinars)

	SOLDE DEBUT 2021	ACQUISITION	REDRESSEMENT	SORTIE	SOLDE FIN 2021	AMORTISSEMENT	VCN
TERRAINS	1 780	-	-	-	1 780	-	1 780
CONSTRUCTIONS	50 654	128			50 782	48 732	2 050
EQUIPEMENT DE RECHANGE AVIONIQUE	82 721	1 290	-88		83 923	69 261	14 662
PARTIE DURABLE AVION ET REACTEUR	1 728 760				1 728 760	1 234 455	494 305
REVISIONS GENERALES REACTEUR	424 349	11 866			436 215	177 234	258 981
GRANDES VISITES AVIONS	70 209	11 218		-9 585	71 842	47 383	24 459
AVANCE SUR COMMANDE DES AVIONS	311 630	28 265			339 895		339 895
MATERIEL D'EXPLOITATION	9 737	203			9 940	8 684	1 256
MATERIEL DE TRANSPORT ROULANT	7 582			-18	7 564	7 320	244
MATERIEL & OUTILLAGE	4 079		-6		4 073	4 033	40
EQUIPEMENT DE BUREAU	38 188	351			38 539	37 525	1 014
AUTRES IMMOBILISATIONS CORP.	12 570		-280		12 290	12 245	45

TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					2 785 603	1 646 873	1 138 731
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 018				8 618	6 486	2 132
TOTAL IMMOBILISATIONS					2 794 221	1 653 359	1 140 863

Tableau des amortissements (en milliers de dinars)

LIBELLE	SOLDE DEBUT 2021	DOTATION	REDRESSEMENT	SORTIE	SOLDE 2021
CONSTRUCTIONS	48 106	626			48 732
EQUIPEMENT DE RECHANGE AVIONIQUE	65 494	3 769			69 261
PARTIE DURABLE AVION ET REACTEUR	1 183 819	50 636			1 234 455
REVISIONS GENERALES	167 136	12 863		-2 765	177 234
GRANDES VISITES	49 812	7 190		-9 618	47 384
MATERIEL D'EXPLOITATION	7 772	912			8 684
MATERIEL DE TRANSPORT ROULANT	7 146	210		-36	7 320
MATERIEL & OUTILLAGE	4 023	10			4 033
EQUIPEMENT DE BUREAU	35 939	1 587			37 525
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 134	110			12 245
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 380	1 106			6 486
TOTAL					1 653 359

6.1.3 Immobilisations financières :

Cette rubrique se détaille comme suit :

(en milliers de dinars)	2021	2020
Prêts *	20 172	20 318
Titres de participation	155 855	155 855
Autres immobilisations	20 859	17 560
Total brut	196 886	193 732
<i>Prov. pour dépréciation des titres de participation et des prêts</i>	<i>-110 093</i>	<i>-108 589</i>
Total net	86 793	85 143

(*) Les prêts sont répartis comme suit :

(en milliers de dinars)	2021	2020
PRÊTS ACCORDES PAR LE FS AU PERSONNEL	2 990	3 588
PRÊTS ACCORDES PAR TUNISAIR AU PERSONNEL	3 774	4 688
RELIQUAT DU PRÊT ACCORDE AU FS EN 2007	9 070	9 070
PRÊTS ACCORDES AU FILIALES(catering)	4 338	2 972
Total	20 172	20 318

1-Les valeurs locales sont détaillées dans le tableau suivant (en dinars):

Société	Nombre d'actions	val nominale de l'action	Valeurs d'acquisitions CMP	valeurs	Provisions		Variation
					31/12/2020	31/12/2021	
TUNISAVIA	398 993	10	2,246	773 906	-	-	-
TUNISAIR HANDLING	240 958	100	100	24 095 840	24 095 840	24 095 840	-
TUNISAIR TECHNICS	826 010	100	99,613	82 281 000	49 254 746	52 236 264	2 981 518
Tunisair Express	322 673	55	63,058	20 347 015	20 347 114	20 347 114	-
Amadeus Tunisie	3 500	120	100	350 000	-	-	-
Aviation IT Services Africa	36 000	10	0,139	5 000	4950	4950	-
Tunisie Catering	54 000	100	100	5 400 000	5 400 000	5 400 000	-
ATCT	79 500	100	100	7 950 000	1 627 044	149 747	-1 477 297
Tunis Convention Bureau	50	100	100	5 000	5 000	5 000	-
Tunisie Tradenet	1 000	100	100	100 000	-	-	-
STUSID	1 250	100	100	125 000	-	-	-
STT de Tabarka	400	25	25	10 000	10 000	10 000	-
Société Protunisia	400	10	10	4 000	4 000	4 000	-
Compagnie Tunisienne de navigation	25 867	10	2.066	53 450	-	-	-
CERA	100	10	10	1 000	-	-	-
Foire Internationale de Tunis	450	32	50	22 500	-	-	-
SEPTH	4 400	10	9.091	40 000	33 116	33 116	-

SNR		2 900	5	5	14 500	-	-	-
Société	Nombre d'actions	Val. nominale de l'action	Valeurs d'acquisitions CMP	Valeurs	Provisions		Variation	
					31/12/2020	31/12/2021		
Société El Fouladh	18 000	5	0.833	15 000	15 000	15 000	-	
SOTUTOUR	472	100	100	47 200	47 200	47 200	-	
Société Gammarth en liquidation	200	10	10	2 000	-	-	-	
SAGEP	60	10	10	600	600	600	-	
SODIS	17 142	10	2.9802	95 710	44 622	44 622	-	
			TOTAL 1	141 738 598	100 889 232	102 393 453	1 504 221	

Les valeurs Etrangères sont détaillées dans le tableau suivant :

Société	Nombre d'actions	Val. nominale de l'action (EUR/USD)	Valeurs d'acquisitions (EUR/USD)	valeurs historiques (TND)	Provisions		Variation
					31/12/2020	31/12/2021	
SCI-ESSAFA	999	4 321 €	4 321 €	7 264 285	-	-	-
Mauritania Airways	275 400	18,46 \$	18,46 \$	6 565 519	6 565 464	6 565 464	-
SITA-BELGE	6	10 €	10 €	124	-	-	-
SITA – NV	193 769		1,034 \$	286 034	-	-	-
			TOTAL 2	14 115 962	6 565 464	6 565 464	
			TOTAL 1+2	155 854 560	107 454 696	108 958 819	1 504 221

6.1.4 Autres actifs non courants :

Cette rubrique enregistre essentiellement les écarts de conversion constatés sur les emprunts contractés en devises étrangères :

(en milliers de dinars)	2021	2020
Ecart de conversion	92 280	126 048
Charges à répartir (1)et autres actifs non courants (2)	70 846	20 134
Total	163	146

(1) Les charges à répartir sont composées principalement :

- du reliquat entre les avances avions TU et Airbus (PDP) et des BFE déduction faite d Complément Allowance CFM viré à Tunisair et des avoirs airbus pour 4 238 KDT
- Primes d'assurance des emprunts pour acquisition des avions.

(2)Les autres actifs non courants sont composés principalement par le Fonds d'avance trésorerie Générale pour 52 MD.

(en milliers de dinars)	2021	2020
Ecart de conversion Actifs	129 034	171 549
Résorptions	-36 754	-45 501
Total	92 280	126 048

(1) Les charges à répartir sont composées des frais de formation et des primes d'assurance des emprunts pour acquisition des avions .Ces charges sont résorbées conformément à la NC10.

6.1. 5 Stock :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

(en milliers de dinars)	2021		2020
Stocks consommables catering	2 934		3 999
Stocks habillement	937		695
Autres stocks consommables	1 847		1 664
Total brut	5 718		6 358
<i>Provisions</i>	-410	(1)	-409
Total net	5 308		5 949

(1) Il s'agit de la provision du stock dormant.

6.1.6 Clients et comptes rattachés :

(en milliers de dinars)	2021		2020
Clients ordinaires	88 340		77 234
Clients douteux	159 309		159 346
Total brut	247 649		236 580
<i>Provisions</i>	<i>- 159 309</i>	(i)	<i>-159 346</i>
Total net	88 340		77 234

- (i) Il s'agit principalement de la créance impayée de Mauritania Airways.
Les clients douteux se détaillent comme suit :

(en milliers de dinars)	2021	2020
Clients locaux	7 427	7 427
Clients Administrations	10 099	10 099
Clients Divers étrangers	22 358	22 358
CLIENTS COMPAGNIES AERIENNES	102 897	102 978
<i>Agence de voyage et autres</i>	<i>16 528</i>	<i>16 484</i>
Total net	159 309	159 346

6.1.7 Autres actifs courants :

Cette rubrique s'analyse comme suit :

(en milliers de dinars)	2021		2020	VARIATION
Personnel et comptes rattachés	14 342	(1)	9 516	4 826
Etat et collectivités publiques	77 965	(2)	109 439	-31 474
Débiteurs divers	17 711		16 135	1 576
Divers autres actifs courants	1 165 481	(3)	1 121 966	43 515
Total brut	1 275 499		1 257 056	18 443
<i>Provisions</i>	<i>-86 476</i>		<i>-86 434</i>	<i>-42</i>
Total net	1 189 023		1 170 622	18 401

- (1) Le poste personnel et comptes rattachés se détaille comme suit :

(en milliers de dinars)	2021	2020	VARIATION
Avances accordées aux personnels	8 825	3 921	4 904
Prise en charge maladies	4 739	4 726	13
Autres	778	869	-91
Total	14 342	9 516	4 826

(2) La rubrique Etat et collectivités publiques se détaille comme suit :

(en milliers de dinars)	2021	2020	VARIATION
ETAT crédit de TVA	67 658	101 071	-33 413
TVA à l'étranger à récupérer	1 135	808	327
ETAT retenues à la source subie	2 885	2 362	523
Autres	6 287	5 198	1 089
Total	77 965	109 439	-31 474

(2) Divers autres actifs courants :

(en milliers de dinars)	2021		2020	VARIATION
Créance Tunisair Technics	297 276		296 893	383
Ventes BSP étranger à encaisser	54 909		91 492	-36 583
Charges constatées d'avance	2 866		550	2 316
Fournisseurs débiteurs	22 286		22 504	-218
Autres (comptes d'attentes)	49 473		40 019	9 454
Tunisair Technics (charge du personnel)	452 009	i	398 657	53 352
Tunisair Handling	280 199	ii	262 267	17 932
Tunisie catering	1 799		3 130	-1 331
Amadeus	616		2 398	-1 782
A.I.S.A	757		704	53
Autres	3 291		3 351	-60
TOTAL	1 165 481		1 121 966	43 515

(i) Cette variation correspond à la refacturation des charges du personnel et des activités annexes à Tunisair Technics à titre de l'année 2021.

(ii) Cette variation correspond à la refacturation des charges du personnel et des activités annexes à Tunisair Handling à titre de l'année 2021.

6.1.8 Actifs Non Courants destinés à être vendus :

Cette rubrique enregistre les avions retirés de l'exploitation et destinés à la vente et répondant aux critères prévus par la norme IFRS 5 relative aux Actifs non courants détenus en vue d'être cédés.

ACTIF NON COURANT DESTINES A LA VENTE(en milliers de dinars)	2021		2020	
Appareils	Nombre	Solde	Nombre	Solde

B 737-500	2	4 305	2	4 305
Total	2	4 305	2	4 305

Les deux appareils B737-500 ne sont pas encore livrés et la valeur de 4 305 KDT correspond à la juste valeur des deux appareils.

6.1.9 Placements et autres actifs financiers

(en milliers de dinars)	2021	2020
Echéances à court terme sur prêts	-16	460
Blocage de fonds sur ouverture de Crédits Documentaires	-305	-305
Echéances impayées sur prêts et autres actifs financiers	3285	3 285
Intérêts courus à recevoir	344	352
Total brut	3 308	3 792
<i>Provision</i>	-3 285	-3 285
Total net	23	507

6.1.10 Liquidités et équivalents de liquidités :

En 2020 Ce poste comporte les fonds reçus de l'état au titre de son participation au plan de redressement de Tunisair (52 MD) cette participation a été reclassée vers la rubrique autres actifs non courant en 2021.

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS

6.1.11 Capitaux propres :

Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

(en milliers de dinars)	2021		2020
Capital social	106 199	(1)	106 199
Réserve légale	10 620		10 620
Autres réserves et fonds d'investissement	455 845	(2)	456 772
Autres capitaux propres	-		-
Modifications comptables	-		-
Résultats reportés	-1 547 391		-1 315 474
Total net	-974 726		-741 883
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>-265 999</i>		<i>-231 917</i>
Total capitaux propres avant affectation	-1 240 725		-973 800

(1) Le capital social de la compagnie est réparti comme suit :

(en milliers de dinars)	2021	2020
ETAT TUNISIEN	68 882	68 882
CNSS (participation publique)	4 242	4 242
CNAM (participation publique)	1 772	1 772
CNRPS (participation publique)	4 138	4 138
AIR France	5 926	5 926
PETITS PORTEURS	21 239	21 239
Total	106 199	106 199

(2) Les autres réserves et fonds d'investissement se composent de :

(en milliers de dinars)	2021	2020
FONDS D'INVESTISSEMENT	10 402	10 402
FONDS DE RESERVES EXTRAORDINAIRES	338 189	338 189
RESERVES POUR FONDS SOCIAL	2 607	3 534
RESERVES SPECIALES D'INVESTISSEMENTS	53 761	53 761
RESERVE SPECIALE DE REEVALUATION	50 886	50 886
Total	455 845	456 772

Tableau de variation des capitaux propres (en millier de dinars)

	CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2021	Variation des autres capitaux propres	Résultat 2021	Modifications comptables	CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2021
Capital social	106 199	-	-	-	106 199
Réserve légale	10 620	-	-	-	10 620
Autres réserves et fonds d'investissement	456 772	-926			455 845
Autres capitaux propres	-	-	-		-
Modifications comptables	-	-	-	-	-
Résultat reporté	-1 315 474	-	-	-	-1 547 390
Résultat de l'exercice	-231 917		-265 998	-	-265 999
Total capitaux propres avant affectation	- 973 800	-926	-265 998	-	- 1 240 725

6.1.12 Emprunts :

Cette rubrique représente le montant restant dû sur les emprunts qui se détaille comme suit :

(en milliers de dinars)	2021	2020
Emprunt pour acquisition des avions (1)	593 736	488 227
Emprunt pour financement des réacteurs (2)	150 054	66 975
Emprunt pour exploitation (3)	35 163	56 394
Total	778 953	611 596

(1)

	Emprunt TND	Emprunt EUR	Emprunt USD
AMEN BANQUE	-	-	8 000
TRESORERIE GENERALE	76 553	-	-
BOURGUIBA LEASE	-	1 445	-
CITI BANK	-	102 851	-
BH			6 000
STB			46 452
TOTAL	76 553	104 296	60 452

(2)

	Emprunt TND	Emprunt EUR	Emprunt USD
ATTIJERI BANK	82 603	-	-
AMEN BANK	41 705	-	-
BH	5 296	-	-
UIB	14 115	-	-
BANQUE ZITOUNA	6 335	-	-
TOTAL	150 054	-	-

(3)

	Emprunt TND	Emprunt EUR	Emprunt USD
AMEN BANQUE	-	794	-
ZITOUNA	4 364	-	-
BIAT	-	-	608
BNA	-	-	3 125
TFB	-	-	208
TRESORERIE PUBLIC	20 946	-	-
STB	236	-	-
TOTAL	22 004	794	3 941

6.1.13 Provisions pour risques et charges :

Le détail de cette rubrique est résumé dans le tableau suivant :

(en milliers de dinars)	2021		2020
Provisions pour risque fournisseurs débiteurs	0		65
Provisions pour affaires prud'homales et divers autres prov	15 433		12 820
Provisions pour comblement de passifs des filiales	21 186	(1)	19 829
Provisions pour risque social	2 771	(2)	6 069
Provisions fonds social	6 492		10 000
Provisions pour commissions sur garantie de l'Etat	7 849		12 048
Total	53 731		60 831

Cette variation de provision est expliquée principalement par:

1- Une provision qui a été enregistrée de 1 356 KDT suite actualisation de la valeur du comblement de passif de Mauritania Airways selon le taux BCT du 31 décembre 2021. A ce jour l'affaire est toujours pendante devant une nouvelle chambre autrement composée de la Cour d'Appel de Nouakchott, qui se prononcera sur le fond de ce litige.

2- Une reprise de 6 069 KDT au titre du risque social et fiscal CNSS et une constatation de provision de 2 771 KDT pour l'exercice 2021

6.1.14 Autres passifs non courants :

Il s'agit des écarts de conversion enregistrés au titre des avances pour acquisition des avions.

(en milliers de dinars)	2021	2020
Ecart de conversion Passifs	6 809	25 766
Résorptions	-2 906	-9 282
Total	3 903	16 554

6.1.15 Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

(en milliers de dinars)	2021		2020	VARIATION
Fournisseurs d'exploitation	2 366 819	(1)	2 124 678	242 141
Fournisseurs d'immobilisations	48 147	(2)	47 929	218
Fournisseurs- Compagnies Aériennes	5 919	(3)	6 971	-1 052
Fournisseurs, factures non parvenues	9 838		14 029	-4 191
Fournisseurs, retenues de garantie	755		663	92
Fournisseurs, intérêts courus	-64		-64	0

Fournisseurs, avances et acomptes	-26 437	(4)	-25 040	-1 397
Fournisseurs soldes débiteurs reportés	7 463	(5)	6 868	595
Total	2 412 440		2 176 035	236 405

(1)-(2) Ces postes se détaillent principalement :

(en milliers de dinars)	2021		2020
OACA	1 076 109		1 000 397
Tunisair Technics (fournisseur d'exploitation et d'immobilisation)	737 760		651 890
Tunisair Handling	238 083		227 237
Tunisie Catering	41 820		41 335
Tunisair Express	5 727		5 710
TAV AIRPORTS TUNISIE	40 019		43 780
SOCIETE NATIONALE DE DISTRIBUTION DES PETROLES SNDP	39 913		20 904
Autres fournisseurs d'exploitation et d'immobilisations	235 535		181 354
Total	2 414 966		2 172 607

Il s'agit principalement des soldes fournisseurs d'Amadeus IT Group IT SA et EGYPTAIR .

(4) Il s'agit essentiellement des avances sur factures octroyées à Tunisie Catering d'un montant de 19 200 KDT.

(5) Il s'agit essentiellement des avances sur projet AISA d'un montant de 5 992 KDT. Ces avances sont antérieures à 2013.

6.1.16 Autres passifs courants :

Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

(en milliers de dinars)	2021		2020	VARIATION
Créditeurs divers	23 469	(1)	26 030	-2 561
Titres de transport non encore honorés	153 658		186 430	-32 772
Personnel et comptes rattachés	24 238	(2)	25 184	-946
Etat et collectivités publiques	74 069		54 334	19 735
Divers autres passifs courants	305 866	(3)	232 451	73 415
Total	581 300		524 429	56 871

(1) Ce poste correspond essentiellement à la charge CNSS du 4^{ème} trimestre 2021 déclarée en 2022

(2) Cette rubrique correspond principalement aux charges à payer relatives à la prime du 4^{ème} trimestre 2021 et les charges variables pour le personnel navigant du mois de décembre 2021 ainsi qu'à la provision sur congé non soldé.

(3) Comprend principalement les fonds reçus de l'Etat au titre de participation dans le plan de redressement de Tunisair pour une valeur de 52 000 KDT et les déclarations CNSS à payer de l'ordre 101 335KDT.

6.1.17 Autres passifs financiers :

Cette rubrique se détaille comme suit :

(en milliers de dinars)	2021	2020
Echéances à moins d'un an sur emprunts	173 120	357 333
Intérêts courus et non échus sur emprunts	7 111	5 171
Total	180 231	362 504

NOTES A L'ETAT DE RESULTAT

6.2.1 Revenus :

Les revenus se détaillent comme suit :

	2021		2020
Revenus de l'activité de transport	623 702	(1)	516 624
Rev. de l'activité d'assistance aux compagnies. aériennes	16 867		14 048
Total	640 569		530 672

(1) Cette rubrique se détaille comme suit :

	2021		2020
Transport des passagers et de bagage	607 562	(i)	502 401
Transport du fret et de la poste	20 393		17 806
Réduction sur vente fret	-4 254		-3 583
Total	623 702		516 624

(i) Le détail de ce poste se présente comme suit :

	2021	2020
Revenus « Régulier+Supplémentaire+pèlerinage »	354 058	316 576
YQ & YR	150 113	102 529
Revenus activité « Charter » et « Frètement »	3 639	5 223
Recettes BCB (Billet Complémentaire de Bagage)	12 132	8 362
Redevances d'embarquement et de sécurité collectées	88 260	69 711
Fidelys	-640	-
Total	607 562	502 401

L'augmentation constatée en 2021 au niveau des revenus de l'activité du transport s'explique principalement par les éléments suivants :

- Une augmentation de la productivité globale de 5% en 2021 comparée à 2020
- Une augmentation du nombre de pax transporté de 10% en 2021 comparé à 2020

6.2.2 Autres produits d'exploitation :

	2021		2020
Commissions sur ventes de titres de transport	400		295
Produits des comptes de réconciliation	25 612	(1)	9 575
Produits sur émissions des LTA	7 523		10 535
Produits des redevances pour concession VAB	8 560		7 335
Pénalité sur remboursement billets	8 575		9 329
Subvention avance/TFP	2 767		-
Produits amadeus	432		1 439
Divers autres produits	1 142		1 646
Total	55 011		40 154

(1) Le compte « Produits des comptes de réconciliation » enregistre les produits générés par l'apurement des Titres de transport vendus avant le 1^{er} janvier 2020 n'ayant pas été utilisés au 31 décembre 2021.

6.2.3 Achats d'approvisionnements consommés :

(en milliers de dinars)	2021	2020	VARIATION
Carburant avions	138 683	101 356	37 327
Approvisionnements Catering	12 030	11 163	867
Autres approvisionnements consommés	3 256	3 359	-103
Total	153 969	115 878	38 091

6.2.4 Charges de personnel :

Les charges de personnel se détaillent comme suit :

(en milliers de dinars)	2021	2020	VARIATION
Personnel au sol	126 069	127 187	-1 118
Personnel navigant technique	44 487	49 114	-4 627
Personnel navigant commercial	34 699	36 488	-1 789
Provision pour congés payés	-1 531	-1 826	295
Total	203 724	210 963	-7 239

6.2.5 Dotations aux amortissements et aux provisions :

Cette rubrique se détaille comme suit :

(en milliers de dinars)	2021	2020
Dotations aux amort. et résorption des charges à répartir	81 313	87 112
Dotations aux provisions (1)	4 031	13 154
Reprises sur provisions (2)	-6 244	-35 600
Total net	79 100	64 666

(1) Les dotations aux provisions se détaillent comme suit :

(en milliers de dinars)	2021
Dot. aux provisions pour affaires prud'homales	2 500
Provision sur comblement de passif Mauritania Airways	1 356
Autres	174
Total	4 031

(1) Les reprises sur provisions se détaillent comme suit :

(en milliers de dinars)	2021
Reprise provision pour risque social CNSS	3 298
Reprises sur provisions des fournisseurs débiteurs	2 946
Total	6 244

6.2.6 Redevances aéronautiques :

Cette rubrique se détaille comme suit :

(en milliers de dinars)	2021	2020	VARIATION
Redevances de route	44 071	39 599	4 472
Redevances d'atterrissage	32 941	25 496	7 445
Redevances d'embarquement	78 618	69 318	9 300
Redevances de réservation électronique	48 529	41 061	7 468
Diverses autres redevances	36 475	20 920	15 555
Total	240 634	196 394	44 240

6.2.7 Assistance fournie aux avions :

Cette rubrique se détaille comme suit :

(en milliers de dinars)	2021	2020	VARIATION
Assistance Commerciale en Tunisie	9 371	6 807	2 564
Assistance Commerciale à l'étranger	47 000	41 816	5 184
Assistance Technique en Tunisie	87 487	68 929	18 558
Redevance RR TOTAL CARE	6 004	-	6 004
Assistance Technique à l'étranger	1 512	2 215	-703
Assistance Fret	7 459	6 057	1 402
Assistance Catering	155	675	-520
Total	158 988	126 499	32 489

6.2.8 Loyers avions et réacteurs:

(en milliers de dinars)	2021	2020	VARIATION
Loyers Avions	4 166	675	3 491
Loyers Réacteurs	-	-	-
Total	4 166	675	3 491

6.2.9 Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation se détaillent comme suit :

(en milliers de dinars)	2021	2020	VARIATION
Loyers et charges locatives	6 819	6 164	655
Frais de Publicité, promotion et relations publiques	1 275	2 050	-775
Frais postaux et télécommunications	3 780	4 297	-517
Documentation générale	1 889	1 345	544
Frais d'hébergement et de repas PAX	1 661	4 092	-2 431
Frais d'hébergement PN	3 533	2 875	658
Frais de transports (réacteurs, pax, fret, PN..)	597	832	-235
Frais de mission	457	342	115
Divers droits et taxes	9 283	5 982	3 301
Dédommagement client	4 022	4 608	-586
Frais de repas PN	4 339	3 743	596
Frais d'entretien et de réparation	711	374	337
Frais de services bancaires et assimilés	2 923	4 283	-1 360
Assurance des avions	9 137	1 345	7 792
Divers honoraires	3 263	3 946	-683
Frais de participation CASS & BSP	783	551	232
Diverses autres charges d'exploitation	1 478	1 694	-217

Diverses autres charges LI-MO-CA	1 508	-2 700	4 208
Maintenance logiciel	4 045	3 828	217
Total	61 503	49 653	11 849

6.2.10 Charges financières nettes :

Les charges financières nettes se détaillent comme suit :

(en milliers de dinars)	2021		2020
Intérêt des emprunts	29 308		13 981
Dot. aux prov. pour dépréciation d'éléments financiers	2 982		1 926
Autres charges financières	3 291		1 187
Total	35 581		17 094

6.2.11 Produits des placements et autres produits financiers :

Les produits des placements et autres produits financiers se composent des éléments suivants :

(en milliers de dinars)	2021		2020
Rémunération des comptes bancaires	755		1 321
Intérêts de retard facturés	-913		291
Dividendes reçus	4 988		6 202
Revenus des prêts à long terme	28		712
Reprise sur provision sur éléments financiers	1478	(1)	2 383
Total	6 335		10 909

(1) Il s'agit d'une reprise de provision des titres de participations de l'ATCT

6.2.12 Gains de Change et Autres gains ordinaires :

Cette rubrique se détaille comme suit :

(en milliers de dinars)	2021	2020
Gains de change	42 830	26 833
Produits nets sur cessions d'immobilisation	-	-
Autres gains sur éléments non récurrents (1)	3 454	353
Total	46 284	27 186

6.2.13 Pertes de change et autres pertes ordinaires :

Les pertes de change et autres pertes ordinaires se détaillent comme suit :

(en milliers de dinars)	2021	2020
Pertes de change	64 451	40 768
Pénalités et amendes	1 279	930
Pertes sur cession d'immobilisations corporelles	258	10 126
Total	65 988	51 824

NOTES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie est la méthode directe (méthode de référence) qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds et ce, par un système de codes spécifiques à tous les comptes, généraux ou particuliers, mouvementés dans les journaux de trésorerie : Banques, C. C. P et Caisses.

Les encaissements et les décaissements de fonds de l'exercice sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

6.3.1 Flux de trésorerie liés à l'exploitation :

Le flux net affectés aux activités d'exploitation est positif et il se détaille comme suit.

(en Milliers de Dinars Tunisien)	2021	2020
FLUX LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements reçus des clients	731 262	695 153
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	- 613 443	-555 443
Intérêts payés	- 18 317	-12 884
Impôts,droits et taxe et versements assimilés	- 36 082	-22 047
Primes d'assurance déboursées	- 5 424	-4 094
FLUX NET FLUX LIES A L'EXPLOITATION	57 994	100 685

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation sont essentiellement issus :

- 1/ Des rentrées de fonds découlant de la vente de billets de transport et de « LTA » par les agences locales et à l'étranger.
- 2/ Des rentrées de fonds provenant de l'assistance commerciale et technique des compagnies tierces, collectées par Tunisair.
- 3/ Des encaissements provenant des commissions perçues sur les ventes de titres et des divers autres revenus.
- 4/ Des règlements de facturation de biens et de services fournis par des fournisseurs ou des créiteurs divers.
- 5/ Des paiements au personnel ou pour leur compte.
- 6/ Des rentrées et sorties de fonds vis-à-vis des compagnies d'assurance.
- 7/ Des intérêts versés y compris les intérêts sur emprunts.
- 8/ Des paiements d'impôts sur les bénéfices et divers autres impôts et droits.

6.3.2 Flux de trésorerie liés à l'investissement :

Les mouvements de trésorerie liés aux activités d'investissement comprennent essentiellement :

- ➔ Les décaissements effectués pour l'acquisition des avions et les frais y afférents (assurances crédit avions), des réacteurs et des équipements avioniques, du matériel d'exploitation en piste et d'autres immobilisations corporelles.
- ➔ Les encaissements découlant du remboursement de prêts, de la cession d'obligations et de participations ainsi que les intérêts et les dividendes reçus.

NOTES AUX ENGAGEMENTS HORS BILAN

1- Engagements reçus

	2021	2020
Cautions reçus	2 976	2 662
Total	2 976	2 662

1- Garanties bancaires données :

Les engagements donnés se détaillent comme suit :

	2021	2020
Garanties bancaires émises	2 659	5 796
Total	2 659	5 796

1- La situation des engagements antérieurs à 2021 : EN TND

Objet	Bailleur	Devise	Montant du crédit	Date du contrat de crédit	Engagements		Encours au 31/12/2020	Encours au 31/12/2021
					Garanties Données	Garanties Reçus		
1^{er} A320-214	CA-CIB + TFB	EUR	31 998 419,36	21-juin-10	Hypothèque de premier rang sur l'avion		4 688 046,31	2 371 600,20
2^{ème} A320-214	CA-CIB + TFB	EUR	27 983 700,74	22-avr-11	Hypothèque de premier rang sur l'avion		6 953 427,70	4 252 859,09
4^{ème} A320-214	Bayersch Landes Bank	EUR	36 573 128,82	06-juin-13	Hypothèque de premier rang sur l'avion	crédit garanti par l'Etat	13 644 754,38	10 480 016,16
5^{ème} A320-214	Bayersch Landes Bank	EUR	37 358 045,13	06-juin-13	Hypothèque de premier rang sur l'avion	crédit garanti par l'Etat	14 445 293,22	11 284 518,83
Avances sur commandes d'avions	Amen Bank	USD	20 000 000,00	24-déc-14		crédit garanti par l'Etat	8 000 000	8 000 000
6^{ème} A320-214	Bayersch Landes Bank	EUR	40 491 902,51	15-mai-15	Hypothèque de premier rang sur l'avion	crédit garanti par l'Etat	21 432 274,88	18 793 428,80
1^{er} A330-200	Bayersch Landes Bank	EUR	86 537 231,25	15-mai-15	Hypothèque de premier rang sur l'avion	crédit garanti par l'Etat	47 560 644,46	42 163 663,87
2^{ème} A330-200	Bayersch Landes Bank	EUR	87 693 925,32	15-mai-15	Hypothèque de premier rang sur l'avion	crédit garanti par l'Etat	50 076 127,99	44 607 436,83
Financement d'un CCA à Tunisie Catering	STB	TND	4 000 000,00	17-nov-15		crédit garanti par l'Etat	1 428 571,435	670 016,868
Maintenance Réacteurs	BZ	TND	8919375,159	26-10-2016	Hypothèque Avion		3 478 944,598	2 833 601,948
Moteur de rechange	Attijari Bank	USD	9 505 000,00	12-févr-16		crédit garanti par l'Etat	1 425 750	1 462 803,99
Maintenance Réacteurs 2017-2018	Pool Bancaire dirigé par Attijari Bank	TND	130 000 000,00	06-juil-17		crédit garanti par l'Etat	83 376 675,667	83 376 675,667
Crédit d'Exploitation DGF	Attijari Bank	TND	10 000 000,00	22-mai-18		crédit garanti par l'Etat	10 000 000	10 000 000

Maintenance Réacteurs 2018	Banque Zitouna	TND	25 000 000,00	11-juin-18		crédit garanti par l'Etat	19 507 631,740	17 045 431,956
Maintenance Réacteurs 2018	BH Bank	TND	10 000 000,00	16-août-18		crédit garanti par l'Etat	7 911 856,392	7 886 897,201
Maintenance Réacteurs 2018	UIB	TND	20 000 000,00	28-nov-18		crédit garanti par l'Etat	16 000 000,00	17 728 349,083
Maintenance réacteurs 2019	Amen Bank	TND	40 000 000,00	13-févr-19		Garantie de l'Etat	40 327 732,420	41 704 635,777
Maintenance réacteurs 2019	BH	EUR	10 000 000,00	02-juil-19		Garantie de l'Etat	0 tirages en 2020	0 tirages en 2021
PDP A320 N	STB	USD	12 000 000,00	16-sept-19		Garantie de l'Etat	12 000 000,00	12 000 000,00
MAINTENANCE EXPLOITATION	STB	USD	10 000 000,00	16-sept-19		Garantie de l'Etat	10 000 000,00	10 000 000,00
PDP A320 N	BH	USD	6 000 000,00	30-oct-19		Garantie de l'Etat	6 000 000,00	6 000 000,00
Avances sur commandes A320 NEO	STB	USD	12 972 000	13/01/2020		Garantie de l'Etat	12 972 000,00	12 972 000,00
Avances sur commandes A320 NEO	STB	USD	8 788 000	05/02/2020		Garantie de l'Etat	8 788 000,00	8 788 000,00
CEA PNT-PNC (*)	Divers Banques	TND		2014-2018	Caution TUNISAIR s/ différentiel Intérêt crédit / Rendement placement	Engagement – Cession s/ Salaire PN	42 814 200	40 732 500
Tunisair Express	BNA	TND	6 000 000	13/01/2009	CAUTION TUNISAIR		1 452 927	0
Tunisair Express – financement CRJ-900 (*)	Etat Tunisien	TND	26 043 795	10/03/2008	CAUTION TUNISAIR		13 716 909	13 716 909
TUNISAIR EXPRESS - ACQUISITION ATR N°1	Banque Zitouna	TND	46 000 000,00	29-oct-19	Caution TUNISAIR	Garantie de l'Etat	45 238 276	45 238 276
TUNISAIR EXPRESS - ACQUISITION ATR N°2	Al Baraka Bank	USD	10 000 000,00	26-déc-19	Caution TUNISAIR	Garantie de l'Etat	10 000 000,00	10 000 000,00

TUNISAIR EXPRESS - ACQUISITION ATR N°2	Al Baraka Bank	TND	28 200 000,00	26-déc-19	Caution TUNISAIR	Garantie de l'Etat	28 200 000,00	28 200 000,00
---	-------------------	-----	---------------	-----------	------------------	-----------------------	---------------	---------------

1- Les nouveaux engagements de l'exercice 2021:

Aucune nouvelle garantie donnée ni reçue n'a été enregistrée en 2021.

Notes :

(*) A l'instar des années précédentes, Tunisair s'est portée caution solidaire au profit de son Personnel Navigant Technique et Commercial auprès de diverses banques pour des crédits destinés au financement d'investissements en Compte Epargne en Actions (CEA).

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la fidélisation du personnel navigant de la compagnie suite à la vague de départs en détachement auprès d'autres compagnies étrangères enregistrée depuis 2008.

Lorsque le rendement des investissements en CEA est insuffisant au remboursement des échéances contractuelles, il y a mise en jeu de cette caution, Tunisair règle alors les sommes dues aux banques prêteuses et se fait rembourser par des retenues sur les salaires des navigants concernés.

Le solde des cautions données à ces banques dans ce cadre s'élève au 31/12/2021 à 40 733 KDT et correspondant au principal des crédits contractés par les PN de 2015 à 2019. La garantie Tunisair couvre également les intérêts découlant de ces emprunts

NOTES AUX PARTIES LIEES

6.5.1 Soldes réciproques entre les sociétés du groupe selon les livres comptables :

	Tunisair Technics	Tunisair Handling	Tunisair Express	Tunisie Catering	ATCT	AISA	AMADEUS
Fournisseurs et comptes rattachés	-737 760	-238 083	-5 727	-41 820	-514	-1 736	-10
Fournisseurs factures non parvenues	-	-	-	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	12	632	23 293	-	-576	-	-
Clients Factures non établies							
Sociétés du groupe et associés	749 269	280 199	-	1 799	-	757	615

6.5.2 Obligations et engagements de la société envers les sociétés du groupe :

	Tunisair Technics (KDT)	Tunisair Handling (KDT)	Tunisie Catering (KDT)	Tunisair Express (KDT)	SCI ESSAFA (KDT)	AMADEUS (KDT)
Dividendes encaissés	-	-	-	-	0	2 964
Dividendes à encaisser	5 326	-	-	-	4 110 (i)	5 614
Encours du principal des prêts	-	-	4 157	-	-	-
Intérêts courus non échus	-	-	12	-	-	-
Principal prêts provisionnés	-	-	-	-	-	-
Intérêts échus non remboursés	-	-	428	-	-	-

- (i) Il s'agit de la contre-valeur de 434,714 KEUR sur EF2019 + 553,495 KEUR sur EF2020 + 246,564 KEUR sur EF2021 (encaissés le 19/01/2023 et convertis au taux de la BCT-date encaissement).

TUNISAIR SA.

Boulevard Mohamed BOUAZIZI- 2035 Tunis – Carthage

**Rapport Général des commissaires aux comptes
Exercice clos le 31 décembre 2021**

I. Opinion avec Réserves

En exécution de la mission de co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 17 Janvier 2023, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société Tunisienne de l'Air « TUNISAIR-SA » **(la Société)** tels qu'arrêtés par le conseil d'administration réuni le 04 Août 2025, qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception de l'incidence des réserves soulevées dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers de la société Tunisienne de l'air « TUNISAIR-SA », arrêtés au 31 décembre 2021, dont le total net du bilan s'élève à 2 770 millions de dinars, et qui font ressortir un résultat net déficitaire de 266 millions de dinars et une variation négative de trésorerie de 33 millions de dinars, sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle pour tous les aspects significatifs de la situation financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

II. Fondement de l'opinion avec Réserves

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

Sur la base de nos travaux d'audit, les états financiers ci-joints appellent de notre part les limitations et réserves suivantes :

1. Immobilisations corporelles & valeurs en stocks

1.1. Inventaires physiques des immobilisations et des valeurs en stocks

Notre nomination en tant que commissaires aux comptes de la Société étant intervenue après le 31 décembre 2021, nous n'avons pas assisté à la prise d'inventaire physique des immobilisations corporelles et des stocks en fin d'exercice. Nous n'avons pas été en mesure également de vérifier par d'autres moyens les quantités et les qualités des valeurs constatées en immobilisations corporelles et en stock détenues au 31 décembre 2021, inscrites au bilan pour des montants bruts respectifs de 2 786 millions de dinars et de 5,7 millions de dinars.

En outre, le système d'information pour la gestion des comptes de stocks a généré de nombreuses erreurs et des écarts dans ces comptes.

Ainsi et compte tenu de ce qui précède, en raison de ces problèmes, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements auraient pu, le cas échéant, s'avérer nécessaires sur les valeurs en stocks et sur les valeurs immobilisées.

1.2. Moteurs des avions Boeing 737

Le poste immobilisations corporelles (*Matériel de transport aérien et réacteurs*) du bilan comprend la valeur comptable brute de deux moteurs d'avion B737-500, soit 3,922 millions de dinars (*avec une valeur nette comptable nulle*), quand bien même qu'ils étaient vendus par la filiale Tunisair TECHNICS en 2018, pour le compte de la Société à un acquéreur étranger.

Le produit de cette vente, soit l'équivalent de 700 mille USD, demeure à la date de ce rapport, non encaissé par la Société, il figure parmi les passifs de la filiale Tunisair TECHNICS (*encaissé et présenté sous forme de dette envers Tunisair-SA pour une valeur de 1,7 millions de dinars*).

Il convient également de noter que la Société aurait de sa part un dû à sa filiale Tunisair TECHNICS, l'équivalent de 722 mille USD, provenant d'une opération de vente de deux moteurs d'avion, qu'elle a effectué pour le compte de cette filiale.

Le conseil d'administration de la Société n'a pas encore approuvé ce processus de transfert, de valorisation et de cession d'immobilisations.

La régularisation de cette situation aura un impact particulièrement positif sur les capitaux propres, puisque le produit de la vente des deux moteurs d'avion B737-500 sera comptabilisé en « Résultats Reportés ».

1.3. Moteurs des avions A320

En vertu d'un accord conclu entre TUNISAIR-SA et sa filiale, Tunisair TECHNICS, cette dernière a été chargée de réaliser une opération de maintenance de 6 moteurs d'avions appartenant à TUNISAIR-SA. Tunisair TECHNICS à son tour, a fait intervenir un intermédiaire pour l'exécution de l'opération de maintenance chez le prestataire des travaux, et ce, contre une enveloppe financière totale de l'ordre de 35,6 millions USD.

A cause d'un différend financier entre l'intermédiaire et Tunisair TECHNICS sur les sommes dues et sur les modalités de paiement, quatre (4) des six (6) moteurs d'avion ont été retenus chez le prestataire des travaux de maintenance.

Ce différend a été soumis devant le tribunal de Commerce de Paris pour jugement, il reste non résolu au moment de la publication de ce rapport. Les conséquences financières potentielles découlant de ce litige impliquant la Société et/ou sa filiale Tunisair TECHNICS n'ont pas été estimées ni reflétées dans les états financiers accompagnant ce rapport.

En outre, et contrairement à la décision du conseil d'administration de la société réuni le 29 mars 2023, le management de la société a conclu un arrangement avec le prestataire des travaux de maintenance, avant le dénouement du litige porté devant les tribunaux de commerce de Paris.

2. Comptes clients et comptes rattachés

La rubrique du bilan « Clients & comptes rattachés » enregistre des soldes de créances clients à la fois débiteurs et créditeurs, qui ne sont pas justifiés et apurés à la date de rédaction de ce rapport, ils se détaillent comme suit :

Soldes des comptes clients débiteurs non justifiés :	39,9 millions de dinars
--	-------------------------

Soldes des comptes clients créditeurs non justifiés :	46,4 millions de dinars
---	-------------------------

Ces soldes non justifiés remontent aux exercices antérieurs et auraient dû être apurés. Ils sont dus au système d'information comptable en place qui génère de nombreuses erreurs dans la tenue des comptes de créances. À la date de notre rapport d'audit, la direction était toujours en train de rectifier et de justifier ces soldes et de procéder aux corrections nécessaires.

De notre part, nous n'avons pas été en mesure de confirmer ou de vérifier par d'autres moyens d'audit les soldes de ces comptes de créances clients non justifiés inscrits au bilan. Nous n'avons pas été aussi en mesure d'estimer l'incidence des ajustements qui, le cas échéant, s'avèrent nécessaires sur les comptes de créances, ainsi que sur les éléments composant l'état du résultat, l'état de variation des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie.

3. Liquidités & équivalents de liquidités

L'opération de rapprochement des soldes figurants sur les livres comptables de la société avec ceux issus des relevés bancaires, a mis en évidence plusieurs différences et plusieurs transactions en suspens qui sont en cours de justification, elles se détaillent comme suit :

	<i>(Chiffres en millions de dinars)</i>	
Opérations exécutées par les banques non comptabilisées par la société	- 25	+ 23
Opérations comptabilisées par la société ne figurant pas sur les relevés des comptes courants bancaires	- 15	+ 6

La justification et l'apurement de ces écarts pourraient engendrer des ajustements significatifs sur les comptes de liquidités et sur les éléments composant le bilan, l'état du résultat, l'état de variation des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie.

D'autres part, les comptes de virements internes qui devraient être soldés à la date de clôture de l'exercice, présentent des soldes anciens non apurés s'élevant à 0,99 millions de dinars.

Enfin, certains comptes bancaires totalisant 6 millions de dinars ne sont pas matérialisés par des états de rapprochements bancaires.

4. Les comptes de l'actif et du passif courant

4.1. Soldes non justifiés des comptes réciproques avec les filiales

L'examen des soldes des comptes réciproques et sa filiale Tunisair EXPRESS a mis en évidence un écart absolu significatif non justifié s'élevant à 6,61 millions de dinars, réparti à raison 6,2 millions de dinars par rapport au solde du compte client et à hauteur de 0,41 million de dinars sur les soldes du compte fournisseur.

4.2. Dette envers l'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports (OACA)

Comme il est indiqué au niveau de la note aux états financiers n° 6.1.15, la dette de la Société envers l'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports (OACA), s'élève à la date du 31 décembre 2021 à 1 076 millions de dinars. Cela représente l'accumulation sur plusieurs exercices des redevances d'aérodrome et de services de navigation aérienne revenant à l'Office en vertu du décret n°2010-2059 fixant la liste des redevances aéroportuaires soumises au régime de l'homologation administrative.

Néanmoins les états financiers ci-joints ne prennent pas en compte les éventuels intérêts de retard que l'office pourrait facturer à la société en vertu de la réglementation en vigueur, à un taux égal à celui des découverts bancaires en usage au moment de la facturation.

De notre part, nos entretiens avec la Direction de la société et nos demandes de confirmations de soldes adressées à l'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports, ne nous ont pas permis de cerner avec précision le volume des intérêts de retard que l'exploitant de l'aéroport pourrait appliquer pour tout retard dans le paiement de ses créances impayées dans les délais requis.

4.3. Soldes des comptes de l'actif et du passif courant, non justifiés

Les deux rubriques « Autres Actifs Courants » et « Autres Passifs Courants » enregistrent plusieurs comptes non justifiés, et non encore apurés qui se détaillent comme suit :

<i>(Chiffres en millions de dinars)</i>		
	Montant débiteur	Montant créditeur
Fournisseurs d'exploitation	-	7,1
Personnel & comptes rattachés	11,3	4,7
Etat – impôts & taxes	2	2,3
Comptes d'attentes	16,9	-
Autres comptes d'actifs et de passifs courants	-	19,1
Recettes commerciales « BSP » (1)	54,9	-

- (1) A la date de rédaction de ce rapport, l'apurement de ce solde est en progression continue avec les encaissements reçus au cours des exercices postérieurs à la clôture.

Ces soldes anciens non justifiés sont dus au système d'information en place pour la tenue des comptes de l'exploitation qui génère de nombreuses erreurs. À la date de notre rapport d'audit, la direction était toujours en train de rectifier et de justifier ces soldes et de procéder aux corrections nécessaires.

De notre part, nous n'avons pas été en mesure de confirmer ou de vérifier par d'autres moyens d'audit les soldes de ces comptes de dettes et de créances liés à l'exploitation. Nous n'avons pas été aussi en mesure de déterminer si des ajustements auraient pu, le cas échéant, s'avérer nécessaires sur ces comptes, ainsi que sur les éléments composant l'état du résultat, l'état de variation des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie.

5. Déficit structurel du fonds social

A la date du 31 décembre 2021, l'encours des prêts accordés sur le fonds social s'élève à 9,1 millions de dinars, alors que les ressources propres du fonds sont uniquement de 2,6 millions de dinars. Soit un déficit structurel de 6,5 millions de dinars.

Ce déficit a été constaté principalement en puisant tout au long des années précédentes, les ressources nécessaires au fonds social sur les ressources propres de la société, et ce, en l'absence de la quote-part annuelle revenant au fonds social sur les bénéfices distribuables.

Veuillez également noter qu'une partie de cet autofinancement n'a pas été décidée par l'Assemblée Générale des actionnaires ou par l'autorité de tutelle.

III. Paragraphes d'observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons nécessaire d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. Continuité d'exploitation

Suite aux difficultés économiques, techniques et sociales qui ont perduré sur plusieurs années successives et suite également à la baisse durant les exercices 2020 & 2021 de l'activité de la société en raison des conséquences mondiales de la pandémie de COVID-19, les pertes cumulées au 31 décembre 2021 ont atteint la somme de 1 813 millions de dinars, engendrant un total des capitaux propres négatif d'une valeur de 1 241 millions de dinars. Ces conditions, ajoutées aux autres points décrits dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserves », révèlent l'existence d'une incertitude significative sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Il s'en suit que cette situation place la société sous les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2. Dossier de MAURITANIA Airways

Comme il est mentionné au niveau de la note n° 6.1.13, les « Provisions pour comblement de passifs des filiales » couvrent le risque lié au jugement du tribunal de première instance de Nouakchott (Mauritanie) en date du 12 Mai 2015, ayant reconnu la responsabilité de la société pour combler les passifs de la compagnie « MAURITANIA Airways » (filiale détenue à raison de 51%) en liquidation, pour un montant équivalent à 70,7 millions de dinars.

Notez que la société a engagé des négociations avec l'Etat Mauritanien pour se faire prévaloir des créances qui lui reviennent, reconnues par l'administrateur de liquidation de la compagnie « MAURITANIA Airways », pour un montant équivalent à 49,6 millions de dinars.

3. Contrats en cours de la filiale en liquidation AISA

La filiale AVIATION IT SERVICE AFRICA « AISA », spécialisée dans la conception des programmes informatiques et des systèmes d'information, détenue à raison de 100% par la société de manière directe et indirecte, a été mise en liquidation par décision de son Assemblée Générale du 13 Juin 2017. Les contrats en cours d'AISA sont actuellement gérés par la Direction de la société.

4. Redressement TVA

La société a signé à la fin de l'année 2022 un arrangement à l'amiable avec, l'administration fiscale suite à la notification courant le mois de novembre 2021 des résultats de la vérification fiscale approfondie résultant de la demande de restitution déposée précédemment au titre de la Taxe sur la Valeur Ajoutée pour les années 2017, 2018, 2019 et 2020.

Toutefois, nous avons constaté une divergence entre les chiffres portés sur la notification de la taxation d'office et les soldes comptables à la clôture des dits exercices. Ajouté à cela et face aux difficultés rencontrées dans la justification des comptes liés au droit de timbre et à la retenue à la source, nous estimons qu'une mission de due diligence s'impose afin de valoriser le risque fiscal potentiel et constater éventuellement les provisions nécessaires.

IV. Questions clés d'audit

Nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

1. Risque de continuité d'exploitation

1.1. Risque identifié

Comme il est indiqué au paragraphe 15 des notes aux états financiers (principes et méthodes comptables), le Conseil d'administration a arrêté les comptes selon le principe de continuité d'exploitation. L'application de ce principe s'appuie sur les prévisions d'amélioration de son chiffre d'affaires en 2022, une politique tarifaire dynamique et sa capacité à se refinancer pour faire face aux difficultés imposées par la pandémie du Covid-19.

Nous avons considéré l'appréciation du risque de continuité d'exploitation comme un point clé de l'audit, car elle repose sur les hypothèses et le jugement de la Direction et présente un risque inhérent lié à la réalisation des prévisions de trésorerie, qui demeure par nature incertaine.

1.2. Notre réponse

Nous avons pris en compte le risque de liquidité et de continuité d'exploitation résultant des effets des crises politiques, et des hausses des prix du carburant lors de la planification et de la réalisation de notre audit. Nos diligences effectuées consistaient à :

- Apprécier l'évaluation par la Direction des risques liés aux effets de la pandémie de Covid-19 et au contexte macro-économique sur les activités et les ressources financières de la société par rapport à notre propre compréhension de ces risques ;
- Prendre connaissance des procédures mises en place pour établir les prévisions de trésorerie ;

- Apprécier, le caractère approprié des principales hypothèses retenues pour l'établissement des prévisions de trésorerie à l'horizon de douze mois provenant de l'exploitation, des investissements et du financement au regard de notre connaissance du secteur, du marché, du contexte macro-économique, de la Société et des intentions de la Direction ;
- Apprécier la cohérence du plan d'affaires utilisé dans l'appréciation du principe de continuité d'exploitation avec celui utilisé pour les tests de dépréciation des actifs ;
- Interroger la Direction sur les éventuels autres événements ou circonstances postérieurs au 31 décembre 2021 qui seraient susceptibles de remettre en cause les prévisions de trésorerie ; et
- Apprécier le caractère approprié des informations relatives à la continuité d'exploitation présentées au niveau du paragraphe 15 des notes aux états financiers (principes et méthodes comptables) annexés aux comptes annuels.

2. Opérations entres les sociétés du groupe, créances et recettes commerciales

2.1. Risque identifié

Au 31 décembre 2021, les créances provenant des recettes commerciales et celles provenant des opérations avec les sociétés du groupe représentent près de 557 millions de dinars en valeur brute, au regard d'un total bilan de 2 770 millions de dinars.

Nous avons considéré que l'évaluation des créances qui se rattachent aux recettes commerciales et aux opérations avec les sociétés du groupe est un point clé de l'audit en raison des incertitudes inhérentes à certaines hypothèses et notamment à la probabilité d'encaissement de ces créances dans un contexte de crise sanitaire et de crise en Ukraine, et en raison de l'importance que pourrait revêtir une reprise ou une dotation pour dépréciation de ces actifs sur les comptes de la société.

2.2. Notre réponse

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs comptables des créances, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à vérifier que l'estimation de ces valeurs, déterminée par la Direction, est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés et selon la nature de la créance concernée :

Si une incertitude relative au recouvrement des contreparties des prestations rendues prend naissance après la constatation des revenus, on constitue une provision distincte pour en tenir compte, le montant initialement comptabilisé au titre des revenus n'est pas ajusté. Généralement, les créances sur les sociétés du groupe sont confirmées en grande partie par des procès-verbaux d'arrêté de soldes périodiques.

Les créances provenant des recettes commerciales sont encaissées dans leur majeure partie via le système « BSP » de l'IATA qui regroupe par bi-mensualité les montants encaissés par les agents revendeurs pour chaque compagnie et les montants dus à chaque compagnie. Ensuite, le BSP établit la balance et regroupe en une seule transaction financière les paiements de chacun. Ainsi, le système BSP peut être mis en parallèle avec la compensation bancaire.

3. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe aux membres du conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurants dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

A l'exception des incidences des points décrits dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserves » ci-dessus, nous n'avons rien à signaler à cet égard.

4. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

5. Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

V. Rapport Relatif Aux Obligations Légales et Réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Cet examen a fait constat de plusieurs défaillances décelées dans la gouvernance du système d'information de la société et la bonne gestion des opérations engagées (Retard dans la comptabilisation des charges, défaut d'apurement et de justification de certains soldes comptables, Système d'information touché par plusieurs défaillances,etc.).

2. Tenue des valeurs mobilières

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 tel que modifié par le décret n°2005-3144 du 06 décembre 2005, nous avons vérifié la conformité des conditions de tenue des comptes en valeurs mobilières avec la réglementation en vigueur.

Sur la base de cette vérification, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue et la conservation des comptes en valeurs mobilières émises par la Société n'est pas effectuée en conformité avec la réglementation en vigueur.

Tunis, Le 20 Août 2025
Les Co-Commissaires aux Comptes

P/ le groupement des cabinets
« eXacom audit » et « MKS »

Abderrazek SOUEI

P/ le groupement des cabinets
« FINACO »et « SOFIDEX »

Yahia ROUATBI

TUNISAIR SA.

Boulevard Mohamed BOUAZIZI- 2035 Tunis – Carthage

**Rapport spécial des Commissaires aux Comptes
Exercice clos le 31 décembre 2021**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires
de la Société Tunisienne de l'air « TUNISAIR-SA »

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations réalisées au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre conseil d'administration nous a tenu informé des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice 2021 :

I. Crédits dépassant la limite de 5 000 KDT

- 1.1 Signature d'une convention de crédit à moyen terme le 03 mars 2021 avec la Trésorerie Générale de Tunisie « TGT » pour un montant de 20,6 millions de dinars, remboursement trimestriel, dernière échéance fixée pour le 30 novembre 2024, rémunéré au taux de 3% l'an.

- 1.2 Signature d'une convention de crédit à moyen terme le 27 avril 2021 avec la Trésorerie Générale de Tunisie « TGT » pour un montant de 20,6 millions de dinars, remboursement trimestriel, dernière échéance fixée pour le 03 mars 2025, rémunéré au taux de 7% l'an.
- 1.3 Mise en place d'un contrat d'emprunt à moyen terme le 31 décembre 2021 avec la Société Tunisienne de Banque « STB » pour un montant de 2,692 millions USD, remboursable mensuellement en principal et intérêts. La rémunération se fait au taux Libor (1 mois) + 2,5% si Libor positif et 2,5% si Libor négatif et dont la dernière échéance est fixée pour le 31 décembre 2023.
- 1.4 Mise en place d'un crédit à court terme le 30 septembre 2021 avec la Société Tunisienne de Banque « STB » pour un montant de 254 KDT, remboursable trimestriellement en intérêts et en principal et dont la dernière échéance est fixée au 30 novembre 2023. La rémunération se fait au taux TMM +2%.
- 1.5 Mise en place d'un crédit à court terme le 30 septembre 2021 avec la Société Tunisienne de Banque « STB » pour un montant de 85 KDT, remboursable trimestriellement en intérêts et en principal et dont la dernière échéance est fixée au 30 novembre 2023. La rémunération se fait au taux TMM +2%.

2. Ligne de crédit B

- 2.1. Signature d'un contrat de « Mourabaha » le 08 décembre 2021 avec la banque « Zitouna » portant sur un montant de 4 695 KDT rémunéré moyennant une marge bénéficiaire de 5% et échéant le 07 octobre 2022.
- 2.2. Signature d'un contrat de « Mourabaha » le 28 juin 2021 avec la banque « Zitouna » portant sur un montant de 438 KDT rémunéré moyennant une marge bénéficiaire de 8.5% et échéant le 27 avril 2022.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

1. Conventions conclues avec Tunisair TECHNICS

Conformément au protocole d'accord initial signé avec sa filiale TUNISAIR TECHNICS et ses avenants, la société TUNISAIR TECHNICS a facturé à la société TUNISAIR-SA un montant total de 153,982 millions de dinars au titre des prestations fournies et des travaux de maintenance des réacteurs.

Le montant facturé par la société TUNISAIR-SA à la société TUNISAIR TECHNICS s'est élevé au cours de l'exercice 2021 à 53,341 millions de dinars, dont 50,558 millions de dinars correspondent à la mise à disposition du personnel de TUNISAIR-SA.

2. Conventions conclues avec A.I.S.A

La société A.I.S.A n'a pas facturé à la société TUNISAIR-SA des prestations informatiques au titre de l'année 2021.

En 2021, la société TUNISAIR-SA a facturé à la société A.I.S.A des loyers relatifs à la location d'un local sis à Tunis pour un montant total TTC de 52 mille dinars.

3. Conventions conclues avec Tunisair HANDLING

Au cours de l'exercice 2021, la société TUNISAIR-SA a facturé à la société TUNISAIR HANDLING un montant de 17,933 millions de dinars, dont 16,768 millions de dinars correspondent à la mise à disposition du personnel de TUNISAIR-SA.

La société TUNISAIR HANDLING a facturé à la société TUNISAIR-SA un montant de 10,846 millions de dinars dont 9,363 millions de dinars correspondent à l'assistance au sol assurée par cette dernière.

4. Conventions conclues avec TUNISAIR EXPRESS

En date du 15 juin 2017, la société TUNISAIR-SA a signé une convention de compte courant associés avec la société TUNISAIR EXPRESS pour un montant d'un million de dinars générateur d'intérêts au taux de 8 %. Au 31 décembre 2021, le solde du compte est nul et le produit financier de l'exercice s'est élevé à 13 mille dinars.

En août 2017, la société TUNISAIR-SA a signé une deuxième convention de compte courant associés avec la société TUNISAIR EXPRESS pour un montant de 2,5 millions de dinars, générateur d'intérêts au taux de 8 %. Au 31 décembre 2021, le solde du compte est nul et le produit financier de l'exercice s'est élevé à 274 mille dinars

Au cours de l'exercice 2021, la société TUNISAIR EXPRESS a facturé à la société TUNISAIR-SA un montant de 4,366 millions de dinars.

En 2021, la société TUNISAIR-SA a facturé à la société TUNISAIR EXPRESS la charge de location d'avions pour un montant de 0,532 millions de dinars conformément au protocole d'accord en date du 30 octobre 2012 ainsi que la mise à disposition d'une partie de son personnel pour un montant de 117 mille dinars.

5. Conventions conclues avec TUNISIE CATERING

Au cours de l'exercice 2021, la société TUNISAIR-SA a facturé à la société TUNISIE CATERING un montant de 80 mille dinars.

La société TUNISIE CATERING a facturé à la société TUNISAIR-SA son service Catering au titre de l'exercice 2021 pour un montant de 7,660 millions de dinars.

La société TUNISAIR-SA a signé le 21 janvier 2016 une convention en compte courant associés avec la société TUNISIE CATERING portant sur un montant de 3 millions de dinars, avec des intérêts décomptés au taux de 8%. Au 31 décembre 2021, le solde du compte s'est élevé à 1,714 millions de dinars.

Une deuxième convention en compte courant associés a été signée la même année portant sur un montant d'un million de dinars avec des intérêts décomptés au taux de 8%. Au 31 décembre 2021, le solde du compte s'est élevé à 643 mille dinars.

En date du 25 octobre 2011, la société TUNISAIR-SA a conclu avec la société TUNISIE CATERING une convention de prêt, d'un montant de 1,8 millions de dinars générateur d'intérêts au taux égal à 8%. Le montant en principal n'ayant pas été recouvré pour son intégralité, la société a constaté une provision pour le montant total. Les intérêts échus sur ce prêt totalisent 0,492 millions de dinars dans les comptes de la société TUNISAIR-SA.

6. Conventions conclues avec l'A.T.C.T

La société TUNISAIR-SA a signé en 2005 une convention de prestations de formation avec la société A.T.C.T. Les facturations au titre de l'exercice 2021 par l'A.T.C.T se sont élevées à 1,453 millions de dinars.

7. Conventions conclues avec SCI ESSAFA

La société SCI Essafa a facturé à la société TUNISAIR-SA des loyers pour un total de 3,079 millions de dinars et ce conformément aux baux commerciaux signés par les parties contractantes.

8. Conventions conclues avec l'Etat

La société TUNISAIR-SA a facturé, courant l'année 2021, les loyers relatifs à deux locaux sis à Tunis et à Sfax au Ministère du Transport pour un montant total TTC de 187 mille dinars, et ce en application des contrats conclus en date du 14 novembre 1991 et du 15 février 2010.

III. Soldes réciproques entre les sociétés du groupe selon les livres comptables de la société TUNISAIR-SA (en KDT)

Les soldes réciproques entre les sociétés du groupe TUNISAIR-SA au 31 décembre 2021, se détaillent comme suit :

(Chiffres en mille dinars)

	Tunisair Technics	Tunisair Handling	Tunisair Express	Tunisie Catering	ATCT	AISA	AMADEUS
Fournisseurs et comptes rattachés	(737 760)	(238 083)	(5 727)	(41 820)	(514)	(1 736)	(10)
Clients et comptes rattachés	12	632	23 293	-	(576)	-	-
Sociétés du groupe et associés	749 269	280 199	-	1 799	-	757	615

IV. Obligations et engagements de la société envers les sociétés du groupe en (KDT)

Les dividendes encaissés, les dividendes à encaisser et les prêts consentis par TUNISAIR-SA, au 31 décembre 2021, se détaillent comme suit :

(Chiffres en mille dinars)

	Tunisair Technics	Tunisair Handling	Tunisie Catering	Tunisair Express	SCI ESSAFA	AMADEUS
Dividendes encaissés	-	-	-	-	-	2 964
Dividendes à encaisser	5 326	-	-	-	4 110	5 614
Encours du principal des prêts	-	-	4 157	-	-	-
Intérêts courus non échus	-	-	12	-	-	-
Principal prêts provisionnés	-	-	-	-	-	-
Intérêts échus non remboursés	-	-	428	-	-	-

V. Cautions et garanties en

La société TUNISAIR-SA s'est portée garante des crédits octroyés à sa filiale TUNISAIR EXPRESS en garantie du remboursement des crédits à long terme accordés dans le cadre du financement de l'acquisition d'un avion de type ATR 72-500 et d'un avion CRJ900. Ci-dessous la liste des cautions fournies :

(Chiffres en mille dinars)

Bénéficiaire	Date	Montant de la caution	Reliquats en principal au 31/12/2021
Etat Tunisien	10/03/2008	26 044	13 717

La société TUNISAIR-SA s'est portée garante des crédits octroyés par diverses banques au personnel navigant pour le financement des investissements en compte épargne en actions (CEA). Le solde des cautions données à ce titre s'élève au 31 décembre 2021 à 40,733 millions de dinars.

VI. Obligations et engagement de la société envers les dirigeants en *(Chiffres en dinars)*

1. Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

1.1 Président Directeur Général

La rémunération du Président Directeur Général a été fixée par l'arrêté de Monsieur le Président du Gouvernement du 27 août 2016. L'ensemble des rémunérations servies par la société pour la période allant du 15 mars 2021 au 31 décembre 2021 se présente comme suit :

- Un salaire annuel brut de 54 340 DT ;
- Une prise en charge des cotisations sociales et assurance groupe pour des montants respectifs de 7 370 DT et 205 DT ;
- Une prise en charge des charges fiscales (TFP, FOPROLOS) de 1 630 DT ;
- Une voiture de fonction, l'équivalent en indemnité de 874 DT et un montant de 9 516 DT de carburant.

Par ailleurs, nous vous informons que depuis le 1^{er} janvier 2021 au 14 mars 2021, le poste de Président Directeur Général de TUNISAIR-SA a été occupé par intérim sans contrepartie financière.

1.2 Secrétaire Général

La rémunération du Secrétaire Général en poste durant cette période a été fixée en partie par référence à la correspondance du Secrétaire Général du Gouvernement datée du 19 avril 2004 fixant le montant de l'indemnité de fonction spécifique propre à un Secrétaire Général et à l'ensemble des rémunérations servies par la société pour la période allant du 15 mars 2021 au 31 décembre 2021 se présente comme suit :

- Un salaire annuel brut de 58 788 DT ;
- Une prise en charge des cotisations sociales et assurance groupe pour des montants respectifs de 6 731 DT et 365 DT ;
- Une prise en charge des charges fiscales (TFP, FOPROLOS) de 1 764 DT ;
- Une voiture de fonction et une équivalence d'indemnité de voiture d'un montant de 1 200 DT ;
- Des bons de carburant d'un montant de 8 878 DT ;
- Des bons de restauration d'un montant de 572 DT.

1.3 Directeur Général Adjoint Commercial

Nous portons à votre connaissance que depuis le 1^{er} janvier 2021 jusqu'au 31 décembre 2021, des membres du personnel de la TUNISAIR ont été chargés d'occuper ce poste par intérim dans l'attente d'une nomination officielle par le gouvernement. Pour ces raisons, à part leurs salaires habituels, ces derniers n'ont reçu aucune rémunération ou indemnité additionnelle liée à l'occupation de ce poste.

1.4 Directeur Général Adjoint Technique

Nous portons à votre connaissance que depuis le 1^{er} janvier 2021 jusqu'au 31 décembre 2021, des membres du personnel de la TUNISAIR ont été chargés d'occuper ce poste par intérim dans l'attente d'une nomination officielle par le gouvernement. Pour ces raisons, à part leurs salaires habituels, ces derniers n'ont reçu aucune rémunération ou indemnité additionnelle liée à l'occupation de ce poste.

1.5 Jetons de Présence

Les membres du conseil d'administration perçoivent des jetons de présence soumis annuellement à l'approbation de l'assemblée générale annuelle. Les jetons de présence proposés au titre de l'exercice 2021 se détaillent comme suit :

- Pour les membres représentant l'Etat Tunisien : Le montant annuel par membre a été arrêté à 5 000 DT ;
- Pour les membres représentant les entreprises publiques : Le montant annuel brut

maximum pour chaque membre est fixé à 2 188 DT ;

- Pour les membres représentant les petits porteurs : Le montant des jetons de présence est arrêté conformément au montant attribué à l'administrateur représentant les entreprises publiques ayant la fonction de directeur soit un montant annuel brut maximum de 2 188 DT.

1.6 Comité d'audit

Les membres du comité d'audit perçoivent une rémunération soumise annuellement à l'approbation de l'assemblée générale annuelle. L'enveloppe proposée au titre de l'exercice 2021 s'élève à 500 DT par présence effective aux réunions avec un plafond brut annuel de 3 000 DT par membre.

1. Les obligations et engagements de la société Tunisienne de l'Air envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, se présentent comme suit (en DT) :

	PDG		DGA		Secrétaire Général	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021
Avantages à court terme	73 935	-	-	-	78 617	-
Avantages postérieurs à l'emploi						
Autres avantages à long terme						
Indemnités de fin de contrat de travail						
Paielements en actions						
Total	73 935	-	-	-	78 617	-

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, Le 20 Août 2025
Les Co-Commissaires aux Comptes

P/ le groupement des cabinets
« eXacom audit » et « MKS »

Abderrazek SOUEI

P/ le groupement des cabinets
« FINACO » et « SOFIDEX »

Yahia ROUATBI

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société Tunisienne de l’Air « TUNISAIR »

Siège social : Boulevard Mohamed BOUAZIZI – Tunis Carthage 2035

La Société Tunisienne de l’Air « TUNISAIR » publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu’ils seront soumis à l’approbation de l’Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 10 septembre 2025. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : **Mr Abderrazek SOUEI** (le groupement des cabinets « eXacom Audit » et « MKS ») & **Mr Yahia Rouatbi** (le groupement des cabinets « FINANCO » et « SOFIDEX »).

BILAN CONSOLIDE au 31/12/2021

(En millier de DT)	Notes	2021	2020
Goodwill			
Autres immobilisations incorporelles		2 279	2 920
Immobilisations corporelles		1 292 897	1 328 398
Titres mis en équivalence	1	7 802	6 324
Autres immobilisations financières		43 763	39 319
ACTIFS IMMOBILISES		1 346 741	1 373 961
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	2	163 902	147 002
ACTIFS NON COURANTS		1 510 643	1 520 963
Stock		58 356	70 195
Clients et comptes rattachés		119 328	97 562
Autres actifs courants		268 514	283 437
Placements et autres actifs financiers		12 831	7 332
Liquidités et équivalents de liquidités		119 064	152 481
ACTIFS COURANTS		578 093	611 007
TOTAL BILAN		2 088 736	2 131 970
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE		-1 520 391	-1 187 511
Capital de la société mère		106 199	106 199
Réserves consolidées	3	255 832	339 212
Résultats reportés consolidés	4	-1 547 391	-1 315 474
Résultat consolidé, part du groupe	5	-335 031	-317 448
INTERETS MINORITAIRES (IM)	6	2 807	1 672
Part des IM dans les capitaux propres des filiales		400	400
Part des IM dans les résultats des filiales		2 407	1 272
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		-1 517 584	-863 640
PASSIF NON COURANTS		983 268	828 363
Emprunts		901 476	730 431
Provisions	7	68 950	71 663
Autres passifs non courants		12 842	26 269
PASSIFS COURANTS		2 623 051	2 492 442
Fournisseurs et comptes rattachés		1 687 751	1 465 639
Autres passifs courants		693 860	617 809
Concours bancaires et Autres passifs financiers		241 440	408 994

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE 2021

(Du 1er janvier au 31 décembre 2021)

(En millier de DT)	Note s	2021	2020
Revenus	8	733 490	596 143
Autres produits exploitation		75 608	50 548
PRODUITS D'EXPLOITATION		809 098	646 691
Achats consommés		-213 336	-146 533
Charges de personnel	9	-349 356	-355 036
Redevances aéronautiques		-240 634	-196 394
Dotations aux amortissements et aux provisions		-103 599	-89 887
Autres charges d'exploitation		-164 368	-130 047
CHARGES D'EXPLOITATION		-1 071 295	-917 897
RESULTAT D'EXPLOITATION DES SOCIETES INTEGREES		-262 197	-271 206
Charges financières		-47 785	-27 775
Produits financiers		-1 644	6 562
Autres gains (pertes) ordinaires		-16 934	-20 540
RESULTATS DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPÔTS		-328 560	-312 959
Impôts sur le résultat	10	-3 192	-2 305
RESULTAT DES SOCIETES INTEGREES		-331 752	-315 264
Dotations aux amortissements du Goodwill			
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	11	-872	-912
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		-332 624	-316 176
Intérêts minoritaires		-2 407	-1 272
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		-335 031	-317 448
Effet de modification comptable			
Résultat Après effets de Modifications Comptables NET (PART DU GROUPE)		-335 031	-317 448

L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE 2021

(En millier de DT)	2021	2020
Résultat net de l'ensemble consolidé	-332 624	-316 176
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie		-
Dotations aux amortissements et aux provisions	103 599	89 887
Impôts différés		-
Plus ou moins value de cession		-
Autres éléments transférés dans le processus d'investissement		-
Autres charges et produits sans incidence sur la trésorerie	48 222	9 466
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	484 445	-216 823
(-) Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	409 969	315 822
Flux de trésorerie net généré par l'exploitation	74 475	98 998
Acquisitions d'immobilisations	-51 095	-88 332
Cessions d'immobilisations	163	123
Intérêts et Dividendes reçus	1 183	1 939
Autres Flux liés aux activités de Financements	2 518	6 231
Flux de trésorerie net lié à l'investissement	-47 288	-80 101
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-9 008	-5 264
Augmentation du capital en numéraire		-
Emprunts nouveaux	216 016	94 960
Remboursement d'emprunts	-262 523	-178 408
Flux de trésorerie net lié au financement	-55 514	-88 711
Incidence des variations de cours de change sur les liquidités	-12 443	-2 731
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	-40 770	-72 546
Trésorerie nette d'ouverture	150 795	223 340
Trésorerie nette de clôture	110 025	150 795

NOTES AUX ETATS
FINANCIERS CONSOLIDES AU
31/12/2021

Référentiel comptable

Les états financiers consolidés (EFC) ont été établis conformément aux normes comptables tunisiennes régissant la consolidation (NCT 35 à NCT 39) et selon la norme IAS 12 en ce qui concerne la comptabilisation des impôts différés.

Les chiffres sont exprimés en millier de Dinars.

Choix des méthodes de consolidation

Pour définir la méthode de consolidation le groupe TUNISAIR a effectué les choix suivants :

- ✎ Ainsi pour AMADEUS SA : malgré la détention de l'actionnaire AMADEUS international de la substance du pouvoir en ce sens que le cœur du métier (savoir-faire) est entre ses mains, le groupe TUNISAIR a opté pour le critère de droit de vote (70%) du fait qu'il est plus conforme à l'esprit de la loi n° 2001-117 du 06/12/2001 sur les groupes de sociétés plutôt que le critère du pouvoir économique relevant plus des référentiels internationaux.
- ✎ Pour TUNISIE CATERING : celle ci est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.
- ✎ Pour toutes les autres sociétés du périmètre, il n'y avait aucune ambiguïté sur le choix du critère d'analyse du contrôle. La définition des méthodes de consolidation a été effectuée sur la base du pourcentage des droits de vote détenus.
- ✎ La société «**Mauritania Airways** » filiale détenue à raison de 51% est déclarée en état de cessation de paiement avec effet au 1^{er} janvier 2011 et un Syndic de liquidation est désigné à cet effet et ce en vertu du jugement du tribunal de commerce de Nouakchott N°26-2012 du 8 mars 2012. Conformément à la norme 35.11, la société «**Mauritania Airways** » est de ce fait, soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité à transférer des fonds à la société mère. En conséquence, elle a été exclue du périmètre de consolidation.
- ✎ La société « AISA » filiale détenue à 100%, est déclarée en dissolution par liquidation décidé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 Juin 2017 et un liquidateur a été désigné à cet effet et ce suite à la décision de la CAREPP du 27 Décembre 2016. Conformément à la norme 35.11, la société AISA est de ce fait, soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité à transférer des fonds à la société mère. En conséquence, elle a été exclue du périmètre de consolidation.

Principales conventions, Méthodes et procédures comptables adoptées

- Les conventions comptables de base énoncées par le cadre conceptuel tunisien ont été respectées pour l'établissement des états financiers consolidés. Il en est principalement des conventions suivantes :
- ✓ Les états financiers consolidés sont évalués au coût historique.
- ✓ Le principe de la prééminence de l'économie sur le droit (et de la substance sur la forme) a été largement observé. Le retraitement des états financiers individuels a été effectué selon cette logique.
- ✓ Le principe de comparabilité : Les états de 2017 et de 2016 ont été établis selon les mêmes méthodes.
- ✓ Le principe de continuité d'exploitation : S'agissant de TUNISAIR et de ses filiales,

La continuité d'exploitation du groupe est fortement dépendante de la continuité d'exploitation de la société mère. Dans ce sens la société « TUNJISAIR – S.A » a entamé des actions de redressement de son activité portant sur :

- Décision de continuité d'exploitation décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25 Avril 2018 conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales,
- Revue du Plan de redressement élaboré précédemment pour inclure toutes les sociétés du groupe,
- Mise en place d'une commission compression des coûts,
- Gel des recrutements depuis 2013,
- Développement de l'activité avec l'ouverture de nouvelles lignes vers l'Afrique Subsaharienne et l'Amérique du Nord,
- Renouvellement de la flotte, et son adaptation à la nouvelle Stratégie Commerciale,
- L'élaboration d'un plan de redressement Consolidation l'ensemble des sociétés du groupe,
- Obtention de nouvelles lignes de crédits de gestion,
- Arrangement avec le gouvernement pour bénéficier de l'exception mentionnée à l'article 22 (ter) de la loi n° 89-9 du 1^{er} février 1989, relative aux participations des entreprises et des établissements publics modifiée et complétée par la loi n° 2006-36 du 12 juin 2006.
- Les impôts différés ont été traités partiellement. En effet, seuls les impôts différés induits par les écritures de consolidation ont été comptabilisés et présentés selon les prescriptions de la norme IAS12.

- Les opérations internes entre la société mère et les différentes sociétés du périmètre ont été éliminées, en totalité (pour les sociétés intégrées globalement) ou partiellement (pour les sociétés mises en équivalence et les sociétés intégrées proportionnellement). Il ne s'agit pas seulement des prestations internes (achats, ventes) mais aussi des provisions internes constituées sur les titres de participations et les cessions internes d'actifs.

PROCESSUS DE CONSOLIDATION

Les quatre étapes du processus de consolidation sont les suivantes :

- ✓ Homogénéisation des méthodes comptables
- ✓ Intégration des données
- ✓ Elimination des comptes et des opérations réciproques
- ✓ Répartition des capitaux propres

DATE DE CLOTURE

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque exercice.

Périmètre de consolidation

Méthode de consolidation	Sociétés	Activité	Droits de vote
Sociétés intégrées globalement		Prestations de services pour les compagnies Aériennes.	100%
		Entretien et réparation des avions et des équipements avioniques	100%
	SCI ESSAFA	Immobilier	99,9%
	TUNISAIR EXPRESS	Transport aérien	88,73%
		Prestations informatiques	70%
Sociétés mises en équivalence		Catering	45%
		Formation Aéronautique	37%

Notes Relatives Aux Postes Des Etats Financiers consolidés :

Note préliminaire

Les chiffres consolidés n'étant pas significativement différents de ceux de la société mère, nous renvoyons les lecteurs aux notes relatives aux états financiers individuels de cette dernière. Nous nous limitons ci-après à fournir des détails et explications sur les seuls postes spécifiques à la consolidation ou ceux affectés de manière relativement importante par cette dernière.

Note 1 : TITRES MIS EN EQUIVALENCE (T.M.E)

	2021	2020
Titres TUNISIE CATERING	0	0
Titres ATCT	7 802	6 324
Total	7 802	6 324

Les titres mis en équivalence sont évalués pour la quote-part de la société mère dans les capitaux propres de la société détenue, y compris le résultat de l'exercice.

NOTE 2 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

	2021	2020
TUNISAIR (a)	163 126	146 183
TUNISAIR EXPRESS	776	819
Total	163 902	147 002

(a) il s'agit principalement :

- des écarts de conversion constatés sur les emprunts contractés en devises étrangères.
- Les charges à répartir qui sont composés des frais de formation et des primes d'assurance des crédits avions

NOTE 3 : RESERVES CONSOLIDEES

	2021	2020
Réserves de la société mère	466 465	467 391
Réserves générées par la consolidation (b)	-210 633	-128 179
Total	255 832	339 212

Les réserves consolidées correspondent d'une part aux économies nettes d'impositions différées lorsque les différences fiscales temporelles concernent les exercices antérieurs et d'autre part aux différentes éliminations internes ou d'homogénéisation des comptes individuels et des écarts induits par l'élimination des titres des filiales.

(b)	2021	2020
Réserves consolidées provenant des impôts différés	-8 751	-8 779
Autres réserves consolidées	-201 882	-119 400
Total	-210 633	-128 179

NOTE 4 : RESULTATS REPORTES CONSOLIDES

Les résultats reportés consolidés correspondent à ceux de la société mère du fait :

- ✓ que les résultats reportés des sociétés intégrées globalement ont été répartis avec les autres capitaux propres de ces entités lors de leur consolidation;
- ✓ et que ceux des sociétés mises en équivalence ont été pris en compte lors de l'évaluation des titres au bilan consolidé sans qu'ils soient transférés dans ce dernier.

NOTE 5 : RESULTAT CONSOLIDE, PART DU GROUPE

	2021	2020
TUNISAIR	- 273 607	-238 518
TUNISAIR HANDLING	-36 571	-59 702
TUNISAIR TECHNIQS	-2 430	121
AMADEUS	5 614	2 964
TUNISAIR EXPRESS	-27 974	-23 242
ESSAFA	809	1 841
ATCT	-872	-912
Total	-335 031	-317 448

- ✓ Le résultat consolidé revenant au groupe correspond au résultat net des sociétés intégrées globalement et proportionnellement (mère et filiales) après déduction de la part de résultat revenant aux actionnaires minoritaires dans les filiales et après prise en compte de la quote-part du groupe dans les résultats des sociétés mises en équivalence, le tout après les éliminations internes opérées et prises en compte des impôts différés rattachables à l'exercice.

NOTE 6 : INTERETS MINORITAIRES

	2021		2020	
	PART DANS LES CAPITAUX PROPRES	PART DANS LES RESULTATS	PART DANS LES CAPITAUX PROPRES	PART DANS LES RESULTATS
AMADEUS	387	2 406	387	1 270
ESSAFA	13	1	13	2
TUNISAIR EXPRESS				
S/TOTAL	400	2 407	400	1 272
TOTAL	2 807		1 672	

- ✓ Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres correspondent à la part des actionnaires autres que TUNISAIR SA dans la situation nette des filiales après les différentes éliminations et homogénéisations.
- ✓ La part des minoritaires dans le résultat correspond aux intérêts des actionnaires autres que TUNISAIR SA dans les résultats des filiales (sociétés intégrées), après éliminations internes et au prorata du pourcentage d'intérêt détenu par les minoritaires.

NOTE 7 : PROVISIONS

	2021	2020
TUNISAIR	53 731	60 831
TUNISAIR HANDLING	14 418	9 918
AMADEUS	45	0
TUNISAIR EXPRESS	756	915
Total	68 950	71 663

NOTE 8 : REVENUS

Les revenus de l'exercice après élimination des opérations intra groupe s'analysent comme suit :

	2021	2020
Tunisair	640 569	530 672
Tunisair Handling	55 694	36 981
Tunisair Express	24 644	15 284
Amadeus	13 354	8 704
Tunisair Technics	1 015	3 446

Essafa (c)	-1 786	1 056
Total	733 490	596 143

(c) Etablissement d'avoir sur loyer PARIS –LYON-MARSEILLE

NOTE 9 : Charges de personnel

	2021	2020
TUNISAIR	203 724	210 897
TUNISAIR HANDLING	77 788	77 859
TUNISAIR TECHNICS	52 273	51 017
AMADEUS	1 547	1 650
TUNISAIR EXPRESS	14 012	13 601
ESSAFA	12	12
Total	349 356	355 036

NOTE 10 : IMPOT SUR LE RESULTAT

Les impôts sur le résultat se détaillent comme suit :

	2021	2020
Impôt différé (économies)	-	-
Impôt exigible	3 192	2 305
Total	3 192	2 305

L'impôt différé actif enregistré dans le compte de résultat consolidé correspond aux économies fiscales liées aux impôts induits par les retraitements de consolidation.

NOTE 11 : QUOTE-PART DANS LES RESULTATS DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

Les parts dans les résultats des sociétés mises en équivalence se détaillent comme suit :

	2021	2020
- ATCT	-872	-913
- TUNISIE CATERING		
Total	-872	-913

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les états financiers consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2021**

TUNISAIR-SA.

Boulevard Mohamed BOUAZIZI- 2035 Tunis – Carthage

I. Opinion avec Réserves

En exécution de la mission de co-commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 17 Janvier 2023, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe de la société Tunisienne de l'Air «TUNISAIR-SA» tels qu'arrêtés par le conseil d'administration réuni le 04 Aout 2025, qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2021, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception de l'incidence des réserves soulevés dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers consolidés du groupe « TUNISAIR », arrêtés au 31 décembre 2021, dont le total net du bilan s'élève à 2 089 millions de dinars, et qui font ressortir un résultat net déficitaire (part du groupe) de 335 millions de dinars et une variation négative de trésorerie de 41 millions de dinars, sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle pour tous les aspects significatifs de la situation financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

II.Fondement de l'opinion avec Réserves

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

Sur la base de nos travaux d'audit et en se référant aux rapports des commissaires aux comptes des sociétés du groupe, les états financiers consolidés ci-joints appellent de notre part les réserves suivantes :

1. Immobilisations corporelles & valeurs en stocks

1.1. Inventaires physiques des immobilisations et des valeurs en stocks

1.1.1. TUNISAIR-SA

Notre nomination en tant que commissaires aux comptes de la Société étant intervenue après le 31 décembre 2021, nous n'avons pas assisté à la prise d'inventaire physique des immobilisations corporelles et des stocks en fin d'exercice. Nous n'avons pas été en mesure également de vérifier par d'autres moyens les quantités et les qualités des valeurs constatées en immobilisations corporelles et en stock détenues au 31 décembre 2021, inscrites au bilan pour des montants bruts respectifs de 2 786 millions de dinars et de 5,7 millions de dinars.

En outre, le système d'information pour la gestion des comptes de stocks a généré de nombreuses erreurs et des écarts dans ces comptes.

Ainsi et compte tenu de ce qui précède, en raison de ces problèmes, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements auraient pu, le cas échéant, s'avérer nécessaires sur les valeurs en stocks et sur les valeurs immobilisées.

1.1.2. TUNISAIR HANDLING

La société n'a pas procédé, en 2021, à un inventaire physique de ses immobilisations incorporelles et corporelles afin de s'assurer de leur existence et de leur valeur, et ce, contrairement aux dispositions de l'article 17 de la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises. Signalons que la dernière opération d'inventaire physique des immobilisations a été réalisée en 2016, ayant permis de dégager des écarts entre les données comptables et les résultats de l'inventaire physique pour une valeur brute de l'ordre de 634 milles dinars.

Nous rappelons que ces immobilisations incorporelles et corporelles présentent, au 31 décembre 2021, une valeur comptable brute de 80,9 millions de dinars, des amortissements cumulés de 70,8 millions de dinars et une valeur comptable nette de l'ordre de 10 millions de dinars.

1.1.3. TUNISAIR TECHNICS

Nous n'avons pas assisté à la prise d'inventaire physique des immobilisations et des stocks au 31 décembre 2021, cette date étant antérieure à la date de notre nomination en tant que commissaire aux comptes de la société.

La société « Tunisair Technics-SA » n'a pas procédé à l'inventaire physique de ses immobilisations corporelles et incorporelles au 31 décembre 2021 qui totalisent une valeur comptable brute de 47,7 millions de dinars et une valeur comptable nette de 6,4 millions de dinars.

Par ailleurs, La société n'a pas procédé à l'inventaire physique des stocks de pièces révisables et consommables au 31 décembre 2021 conformément au paragraphe 17 de la loi n° 96-112 relatif au système comptable des entreprises.

En effet, l'évaluation et la comptabilisation de ces stocks à la date de clôture de l'exercice 2021 a été faite sur la base des résultats de l'inventaire physique de l'exercice 2020 réajustés par les états des mouvements et de valorisation des entrées et des sorties des stocks de l'exercice 2021 édités par l'application informatique « AMASIS ».

Compte tenu de ce qui précède, nous ne sommes pas en mesure d'évaluer avec précision l'impact de cette situation sur les soldes des immobilisations, des stocks et sur la situation nette de la société.

1.2. Moteurs des avions Boeing 737

Le poste immobilisations corporelles (*Matériel de transport aérien et réacteurs*) du bilan comprend la valeur comptable brute de deux moteurs d'avion B737-500, soit 3,922 millions de dinars (*avec une valeur nette comptable nulle*), quand bien même qu'ils étaient vendus par la filiale Tunisair Technics-SA en 2018, pour le compte de la Société à un acquéreur étranger.

Le produit de cette vente, soit l'équivalent de 700 mille USD, demeure à la date de ce rapport, non encaissé par la Société, il figure parmi les passifs de la filiale Tunisair Technics-SA (*encaissé et présenté sous forme de dette envers Tunisair-SA pour une valeur de 1,7 millions de dinars*).

Il convient également de noter que la Société aurait de sa part un dû à sa filiale Tunisair Technics-SA, l'équivalent de 722 mille USD, provenant d'une opération de vente de deux moteurs d'avion, qu'elle a effectué pour le compte de cette filiale.

Le conseil d'administration de la Société n'a pas encore approuvé ce processus de transfert, de valorisation et de cession d'immobilisations

La régularisation de cette situation aura un impact particulièrement positif sur les capitaux propres, puisque le produit de la vente des deux moteurs d'avion B737-500 sera comptabilisé en « Résultats Reportés ».

1.3. Moteurs des avions A320

En vertu d'un accord conclu entre TUNISAIR-SA et sa filiale, Tunisair Technics-SA, cette dernière a été chargée de réaliser une opération de maintenance de 6 moteurs d'avions appartenant à TUNISAIR-SA. Tunisair Technics-SA à son tour, a fait intervenir un intermédiaire pour l'exécution de l'opération de maintenance chez le prestataire des travaux, et ce, contre une enveloppe financière totale de l'ordre de 35,6 millions USD.

A cause d'un différend financier entre l'intermédiaire et Tunisair Technics-SA sur les sommes dues et sur les modalités de paiement, quatre (4) des six (6) moteurs d'avion ont été retenus chez le prestataire des travaux de maintenance.

Ce différend a été soumis devant le tribunal de Commerce de Paris pour jugement, il reste non résolu au moment de la publication de ce rapport. Les conséquences financières potentielles découlant de ce litige impliquant la Société et/ou sa filiale Tunisair Technics-SA n'ont pas été estimées ni reflétées dans les états financiers accompagnant ce rapport.

En outre, et contrairement à la décision du conseil d'administration de la société réuni le 29 mars 2023, le management de la société a conclu un arrangement avec le prestataire des travaux de maintenance, avant le dénouement du litige porté devant les tribunaux de commerce de Paris.

2. Comptes clients et comptes rattachés

2.1. TUNISAIR-SA

La rubrique du bilan « Clients & comptes rattachés » enregistre des soldes de créances clients à la fois débiteurs et créditeurs, qui ne sont pas justifiés et apurés à la date de rédaction de ce rapport, ils se détaillent comme suit :

Soldes des comptes clients débiteurs non justifiés : 39,9 millions de dinars

Soldes des comptes clients créditeurs non justifiés : 46,4 millions de dinars

Ces soldes non justifiés remontent aux exercices antérieurs et auraient dû être apurés. Ils sont dus au système d'information comptable en place qui génère de nombreuses erreurs dans la tenue des comptes de créances.

À la date de notre rapport d'audit, la direction était toujours en train de rectifier et de justifier ces soldes et de procéder aux corrections nécessaires.

De notre part, nous n'avons pas été en mesure de confirmer ou de vérifier par d'autres moyens d'audit les soldes de ces comptes de créances clients non justifiés inscrits au bilan. Nous n'avons pas été aussi en mesure d'estimer l'incidence des ajustements qui, le cas échéant, s'avèreraient nécessaires sur les comptes de créances, ainsi que sur les éléments composant l'état du résultat, l'état de variation des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie.

3. Liquidités & équivalents de liquidités

3.1. TUNISAIR-SA

L'opération de rapprochement des soldes figurants sur les livres comptables de la société avec ceux issus des relevés bancaires, a mis en évidence plusieurs différences et plusieurs transactions en suspens qui sont en cours de justification, elles se détaillent comme suit :

<i>(Chiffres en millions de dinars)</i>		
Opérations exécutées par les banques non comptabilisées par la société	- 25	+ 23
Opérations comptabilisées par la société ne figurant pas sur les relevés des comptes courants bancaires	- 15	+ 6

La justification et l'apurement de ces écarts pourraient engendrer des ajustements significatifs sur les comptes de liquidités et sur les éléments composant le bilan, l'état du résultat, l'état de variation des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie.

D'autres part, les comptes de virements internes qui devraient être soldés à la date de clôture de l'exercice, présentent des soldes anciens non apurés s'élevant à 0,99 millions de dinars.

Enfin, certains comptes bancaires totalisant 6 millions de dinars ne sont pas matérialisés par des états de rapprochements bancaires.

4. Les comptes de l'actif et du passif courant

4.1. Soldes non justifiés des comptes réciproques avec les filiales

L'examen des soldes des comptes réciproques et sa filiale Tunisair EXPRESS a mis en évidence un écart absolu significatif non justifié s'élevant à 6,61 millions de dinars, réparti à raison 6,2 millions de dinars par rapport au solde du compte client et à hauteur de 0,41 million de dinars sur les soldes du compte fournisseur.

4.2. Dette envers l'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports (OACA)

4.2.1. TUNISAIR-SA

Comme il est indiqué au niveau de la note aux états financiers n° 6.1.15, la dette de la Société envers l'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports (OACA), s'élève à la date du 31 décembre 2021 à 1 076 millions de dinars. Cela représente l'accumulation sur plusieurs exercices des redevances d'aérodrome et de services de navigation aérienne revenant à l'Office en vertu du décret n°2010-2059 fixant la liste des redevances aéroportuaires soumises au régime de l'homologation administrative.

Néanmoins les états financiers ci-joints ne prennent pas en compte les éventuels intérêts de retard que l'office pourrait facturer à la société en vertu de la réglementation en vigueur, à un taux égal à celui des découverts bancaires en usage au moment de la facturation.

De notre part, nos entretiens avec la Direction de la société et nos demandes de confirmations de soldes adressées à l'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports, ne nous ont pas permis de cerner avec précision le volume des intérêts de retard que l'exploitant de l'aéroport pourrait appliquer pour tout retard dans le paiement de ses créances impayées dans les délais requis.

4.3. Soldes des comptes de l'actif et du passif courant, non justifiés

4.3.1. TUNISAIR-SA

Les deux rubriques « Autres Actifs Courants » et « Autres Passifs Courants » enregistrent plusieurs comptes non justifiés, et non encore apurés qui se détaillent comme suit :

<i>(Chiffres en millions de dinars)</i>		
	Montant débiteur	Montant créditeur
Fournisseurs d'exploitation	-	7,1
Personnel & comptes rattachés	11,3	4,7
Etat – impôts & taxes	2	2,3
Comptes d'attentes	16,9	-
Autres comptes d'actifs et de passifs courants	-	19,1
Recettes commerciales « BSP » (1)	54,9	-

(1) A la date de rédaction de ce rapport, l'apurement de ce solde est en progression continue avec les encaissements reçus au cours des exercices postérieurs à la clôture.

Ces soldes anciens non justifiés sont dus au système d'information en place pour la tenue des comptes de l'exploitation qui génère de nombreuses erreurs. À la date de notre rapport d'audit, la direction était toujours en train de rectifier et de justifier ces soldes et de procéder aux corrections nécessaires.

De notre part, nous n'avons pas été en mesure de confirmer ou de vérifier par d'autres moyens d'audit les soldes de ces comptes de dettes et de créances liés à l'exploitation. Nous n'avons pas été aussi en mesure de déterminer si des ajustements auraient pu, le cas échéant, s'avérer nécessaires sur ces comptes, ainsi que sur les éléments composant l'état du résultat, l'état de variation des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie.

5. Déficit structurel du fonds social chez TUNISAIR-SA

A la date du 31 décembre 2021, l'encours des prêts accordés sur le fonds social s'élève à 9,1 millions de dinars, alors que les ressources propres du fonds sont uniquement de 2,6 millions dinars. Soit un déficit structurel de 6,5 millions de dinars.

Ce déficit a été constaté principalement en puisant tout au long des années précédentes, les ressources nécessaires au fonds social sur les ressources propres de la société, et ce, en l'absence de la quote-part annuelle revenant au fonds social sur les bénéfices distribuables.

Veuillez également noter qu'une partie de cet autofinancement n'a pas été décidée par l'Assemblée Générale des actionnaires ou par l'autorité de tutelle.

6. Méthode comptable de consolidation de la société Tunisie Catering

La société Tunisie catering est détenue à hauteur de 45% de son capital social par Tunisair-SA, suivie directement par la société Newrest-SA à hauteur de 34% puis par Nouvel Air qui détient 15% du capital. La société Tunisie catering telle qu'indiquée dans les notes aux états financiers consolidés a été considérée comme une entreprise associée sous influence notable du groupe Tunisair, la méthode de consolidation utilisée était celle de la mise en en équivalence.

Toutefois, selon le paragraphe 10 de la norme comptable NCT 35 du système comptable des entreprises et conformément à l'article 461 du code des sociétés commerciales : « [...] *Le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre société, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne [...]* ».

De ce fait, Tunisie Catering est présumée sous le contrôle de Tunisair au sens de ce qui précède, le traitement comptable approprié est alors la méthode d'intégration globale, ce qui aurait un impact significatif sur la présentation des états financiers consolidés du groupe tels qu'arrêtés au 31 décembre 2021.

III. Paragraphes d'observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons nécessaire d'attirer votre attention sur les points suivants :

1. Redressement judiciaire de Tunisie Catering

Conformément à la loi n° 95-34 du 17 avril 1995 relative au redressement des entreprises en difficulté économique tel que modifié par les textes subséquents, le tribunal de première instance de Tunis a ordonné en date du 6 avril 2015 l'ouverture de procédures de règlement judiciaire et la désignation d'un administrateur judiciaire et d'un expert en diagnostic. Sur la base des travaux de l'administrateur judiciaire et du rapport de l'expert en diagnostic le principe de poursuite des activités de la société a été consacré et un plan de redressement a été adopté. Ceci s'est traduit à la fin des travaux de l'administrateur judiciaire par le jugement en référé du 15 janvier 2016 et la nomination d'un directeur général par le conseil d'administration du 21 janvier 2016. Toutefois, il convient de signaler que les comptes de passifs n'ont pas été ajustés au 31 décembre 2021 selon le jugement ci-dessus indiqué. Le tribunal de première instance de Tunis a émis un jugement commercial en date du 10 juillet 2019 en vertu duquel la société est tenue de procéder à l'augmentation de son capital de 10 millions de dinars selon les modalités et les proportions prévues par le jugement précité. La société n'a pas entamé les actions préconisées par le plan de poursuite de l'activité prévoyant cette modification des statuts et ce en application de l'article 457 de la loi 2016-36 du 29 avril 2016 relative aux procédures collectives.

2. Continuité d'exploitation

Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention qu'à la date du 31 décembre 2021, les capitaux propres du groupe Tunisair présentent une valeur négative de 1 520 millions de dinars, à cause des pertes cumulées qui ont atteint la valeur de 1 627 millions de dinars, en raison des difficultés économiques, techniques et sociales qui ont perduré sur plusieurs années successives. Ces conditions, ajoutées aux autres points décrits dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserves », révèlent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation.

3. Dossier de MAURITANIA Airways

Comme il est mentionné au niveau de la note n° 6.1.13, les « Provisions pour comblement de passifs des filiales » couvrent le risque lié au jugement du tribunal de première instance de Nouakchott (Mauritanie) en date du 12 Mai 2015, ayant reconnu la responsabilité de la société pour combler les passifs de la compagnie « MAURITANIA Airways » (filiale détenue à raison de 51%) en liquidation, pour un montant équivalent à 70,7 millions de dinars.

Notez que la société a engagé des négociations avec l'Etat Mauritanien pour se faire prévaloir des créances qui lui reviennent, reconnues par l'administrateur de liquidation de la compagnie « MAURITANIA Airways », pour un montant équivalent à 49,6 millions de dinars.

4. Contrats en cours de la filiale en liquidation AISA

La filiale AVIATION IT SERVICE AFRICA « AISA », spécialisée dans la conception des programmes informatiques et des systèmes d'information, détenue à raison de 100% par la société de manière directe et indirecte, a été mise en liquidation par décision de son Assemblée Générale du 13 Juin 2017. Les contrats en cours d'AISA sont actuellement gérés par la Direction de la société.

5. Situation fiscale des sociétés du Groupe Tunisair

La société mère ainsi que les filiales du Groupe à savoir : Tunisair Express et Tunisair Handling ont été sujettes chacune à un contrôle fiscal approfondi au titre des exercices antérieurs. La situation actuelle des résultats de ces différents contrôles se résume comme suit :

- Tunisair-SA

La société a signé à la fin de l'année 2022 un arrangement à l'amiable avec, l'administration fiscale suite à la notification courant le mois de novembre 2021 des résultats de la vérification fiscale approfondie résultant de la demande de restitution déposée précédemment au titre de la Taxe sur la Valeur Ajoutée pour les années 2017, 2018, 2019 et 2020.

- Tunisair Express

La société Tunisair Express SA a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi au cours du mois de juillet 2021 au titre de la demande de restitution de la Taxe sur la Valeur Ajoutée. Ce contrôle s'est soldé par la signature d'un procès-verbal de conciliation avec l'administration fiscale au cours du mois d'Avril 2022.

- Tunisair Handling

Courant les exercices précédents les services compétents de l'administration ont contrôlé la situation fiscale de la société relative aux exercices 2013, 2014, 2015 & 2016. Ce contrôle a abouti à un ensemble de chefs de redressements totalisant 8,5 millions de dinars, qui ont été contestés en majorité par la société. L'affaire a été portée devant la justice, qui jusqu'à la date de ce rapport n'a pas encore statué définitivement sur son sort.

IV. Rapport de gestion du groupe

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe aux membres du conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

A l'exception des incidences des points décrits dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserves » ci-dessus, nous n'avons rien à signaler à cet égard.

V. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

VI. Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

VII. Rapport Relatif Aux Obligations Légales et Réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Cet examen a fait constat de plusieurs défaillances décelées dans la gouvernance du système d'information de la société mère et la bonne gestion des opérations engagées (Retard dans la comptabilisation des charges, défaut d'apurement et de justification de certains soldes comptables, Système d'information touché par plusieurs défaillances,etc.).

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous avons relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers consolidés.

Tunis, Le 20 Août 2025
Les Co-Commissaires aux Compte

P/ le groupement des cabinets
« eXacom audit » et « MKS »

Abderrazek SOUEI

P/ le groupement des cabinets
« FINACO »et « SOFIDEX »

Yahia ROUATBI

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

**SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT
TUNINVEST – SICAR**

Immeuble Intégra - Centre Urbain nord
Tunis

La Société Tunisienne d'Investissement TUNINVEST – SICAR - publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025 accompagnés du rapport d'examen limité du commissaire aux comptes M Mustapha MEDHIOUB (FINOR).

Immeuble Intégra - Centre Urbain nord - Tunis

(Montants exprimés en dinar)

		30 Juin		31 Décembre	
	Notes	2 025	2 024	2024	2024
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS					
CAPITAUX PROPRES					
		966 000	966 000		966 000
		483 000	483 000		483 000
		4 311 470	4 007 010		4 007 010
		5 760 470	5 456 010		5 456 010
		109 667	588 422		787 460
		5 870 137	6 044 432		6 243 470
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION					
PASSIFS					
PASSIFS NON COURANTS					
		4 154 340	4 218 173		4 154 340
		4 154 340	4 218 173		4 154 340
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS					
PASSIFS COURANTS					
		879 758	934 742		390 737
		-	506		-
		879 758	935 248		390 737
TOTAL DES PASSIFS					
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS					
		10 904 235	11 197 853		10 788 547
TOTAL DES ACTIFS					
ACTIFS					
ACTIFS NON COURANTS					
		4 518 701	4 518 701		4 518 701
		(855 100)	(855 100)		(855 100)
		3 663 601	3 663 601		3 663 601
		3 663 601	3 663 601		3 663 601
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS					
ACTIFS COURANTS					
		2 448 930	2 220 586		2 095 955
		4 786 040	5 313 664		5 028 170
		5 664	2		821
		7 240 634	7 534 252		7 124 946
TOTAL DES ACTIFS COURANTS					
TOTAL DES ACTIFS					

**SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT
TUNINVEST - SICAR**

Immeuble Intégra - Centre Urbain nord - Tunis

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 Juin		31 Décembre
		2025	2024	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus des titres	9	305 115	812 408	1 009 422
Autres revenus		-	-	1 144
Reprise sur provisions		-	118 422	182 255
<u>Total des produits d'exploitation</u>		<u>305 115</u>	<u>930 830</u>	<u>1 192 821</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges nettes sur cession de titres	10	155 944	176 779	171 815
Autres charges d'exploitation	11	38 394	163 511	231 025
<u>Total des charges d'exploitation</u>		<u>194 338</u>	<u>340 290</u>	<u>402 840</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>110 777</u>	<u>590 540</u>	<u>789 981</u>
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>110 777</u>	<u>590 540</u>	<u>789 981</u>
Impôts sur les sociétés		(610)	(1 618)	(2 021)
Contribution sociale de solidarité		(500)	(500)	(500)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		<u>109 667</u>	<u>588 422</u>	<u>787 460</u>

**SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT
TUNINVEST - SICAR**

Immeuble Intégra - Centre Urbain nord - Tunis

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 Juin		31 Décembre
		2025	2024	2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net		109 667	588 422	787 460
Ajustements pour :				
Reprise sur provisions pour risques et charges		-	(118 422)	(182 255)
Variations des :				
Autres actifs courants	4	(352 975)	(659 062)	(534 431)
Placements et autres actifs financiers	5	242 130	77 962	363 456
Autres passifs courants	8	6 021	110 965	49 960
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		<u>4 843</u>	<u>(135)</u>	<u>484 190</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions	6 & 8	-	-	(483 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(483 000)</u>
Variation de trésorerie		<u>4 843</u>	<u>(135)</u>	<u>1 190</u>
Trésorerie au début de la période		821	(369)	(369)
Trésorerie à la clôture de la période		5 664	(504)	821

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société Tunisienne d'Investissement est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 2 Mars 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, avec un capital de D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 15 Mai 1998 a décidé la transformation de « TUNINVEST – SICAF » en société d'investissement à capital risque. En conséquence la société prend la dénomination de « TUNINVEST – SICAR »

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 avril 2004 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 10.000.000 à D : 7.850.000 selon les modalités suivantes :

- La réduction de la valeur nominale de 1.000.000 d'actions en la ramenant de 10,000 Dinars à 8,000 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 2,000 Dinars par action.
- L'annulation de 18.750 actions conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, rachetées conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 permettant de ramener le capital à D : 7.850.000, soit 981.250 actions de 8,000 dinars chacune.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 mai 2005 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 7 850 000 à D : 7.350.000 selon les modalités suivantes :

- La réduction de la valeur nominale de 981.250 d'actions en la ramenant de 8,000 dinars à 7,500 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 0,500 Dinars par action.
- L'annulation de 1.250 actions conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, rachetées conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 permettant de ramener le capital à D : 7.350.000, soit 980 000 actions de 7,500 dinars chacune.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 19 mai 2006 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 7 350 000 à D : 6.279.000 selon les modalités suivantes :

- La réduction de la valeur nominale de 980.000 d'actions en la ramenant de 7,500 dinars à 6,500 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 1,000 Dinars par action.
- L'annulation de 14.000 actions conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, rachetées conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 permettant de ramener le capital à D : 6.279.000, soit 966 000 actions de 6,500 dinars chacune.

SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT
TUNINVEST – SICAR
Immeuble Intégra - Centre Urbain nord - Tunis

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 10 mai 2007 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 6.279.000 à D : 4.830.000 par la réduction de la valeur nominale des 966.000 actions composant le capital social, en la ramenant de 6,500 dinars à 5,000 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 1,500 Dinars par action.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 19 mai 2010 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 4.830.000 à D : 1.932.000 par la réduction de la valeur nominale des 966.000 actions composant le capital social, en la ramenant de 5,000 dinars à 2,000 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 3,000 Dinars par action.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 17 juin 2011 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 1.932.000 à D : 966.000 par la réduction de la valeur nominale des 966.000 actions composant le capital social, en la ramenant de 2,000 dinars à 1,000 Dinar et ce, par le remboursement d'un montant de 1,000 Dinar par action.

La société a pour objet, la participation pour son propre compte ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises et notamment, des entreprises promues par les nouveaux promoteurs, des entreprises implantées dans les zones de développement régional, des entreprises objet d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques, ainsi que des entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques.

La société est régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988 relative aux sociétés d'investissement, telle que modifiée par les lois n° 92-113 du 23 Novembre 1992, n° 95-87 du 30 Octobre 1995, n° 2001-83 du 24 juillet 2001, n°2001-91 du 7 Août 2001, n° 2003-80 du 29 Décembre 2003 et n° 2008-78 du 22 Décembre 2008 et le décret-loi n°2011-99 du 21 octobre 2011.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

En vertu de l'article 48 § VII quater, la société est autorisée à déduire du bénéfice imposable les plus values provenant des opérations de cession ou de rétrocessions des titres qui remplissent les conditions suivantes :

- Les actions et les parts sociales souscrites ou acquises dans le cadre du paragraphe I de l'article 48 nonies du code de l'IRPP et de l'IS, lorsque la cession ou la rétrocession a lieu après l'expiration de la cinquième année suivant celle de leur acquisition, et ce, dans la limite de 50% de la plus value réalisée ;
- Les actions et les parts sociales souscrites ou acquises dans le cadre du paragraphe III de l'article 48 nonies du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, les plus-values provenant de la cession des actions et des parts sociales souscrites ou acquises avant la date de promulgation du décret-loi n° 2011-100 du 21 octobre 2011, sont déductibles en totalité.

En matière de taxe sur la valeur ajoutée, la société a opté en 1998 pour l'assujettissement partiel.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Portefeuille titres

Les titres de participation et les titres immobilisés sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

Le prix d'acquisition est réduit d'une part de dividendes lorsqu'il est clairement démontré que ces derniers représentent une distribution sur des bénéfices définitivement réalisés à la date d'acquisition et ce indépendamment de la décision de distribution qui pourrait être postérieure à cette date.

Cette méthode, même si elle traduit de manière fiable la substance et la réalité économique des opérations, constitue néanmoins une dérogation aux dispositions du § 9 de la norme comptable 07 relative aux placements qui prévoit que le coût d'acquisition n'inclut que la part de dividendes dont la décision de distribution est antérieure à la date d'acquisition.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces titres à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, il convient de tenir compte de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

2-2 : Les titres de placement

Les titres de placements sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

A la clôture de l'exercice, les plus values potentielles ne sont pas constatées en produits sauf, en ce qui concerne les titres SICAV.

Les moins values latentes affectent le résultat de l'exercice, et sont constatées par le biais de provision pour dépréciation.

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre
	2025	2024	2024
Titres de participation	3 968 601	3 968 601	3 968 601
Titres immobilisés	550 100	550 100	550 100
Montant brut	4 518 701	4 518 701	4 518 701
A déduire :			
Provisions (A)	(855 100)	(855 100)	(855 100)
Montant net	3 663 601	3 663 601	3 663 601

A/ PROVISIONS

L'analyse des provisions se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre
	2025	2024	2024
- Provisions sur titres de participation	545 000	545 000	545 000
- Provisions sur titres immobilisés	310 100	310 100	310 100
	855 100	855 100	855 100

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES AU 30 JUIN 2025

I- Titres de participation

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Cours moyen d'achat</u>	<u>Valeur d'acquisition</u>	<u>Type de transaction</u>	<u>% détenu</u>
* Société les Ateliers Mécaniques Industriels "AMI"	160 978	10,000	3,106	500 000	Souscription et actions gratuites	27,89%
* Société TUNISAVIA	369 066	10,000	3,054	1 127 186	Achat en bourse et actions gratuites	14,19%
* Société Industrielle de Lingerie "SIL"	39 900	10,000	13,659	545 000	Souscription, achat en bourse et actions gratuites	20,09%
* Société AMI Commerciale	10 000	10,000	10,000	100 000	Souscription	6,67%
* Société SOTUPA	183 671	5,000	7,611	1 397 864	Souscription et actions gratuites	14,02%
* Société Nouvelair	4 815 337	1,000	0,062	298 551	Achat en bourse	8,50%
				<u>3 968 601</u>		

ETATS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES AU 30 JUIN 2025 (SUITE)

II- Titres Immobilisés

<u>Emetteur</u>	<u>Nature du titre</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Cours moyen d'achat</u>	<u>Valeur d'acquisition</u>	<u>Type de transaction</u>
* Société Les grands magasins spécialisés "Kinderland"	Obligation convertible	30 000	10,000	10,000	300 000	Souscription
* Société Les grands magasins spécialisés "GSM"	Action	15 010	10,000	10,000	150 100	Souscription et achat en bourse
* Société FUCHI-KA	Certificat d'investissement	5 000	10,000	10,000	50 000	Souscription
* Société FUCHI-KA	Action	5 000	10,000	10,000	50 000	Souscription
<u>Total des titres immobilisés</u>					<u>550 100</u>	

Note 4 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le détail des autres actifs courants se présente comme suit :

		30 Juin		31 Décembre	Variation
		2025	2024	2024	
- Etat, excédent d'impôt		35 879	36 582	36 490	611
- Etat, Taxation d'office	(a)	1 521 725	1 521 725	1 521 725	-
- Etat, Taxation d'office 2019-2022	(b)	884 661	188 661	536 661	(348 000)
- Produits à recevoir		-	465 633	-	-
- Charges constatées d'avances		6 665	7 985	1 079	(5 586)
<u>Total</u>		<u>2 448 930</u>	<u>2 220 586</u>	<u>2 095 955</u>	<u>(352 975)</u>

(a) Ces avances entrent dans le cadre de l'opération de contrôle fiscal couvrant la période allant du 1er janvier 1998 au 31 décembre 2007, qui a fait l'objet d'un arrêté de taxation d'office portant sur un montant de D : 2.743.838 dont D : 1.222.115 de pénalités.

Par jugement en date du 11 mars 2015, le tribunal de première instance de Tunis a confirmé cet arrêté après la révision du montant réclamé, en le ramenant à D : 2.459.579.

En date du 19 mai 2015, la société a interjeté appel devant la cour d'appel de Tunis, après avoir pris l'engagement de payer le montant réclamé à raison de D : 100.000 par mois (mai 2015 - octobre 2017).

Néanmoins, la société a été admise à bénéficier des remises des pénalités prévues par les dispositions de l'article 66 de la loi de finances pour l'année 2016. De ce fait, elle n'a payé que le principal soit D : 1.521.725.

La cour d'appel de Tunis a confirmé en date du 13 juin 2018, le jugement prononcé en première instance.

La société a déposé un pourvoi en cassation devant le tribunal administratif en décembre 2019.

(b) Ces avances entrent dans le cadre de l'opération de contrôle fiscal couvrant la période allant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2022, qui a fait l'objet d'un arrêté de taxation d'office portant sur un montant de D : 5.556.857 dont D : 2.062.196 de pénalités.

Cet arrêté a fait l'objet en août 2024, d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis.

Parallèlement et en application de la décision du conseil d'administration réuni le 25 avril 2024, la société a adhéré à l'amnistie fiscale instituée par la Loi de Finances pour l'année 2024 pour bénéficier de la remise des pénalités. Elle a souscrit un calendrier de paiement du principal soit D : 3.494.661 et ce, par tranches trimestrielles, sur une période de 5 ans (juin 2024-mars 2029).

NOTE 5 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

L'analyse des placements et autres actifs financiers se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre	
	2025	2024	2024	Variation
- Titres SICAV				
* Tunisie Sicav	220 313	120	124	(220 189)
* Amen première	1 282 927	2 025 744	1 628 740	345 813
* Sicav Tresor	3 282 800	3 287 800	3 399 306	116 506
<u>Total</u>	<u>4 786 040</u>	<u>5 313 664</u>	<u>5 028 170</u>	<u>242 130</u>

**SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT
TUNINVEST - SICAR**

Immeuble Intégra - Centre Urbain nord - Tunis

Note 6 : CAPITAUX PROPRES

TABEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2025

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2023	966 000	483 000	4 073 460	416 550	5 939 010
Affectations approuvées par l'AGO du 26 Juin 2024			416 550	(416 550)	-
Distribution des dividendes			(483 000)	588 422	(483 000)
Résultat de la période close le 30 Juin 2024					588 422
Solde au 30 Juin 2024	966 000	483 000	4 007 010	588 422	6 044 432
Reprise résultat de la période close le 30 Juin 2024				(588 422)	(588 422)
Résultat de la période close le 31 Décembre 2024				787 460	787 460
Solde au 31 Décembre 2024	966 000	483 000	4 007 010	787 460	6 243 470
Affectations approuvées par l'AGO du 10 Juin 2025			787 460	(787 460)	-
Distribution des dividendes			(483 000)	109 667	(483 000)
Résultat de la période close le 30 Juin 2025					109 667
Solde au 30 Juin 2025	966 000	483 000	4 311 470	109 667	5 870 137

Note 7 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Cette provision a été constituée pour se prémunir totalement contre les risques rattachés aux opérations de contrôle fiscal couvrant la période allant du 1er janvier 1998 au 31 décembre 2007 ainsi que la période allant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2022.

Elle couvre le montant en principal de l'arrêté de taxation d'office relatif à la période du 1er janvier 1998 au 31 décembre 2007 soit D : 1.521.723 et le crédit d'impôt au titre de 2007 s'élevant à D : 231.331.

Elle couvre aussi, le risque rattaché à l'opération de contrôle fiscal couvrant la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2022 et qui correspond au montant en principal de l'arrêté de taxation d'office notifié à la société en date du 7 juin 2024 et s'élevant à D : 3.494.661, déduction faite de l'excédent d'impôt au titre de l'année 2022, tel qu'arrêté par l'administration fiscale à la somme de D : 1.093.374, soit un montant net de D : 2.401.287.

Note 8 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le détail des autres passifs courants se présente comme suit :

		30 Juin		31 Décembre	
		2025	2024	2024	Variation
- Etat, autres impôts et taxes à payer		1 108	1 426	1 041	67
- Avances reçues sur cessions des immobilisations financières	(a)	240 000	240 000	240 000	-
- Diverses charges à payer	(b)	136 747	192 266	130 793	5 954
- Actionnaires dividendes à payer		483 000	483 000	-	483 000
- Créiteurs divers		18 903	18 050	18 903	-
Total		879 758	934 742	390 737	489 021

(a) Les montants enregistrés sous cette rubrique représentent des avances reçues sur la cession des titres émis par les grands magasins spécialisés "GMS".

(b) Les montants enregistrés sous cette rubrique englobent notamment et pour D : 117.743, la rémunération variable de la société "Tuninvest Gestion Financière", relative à l'exercice 2024, et qui est fonction du rendement effectif des capitaux investis.

Note 9 : REVENUS DES TITRES

L'analyse des revenus des titres se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre
	2025	2024	2024
- Dividendes des titres de participation	-	465 587	511 572
- Dividendes des titres SICAV	297 616	343 582	343 582
- Plus values sur titres SICAV	7 499	3 239	154 268
Total	305 115	812 408	1 009 422

Note 10 : CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE TITRES

Le détail des charges nettes sur cessions de titres se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre
	2025	2024	2024
- Moins values réalisées sur cession des titres SICAV	1 091	165 112	171 815
- Moins values latentes sur titres SICAV	154 853	11 667	-
<u>Total</u>	<u>155 944</u>	<u>176 779</u>	<u>171 815</u>

Note 11 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre
	2025	2024	2024
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	19 477	139 820	196 079
- Publicités, publications et relations publiques	-	4 033	9 260
- Frais de négociation des titres	4 298	4 165	6 525
- Services bancaires et assimilés	414	336	695
- Jetons de présence	11 000	11 000	11 000
- T.C.L	608	1 618	2 021
- Cotisations et dons	2 500	2 500	5 000
- Autres charges	97	39	445
<u>Total</u>	<u>38 394</u>	<u>163 511</u>	<u>231 025</u>



Société d'expertise comptable

Inscrite au Tableau de l'Ordre

Immeuble International City Center - Tour des Bureaux

Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie

Tél (T.G) : 70 728 450 - Fax : 70 728 405

IU:0048096H - MF : 048096 HAM 000

Mail : administration@finor.com.tn

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2025

Messieurs les actionnaires de la société Tuninvest Sicar,

1- Introduction

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 10 juin 2025 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la Société Tunisienne d'investissement à capital risque « TUNINVEST – SICAR » au 30 juin 2025, tels qu'annexés au présent avis et faisant apparaître à cette date des capitaux propres positifs de D : 5.870.137, y compris un résultat bénéficiaire de D : 109.667.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société TUNINVEST SICAR, comprenant le bilan au 30 juin 2025, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

2- Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit

3- Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « TUNINVEST SICAR » au 30 juin 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4- Paragraphes d'observations

1- La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 1998 au 31 décembre 2007.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en décembre 2008 et ayant pour effet d'annuler totalement le crédit d'impôt sur les sociétés au titre de 2007 s'élevant à D : 231.331 et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de D : 2.752.662 dont D : 1.230.939 de pénalités.

La société a formulé son opposition en janvier 2009 quant aux résultats de la vérification fiscale, néanmoins l'administration n'a pas retenu les observations et arguments présentés par la société touchant des questions de fond et concernant notamment le champ d'intervention de la SICAR, la période de prescription retenue et la prise en compte des moins-values effectives dans le calcul du résultat imposable.

La société a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en juin 2009.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société en septembre 2010 et ayant pour effet d'annuler totalement le crédit d'impôt sur les sociétés au titre de 2007 s'élevant à D : 231.331 et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de D : 2.743.838 dont D : 1.222.115 de pénalités. Cet arrêté a fait l'objet d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis qui a désigné un expert judiciaire pour examiner les dossiers de participations, objet du litige.

Par jugement en date du 11 mars 2015, le tribunal de première instance de Tunis a confirmé l'arrêté de taxation d'office après la révision du montant réclamé, qui a été ramené à D : 2.459.579.

En date du 19 mai 2015, la société a interjeté appel devant la cour d'appel de Tunis, après avoir pris l'engagement de payer le montant réclamé à raison de D : 100.000 par mois (mai 2015 - octobre 2017).

Néanmoins, la société a été admise à bénéficier des remises des pénalités prévues par les dispositions de l'article 66 de la loi de finances pour l'année 2016. De ce fait, elle n'a payé que le principal soit D : 1.521.725.

La société a provisionné, depuis 2015, la totalité du risque rattaché au redressement en question, soit D : 1.753.054.

La cour d'appel de Tunis a confirmé, en date du 13 juin 2018, le jugement prononcé en première instance.

La société a déposé un pourvoi en cassation devant le tribunal administratif en décembre 2019.

A la date de signature du présent rapport, l'affaire suit encore son cours.

2- Au cours de l'exercice 2023, Tuninvest Sicar a fait l'objet d'une vérification approfondie de sa situation fiscale portant sur les différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et ce, pour la période allant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2022.

Un avis de redressement a été notifié à la société en date du 27 décembre 2023, et ayant pour effet de lui réclamer un complément d'impôt de D : 6.799.588 dont D : 2.079.440 de pénalités et générant un crédit d'impôt sur les sociétés au titre de 2022, pour un montant de D : 2.136.606.

La société a formulé en février 2024, son opposition quant aux résultats de la vérification fiscale, néanmoins l'administration n'a pas retenu les arguments présentés par la société.

De ce fait, TUNINVEST SICAR a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en avril 2024.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société en juin 2024 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de D : 5.556.857, dont D : 2.062.196 de pénalités et générant un crédit d'impôts sur les sociétés au titre de 2022 pour un montant de D : 1.093.374.

Cet arrêté a fait l'objet en août 2024, d'une opposition devant le tribunal de première instance de Tunis.

Dans ce cadre, et en application de la décision du conseil d'administration réuni le 25 avril 2024, la société a adhéré à l'amnistie fiscale instituée par la Loi de Finances pour l'année 2024 pour bénéficier de la remise des pénalités. Elle a souscrit un calendrier de paiement du principal soit D : 3.494.661 et ce, par tranches trimestrielles, sur une période de 5 ans.

La société a constitué les provisions requises permettant de couvrir le risque rattaché à ce redressement, soit D : 2.401.287.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 20 août 2025

FINOR

Mustapha MEDHIOUB



AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ENNAKL AUTOMOBILES

Siège social : Z.I Ariana-Aéroport-BP129- 1080 Tunis

La société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous, ses états financiers individuels intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2025, accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes MM Khaled MNIF & Jamel MZIOU représentants respectivement les sociétés d'expertise comptable BDO Tunisie & « Expert-Partners ».

BILAN
ENNAKL AUTOMOBILES
Arrêté au 30 Juin 2025
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Actifs	Notes	Au 30/06/2025	Au 30/06/2024	Au 31/12/2024
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
Actifs immobilisés :				
Immobilisations incorporelles		5 182 441	5 071 397	5 176 551
Moins : Amortissements		(4 785 419)	(4 057 439)	(4 436 943)
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :	(A-1)	397 022	1 013 958	739 608
Immobilisations corporelles		114 660 419	108 472 801	113 407 172
Moins : Amortissements		(52 091 164)	(47 948 583)	(50 136 470)
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES :	(A-1)	62 569 255	60 524 218	63 270 702
Participations et créances liées à des participations		72 087 348	72 087 348	72 087 348
Moins : Provisions		-	-	-
TOTAL NET	(A-2)	72 087 348	72 087 348	72 087 348
Autres immobilisations financières		1 356 397	1 386 941	1 388 439
Moins : Provisions		(422 331)	(365 816)	(389 630)
TOTAL NET	(B-1)	934 066	1 021 125	998 809
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES :		73 021 414	73 108 473	73 086 157
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES		135 987 691	134 646 649	137 096 467
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS :		135 987 691	134 646 649	137 096 467
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Stocks	(B-2)	150 841 713	137 412 330	135 920 362
Moins : Provisions		(2 008 530)	(1 908 779)	(1 324 487)
TOTAL STOCKS NETS :	(B-2)	148 833 183	135 503 551	134 595 875
Clients et comptes rattachés	(B-3)	110 652 649	72 696 082	69 988 316
Moins : Provisions		(2 465 490)	(2 310 360)	(2 253 670)
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES NETS :	(B-3)	108 187 159	70 385 722	67 734 646
Autres Actifs courants	(B-4)	22 666 516	22 511 404	14 486 256
Moins : Provisions		(2 887 034)	(2 770 359)	(2 706 364)
TOTAL DES AUTRES ACTIFS COURANTS NETS :	(B-4)	19 779 482	19 741 045	11 779 892
Liquidités et équivalents de liquidités	(B-5)	13 654 592	35 697 365	29 739 516
TOTAL DES ACTIFS COURANTS :		290 454 416	261 327 683	243 849 929
TOTAL DES ACTIFS		426 442 107	395 974 332	380 946 396

BILAN
ENNAKL AUTOMOBILES
Arrêté au 30 Juin 2025
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	Au 30/06/2025	Au 30/06/2024	Au 31/12/2024
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital social		30 000 000	30 000 000	30 000 000
Réserves et Autres capitaux propres		138 570 463	122 080 463	122 080 463
Fonds social		1 604 760	1 017 807	746 597
Résultats reportés		3 970	2 051	2 051
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE :		170 179 193	153 100 321	152 829 111
RESULTAT NET DE L'EXERCICE :		40 024 948	31 749 978	44 218 473
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION :	(B-6)	210 204 141	184 850 299	197 047 584
<u>PASSIFS</u>				
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>				
Emprunts	(B-7)	954 990	2 006 109	1 493 158
Provisions pour risques et charges	(B-8)	6 323 447	4 363 890	6 376 500
Dépôts et cautionnements reçus		12 000	4 000	12 000
Autres passifs non courants	(B-9)	634 617	805 153	651 082
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS :		7 925 054	7 179 152	8 532 740
<u>PASSIFS COURANTS</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	(B-10)	189 864 480	158 517 379	149 610 970
Autres passifs courants	(B-11)	17 397 313	35 471 094	16 517 719
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B-12)	1 051 119	9 956 408	9 237 383
TOTAL DES PASSIFS COURANTS :		208 312 912	203 944 881	175 366 072
TOTAL DES PASSIFS :		216 237 966	211 124 033	183 898 812
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS :		426 442 107	395 974 332	380 946 396

ETAT DE RESULTAT ENNAKL AUTOMOBILES (Modèle de référence) Pour la période allant du 1er janvier 2025 au 30 juin 2025 (Exprimés en Dinars Tunisiens)				
	Notes	Du 01/01/2025 au 30/06/2025	Du 01/01/2024 au 30/06/2024	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Revenus	(R-1)	305 095 203	310 662 957	594 989 200
Coût des ventes	(R-2)	(248 196 541)	(258 906 994)	(494 504 146)
<u>MARGE BRUTE</u>		56 898 662	51 755 963	100 485 054
Frais de distribution	(R-3)	(18 382 776)	(21 079 880)	(39 033 021)
Frais d'administration	(R-3)	(7 947 003)	(7 707 899)	(15 668 823)
Autres produits d'exploitation	(R-4)	1 749 262	2 274 031	4 297 982
Autres charges d'exploitation	(R-5)	(1 151 393)	(1 169 296)	(1 057 097)
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		31 166 752	24 072 919	49 024 095
Charges financières nettes	(R-6)	(884 164)	(2 668 402)	(4 347 724)
Produits des placements	(R-7)	20 301 299	16 579 018	16 750 039
Autres gains ordinaires	(R-8)	1 467 661	2 051 988	1 725 241
Autres pertes ordinaires	(R-9)	(98 569)	(578 646)	(1 912 407)
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS</u>		51 952 979	39 456 877	61 239 244
Impôts sur le résultat	(R-10)	(11 928 031)	(7 706 899)	(17 020 771)
<u>RESULTAT NET DE LA PERIODE</u>		40 024 948	31 749 978	44 218 473

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
ENNAKL AUTOMOBILES
(Modèle autorisé)
Au 30 Juin 2025
(Exprimés en Dinars Tunisiens)

	Notes	30-juin-2025	30-juin-2024	31-déc.-2024
FLUX DE TRÉSORERIE LIES A L'EXPLOITATION				
Résultat net de l'exercice	(A-3)	40 024 948	31 749 978	44 218 473
Dotations aux amortissements	(A-1)	3 230 608	3 154 550	6 300 030
Régul amortissements cumulés	(A-1)	-	(5 000)	-
Dotations nettes aux Provisions	(F-1)	1 056 180	(4 274 546)	(2 943 100)
Variation des :				
- Stocks	(F-2)	(14 921 351)	16 769 444	18 261 412
- Créances	(F-3)	(40 664 333)	(19 859 538)	(17 151 772)
- Autres actifs	(F-4)	(7 944 501)	(9 141 804)	(1 264 132)
- Fournisseurs	(F-5)	40 253 510	5 227 078	(3 679 331)
- Autres passifs courants	(F-6)	879 594	1 422 321	1 368 946
- Autres passifs non courants	(F-7)	(81 465)	64 026	(127 993)
Plus ou moins-values de cessions d'immobilisations corporelles	(F-8)	(722 582)	(689 316)	(999 546)
Perte sur titres de participation AFCAR		-	3 859 414	3 859 414
Résultat des opérations de placement			-	(12 624)
Flux de trésorerie provenant des activités de l'exploitation		<u>21 110 608</u>	<u>28 276 607</u>	<u>47 829 777</u>
FLUX DE TRÉSORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
Décassements affectés à l'acquisition des immob corpor. & incorp	(F-9)	(2 290 192)	(2 981 572)	(8 671 092)
Encaissements provenant de la cession des immob corpor. & incorp	(F-8)	826 200	834 800	1 211 936
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		-	(3 749 550)	(3 749 550)
Encaissements provenant des opérations de placement		-	-	12 624
Encaissements provenant des cautionnements reçus		-	-	8 000
Encaissements et Décassements sur prêts au personnel et cautionnements	(F-10)	(203 716)	128 170	274 148
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		<u>(1 667 709)</u>	<u>(5 768 152)</u>	<u>(10 913 933)</u>
FLUX DE TRÉSORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT				
Dividendes et autres distributions	(A-3)	(26 400 000)	(2 100 000)	(21 000 000)
Décassements fonds social	(A-3)	(403 391)	(427 119)	(660 382)
Décassements affectés aux remboursements d'emprunts	(A-4)	(489 823)	(445 009)	(911 593)
Encaissements provenant des billets à ordre et obligations cautionnées	(A-4)	13 979 797	33 366 100	60 293 179
Décassements affectés aux remboursements de billets à ordre et obligations cautionnées	(A-4)	(22 214 406)	(29 883 313)	(57 575 783)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		<u>(35 527 823)</u>	<u>510 660</u>	<u>(19 854 579)</u>
VARIATION DE TRÉSORERIE	(B-5)	<u>(16 084 924)</u>	<u>23 019 114</u>	<u>17 061 265</u>
Trésorerie au début de l'exercice	(B-5)	29 739 516	12 678 251	12 678 251
Trésorerie à la fin de la période	(B-5)	<u>13 654 592</u>	<u>35 697 365</u>	<u>29 739 516</u>

I. Présentation de de la Société

La société ENNAKL AUTOMOBILES est une société anonyme créée le 6 février 1965 par un groupement d'entreprises publiques avec un capital de 100.000 Dinars. Elle a été privatisée au courant de l'année 2007.

En 2010 elle a été introduite en bourse pour une portion de 40 % de son capital. Elle est cotée sur deux bourses différentes à savoir la BVMT à hauteur de 30 % du capital et la Bourse de Casablanca à hauteur de 10 % du capital.

L'objet principal de la société ENNAKL AUTOMOBILES est la commercialisation du matériel de transport, le service après-vente (y compris les pièces de rechanges) et tout ce qui se rapporte à ce domaine.

La société ENNAKL AUTOMOBILES est l'importateur et le distributeur officiel en Tunisie des véhicules neufs des marques : VOLKSWAGEN ; VOLKSWAGEN Utilitaires ; AUDI ; PORSCHE, SEAT, SKODA et à partir de 2022, CUPRA et RENAULT TRUCKS en tant que deuxième importateur, non exclusif, sur le territoire Tunisien.

La structure de capital de la société se détaille au 30 juin 2025 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
PGI - GROUPE AMEN	16 252 003	54,17%
PGH -GROUPE POULINA	8 610 874	28,70%
Part détenue par le public sur la Place de Tunis	2 137 123	7,13%
Part détenue par le public sur la Place de Casablanca	3 000 000	10,00%
Total	30 000 000	100%

II. Faits marquants de la période

- L'état de résultat fait ressortir une amélioration du résultat d'exploitation, qui a enregistré une hausse de 7 093 833 TND, soit une progression de 29 % au premier semestre 2025 par rapport à la même période en 2024. Cette amélioration s'explique principalement par une augmentation du taux de la marge brute de 2 %, malgré une diminution du chiffre d'affaires et par une diminution des frais de distribution de 2 697 104 TND.
- Au terme du premier semestre de l'année 2025, le chiffre d'affaires a enregistré une baisse de 1,8% par rapport à la même période de l'année 2024 en passant de 310 662 957 TND à 305 095 203 TND au 30 juin 2025.
- Les investissements réalisés durant le 1^{er} semestre de 2025 se sont élevés à 2 290 192 TND contre 2 981 572 TND à la même période de l'année 2024.

III.1 Référentiel Comptable

Les états financiers individuels intermédiaires de la société ENNAKL AUTOMOBILES ont été établis et présentés conformément aux méthodes comptables telles que prescrites, notamment, par la loi n°96-112 du 30 Décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, le décret 96-2459 du 30 Décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et l'arrêté du Ministre des finances portant approbation des normes comptables ainsi que les différentes dispositions du code de commerce et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement), et par référence aux conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

Il est à noter que la société prépare aussi des états financiers individuels et consolidés selon les normes internationales de l'information financière (IFRS).

III.2 Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués

Les principes comptables les plus pertinents tels que retenus par la société ENNAKL AUTOMOBILES pour l'élaboration de ses états financiers se résument comme suit :

a. Base de mesure :

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique.

b. Unité monétaire :

Les états financiers intermédiaires de la société ENNAKL AUTOMOBILES sont libellés en Dinar Tunisien.

c. Immobilisations et amortissements :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition comprenant tous les frais incorporables au coût. Elles sont amorties selon le mode linéaire qui tient compte de la durée de vie estimée de chaque bien et selon les taux suivants :

- Logiciels	33,⅓ %
- Constructions	5%
- Matériels et outillages	10%
- Matériels de transport	20%
- Matériels informatiques	33,⅓ %
- Equipements de bureaux	10%
- Agencements et aménagements	10%

Les immobilisations avec une valeur d'acquisition inférieure à 500 Dinars sont amorties en totalité dès le premier exercice de leur acquisition.

d. Stocks :

Les flux d'entrée et de sortie des stocks de la société ENNAKL AUTOMOBILES sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent.

Les stocks de véhicules neufs sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par numéro de châssis majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Les stocks de véhicules d'occasion sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par numéro de châssis majorés d'autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.

Les stocks de pièces de rechange sont évalués initialement à leur coût d'acquisition en application de la méthode du coût moyen pondéré calculé à la fin de la période.

Le stock d'ordres de réparations est valorisé au coût des pièces de rechange utilisées et non encore facturées au client à la date de clôture.

e. Placements :

Les placements à court terme sont constatés à leur coût d'acquisition lors de la souscription, alors que les sorties sont comptabilisées par la méthode du coût moyen pondéré.

f. Participations :

Les titres de participation sont valorisés à leurs coûts historiques. Ils font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur comptable est supérieure à leur valeur d'usage.

g. Revenus :

Les revenus provenant de la vente des véhicules sont comptabilisés à la constatation du fait générateur matérialisant le transfert des principaux risques et avantages inhérents à la propriété qui coïncide généralement la facturation du véhicule.

h. Impôts sur le résultat :

La société est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 35% ainsi qu'à la contribution sociale de solidarité au taux de 1%.

La charge de l'impôt sur les bénéfices est déterminée sur la base de la méthode de l'impôt exigible et les impôts différés ne sont pas constatés en comptabilité.

i. Indemnités de départ à la retraite :

La société utilise la méthode actuarielle « Projected unit credit » préconisée par la norme internationale IAS 19 révisée pour estimer de façon fiable le coût qu'assumera au final l'entité pour les prestations accumulées par les membres de son personnel en contrepartie des services rendus pendant la période considérée et les périodes antérieures.

IV. Notes sur le Bilan

Le tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles au 30 juin 2025 est présenté au niveau de l'Annexe A-1.

Le tableau de variation des participations au 30 juin 2025 est présenté au niveau de l'Annexe A-2.

B.1 Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières se détaillent comme suit :

Autres immobilisations financières			
	juin-25	juin-24	déc.-24
Dépôts et cautionnements	464 329	400 815	419 628
Prêts au personnel à long terme	892 068	986 126	968 811
Total brut	1 356 397	1 386 941	1 388 439
Provisions	(422 331)	(365 816)	(389 630)
Total net	934 066	1 021 125	998 809

B.2 Stocks

Les stocks s'élèvent au 30 juin 2025 à 148 833 183 TND contre un solde de 134 595 875 TND au 31 décembre 2024, et se détaillent comme suit :

Stocks			
	juin-25	juin-24	déc.-24
Volkswagen	5 973 604	4 778 500	2 156 686
Volkswagen Utilitaires	8 719 131	782 973	193 716
Audi	12 578 263	11 492 055	7 472 996
Porsche	4 116 500	9 063 286	5 209 272
MAN	214 281	214 281	214 281
Seat et Cupra	17 307 787	20 720 089	5 623 534
Skoda	6 040 217	2 358 329	2 483 296
RENAULT TRUCKS	7 102 912	10 161 248	13 821 125
Stock en transit et encours de dédouanement	73 885 465	59 358 344	83 075 964
Stock véhicules neufs	135 938 161	118 929 105	120 250 870
Stock de véhicules d'occasion	4 128 440	8 088 893	5 507 255
Stock des travaux en cours (ordres de réparation)	1 299 949	1 129 800	1 350 266
Stock de carburants et de lubrifiants	23 726	18 132	29 320
Stock de pièces de rechange	9 451 437	9 246 400	8 782 651
Sous-total	14 903 552	18 483 225	15 669 492
Total Brut	150 841 713	137 412 330	135 920 362
Provisions pour dépréciation des stocks (*)	(2 008 530)	(1 908 779)	(1 324 487)
Total net	148 833 183	135 503 551	134 595 875

(*) La politique de provision du stock des véhicules neufs de la société ENNAKL AUTOMOBILES est la suivante :

- Pas de provision pour les modèles dont l'âge moyen en stock est < 2 ans.
- Une provision de 20% est constituée à partir de la troisième année et pour chaque année d'ancienneté, pour les modèles dont l'âge moyen en stock est > 2 ans.

(*) La politique de provision sur stocks de pièces de rechange est déterminée à la date de clôture de la période en appliquant la politique suivante :

- Pas de provision pour les articles créés durant les trois dernières années ;
- 25%, si l'article n'a pas fait l'objet d'achat ou de vente durant l'exercice en cours ;
- 50%, si l'article n'a pas fait l'objet de vente au cours des deux dernières années ;
- 75%, si l'article n'a pas fait l'objet de vente au cours des trois dernières années ;
- 100% si l'article n'a pas fait l'objet de vente au cours des quatre dernières années ou plus.

(*) La politique de provision du stock des véhicules d'occasion étant de 10% après 1 an d'achat et pour chaque année d'ancienneté.

Le montant de la provision sur stock au 30 juin 2025 étant de 2 008 530 TND composée d'une provision sur stock de véhicules neufs et d'occasion de 898 576 TND, une provision sur stock de travaux en cours de 229 718 TND et d'une provision pour dépréciation des pièces de rechange de 880 236 TND.

B.3 Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés s'élèvent au 30 juin 2025 à 108 187 159 TND contre un solde de 67 734 646 TND au 31 décembre 2024, et se détaillent comme suit :

Clients et comptes rattachés			
	juin-25	juin-24	déc.-24
Clients compte courant	31 222 654	21 651 984	8 341 949
Clients, effets à recevoir	78 424 162	50 058 461	60 646 643
Clients douteux	980 372	963 062	977 858
Effets et chèques impayés	25 461	22 575	21 866
Total Brut	110 652 649	72 696 082	69 988 316
Provisions (*)	(2 465 490)	(2 310 360)	(2 253 670)
Total Net	108 187 159	70 385 722	67 734 646

(*) La politique de provisionnement des créances douteuses de la société ENNAKL AUTOMOBILES est la suivante :

- Absence de provision pour les créances dont l'échéance remonte à une période inférieure ou égale à 6 mois à la date de clôture comptable ;
- Un taux de provision de 50% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une période entre 6 mois et une année à la date de clôture comptable ;
- Un taux de provision de 100% est pratiqué sur les créances dont l'échéance remonte à une date supérieure ou égale à une année à la date de clôture comptable ;
- Les créances impayées transférées au service contentieux sont totalement provisionnées.

Les effets escomptés non échus ont totalisé 56 428 770 TND au 30 juin 2025 contre 26 203 092 TND au 31 décembre 2024.

B.4 Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'élèvent au 30 juin 2025 à 19 779 482 TND contre un solde de 11 779 892 TND au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Autres actifs courants			
	juin-25	juin-24	déc.-24
Avances et prêts au personnel à court terme B.4.1	943 279	845 665	572 896
Autres comptes débiteurs	3 201 830	3 448 487	2 481 626
Fournisseurs avances et acomptes	1 984 476	3 219 830	5 546 294
Charges constatées d'avance	2 795 680	2 983 039	2 044 617
Produits à recevoir B.4.2	13 252 456	11 525 588	3 352 028
Etat, taxation d'office	488 795	488 795	488 795
Total Brut	22 666 516	22 511 404	14 486 256
Provision	(2 887 034)	(2 770 359)	(2 706 364)
Total Net	19 779 482	19 741 045	11 779 892

B.4.1 Avances et prêts au personnel à court terme

Avances et prêts au personnel			
	juin-25	juin-24	déc.-24
Prêts au personnel à court terme	752 242	663 959	516 483
Avances sur salaires	191 037	181 706	56 413
Total	943 279	845 665	572 896

B.4.2 Produits à recevoir

Produits à recevoir			
	juin-25	juin-24	déc.-24
Supports et ristournes constructeurs	2 895 384	2 481 528	2 979 222
Dividendes	10 011 799	8 799 677	-
Remboursement d'assurance	15 222	15 222	15 222
Loyers à recevoir	279 486	171 360	279 486
Intérêts créditeurs	39 868	9 450	67 401
Autres produits à recevoir	10 697	48 351	10 697
Total	13 252 456	11 525 588	3 352 028

B.5 Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique présente au 30 juin 2025 un solde de 13 654 592 TND contre un solde de 29 739 516 TND au 31 décembre 2024, et se détaille comme suit :

Liquidités et équivalents de liquidités			
	juin-25	juin-24	déc.-24
Avoirs en banques créditrices	10 669 491	31 188 892	26 336 546
Chèques remis à l'encaissement	659 640	2 094 661	1 075 808
Effets remis à l'encaissement	948 830	449 969	549 300
Avoirs en caisses	56 993	27 951	29 481
Régies d'avances et accreditifs	1 306 239	1 647 842	1 735 842
Placements SICAV et trésorerie disponible chez les intermédiaires en bourse	13 399	288 050	12 539
Total	13 654 592	35 697 365	29 739 516

B.6 Capitaux propres

Les capitaux propres s'élèvent au 30 juin 2025 à 210 204 141 TND détaillés comme suit :

Capitaux propres			
	juin-25	juin-24	déc.-24
Capital social	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Fonds social	1 604 760	1 017 807	746 597
Résultats reportés	3 970	2 051	2 051
Réserves et Autres capitaux propres	138 570 463	122 080 463	122 080 463
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT	170 179 193	153 100 321	152 829 111
Résultat de l'exercice	40 024 948	31 749 978	44 218 473
TOTAL CAPITAUX PROPRES APRES RESULTAT	210 204 141	184 850 299	197 047 584

Le tableau de variation des capitaux propres est présenté au niveau de l'annexe (A-3).

B.7 Emprunts

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Emprunts			
	juin-25	juin-24	déc.-24
Echéances à + 1 an sur Emprunt Amen Bank	954 990	2 006 109	1 493 158
Total	954 990	2 006 109	1 493 158

(Voir Annexe A-4 : Tableau de variation des emprunts).

B.8 Provisions pour risques et charges

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Provision pour risques et charges			
	juin-25	juin-24	déc.-24
Provision pour litiges	890 214	767 238	600 019
Provision pour autres risques et charges	5 433 233	3 596 652	5 776 481
Total	6 323 447	4 363 890	6 376 500

B.9 Autres passifs non courants

Les autres passifs non courants s'élèvent au 30 juin 2025 à 634 617 TND contre un solde de 651 082 TND au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Autres passifs non courants			
	juin-25	juin-24	déc.-24
Indemnité pour départ à la retraite	512 418	409 470	447 418
Dettes fiscales à long terme	122 199	395 683	203 664
Total	634 617	805 153	651 082

B.10 Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 30 juin 2025 à 189 864 480 TND contre un solde de 149 610 970 TND au 31 décembre 2024, et se détaillent comme suit :

Fournisseurs et comptes rattachés			
	juin-25	juin-24	déc.-24
Fournisseurs locaux	8 212 018	8 503 706	5 846 979
Fournisseurs groupe	12 887 923	21 339 443	9 647 227
Fournisseurs étrangers	168 165 199	127 588 739	133 431 474
Fournisseurs, effets à payer	-	571 144	-
Fournisseurs, retenues de garantie	599 340	514 347	685 290
Total	189 864 480	158 517 379	149 610 970

B.11 Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 30 juin 2025 à 17 397 313 TND contre un solde de 16 517 719 TND au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

Autres passifs courants			
	juin-25	juin-24	déc.-24
Etats impôts et taxes, à payer	9 726 683	9 753 135	9 251 079
Personnel-Rémunération due	28 461	-	-
Congés à payer	611 800	624 574	525 406
Débours cartes grises	155 028	13 371	-
Cotisation de sécurité sociale à payer à la CNSS	1 463 883	1 488 576	1 502 446
Assurance groupe à payer	589 067	377 366	73 962
Charges à payer	4 787 144	4 246 210	5 076 871
Produits constatés d'avances	35 138	24 000	87 846
Créditeurs divers	109	43 862	109
Dividendes à payer	-	18 900 000	-
Total	17 397 313	35 471 094	16 517 719

B.12 Concours bancaires et autres passifs financiers

Cette rubrique présente au 30 juin 2025 un solde de 1 051 119 TND contre un solde de 9 237 383 TND au 31 décembre 2024 et se détaille comme suit :

Concours bancaires et autres passifs financiers			
	juin-25	juin-24	déc.-24
Échéances à moins d'un an sur emprunt Amen Bank	1 051 119	956 408	1 002 775
Billets à ordre Amen Bank	-	9 000 000	8 234 608
Total	1 051 119	9 956 408	9 237 383

(Voir Annexe A-4: Tableau de variation des emprunts).

V. Notes sur l'Etat de Résultat

R-1 Revenus

Les revenus réalisés au 30 juin 2025 s'élèvent à 305 095 203 TND, contre 310 662 957 TND au 30 juin 2024, enregistrant ainsi une baisse de 5 567 754 TND :

Chiffre d'affaires			
	juin-25	juin-24	déc.-24
Ventes véhicules neufs	290 181 227	293 045 350	560 491 816
Ventes véhicules d'occasion	1 690 102	5 885 574	9 612 904
Ventes de pièces de rechange, accessoires et lubrifiants	11 469 233	10 223 400	21 667 220
Ventes travaux d'atelier	1 754 641	1 508 633	3 217 260
Total chiffre d'affaires	305 095 203	310 662 957	594 989 200

R-2 Coût des ventes

Le coût des ventes ont atteint au 30 juin 2025, la somme de 248 196 541 TND contre 258 906 994 TND au 30 juin 2024, enregistrant ainsi une diminution de 10 710 453 TND :

Coût des ventes			
	juin-25	juin-24	déc.-24
Coût des véhicules neufs vendus	232 871 950	239 906 965	455 904 729
Coût des véhicules d'occasion vendus	1 801 295	5 757 440	9 472 479
Coût des pièces de rechange et des accessoires vendus	9 472 565	9 439 981	20 626 137
Charges de personnel direct	1 136 271	1 029 668	2 533 163
Frais bancaires sur importations	2 653 701	2 446 110	5 253 967
Travaux extérieurs	180 849	222 609	491 647
Achats pour les ateliers	79 910	104 221	222 024
Total	248 196 541	258 906 994	494 504 146

R.3 Frais de distribution et d'administration

Les frais de distribution et d'administration totalisent au 30 juin 2025, la somme de 26 329 779 TND contre 28 787 779 TND au 30 juin 2024 et se détaillent comme suit :

Frais de distribution & d'administration			
	juin-25	juin-24	déc.-24
Charges de personnel	12 281 658	14 188 317	25 484 645
Frais de déplacement à l'étranger	407 245	590 931	1 069 419
Publicités et insertions	1 842 573	979 415	3 081 325
Achats de consommables	45 708	29 390	76 424
Cadeaux, Réception et restaurations	216 175	31 766	88 589
Vêtements de Travail	55 839	10 901	122 739
Formations	101 369	192 410	416 011
Autres Frais sur Ventes	2 385 110	2 680 558	5 553 526
Locations diverses	904 260	238 951	693 781
Prestations de services et consommables divers	19 229	36 396	72 578
Abonnements	1 148 646	2 416 483	3 339 506
Assurances	215 274	206 677	425 506
Dons et subventions	8 500	6 500	8 104
Energie	428 875	484 013	1 072 810
Entretien et réparations	698 818	585 856	1 243 316
Fournitures de bureaux	63 012	74 119	158 948
Gardiennage	338 244	506 224	1 025 219
Honoraires	802 317	1 288 422	2 360 932
Dotations aux amortissements (Voir Annexe A-1)	3 230 608	3 154 550	6 300 030
Impôts & Taxes	1 136 319	1 085 900	2 108 436
Total	26 329 779	28 787 779	54 701 844

Le tableau de passage des charges par destination aux charges par nature est présenté au niveau de l'annexe (A-5).

R.4 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation ont enregistré une diminution de 524 769 TND, en passant de 2 274 031 TND au 30 juin 2024 à 1 749 262 TND au 30 juin 2025 :

Autres produits d'exploitation			
	juin-25	juin-24	déc.-24
Quote-part dans les charges communes	1 042 895	856 740	1 960 426
Ristournes TFP	226 479	205 268	52 182
Locations	437 158	365 700	859 162
Frais de gestion et autres services	571	12 109	23 032
Reprises de Provisions sur stocks VN et OR	11 355	10 006	434 922
Reprises de Provisions sur créances et autres actifs courant	30 804	824 208	968 258
Total	1 749 262	2 274 031	4 297 982

R.5 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation ont enregistré une diminution de 17 903 TND, en passant de 1 169 296 TND au 30 juin 2024 à 1 151 393 TND au 30 juin 2025. Elles se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation			
	juin-25	juin-24	déc.-24
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks VN, VO, PDR et OR	695 398	576 230	416 855
Dotations aux Provisions pour dépréciation des créances et autres actifs	423 294	593 066	616 428
Dotations aux Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	32 701	-	23 814
Total	1 151 393	1 169 296	1 057 097

R.6 Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent 884 164 TND au 30 juin 2025, et se détaillent comme suit :

Charges financières nettes			
	juin-25	juin-24	déc.-24
Intérêts sur crédits bancaires	198 008	345 061	767 163
Intérêts sur comptes courants	81	20 956	34 317
Agios sur effets escomptés	686 075	2 302 385	3 546 244
Total	884 164	2 668 402	4 347 724

R.7 Produits des placements

Les produits des placements totalisent 20 301 299 TND au 30 juin 2025, et se détaillent comme suit :

Produits des placements			
	juin-25	juin-24	déc.-24
Produits nets sur placements	1 001	-	12 624
Dividendes reçus et à recevoir (R.7.1)	20 199 201	16 523 870	16 531 762
Intérêts créditeurs sur comptes courants bancaires	101 097	55 148	205 653
Total	20 301 299	16 579 018	16 750 039

R.7.1 Dividendes reçus et à recevoir

Les dividendes reçus totalisent 20 199 201 TND au 30 juin 2025, et se détaillent comme suit :

Dividendes reçus et à recevoir			
	juin-25	juin-24	déc.-24
Dividendes AMEN BANK	9 143 294	7 724 194	7 732 086
Dividendes CAR GROS	9 999 500	7 999 600	7 999 600
Dividendes ATL	933 422	800 076	800 076
Dividendes STLV	122 985	-	-
Total	20 199 201	16 523 870	16 531 762

R.8 Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent 1 467 661 TND au 30 juin 2025, et se détaillent comme suit:

Autres gains ordinaires			
-------------------------	--	--	--

	juin-25	juin-24	déc.-24
Produits non récurrents	692 025	178 921	725 695
Profits sur cessions d'immobilisations	722 582	694 316	999 546
Reprises sur provisions pour risques et charges	965 364	1 178 751	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	(912 310)	-	-
Total	1 467 661	2 051 988	1 725 241

R.9 Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires totalisent 98 569 TND au 30 juin 2025, et se détaillent comme suit :

Autres pertes ordinaires			
	juin-25	juin-24	déc.-24
Perte sur les titres de participation AFCAR	-	3 859 414	3 859 414
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	428 538	2 519 010
Reprise de la provision sur les titres de participation AFCAR	-	(3 859 414)	(3 859 414)
Reprise sur provisions pour risques et charges	-	-	(1 256 613)
Différences de règlement et débours	91	548	1 386
Pénalités de retard	7 279	141 580	416 626
Autres pertes	91 199	7 980	231 998
Total	98 569	578 646	1 912 407

R.10 Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat totalisent 11 928 031 TND au 30 juin 2025, et se détaillent comme suit:

Impôt sur le résultat			
	juin-25	juin-24	déc.-24
Impôt sur les sociétés	11 596 697	6 916 448	15 275 051
Contribution sociale de solidarité (*)	331 334	790 451	1 745 720
Total	11 928 031	7 706 899	17 020 771

(*) Contribution sociale de solidarité, calculée au taux de 1% sur le résultat fiscal imposable des six premiers mois de 2025 alors qu'en 2024, cette contribution avait été calculée selon le taux de 4 %.

VI. Notes sur l'état de flux de trésorerie

F.1 Provisions nettes de reprises de provisions

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Provisions nettes de reprises de provisions			
	juin-25	juin-24	déc.-24
Dotations aux provisions sur stocks VN, VO, PR et OR	695 398	576 230	416 855
Dotations aux Provisions sur créances et autres actifs courants	423 294	593 066	616 429
Dotations aux provisions pour risques et charges	912 310	428 538	2 519 010
Dotations aux provisions sur Cautions	32 701	-	23 814
Reprise de provisions sur stocks VN et OR	(11 355)	(10 006)	(434 922)
Reprises de Provisions sur les titres de participation AFCAR	-	(3 859 414)	(3 859 414)
Reprises de Provisions sur créances et autres actifs courants	(30 804)	(824 208)	(968 258)
Reprises sur provisions pour risques et charges	(965 364)	(1 178 751)	(1 256 613)
Total	1 056 180	(4 274 546)	(2 943 100)

F.2 Variation des stocks

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des stocks			
	juin-25	juin-24	déc.-24
Stocks bruts de début de période	135 920 362	154 181 774	154 181 774
Stocks bruts de fin de période	150 841 713	137 412 330	135 920 362
Total	(14 921 351)	16 769 444	18 261 412

F. 3 Variation des créances

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des créances			
	juin-25	juin-24	déc.-24
Clients bruts en début de période	69 988 316	52 836 544	52 836 544
Clients bruts en fin de période	110 652 649	72 696 082	69 988 316
Total	(40 664 333)	(19 859 538)	(17 151 772)

F. 4 Variation des autres actifs

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des autres actifs courants			
	juin-25	déc-24	Variation
Autres actifs courants bruts	22 666 516	14 486 256	8 180 260
Déduction des prêts au personnel à CT	(752 242)	(516 483)	(235 759)
Total	21 914 274	13 969 773	7 944 501

F. 5 Variation des fournisseurs

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des fournisseurs			
	juin-25	juin-24	déc.-24
Fournisseurs et comptes rattachés en début de période	149 610 970	153 290 301	153 290 301
Fournisseurs et comptes rattachés en fin de période	189 864 480	158 517 379	149 610 970
Total	40 253 510	5 227 078	(3 679 331)

F. 6 Variation des autres passifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des autres passifs courants			
	juin-25	juin-24	déc.-24
Autres passifs courants en début de période	16 517 719	15 148 773	15 148 773
Autres passifs courants en fin de période	17 397 313	35 471 094	16 517 719
Dividendes à payer début de période	-	-	-
Dividendes à payer en fin de période	-	18 900 000	-
Total	879 594	1 422 321	1 368 946

F. 7 Variation des autres passifs non courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des autres passifs non courants			
	juin-25	juin-24	déc.-24
Dettes fiscales à long terme en début d'exercice	203 664	331 657	331 657
Dettes fiscales à long terme en fin d'exercice	122 199	395 683	203 664
Total	(81 465)	64 026	(127 993)

F. 8 Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		juin-25
Valeur Brute des immobilisations cédées (I)		1 031 055
Amortissements cumulés des immobilisations cédées (II)		(927 437)
VCN des immobilisations cédées (III) = (I) - (II)		103 618
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles (IV)		826 200
Plus ou moins-values de cessions d'immobilisations corporelles (III) - (IV)		(722 582)

F. 9 Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations			
	juin-25	juin-24	déc.-24
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(5 891)	(6 875)	(112 029)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(2 284 302)	(2 974 697)	(8 559 063)
Total	(2 290 192)	(2 981 572)	(8 671 092)

F. 10 Variation des prêts au personnel et des cautions

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Encaissements (décaissements) sur prêts au personnel & cautionnements			
---	--	--	--

	juin-25	déc.-24	Variation
Dépôts et cautionnement	464 329	419 628	(44 701)
Prêts au personnel à Long terme	892 068	968 811	76 743
Prêts au personnel à Court terme	752 242	516 483	(235 759)
Total	2 108 639	1 904 922	(203 716)

VII. Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de la période en cours se présentent comme suit :

Résultat par action			
	juin-25	juin-24	déc.-24
Résultat net	40 024 948	31 749 978	44 218 473
Nombre d'actions	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Résultat par action	1,334	1,058	1,474

VIII. Informations sur les parties liées

Les opérations réalisées avec les parties liées de la société ENNAKL AUTOMOBILES durant le premier semestre de 2025 se présentent comme suit :

Transactions effectuées avec la société filiale « CAR GROS »:

- La société ENNAKL AUTOMOBILES a facturé à la société CAR GROS un montant de 1 042 895 TND HT au titre des charges communes du 1^{er} semestre 2025.
- La société ENNAKL AUTOMOBILES a loué à la société CAR GROS un immeuble composé d'un local administratif, d'un dépôt et d'un parking d'une superficie de 10 000 m² situé à la Goulette. Le loyer au 30/06/2025 suivant l'avenant du 01/01/2021 s'élève à 330 750 TND HT.
- La société CAR GROS a facturé à la société ENNAKL AUTOMOBILES un montant de 11 173 799 TND HT net de remises à titre de vente de pièces de rechanges de lubrifiants et accessoires et un montant de 429 683 TND HT net de remises, au titre de la vente de matériel et d'outillages.
- La société ENNAKL AUTOMOBILES a vendu à la société CAR GROS un véhicule neuf pour un montant de 63 059 TND en hors taxes net des remises.
- La société ENNAKL AUTOMOBILES a facturé à la société CAR GROS un montant de 1 647 TND HT au titre des frais d'entretien des véhicules.
- La société ENNAKL AUTOMOBILES a facturé à la société CAR GROS un montant de 309 064 TND HT au titre de ventes de pièces de rechanges.
- La part de la société ENNAKL AUTOMOBILES dans les dividendes à distribuer par CAR GROS sur le résultat de l'exercice 2024 est de 9 999 500 TND.

Les soldes arrêtés au 30 juin 2025 de la société CAR GROS dans les comptes de la société ENNAKL AUTOMOBILES S.A se détaillent comme suit :

CAR GROS - Débiteurs divers		CAR GROS- Dividendes à recevoir		CAR GROS -Fournisseur		CAR GROS -Client	
AU 30-06-2025	AU 31-12-2024	AU 30-06-2025	AU 31-12-2024	AU 30-06-2025	AU 31-12-2024	AU 30-06-2025	AU 31-12-2024
2 817 167 TND	2 461 595 TND	9 999 500 TND	0 TND	12 787 947 TND	9 514 465 TND	220 995 TND	328 442 TND

Transactions effectuées avec la société filiale « STLV » :

- La société ENNAKL AUTOMOBILES a facturé à la société STLV des ventes de véhicules neufs pour un montant de 5 628 163 TND en hors taxes net des remises.
- La part de la société ENNAKL AUTOMOBILES dans les dividendes à distribuer par STLV sur le résultat de l'exercice 2024 est de 122 985 TND.
- La société STLV a facturé à la société ENNAKL AUTOMOBILES un montant de 412 863 TND HT au titre de location de véhicules.
- La société ENNAKL AUTOMOBILES a facturé à la société STLV un montant de 137 184 TND HT au titre des frais d'entretien des véhicules.
- La société ENNAKL AUTOMOBILES a loué à la société STLV un espace d'exploitation à usage de bureau et de hangar d'une superficie de 877 m² situé à la Zone Industrielle de la Charguia II à partir du 01/01/2022. Le loyer au 30/06/2025 s'élève à 29 700 TND HT.
- La société « STLV » a facturé à la société ENNAKL AUTOMOBILES un montant de 12 400 TND HT au titre de la mise à disposition de son personnel.

Les soldes arrêtés au 30 juin 2025 de la société STLV dans les comptes de la société ENNAKL AUTOMOBILIES S.A se détaillent comme suit :

STLV - Créditeurs divers		STLV - Débiteurs divers		STLV- Dividendes à recevoir		STLV -Fournisseur		STLV -Client	
AU 30-06-2025	AU 31-12-2024	AU 30-06-2025	AU 31-12-2024	AU 30-06-2025	AU 31-12-2024	AU 30-06-2025	AU 31-12-2024	AU 30-06-2025	AU 31-12-2024
606 722 TND	177 514 TND	29 700 TND	0 TND	12 299 TND	0 TND	99 977 TND	132 762 TND	8 563 361 TND	2 828 030 TND

Autres transactions et opérations réalisées avec les parties liées :

- La société ENNAKL AUTOMOBILES a comptabilisé en charge à payer pour le compte de la PGI Holding le montant de 80 000 TND HT à titre de participation aux frais de siège de cette dernière suivant la convention conclue à cet effet.
- La société ENNAKL AUTOMOBILES a encouru auprès de la COMAR, au 30 juin 2025, des frais d'assurance s'élevant à 1 611 968 TND.
- La société ENNAKL AUTOMOBILES a facturé à titre de vente de véhicules neufs et de prestations de services lors du premier semestre 2025 les montants suivants :

Société	Ventes VN HT	Services après ventes HT
AMEN BANK	131 921	40 200
CAFE BONDIN	-	17 206
PARENIN	1 064 683	26 402
CAFE BEN YEDDER	56 902	10 149
POULINA GROUP HOLDING	-	3 659
COMAR	-	713 328
PGI HOLDING	78 309	2 543
AMEN SANTE	-	4 727
Clinique El Amen	-	259
Amen Investissement	120 308	-
Total	1 452 123	818 473

- La société TRIANON immobilière loue un terrain à la société ENNAKL AUTOMOBILES pour l'exploiter en tant que parking. La location a été consentie à compter du 01/04/2022 moyennant un loyer annuel de 60 000 DT, avec une augmentation annuelle de 5%. Au 30/06/2025 le loyer s'élève à 33 902 TND HT.
- La société Tunisie Leasing et Factoring a financé des opérations de vente réalisées par la société ENNAKL AUTOMOBILES durant le premier semestre 2025 pour un montant total de 43 573 900 TND HT.
- La société ATL a financé des opérations de vente réalisées par la société ENNAKL AUTOMOBILES durant le premier semestre 2025 pour un montant total de 21 231 213 TND HT.
- La société MLA a financé des opérations de vente réalisées par la société ENNAKL AUTOMOBILES durant le premier semestre 2025 pour un montant total de 1 313 611 TND HT.

Emprunt à moyen terme auprès de Amen Bank :

La société ENNAKL AUTOMOBILES a obtenu un emprunt auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :

- Date : 17/04/2020
- Principal : 6 000 000 dinars
- Mode de paiement : 84 mois
- Taux d'intérêt : TMM + 2%

Cet emprunt a fait l'objet de remboursement au premier semestre 2025 à hauteur de 489 823 TND. Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 110 185 TND au 30 juin 2025.

Billets à ordre souscrit auprès de Amen Bank

Au cours du premier semestre 2025, ENNAKL AUTOMOBILES a souscrit et encaissé des billets à ordre auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :

- Taux d'intérêt : TMM+1,5%
- Echéance : 90 jours

Au 30 juin 2025, le solde des billets à ordre souscrits et non encore échus est nul.

Prêts à court terme auprès de Amen Bank

Le 02 octobre 2024, la société ENNAKL AUTOMOBILE S.A a renouvelé son contrat de financement avec l'Amen Bank portant sur une enveloppe de crédit à court terme, dont la somme globale en principal s'élève à 151 150 000 TND détaillé comme suit :

- Escompte LC pour un montant de 13 000 000 TND à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,5% ;
- Découvert en compte pour un montant de 4 000 000 TND à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ;
- Financement de droits de douane pour un montant de 9 000 000 TND à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ;
- Admissions temporaires pour un montant de 3 000 000 TND assortis d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois ;
- Cautions provisoires pour un montant de 100 000 TND assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;
- Cautions définitives pour un montant de 500 000 TND assorties d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois ;
- Cautions de retenue de garantie sur marché public pour un montant de 1 000 000 TND assorties d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois.
- L'encours des admissions temporaires, cautions provisoires, cautions définitives et des cautions de retenues de garantie s'élève au 30 juin 2025 à 3 217 103 TND.
- Obligations cautionnées pour un montant de 10 000 000 TND assorties d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois ; l'encours s'élève au 30 juin 2025 à 9 603 862 TND.
- Crédits documentaires pour un montant de 110 550 000 TND assorties d'une commission d'engagement de 0,09%° par mois. L'encours s'élève au 30 juin 2025 à 35 000 000 EUR.
- La banque perçoit une commission d'étude d'actes juridiques de 500 TND HT par contrat.

Rémunérations servies aux dirigeants de la société au 30 juin 2025

	M. Ibrahim DEBBACHE	M. Anouar BEN AMMAR	M. Laâroussi BEN YEDDER	M. Ahmed Aziz HAJ ROMDHANE	M. Mohamed Habib LASRAM
Nature de la rémunération brute	Président du conseil	Directeur Général	Secrétaire Général	Directeur Général Adjoint	Directeur Général Adjoint
Rémunération brute (*)	217 500	173 616	99 116	113 616	143 116

(*) Rémunération brute totale incluant salaires et primes.

Rémunérations servies aux administrateurs

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2025. Au titre du premier semestre 2025, la charge à payer constatée à ce titre s'élève à 70 000 TND.

Rémunérations servies aux administrateurs membres du comité permanent d'audit

La société ENNAKL AUTOMOBILES a inscrit au premier semestre de 2025 en charges à payer la rémunération revenant aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non-administrateurs) pour un montant 15 000 TND.

XI. Etat des engagements hors bilan au 30/06/2025

Les engagements hors bilan de la société ENNAKL AUTOMOBILES arrêtés au 30 juin 2025 se détaillent comme suit :

1) Autorisations en Euros au titre des lettres de crédit :

AMEN BANK	33 000 000 €
BIAT	12 000 000 €
UBCI	12 000 000 €
Total	57 000 000 €

2) Engagement en Dinar Tunisien :

AMEN BANK

Nature	Montant au 30/06/2025
Cautions bancaires	3 217 103
Obligations cautionnées	9 603 862
Total	12 820 965

BIAT

Nature	Montant au 30/06/2025
Cautions bancaires	4 362 447
Total	4 362 447

ZITOUNA

Nature	Montant au 30/06/2025
Cautions bancaires	15 006
Total	15 006

UBCI

Nature	Montant au 30/06/2025
Cautions bancaires	5 400
Total	5 400

3) Intérêts restant à payer :

Les intérêts restant à payer au 30 juin 2025 sur le crédit bancaire AMEN BANK se détaillent comme suit :

Banque	Montant du crédit	Engagements Hors Bilan à CT	Engagements Hors Bilan à LT	Total
AMEN BANK	6 000 000	145 375	42 088	187 463
Total	6 000 000	145 375	42 088	187 463

4) Effets remis à l'escompte non échus :

Les effets escomptés non échus au 30 juin 2025 s'élèvent à 56 428 770 TND.

XII. Annexes

A.1 Tableau de variation des immobilisations corporelles et incorporelles au 30 juin 2025

A1-TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 30/06/2025

Désignations	VALEURS BRUTES COMPTABLES					AMORTISSEMENTS LINEAIRES				Valeur comptable nette au 30/06/2025
	Cumul au	Acquisitions	Reclassements	Cessions	Cumul au	Cumul des Amortissements	Dotation aux amortissements	Cessions	Cumul des Amortissements	
	31/12/2024	2025	2025	2025	30/06/2025	31/12/2024	2025	2025	30/06/2025	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Licences & Logiciels informatiques	5 176 551	5 891		-	5 182 441	4 436 943	348 476	-	4 785 419	397 022
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 176 551	5 891	-	-	5 182 441	4 436 943	348 476	-	4 785 419	397 022
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	16 488 037	-	-	-	16 488 037	-	-	-	-	16 488 037
Constructions	46 132 252	-	3 902 563	-	50 034 815	20 643 556	1 068 818	-	21 712 373	28 322 442
AAI Générale & installations techniques	23 183 847	555 818	2 569 172		26 308 837	15 865 617	821 864	-	16 687 481	9 621 356
Matériels de transport	5 978 327	295 578	-	(1 031 055)	5 242 850	2 873 496	465 340	(927 437)	2 411 399	2 831 451
Equipements de bureau	2 335 952	51 134	-	-	2 387 086	1 420 566	77 107	-	1 497 673	889 413
Matériels informatiques	2 850 241	374 236	-	-	3 224 477	2 340 978	220 299	-	2 561 277	663 201
Matériels et outillages	9 096 924	444 512	-	-	9 541 435	6 992 257	228 704	-	7 220 961	2 320 474
Immobilisations corporelles en cours	7 341 594	563 023	(6 471 736)	-	1 432 882	-	-	-	-	1 432 882
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	113 407 172	2 284 302	-	(1 031 055)	114 660 419	50 136 470	2 882 131	(927 437)	52 091 164	62 569 255
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	118 583 723	2 290 192		(1 031 055)	119 842 860	54 573 413	3 230 608	(927 437)	56 876 584	62 966 277

A.2 Tableau de variation des participations au 30 juin 2025

A2-TABLEAU DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES AU 30/06/2025						
Participations	Participations cumulées fin 2024		Mouvements 2025			Total au 30-06-2025 en TND
Actions	Nbre actions souscrites/achetées	Valeur d'acquisition	Nbre actions souscrites/achetées	Libération participation	Valeur d'acquisition	
CAR GROS	19 999	1 999 900				1 999 900
A.T.L	1 813 505	4 627 143				6 547 329
	640 062	1 920 186				
	213 354	0(*)				
HEVI	10	100				100
Amen Bank	2 401 269	53 541 219				53 541 219
	369 426	0(*)				
S T L V (HERTZ)	99 988	9 998 800				9 998 800
Total Brut		72 087 348				72 087 348
Provision		-				-
Reprise		-				-
Total Net		72 087 348				72 087 348

(*) Distribution d'actions gratuites à la suite d'une augmentation de capital par incorporation de réserves.

A.3 Tableau de variation des capitaux propres

Désignation	Capital	Réserve légale	Autres réserves	Résultats reportés	Fonds social	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 31 Décembre 2023	30 000 000	3 000 000	106 340 463	8 709	433 551	34 776 641	174 559 364
Affectation du résultat de l'exercice 2023							
Affectation en résultats reportés				34 776 641		(34 776 641)	
Affectation réinvestissement							
Affectation réserves			12 740 000	(12 740 000)			
Affectation en fonds social				(1 043 299)	1 043 299		(69 872)
Indemnité départ à la retraite					(69 872)		(21 000 000)
Dividendes distribués				(21 000 000)			(660 382)
Mouvements sur fonds social					(660 382)		
Résultat de la période						44 218 473	44 218 473
Capitaux propres au 31 Décembre 2024	30 000 000	3 000 000	119 080 463	2 051	746 597	44 218 473	197 047 584
Affectation du résultat de l'exercice 2024							
Affectation en résultats reportés				44 218 473		(44 218 473)	
Affectation réinvestissement							
Affectation réserves			16 490 000	(16 490 000)			
Affectation en fonds social				(1 326 554)	1 326 554		(65 000)
Indemnité départ à la retraite					(65 000)		(26 400 000)
Dividendes distribués				(26 400 000)			(403 391)
Mouvements sur fonds social					(403 391)		
Résultat de la période						40 024 948	40 024 948
Capitaux propres au 30 Juin 2025	30 000 000	3 000 000	135 570 463	3 970	1 604 760	40 024 948	210 204 141

A.4 Tableau de variation des emprunts bancaires au 30 juin 2025 :

	31-déc.-24	Remboursements	Reclassements	Nouveaux crédits	30-juin-25
Emprunt Amen Bank					
Non-courant	1 493 158	-	(538 168)	-	954 990
Courant	1 002 774	(489 823)	538 168	-	1 051 119
Billets à ordre et obligation cautionnée					
Courant	8 234 609	(22 214 406)		13 979 797	-
Total courant	9 237 383	(22 704 229)	538 168	13 979 797	1 051 119
Total Non-courant	1 493 158	-	(538 168)	-	954 990

A.5 Tableau de passage des charges par destination aux charges par nature au 30 juin 2025 :

Charges par destination	Montant	Achats consommés	Charges de personnel	Amortissements et provisions	Autres charges	Autres produits	Charges financières nettes	Autres gains	Autres pertes
Coût des ventes	248 196 541	246 720 070	1 136 272	-	668 379	-	(328 179)	-	-
Frais de distribution	18 382 776	2 010 873	12 281 658	-	4 090 245	-	-	-	-
Frais d'administration	7 947 003	425 287	62 899	3 230 608	4 228 209	-	-	-	-
Autres charges d'exploitatio	1 151 393	-	-	1 151 393	-	-	-	-	-
Autres produits d'exploitatio	(1 749 262)	-	-	(42 159)	-	(1 707 103)	-	-	-
Charges financières nettes	884 164	-	-	-	686 075		198 089	-	-
Autres gains ordinaires	(1 467 661)	-	-	(53 054)	-	-	-	(1 414 607)	-
Autres pertes ordinaires	98 569	-	-	-	-	-	-	-	98 569
Total général	273 443 523	249 156 230	13 480 829	4 286 788	9 672 908	(1 707 103)	(130 090)	(1 414 607)	98 569

A.6 Soldes intermédiaires de gestion au 30 juin 2025 :

A6-Soldes Intermédiaires de Gestion au 30/06/2025

	30/06/2025	30/06/2024		30/06/2025	30/06/2024		30/06/2025	30/06/2024
Produits			Charges			Soldes		
Ventes de marchandises	305 095 203	310 662 957	Coût d'achat des marchandises vendues	248 196 541	258 906 994			
Marge commerciale	56 898 662	51 755 963				Marge commerciale	56 898 662	51 755 963
			Autres charges externes	7 974 091	8 919 195			
Valeur ajoutée Brute	48 924 571	42 836 768				Valeur ajoutée Brute	48 924 571	42 836 768
			Impôts et taxes	1 136 319	1 085 900			
			Charges de personnel	12 281 658	14 188 317			
Excédent brut d'exploitation	35 506 594	27 562 551				Excédent brut d'exploitation	35 506 594	27 562 551
Autres produits ordinaires	1 414 607	873 237	Autres charges ordinaires	98 569	4 009 522			
Produits financiers	20 301 299	16 579 018	Charges financières	884 164	2 668 402			
			Dotations aux amortissements et aux prov	4 286 788	(1 119 995)			
			Impôts sur le résultat	11 928 031	7 706 899			
Résultat des activités ordinaires	40 024 948	31 749 980				Résultat des activités ordinaires	40 024 948	31 749 978
Effet des modifications comptables	-	-	Pertes extraordinaires	-	-			
Résultat net après modifications comptables	40 024 948	31 749 978				Résultat net après modifications comptables	40 024 948	31 749 978

*RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS INDIVIDUELS INTERMEDIAIRES DE LA PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2025*

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la société :

ENNAKL AUTOMOBILES SA

Z.I Ariana – Aéroport BP 129 – 1080 Tunis

Introduction

En application des dispositions de l'Article 21 Bis de la Loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par La loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à un examen limité des états financiers individuels intermédiaires de la société ENNAKL AUTOMOBILES SA pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2025 arrêtés conformément au système comptable des entreprises.

Ces états financiers individuels intermédiaires font ressortir un total net bilan de **426 442 107 TND** et des capitaux propres s'élevant à **210 204 141 TND** y compris le résultat bénéficiaire de la période de **40 024 948 TND**.

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers individuels intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur ces états financiers individuels intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers individuels intermédiaires ci-joints de la société ENNAKL AUTOMOBILES SA arrêtés au 30 juin 2025, ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 30 juin 2025, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date conformément au système comptable des entreprises.

Les co-commissaires aux comptes :

BDO Tunisie

Khaled MNIF
Partner

Expert-Partners

Jamel MEZIOU
Partner

Tunis, le 3 septembre 2025

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE LAND'OR

Siège social : BIR JEDID 2054 KHELIDIA

LA SOCIETE LAND'OR publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au **30 Juin 2025** accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes :
Mr Achref Guermech (AMC Ernest &Young) & Mr Ahmed SAHNOUN (Les Commissaires aux Comptes Associés MTBF)

BILAN

Arrêté au 30 Juin 2025

(Montants exprimés en dinar tunisien - DT)

Land 'Or - Etats Financiers 2025

Exprimé en Dinars

ACTIFS	Notes	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs Immobilisés				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3.1	6 055 409	4 961 149	5 868 005
Moins (Amortissement)		(4 240 648)	(3 604 766)	(3 944 382)
Total Immobilisations incorporelles		1 814 761	1 356 383	1 923 623
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3.2	91 886 278	87 528 638	89 935 736
Moins (Amortissement)		(34 019 649)	(30 675 747)	(32 876 459)
Total Immobilisations corporelles		57 866 629	56 852 891	57 059 277
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3.3	48 243 197	47 968 217	48 258 196
Moins (provisions)		(3 695 480)	(3 695 480)	(3 695 480)
Total Immobilisations financières		44 547 717	44 272 737	44 562 716
Total des Actifs Immobilisés		104 229 107	102 482 011	103 545 616
Autres Actifs Non Courants	3.4	-	78 874	-
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		104 229 107	102 560 885	103 545 616
ACTIFS COURANTS				
Stocks	3.5	45 467 617	46 875 962	40 382 364
Moins (provisions)		(982 328)	(853 370)	(982 328)
Total des Stocks		44 485 289	46 022 592	39 400 036
Clients Et Comptes Rattachés	3.6	33 889 247	41 994 181	38 023 256
Moins (provisions)		(18 011 925)	(16 857 047)	(18 011 925)
Total des Clients et comptes rattachés		15 877 322	25 137 134	20 011 331
Autres Actifs Courants	3.7	4 880 567	9 203 869	3 356 846
Placements et autres actifs financiers	3.8	9 500 000	-	13 000 000
Liquidités Et Equivalents De Liquidités	3.9	9 706 247	2 952 215	11 964 752
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		84 449 425	83 315 810	87 732 965
TOTAL DES ACTIFS		188 678 532	185 876 695	191 278 581

BILAN

Arrêté au 30 Juin 2025

(Montants exprimés en dinar tunisien - DT)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES				
Capital Social	4.1	13 784 285	13 784 285	13 784 285
Réserves & Primes liées au Capital	4.1	68 609 924	68 609 924	68 609 924
Autres Capitaux Propres	4.1	3 867 261	3 918 516	3 918 077
Résultats reportés	4.1	18 485 326	13 423 773	13 423 773
Résultat de la période	4.1	4 592 117	4 766 142	10 564 136
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION		109 338 913	104 502 640	110 300 195
PASSIFS				
Passifs Non Courants				
Emprunts	4.2	18 429 023	14 300 154	20 126 159
Provisions	4.3	6 024 469	5 077 245	5 609 126
Total Des Passifs Non Courants		24 453 492	19 377 399	25 735 285
Passifs Courants				
Fournisseurs Et Comptes Rattachés	4.4	26 706 233	25 370 579	26 444 490
Autres Passifs Courants	4.5	12 428 531	5 547 435	6 664 594
Concours Bancaires Et Autres Passifs Financiers	4.6	15 751 363	31 078 642	22 134 017
Total Des Passifs Courants		54 886 127	61 996 656	55 243 101
TOTAL DES PASSIFS		79 339 619	81 374 055	80 978 386
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		188 678 532	185 876 695	191 278 581

ETAT DE RESULTAT

Arrêté au 30 Juin 2025
(Montants exprimés en dinar tunisien - DT)

ETAT DE RESULTAT	Notes	Exercice clos le 30/06/2025	Exercice clos le 30/06/2024	Exercice clos le 31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus		96 446 184	88 546 573	189 432 023
Autres Produits d'Exploitation		840 260	702 292	2 134 652
Total Des Produits D'exploitation	5.1	97 286 444	89 248 865	191 566 675
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation de Stocks des Produits Finis	5.2	(2 294 344)	510 437	660 643
Achats Consommés	5.3	(62 815 214)	(59 912 357)	(126 228 198)
Achats		(70 097 612)	(65 578 375)	(124 792 932)
Variations Des Stocks		7 282 398	5 666 018	(1 435 266)
Autres achats	5.4	(2 127 995)	(2 186 822)	(4 515 221)
Charges De Personnel	5.5	(8 606 270)	(8 000 996)	(16 837 652)
Dotations Aux Amortissements Et Provisions	5.6	(2 979 767)	(2 216 722)	(6 710 188)
Autres Charges D'exploitation	5.7	(9 431 575)	(9 177 550)	(18 102 530)
Total Des Charges D'exploitation		(88 255 165)	(80 984 010)	(171 733 146)
RESULTAT D'EXPLOITATION		9 031 279	8 264 855	19 833 529
Charges Financières Nettes	5.8	(3 439 941)	(2 535 102)	(5 377 973)
Produits des placements		264 898	9 964	48 194
Autres Gains Ordinaires	5.9	830 881	129 240	352 660
Autres Perte ordinaires		(85 785)	(3 671)	(3 671)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		6 601 332	5 865 287	14 852 739
Impôt sur les bénéfices	5.10	(2 009 215)	(1 099 145)	(4 288 603)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		4 592 117	4 766 142	10 564 136

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Arrêté au 30 Juin 2025

(Montants exprimés en dinar tunisien- TND)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	Notes	Exercice clos le 30/06/2025	Exercice clos le 30/06/2024	Exercice clos le 31/12/2024
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION				
Résultat net		4 592 117	4 766 142	10 564 136
Ajustements pour :				
§ Amortissements et provisions		2 979 767	2 216 722	6 710 189
§ QP des subventions aux investissements inscrites au résultat		(50 816)	(76 462)	(491 695)
§ Charges d'intérêt		2 756 494	751 007	1 482 376
§ Plus-value sur cession d'immobilisations		(573 879)	(25 949)	(65 763)
Variations des :				
§ Variation des stocks		(5 085 253)	(6 206 945)	286 653
§ Variation des créances		4 134 009	(4 542 945)	(572 020)
§ Variation des autres actifs		(1 938 517)	1 137 059	7 398 082
§ Variation des fournisseurs et autres passifs		534 771	(7 934 044)	(6 027 977)
Flux provenant des / (affectés aux) activités d'exploitation		7 348 693	(9 915 415)	19 283 979
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles.		(4 505 241)	(3 728 139)	(6 835 506)
Encaissements/cession d'immobilisations incorporelles		1 804 531	142 707	202 391
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		-	(2 394 800)	(2 684 779)
Encaissement provenant des cautionnements		15 001	-	-
Flux affectés aux activités d'investissement		(2 685 709)	(5 980 232)	(9 317 894)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Remboursement/ encaissement financement de stock et autres crédits de gestion(net)		(7 596 249)	-	(2 500 000)
Encaissement des emprunts		-	-	7 500 000
Remboursement des emprunts (y compris les intérêts)		(2 561 536)	(1 917 691)	(4 177 730)
Encaissement provenant des subventions d'investissements		414 795	769 368	770 162
Flux provenant des / (affecté aux) activités de financement		(9 742 990)	(1 148 323)	1 592 432
Variation de Trésorerie		(5 080 006)	(17 043 970)	11 558 517
Trésorerie au début de la période		12 320 639	762 122	762 122
Trésorerie à la clôture de la période	6.1	7 240 635	(16 281 848)	12 320 639

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
Exercice arrêté au 30 Juin 2025

Présentation de la société :

La Société LAND'OR SA ("Land 'Or " ou " société ") est une société anonyme de droit tunisien ayant démarré ses activités en juillet 1996. L'objet de la société est l'exploitation de toutes opérations industrielles, commerciales et financières se rattachant à la fabrication, à la transformation, et au commerce des produits carnés et leurs abats, produits de la mer, fromages, plats cuisinés et tous produits agro-alimentaires.

Faits marquants de la période :

Evolution du chiffre d'affaires à l'export suite à l'ouverture des frontières terrestre entre la Lybie et la Tunisie.

TABLE DE MATIERES

1.	REFERENTIEL COMPTABLE	8
2.	PRINCIPES COMPTABLES	8
2.1	Immobilisations corporelles et incorporelles	8
2.2	Frais préliminaires et charges à répartir.....	8
2.3	Contrats de location financement	9
2.4	Valeurs d'exploitation.....	9
2.5	Emprunts	9
2.6	Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants	9
2.7	Provisions pour risques et charges.....	9
2.8	Revenus.....	10
2.9	Transactions en monnaie étrangère.....	10
3.	ACTIF	11
3.1.	Immobilisations incorporelles :	11
3.2.	Immobilisations corporelles :	11
3.3.	Immobilisations Financières :	11
3.4.	Autres actifs non courants :	12
3.5.	Stocks :	12
3.6.	Clients et comptes rattachés	13
3.7.	Autres actifs courants :	13
3.8.	Placements et autres actifs financiers :	14
3.9.	Liquidités et équivalents de liquidités :	14
4.	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS.....	15
4.1.	Capitaux propres :	15
4.2.	Emprunts :	15
4.3.	Provisions :	16
4.4.	Fournisseurs et comptes rattachés :	16
4.5.	Autres passifs courants :	16
4.6.	Concours bancaires et autres passifs financiers :	16
5.	COMPTE DE RESULTAT	17
5.1.	Produits d'exploitation :	17
5.2.	Variation de stocks des produits finis :	17
5.3.	Achats Consommés	17
5.4.	Autres achats :	17
5.5.	Charges de personnel :	17
5.6.	Dotations aux amortissements et aux provisions :	18
5.7.	Autres charges d'exploitation :	18
5.8.	Charges financières nettes :	19
5.9.	Autres gains ordinaires :	19
5.10.	Impôt sur les sociétés :	19
6.	ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	20
6.1.	Eléments composant les liquidités et équivalents de liquidités :	20
6.2.	Méthode adoptée pour déterminer la composition des liquidités et équivalents de liquidités et effet de tout changement de méthode en la matière :	20
7.	NOTES COMPLEMENTAIRES.	21
7.1	Note sur les événements postérieurs à la date de clôture :	21
7.2	Informations sur les parties liées	21
7.2.1	Transactions avec les parties liées :	21
7.2.2	Soldes avec les parties liées.....	22
7.2.3	Obligations et engagements de la société LAND'OR envers les dirigeants.....	22

1. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers sont exprimés en dinars tunisiens (« DT ») et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes.

2. PRINCIPES COMPTABLES

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société Land'Or, pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Par la suite les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité effective. Les durées de vie appliquées par la société sont les suivantes :

Type	Années
Proiciel SAP	10
Autres logiciels informatiques.	3
Dépôt de marques	3
Bâtiment industriel	35
Installations générales, agencements et aménagements (« AA ») des constructions	20
Installations techniques	20
Matériel industriel	20
Outillage industriel	10-15
A.A.matériel et outillage industriel	20
Matériel de transport des biens	7
Matériel de transport des personnes	10
Immobilisations à statut juridique particulier	7-10
Installations générales, agencements et aménagements divers (« AAI »)	35
Equipement de bureau	10
Matériel informatique	7

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis.

La méthode d'amortissement la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

2.2 Frais préliminaires et charges à répartir

Les frais préliminaires sont les frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les charges à répartir sont les charges engagées au cours d'un exercice, dans le cadre d'opérations spécifiques (tels que les frais de marketing), ayant une rentabilité globale démontrée et dont la réalisation est attendue au cours des exercices ultérieurs.

Les frais préliminaires et les charges à répartir sont portés à l'actif du bilan en autres actifs non courants dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés. Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité ou de leur constatation sans dépasser cinq ans, à partir de leur engagement.

2.3 Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charges de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

Les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.4 Valeurs d'exploitation

Les stocks sont constitués principalement de produits finis et semi-finis, des pièces de rechange, des matières premières et des emballages.

Les matières premières, emballages et les pièces de rechange sont valorisées au prix d'achat majoré des frais directement liés à l'achat. Ils sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les produits finis et semi finis sont valorisés au coût de revient réel. Le coût de revient comprend les frais directement imputés à la production ainsi qu'une quote-part des frais généraux de production alloués à la production. Les frais communs sont alloués entre les différents produits selon des clés de répartition déterminés par le management. Ils sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La méthode de comptabilisation de flux d'entrée et de sortie de Stocks utilisée par la société est la méthode de l'inventaire permanent. Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente. »

La société dispose d'une comptabilité analytique gérée sur un logiciel qui permet la détermination des clés de répartition.

2.5 Emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

2.6 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque

Date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux

Paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

2.7 Provisions pour risques et charges

> Provisions pour litiges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixée de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est mesurable.

> Provisions pour indemnités de départ à la retraite

La provision pour indemnité de départ à la retraite correspond à la valeur actualisée des indemnités qui seront servies au personnel calculé selon la convention collective applicable à la société. La provision tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non courants.

2.8 Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

2.9 Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en DT selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

La société ne fait pas recours à des moyens de couverture contre le risque de change. En effet, elle utilise, soit le financement en devise si la fluctuation du dinar vis-à-vis les autres devises étrangères est stable soit le financement des importations en dinars en cas de fluctuation importante du cours de change.

3. ACTIF

3.1. Immobilisations incorporelles :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Logiciels Informatiques	4 557 682	3 875 458	4 317 676
Dépôts de marques	1 026 724	846 338	1 012 183
Immobilisations incorporelles en cours ⁽¹⁾	471 003	239 353	538 146
Total brut	6 055 409	4 961 149	5 868 005
Amortissement	(4 240 648)	(3 604 766)	(3 944 382)
Total net	1 814 761	1 356 383	1 923 623

⁽¹⁾ Le montant de 471.003 DT, qui figure parmi les « immobilisations incorporelles en cours » représente la somme versée pour l'achat d'un logiciel non encore mis en service à la date de clôture intermédiaire.

Les immobilisations incorporelles en cours sont comptabilisées à leur coût d'acquisition comprenant le prix d'achat majoré des frais annexes.

3.2. Immobilisations corporelles :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Terrain nu	1 321 600	1 321 600	1 321 600
Terrain bâti	230 400	230 400	230 400
Bâtiment industriel	8 379 125	8 363 666	8 379 125
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	8 560 562	7 878 281	8 346 951
Installations techniques	9 171 527	8 692 098	8 921 142
Matériels industriels	47 530 117	49 169 138	49 644 070
Outillages industriels	4 906 434	4 737 135	4 811 337
Matériels de transport des biens	2 926 846	2 209 065	2 688 719
Matériels de transport des personnes	3 335 180	2 563 204	3 134 846
Equipements de bureau	391 710	346 232	366 486
Matériels informatiques	2 075 501	1 931 593	2 064 245
Immobilisations en cours	405 425	86 226	26 815
Avances & acomptes immobilisations corporelles	2 651 851	-	-
Total brut	91 886 278	87 528 638	89 935 736
Amortissements	(34 019 649)	(30 675 747)	(32 876 459)
Total net	57 866 629	56 852 891	57 059 277

3.3. Immobilisations Financières :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Titres de participation	46 567 812	46 277 832	46 567 812
Dépôts et cautionnements	41 600	56 600	56 599
Créances immobilisées	1 633 785	1 633 785	1 633 785
Total brut	48 243 197	47 968 217	48 258 196
Provision pour dépréciation	(3 695 480)	(3 695 480)	(3 695 480)
Total net	44 547 717	44 272 737	44 562 716

Les titres de participation sont comptabilisés à leurs dates d'entrée au coût d'acquisition et font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable.

Le détail des titres de participation se présente comme suit :

Dénomination	Capital social	% du Capital	Montant de participation	Montant libéré en Devise	Montant libéré en DT	Montant Provision	Montant Net en DT
ECHARIKA ALYBIA TOUNISIA ALHADITHA LISSINAAT ALGHIDHAIIA ALMOUCHTARAK A	1 000 000 LYD	65%	650 000 LYD	195 000 LYD	226 799	(226 799)	-
LAND'OR FOODS & SERVICES	200 000 DT	99,97%	199 940 DT	199 940 DT	199 940	-	199 940
LAND'OR MAROC (1)	9 000 000 MAD	100%	9 000 000 MAD	9 000 000 MAD	1 629 616	(1 629 616)	-
LAND'OR USA HOLDING INC	650 000 USD	100%	650 000 USD	150 000 USD	205 280	(205 280)	-
LAND'OR MAROC INDUSTRIES (LMI)	143 001 000 MAD	100%	143 001 000 MAD	143 001 000 MAD	44 016 197	-	44 016 197
Land 'or MEA FOOD & Beverages TADING L.L (LMEA)	95 498 EUR	100%	95 498 EUR	95 498 EUR	289 980	-	289 980
Total en DT					46 567 812	(2 061 695)	44 506 117

(1) Land 'Or Maroc a connu des difficultés opérationnelles et financières depuis 2013. Voir note 3.6 pour l'appréciation du risque lié à l'investissement dans la Land 'Or Maroc.

Créances immobilisées :

Les créances immobilisées correspondent, à la cession de savoir-faire pour une valeur globale de 850.000 euros l'équivalent de 1.633.785 DT à la société libyenne ECHARIKA ALYBIA TOUNISIA ALHADITHA LISSINAAT ALGHIDHAIIA ALMOUCHTARAKA, et ce en vertu de la convention établie fin 2010. Compte tenu de l'évolution du contexte politique et économique en Libye, le management a décidé de provisionner à 100% les créances immobilisées ainsi que la participation dans la filiale Libyenne.

3.4. Autres actifs non courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Frais préliminaires	2 542 939	2 542 939	2 542 939
Charges à répartir	11 894 595	11 894 595	11 894 595
Total brut	14 437 534	14 437 534	14 437 534
Résorptions	(14 437 534)	(14 358 660)	(14 437 534)
Total net	-	78 874	-

3.5. Stocks :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Matières premières	21 549 829	20 551 573	16 018 961
Emballages	5 666 763	6 261 763	4 688 626
Matières consommables	264 030	226 772	204 715
Produits finis et en-cours	8 045 483	10 278 626	10 339 827
Stocks divers	5 201 140	4 646 461	5 103 942
Stocks en transit	4 740 372	4 910 767	4 026 293
Total brut	45 467 617	46 875 962	40 382 364
Provision pour dépréciation (1)	(982 328)	(853 370)	(982 328)
Total net	44 485 289	46 022 592	39 400 036

⁽¹⁾ il s'agit d'une provision qui couvre principalement le risque de l'obsolescence des emballages à la suite de changement de design ou de changement de composition des produits.

3.6. Clients et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Clients	32 576 579	40 635 399	36 694 186
Effets impayés	215 388	221 247	191 247
Chèques impayés	1 097 280	1 137 536	1 137 823
Total brut	33 889 247	41 994 181	38 023 256
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(18 011 925)	(16 857 047)	(18 011 925)
Total net	15 877 322	25 137 134	20 011 331

Les comptes clients au 30/06/2025 incluent une créance pour un montant brut de 14.456.321 DT (équivalent de 5.963.842 euros) provisionnée à hauteur de 14.445.020 DT sur la filiale marocaine LAND'OR Maroc, entièrement détenue par Land 'Or.

La société Land 'Or Maroc a connu des difficultés d'exploitation et financières au cours des exercices 2013 et 2014, et qui se sont poursuivies en 2015, et ce suite à l'incident technique survenu en 2013 et l'interdiction par les autorités sanitaires marocaines d'importation des produits d'origine animale à partir de la Tunisie de septembre 2014 à mai 2015. Ces deux événements ont lourdement pesé sur la situation financière de Land 'Or Maroc et sont à l'origine des pertes cumulées de Land 'Or Maroc.

Dans l'objectif de redresser la situation financière de Land'Or Maroc, Land'Or a soumis à l'approbation de la Banque Centrale de Tunisie, en date du 05/04/2016, un plan de restructuration financière au profit de sa filiale. N'ayant pas reçu de suite à cette demande et au vu de l'évolution positive de l'activité de la filiale au cours des dernières années notamment avec le démarrage du projet industriel au Maroc, Land 'Or a introduit, le 22/08/2024, une demande d'autorisation pour un nouveau plan de restructuration de sa filiale consistant en la conversion de l'ancienne créance datant des exercices 2013 et 2014 s'élevant à 5,9M€ en une participation dans le capital.

3.7. Autres actifs courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Personnel	416 635	322 605	21 065
Avances fournisseurs	1 331 802	1 729 466	348 301
Etat crédit d'impôt	2 936 115	6 876 408	2 352 494
Débiteurs divers	153 107	178 506	141 530
Créances sur des parties liées	114 185	114 185	114 185
Associés - dividendes à payer	-	1 148	1 148
Compte de régularisation actif	577 047	629 874	1 026 446
Total brut	5 528 891	9 852 192	4 005 169
Provisions pour dépréciation des débiteurs divers	(648 324)	(648 323)	(648 323)
Total net	4 880 567	9 203 869	3 356 846

3.8. Placements et autres actifs financiers :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Placements et autres actifs financiers	9 500 000	-	13 000 000
Total	9 500 000	-	13 000 000

3.9. Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Valeurs à l'encaissement	5 398 086	2 220 273	3 080 710
Banques	4 301 286	713 591	8 872 751
Autres Valeurs	405	405	405
Caisses	6 470	17 946	10 886
Total	9 706 247	2 952 215	11 964 752

4. CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

4.1. Capitaux propres :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Capital Social	13 784 285	13 784 285	13 784 285
Réserves & Primes liées au Capital	68 609 924	68 609 924	68 609 924
Autres Capitaux Propres	3 867 261	3 918 516	3 918 077
Résultats reportés	18 485 326	13 423 773	13 423 773
Résultat de l'Exercice	4 592 117	4 766 142	10 564 136
Total des capitaux propres	109 338 913	104 502 640	110 300 195
Résultat par Action	0,333	0,346	0,766

Le capital social s'élève à 13.784.285 DT réparti au 30 Juin 2025 sur 13.784.285 actions d'une valeur nominale de (1) dinar chacune. Les actions sont toutes ordinaires.

Le résultat par action au titre de l'arrêté intermédiaire au 30 juin 2025 s'élève à 0,333 DT/action contre 0,346 DT/action pour l'arrêté intermédiaire au 30 juin 2024.

4.2. Emprunts :

Le solde de cette rubrique, qui correspond aux échéances à plus d'un an des emprunts bancaires, s'analyse comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Crédits BT	16 107 787	10 474 337	17 052 632
Crédits UBCI	2 321 236	3 825 817	3 073 527
Total emprunt	18 429 023	14 300 154	20 126 159

La variation des crédits bancaires correspond au reclassement des échéances à moins d'un an parmi les concours bancaires et autres passifs financiers à court terme.

Les emprunts bancaires à la date du 30 juin 2025 se détaillent comme suit :

Banque	Montant en principal	Solde au 31/12/2024		Mouvements de la période			Solde au 30/06/2025	
		Échéance à +1 an	Échéance à -1 an	Nouveau Emprunt	Paiement	Reclassement	Échéance à +1 an	Échéance à -1 an
BT	3 000 000	749 983	541 671	-	250 003	250 003	499 980	541 671
BT	7 000 000	5 601 830	890 550	-	401 823	442 127	5 159 703	930 850
BT	1 200 000	960 265	152 698	-	68 897	75 804	884 461	159 600
BT	420 000	336 038	53 479	-	24 130	26 551	309 487	55 890
BT	715 000	572 157	90 983	-	41 052	45 172	526 985	95 100
BT	1 665 000	1 332 359	211 872	-	95 599	105 188	1 227 171	221 460
BT	7 500 000	7 500 000	-	-	-	-	7 500 000	-
UBCI	5 100 000	1 700 000	1 360 000	-	680 000	680 000	1 020 000	1 360 000
UBCI	1 445 817	1 373 527	72 288	-	-	72 288	1 301 236	144 580
Total	28 045 817	20 126 159	3 373 541	-	1 561 504	1 697 133	18 429 023	3 509 170

4.3. Provisions :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Provisions pour risques et charges	4 654 474	4 007 392	4 409 126
Provisions pour départ à la retraite	1 369 995	1 069 853	1 200 000
Total Provision	6 024 469	5 077 245	5 609 126

4.4. Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Fournisseurs ordinaires locaux	6 474 633	5 867 933	5 884 670
Fournisseurs étrangers	5 700 078	7 326 766	7 736 046
Fournisseurs d'immobilisations	559 192	285 863	570 868
Fournisseurs, retenue de garantie	437 195	555 695	419 820
Fournisseurs, factures non parvenues	5 453 400	5 333 053	4 407 033
Effets à payer	8 081 735	6 001 269	7 426 053
Total	26 706 233	25 370 579	26 444 490

4.5. Autres passifs courants :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Rémunérations dues au personnel	2 192 299	1 889 017	2 858 116
Etat et collectivités locales	364 589	350 262	592 113
Client avance et acompte	400 024	-	31 646
Associés - dividendes à payer	5 501 435	-	-
Créditeurs divers	833 352	933 988	1 062 449
Compte régularisation passif	3 136 832	2 374 168	2 120 270
Total	12 428 531	5 547 435	6 664 594

4.6. Concours bancaires et autres passifs financiers :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Echéances à moins d'1 an BT	2 004 591	1 872 128	1 941 250
Echéance à moins d'1 an UBCI	1 504 582	1 360 000	1 432 291
Financement de stock et préfinancement export	-	8 500 000	6 000 000
Financement en devise	11 960 094	18 108 404	12 642 078
Concours bancaires	5 518	1 125 659	2 035
Intérêts courus	276 578	112 451	116 363
Total	15 751 363	31 078 642	22 134 017

5. COMPTE DE RESULTAT

5.1. Produits d'exploitation :

Ce poste se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	Exercice clos le 30/06/2025	Exercice clos le 30/06/2024	Exercice clos le 31/12/2024
Chiffre d'affaires local	82 575 932	79 223 948	163 845 198
Chiffre d'affaires export	13 870 252	9 322 625	25 586 825
Autres produits d'exploitation	840 260	702 292	2 134 652
Total des Produits d'exploitation	97 286 444	89 248 865	191 566 675

5.2. Variation de stocks des produits finis :

La variation de stocks des produits finis est passée d'un montant de 510.437 (Produit) au 30 Juin 2024 à un montant de 2.294.344 DT (Charge) au 30 Juin 2025.

5.3. Achats Consommés

Ce poste se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	Exercice clos le 30/06/2025	Exercice clos le 30/06/2024	Exercice clos le 31/12/2024
Achats matières premières	58 494 185	54 479 126	104 489 618
Achats emballages et autres matières consommables	10 889 349	10 388 981	20 477 519
Achats en transit	714 078	710 268	(174 205)
Variation de stocks	(6 568 321)	(4 955 750)	1 172 057
Variation de stocks en transit	(714 077)	(710 268)	263 209
Total Provision	62 815 214	59 912 357	126 228 198

5.4. Autres achats :

Ce poste se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	Exercice clos le 30/06/2025	Exercice clos le 30/06/2024	Exercice clos le 31/12/2024
Autres achats stockables	631 662	695 020	1 381 482
Achats non stockables	1 496 333	1 491 802	3 133 739
Total	2 127 995	2 186 822	4 515 221

5.5. Charges de personnel :

Ce poste se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	Exercice clos le 30/06/2025	Exercice clos le 30/06/2024	Exercice clos le 31/12/2024
Salaires et compléments de salaires	7 266 813	6 815 024	14 416 655
Charges sociales légales	1 339 457	1 185 972	2 420 997
Total	8 606 270	8 000 996	16 837 652

5.6. Dotations aux amortissements et aux provisions :

Ce poste se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	Exercice clos le 30/06/2025	Exercice clos le 30/06/2024	Exercice clos le 31/12/2024
Dotations aux amortissements	2 564 424	2 293 585	4 971 333
Dotations aux provisions	810 746	884 444	3 259 008
Total	3 375 170	3 178 029	8 230 341
Reprise sur Provisions	(395 403)	(961 307)	(1 520 153)
Total net	2 979 767	2 216 722	6 710 188

5.7. Autres charges d'exploitation :

Ce poste se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	Exercice clos le 30/06/2025	Exercice clos le 30/06/2024	Exercice clos le 31/12/2024
Services extérieurs (1)	1 723 983	1 745 362	3 719 727
Autres services extérieurs (2)	6 700 963	6 527 361	12 496 906
Charges diverses ordinaires	99 780	82 045	151 949
Impôts et taxes	906 849	822 782	1 733 948
Total	9 431 575	9 177 550	18 102 530

⁽¹⁾ Les services extérieurs regroupent les charges suivantes :

En dinar tunisien (TND)	Exercice clos le 30/06/2025	Exercice clos le 30/06/2024	Exercice clos le 31/12/2024
Sous-traitance et locations	423 541	429 615	848 279
Maintenance	737 003	723 352	1 704 494
Assurances	562 012	541 433	1 095 871
Etudes et recherches	1 427	50 962	71 083
Total	1 723 983	1 745 362	3 719 727

⁽²⁾ Les autres services extérieurs regroupent les charges suivantes :

En dinar tunisien (TND)	Exercice clos le 30/06/2025	Exercice clos le 30/06/2024	Exercice clos le 31/12/2024
Frais Marketing	741 550	549 861	1 146 367
Publicité	2 160 525	2 075 780	3 218 669
Transport et frais de ventes	2 102 798	2 122 064	4 478 993
Personnel Intérimaires & honoraires	1 229 639	1 333 974	2 679 985
Voyages et déplacements	337 938	336 533	730 536
Autres services extérieurs	128 513	109 149	242 356
Total	6 700 963	6 527 361	12 496 906

5.8. Charges financières nettes :

Ce poste se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	Exercice clos le 30/06/2025	Exercice clos le 30/06/2024	Exercice clos le 31/12/2024
Intérêts relatifs au crédit BT	830 533	550 782	1 074 502
Intérêts relatifs au crédit UBCI	160 687	200 225	398 452
Autres intérêts	8 811	1 460	9 421
Pertes/Gains de change nets (1)	843 661	(142 438)	(304 621)
Intérêts sur crédits de gestion et autre frais financiers	1 596 249	1 925 073	4 200 219
Total	3 439 941	2 535 102	5 377 973

(1) Le détail de la différence de change se présente comme suit :

En dinar tunisien (TND)	Exercice clos le 30/06/2025	Exercice clos le 30/06/2024	Exercice clos le 31/12/2024
Pertes de changes latentes	2 171 938	(55 299)	-
Pertes de changes réalisées	981 540	153 811	428 076
Total pertes de change	3 153 478	98 512	428 076
Gains de changes latents	(1 655 431)	(73 989)	(146 481)
Gains de changes réalisés	(654 386)	(166 961)	(586 216)
Total des gains de change	(2 309 817)	(240 950)	(732 697)
Total différences de change	843 661	(142 438)	(304 621)

5.9. Autres gains ordinaires :

Ce poste se détaille comme suit :

En dinar tunisien (TND)	Exercice clos le 30/06/2025	Exercice clos le 30/06/2024	Exercice clos le 31/12/2024
Produits Cession des immobilisations	659 663	25 949	69 434
Remboursement Sinistre Assurances	171 217	103 290	283 226
Total	830 881	129 240	352 660

5.10. Impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les sociétés s'élève au 30 juin 2025 à 2.009.215 DT. Ce montant comprend la contribution sociale solidaire instaurée par l'article 53 de la loi de finance 2018 qui s'élève à 241.106 DT et la contribution conjoncturelle instauré par l'article 38 de la loi de finance 2024 qui s'élève à 160.737 DT.

En dinar tunisien (TND)	Exercice clos le 30/06/2025	Exercice clos le 30/06/2024	Exercice clos le 31/12/2024
Impôts sur les Bénéfices	1 607 372	915 954	3 430 883
Contribution Conjoncturelle	401 843	183 191	857 720
Total	2 009 215	1 099 145	4 288 603

6. ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

6.1. Eléments composant les liquidités et équivalents de liquidités :

Les liquidités et équivalents de liquidités sont composés par les comptes de banques et établissement financiers assimilés ainsi que les comptes de caisse et les valeurs à l'encaissement.

En dinar tunisien (TND)	Exercice clos le 30/06/2025	Exercice clos le 30/06/2024	Exercice clos le 31/12/2024
Liquidités et équivalents de liquidités	19 206 247	2 952 215	24 964 752
Concours Bancaires	(11 965 612)	(19 234 063)	(12 644 113)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	7 240 635	(16 281 848)	12 320 639

6.2. Méthode adoptée pour déterminer la composition des liquidités et équivalents de liquidités et effet de tout changement de méthode en la matière :

La méthode utilisée pour déterminer la composition de liquidités et équivalents de liquidités, est la méthode autorisée.

7. NOTES COMPLEMENTAIRES.

7.1 Note sur les événements postérieurs à la date de clôture :

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'Administration du 29 août 2025.
Nous n'avons pas identifié de situations ou événements survenus après la date de clôture de la période close le 30/06/2025 impliquant la modification de certains postes de l'actif ou du passif ou nécessitant une information complémentaire.

7.2 Informations sur les parties liées

Les parties liées incluent les principaux actionnaires et dirigeants ainsi que les sociétés du Groupe Land 'Or.
Compte tenu des préconisations de la NCT 39 en matière d'informations sur les parties liées, les transactions avec les parties liées se détaillent comme suit :

<u>Parties</u>	Types de liaisons par rapport à Land'Or SA				
	<u>Actionnaires</u>	<u>Filiales</u>	<u>Autres sociétés du groupe Land'Or SA</u>	<u>Fournisseurs</u>	<u>Clients/débiteurs divers</u>
Land'Or Foods and Services		X		X	X
Land'Or Maroc		X		X	X
Land'Or Maroc Industries		X		X	X
Echarika Alybia Tounsi Alhaditha Lésinait Alghidhaiia Almouchtaraka		X	X		
Land'Or USA Holding Inc		X	X		
LANDOR MEA FOOD & BEVERAGES TRADING L.L.(LMEA)		X			
Land'Or Holding	X			X	X

7.2.1 Transactions avec les parties liées :

La politique de fixation des prix adoptée entre les parties liées est conforme aux pratiques du marché.

Produits réalisés par Land 'Or avec les sociétés du Groupe :

- Une convention de location de bureaux et divers matériels a été conclue le premier janvier 2024 avec la société LAND'OR FOODS & SERVICES SA (LFS). Land 'Or a estimé un produit au titre du loyer du premier semestre 2024 pour une valeur 6.300DT.

Prestations facturées par les sociétés du groupe :

- LFS a fourni à Land 'Or courant le premier semestre de 2025 des prestations logistiques s'élevant à 1.848.448 DT.

- Courant le premier semestre 2025, Land 'Or a facturé à la société « Land 'Or Holding SA » un montant de 4.221 DT (HTVA) au titre de la location de bureaux situés à Bir Jedid, 2054, Khelidia
- La cession d'un matériel industriel (Machine Corazza) à la filiale Land 'or Maroc Industrie pour un montant de 1.730.677 DT

Garanties, sûretés réelles et cautions données

- Cautions solidaire au profit de Land 'Or Maroc Industries (LMI) :

Un accord de financement, arrêté entre la « BERD », « Land 'Or Maroc Industries » (« LMI ») et Land 'Or en vertu duquel, la « BERD » accordera à LMI un prêt de 82,2 millions de Dirhams marocains, porté à la suite d'un avenant à 119,1 M Dirhams marocains (soit l'équivalent de 11,3 M€ / 34 980 861 DT). Land 'Or s'est portée caution solidaire envers la BERD au titre de l'intégralité de ce prêt et a consenti à titre de garanties un nantissement sur ses équipements et sur ses parts sociales détenues dans le capital de LMI.

Le montant restant à rembourser au 30/06/2025 s'élève à 21.943.535 DT.

7.2.2 Soldes avec les parties liées

En dinar tunisien (DT)	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Créances			
Land 'Or Maroc (1)	14 456 321	22 850 937	22 583 042
LFS	7 498	322 472	-
Land 'Or Holding	5 024	-	9 569
LMI (2)	1 767 116	36 997	36 439
Total créances	16 235 959	23 210 406	22 629 050
Avances			
Land 'Or Maroc (2)	17 131	17 131	17 131
LAND'OR USA HOLDING INC (2)	97 054	97 054	97 054
Total Avances	114 185	114 185	114 185
Dettes			
LFS	622 432	1 588 239	290 916
Total Dettes	622 432	1 588 239	290 916

(1) Solde provisionné à hauteur de 14.445.020 DT

(2) Solde intégralement provisionné dont la limite 36 439 DT

7.2.3 Obligations et engagements de la société LAND'OR envers les dirigeants

Durant le premier semestre 2025, Land 'Or a alloué à la Direction Générale de la société une rémunération brute de 533.827 DT.

L'administrateur salarié est lié à la société par un contrat de travail avant la prise de ses fonctions d'administrateur, sa rémunération et les avantages lui revenant sont fixés par son contrat de travail.

Une estimation de l'indemnité de départ à la retraite pour l'administrateur salarié et le Directeur Général de 575.949 DT est enregistrée dans la rubrique provision pour départ à la retraite (Note 4.3) conformément à la convention sectorielle.

Annexes

Annexe (1) : Tableau d'Amortissement des Immobilisations Corporelles & Incorporelles

Annexe (2) : Tableau de Résorption des Autres Actifs Non Courants

Annexe (3) : Schéma des soldes intermédiaires de gestion

Annexe (4) : Tableau des engagements Hors Bilan

Annexe (5) : Tableau de mouvements des capitaux propres

Annexe (1)

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 30/06/2025

RUBRIQUE	VB AU 01/01/2025	ACQUISIT° 2025	VALEUR CESSION 2025	TRANSFER T 2025	VB AU 30/06/2025	AMORT. CUMUL. 2024	DOT 2025	REPRISE /CESSION 2025	AMORT. CUMUL. 2025	VCN 2025
BATIMENT INDUSTRIEL	8 379 125	-	-	-	8 379 125	(2 986 699)	(123 488)	-	(3 110 187)	5 268 938
EQUIPEMENT DE BUREAU	366 486	25 526	(302)	-	391 710	(261 684)	(9 767)	302	(271 149)	120 561
INST.G. AA CONST.	8 346 951	216 346	(2 735)	-	8 560 562	(3 287 574)	(189 621)	2 555	(3 474 640)	5 085 922
INSTAL. TECHNIQ.	8 921 143	250 764	(380)	-	9 171 527	(3 632 528)	(203 984)	234	(3 836 278)	5 335 249
MAT.DE TRANSP. DE PERS.	3 134 847	297 916	(97 583)	-	3 335 180	(1 675 918)	(165 264)	64 421	(1 776 761)	1 558 419
MAT.DE TRANSP.BIENS	2 688 718	277 628	(39 500)	-	2 926 846	(1 112 844)	(192 080)	18 587	(1 286 337)	1 640 509
MAT.INDUSTRIEL	49 644 069	81 880	(2 212 582)	16 750	47 530 117	(16 606 477)	(1 156 362)	1 036 330	(16 726 509)	30 803 608
MAT.INFORMATIQUE	2 064 245	11 256	-	-	2 075 501	(1 357 751)	(77 025)	-	(1 434 776)	640 725
OUTILLAGE INDUST.	4 811 337	97 636	(2 539)	-	4 906 434	(1 954 984)	(150 567)	2 539	(2 103 012)	2 803 422
TERRAIN NU	1 321 600	-	-	-	1 321 600	-	-	-	-	1 321 600
TERRAIN BATI	230 400	-	-	-	230 400	-	-	-	-	230 400
IMMOBILISATIONS CORP.EN COURS	26 815	395 360	-	(16 750)	405 425	-	-	-	-	405 425
Avance et acompte immobilisations corporelles	-	2 651 851	-	-	2 651 851	-	-	-	-	2 651 851
Total	89 935 736	4 306 163	(2 355 621)	0	91 886 278	(32 876 459)	(2 268 158)	1 124 968	(34 019 649)	57 866 629

Annexe (1)

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AU 30/06/2025

RUBRIQUE	VB AU 01/01/2024	ACQUISIT° 2025	VALEUR CESSION 2025	TRANSFERT 2025	VB AU 30/06/2025	AMORT. CUMUL. 2024	DOTATION 2025	REPRISE /CESSION 2025	AMORT. CUMUL. 2025	VCN 2024
LOGICIEL INFORMATIQUE	4 317 676	72 170	-	167 837	4 557 683	(3 299 726)	(184 822)	-	(3 484 548)	1 073 135
DEPOT DE MARQUE	1 012 183	14 540	-	-	1 026 723	(644 656)	(111 444)	-	(756 100)	270 623
IMMOBILISATIONS INCORP.EN COURS	538 146	100 694	-	(167 837)	471 003	-	-	-	-	471 003
Total	5 868 005	187 404	-	-	6 055 409	(3 944 382)	(296 266)	-	(4 240 648)	1 814 761

Annexe (2)

TABLEAU DE RESORPTION DES FRAIS PRELIMINAIRES AU 30/06/2025

RUBRIQUE	VB AU 01/01/2025	ACQUISIT° 2025	VALEUR CESSION 2025	VB AU 30/06/2025	AMORT. CUMUL. 2024	DOTATION 2025	REPRISE /CESSION 2025	AMORT. CUMUL. 2025	VCN 2025
FRAIS PRELIMINAIRES	2 542 939	-	-	2 542 939	(2 542 939)	-	-	(2 542 939)	-
CHARGES A REPARTIR	11 894 595	-	-	11 894 595	(11 894 595)	-	-	(11 894 595)	-
Total	14 437 534	-	-	14 437 534	(14 437 534)	-	-	(14 437 534)	-

Annexe (3)

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 30/06/2025

						(Exprimé en dinars)	
PRODUITS		CHARGES		SOLDES		30/06/2025	30/06/2024
(1)	Ventes des Marchandises et autres produits d'exploitation	-	Coût d'achat des marchandises vendues	.	Marge Commerciale	-	-
(2)	Revenus et autres produits d'exploitation	97 286 444					
	Production stockée	-	Ou (Déstockage de production)	2 294 344			
	Production Immobilisée						
	Total	97 286 444	Total	2 294 344	Production	94 992 100	89 759 303
.	(2) Production	94 992 100	Achats consommés	64 943 209	Marge sur coût matières	30 048 891	27 660 124
.	(1) Marge Commerciale	-	(1) et (2) Autres charges externes	8 524 726			
.	(2) Marge sur coût matière	30 048 891					
.	Subvention d'exploitation						
	Total	30 048 891	Total	8 524 726	Valeur Ajoutée Brute (1) et (2)	21 524 165	19 305 356
.	Valeur Ajoutée Brute	21 524 165	Impôts et taxes	906 849			
			Charges de personnel	8 606 270	Excédent Brut ou Insuffisance D'exploitation		
			Total	9 513 119		12 011 046	10 481 577
.	Excédent brut d'exploitation	12 011 046	ou Insuffisance brute d'exploitation				
	Autres produits ordinaires	830 881	Autres charges ordinaires	85 785			
	Produits financiers	264 898	Charges financières	3 439 941			
			Dotations aux amortissements et aux provisions ordinaires	2 979 767			
	Transferts et reprises de charges	-	Impôt sur le résultat ordinaire	2 009 215	Résultat des Activités Ordinaires (Positif ou négatif)		
	Total	13 106 825	Total	8 514 708		4 592 117	4 766 142
.	Résultat positif des Activités ordinaires	-	Résultat négatif des activités ordinaires	4 592 117			
	Gains extraordinaires	-	Pertes extraordinaires	-			
	Effets positif des modifications comptables	-	Effet négatif des modifications comptables	-			
			Impôt sur les éléments extraordinaires et sur les modifications comptables	-	Résultat Net après Modifications Comptables		
	Total	-	Total	4 592 117		4 592 117	4 766 142

Annexe (4)

TABLEAU DES ENGAGEMENTS AU 30/06/2025

1- ENGAGEMENTS FINANCIERS

TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Observations
1- Engagements donnés			
1-a Garanties personnelles			
Cautionnement	-		
Cautionnement	21 943 535	BERD	Cautiion solidaire LFS Cautiion solidaire et personnelle de Land'Or au profil Land'Or Maroc Industries
Aval	-		
Autres garanties	-		
1-b Garanties réelles			
Hypothèque	17 962 055	BT	Lot de terrain SELMA II
	-	BH	
	3 825 817	UBCI	
Nantissement	17 962 055	BT	en rang utile Fond de commerce et matériel
	-	BH	
	3 825 817	UBCI	
1-c Effets escomptés non échues			
1-d Créances à l'exportation			
1-e Abandon de créances			
1-f Prime de remboursement obligations non convertibles			
Total	65 519 279		
2- Engagements reçus			
2-a Garanties personnelles			
Cautionnement			
Aval			
Autres garanties			
2-b Garanties réelles			
Hypothèque			
Nantissement			
2-c Effets escomptés non échues	2 176 309	BT	
2-c Effets escomptés non échues	628 856	UIB	
2-d Créances à l'exportation (Lettre de crédit)			
2-e Abandon de créances			
Total	2 805 165		
3- Engagements réciproques			
Loyer de leasing	-		
Crédit consenti non encore versé	-		
	-		
Avals et Cautions	312 422	BT	
Avals et Cautions	2 114 955	BH	
Crédit documentaire	354 254	BT	
Refinancement			
Factures visées	-		
Personnel congés à payer	-		
supérieurs à ceux prévus par la convention collective			
Total	2 781 631		

2- DETTES GARANTIES PAR DES SURETES

POSTES CONCERNES	JR COMPTABLES DES BIENS DONNES EN GAR
Emprunt Obligataire	
Emprunt d'investissement	
Emprunt courant de gestion	
Autres	

Annexe (5)

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

En Dinars	Capital Social	Réserves & Primes liées au Capital		Autres Capitaux Propres				Résultats reportés	Résultat de l'Exercice	Total des capitaux propres
		Réserve Légale	Prime d'émission	Réserves spéciales de réévaluation	Autres réserves	Subvention d'invest.	Actions rachetées par la Société			
Soldes au (31/12/2023) avant affectation	13 784 285	1 378 428	67 231 496	3 052 403	50 010	151 026	(27 829)	7 786 525	5 637 248	99 043 592
Affectation et imputations (AGO 26/06/2024)								5 637 248	(5 637 248)	-
Variation des Subventions d'investissements						692 467				692 467
Résultat de l'exercice 2024									10 564 136	10 564 136
Soldes au (31/12/2024) avant affectation	13 784 285	1 378 428	67 231 496	3 052 403	50 010	843 493	(27 829)	13 423 773	10 564 136	110 300 195
Affectation et imputations (AGO 30/06/2025)								10 564 136	(10 564 136)	-
Variation des Subventions d'investissements						(50 816)				(50 816)
Dividendes à distribuer								(5 513 714)		(5 513 714)
Résultat de l'exercice 2025									4 592 117	4 592 117
Dividendes rattachés à des actions rachetées								11 131		
Soldes au (30/06/2025) avant affectation	13 784 285	1 378 428	67 231 496	3 052 403	50 010	792 677	(27 829)	18 485 326	4 592 117	109 338 913

TUNIS, le 5 septembre 2025

Messieurs les Actionnaires de la Société

Land 'Or S.A.

Bir Jedid, 2054-Khelidia

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2025

Introduction

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier et conformément aux dispositions de l'article 21 bis de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société LAND'OR SA (« Société » ou « Land 'Or ») portant sur la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2025. Ces états financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres positifs de 109.338.913 DT y compris le résultat net bénéficiaire de la période de 4.592.117 DT.

La direction est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et sur la base des éléments disponibles à cette date. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste à obtenir les informations nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure d'examen appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société LAND'OR SA au 30 juin 2025 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

A.M.C Ernst & Young
Achraf Guermech
Associé

Les Commissaires aux Comptes Associés
M.T.B.F
Ahmed Sahnoun
Associé

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Société UNIMED

Siège social : B.P.38 ZI Kalaa Kébira – 4060

La société UNIMED publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2025 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes : Mme Abir MATMTI (Conseil Audit Formation) et Mr Ahmed AYADI (General Audit).

Bilan **(Exprimé en Dinar Tunisien)**

Actifs	Notes	30.06.2025	31.12.2024	30.06.2024
Actifs non courants				
Actifs Immobilisés				
Immobilisations incorporelles		10 337 211	9 138 712	8 192 463
Moins : amortissements		(6 384 805)	(5 901 997)	(5 577 297)
	IV.1	3 952 406	3 236 715	2 615 166
Immobilisations corporelles		201 675 273	202 965 838	191 213 062
Moins : amortissements		(126 603 290)	(123 852 719)	(118 855 917)
	IV.2	75 071 983	79 113 119	72 357 145
Immobilisations financières		9 314 898	9 261 548	9 222 893
Moins : provisions		(5 490 170)	(4 476 066)	(3 505 741)
	IV.3	3 824 728	4 785 482	5 717 152
Total des actifs immobilisés		<u>82 849 117</u>	<u>87 135 316</u>	<u>80 689 463</u>
Total des actifs non courants		<u>82 849 117</u>	<u>87 135 316</u>	<u>80 689 463</u>
Actifs courants				
Stocks		56 054 508	54 103 289	47 102 783
Moins : provisions		(7 251 441)	(6 525 453)	(6 051 285)
	IV.4	48 803 067	47 577 836	41 051 498
Clients et comptes rattachés		43 055 368	40 473 480	40 833 942
Moins : provisions		(4 917 891)	(3 819 827)	(3 583 191)
	IV.5	38 137 477	36 653 653	37 250 751
Autres actifs courants		22 983 808	21 859 603	20 115 119
Moins : provisions		(1 581 299)	(1 479 076)	(1 428 888)
	IV.6	21 402 509	20 380 527	18 686 231
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.7	19 864 481	20 990 637	10 622 173
Total des actifs courants		<u>128 207 534</u>	<u>125 602 653</u>	<u>107 610 653</u>
Total des actifs		<u>211 056 651</u>	<u>212 737 969</u>	<u>188 300 116</u>

Bilan **(Exprimé en Dinar Tunisien)**

Capitaux propres et passifs	Notes	30.06.2025	31.12.2024	30.06.2024
Capitaux propres				
Capital social		32 000 000	32 000 000	32 000 000
Réserves		48 150 025	48 150 025	48 150 025
Résultats reportés		14 087 806	14 087 806	14 087 806
Résultats en attente d'affectation		18 458 851	-	-
Autres capitaux propres		13 935	26 476	39 016
Capitaux propres avant résultat de la période	IV.8	<u>112 710 617</u>	<u>94 264 307</u>	<u>94 276 847</u>
Résultat de l'exercice		10 406 100	18 458 851	7 562 827
<u>Total des capitaux propres après résultat de la période</u>		<u>123 116 717</u>	<u>112 723 158</u>	<u>101 839 674</u>
Passifs				
Passifs non courants				
Emprunts	IV.9	21 823 200	24 911 246	26 300 789
Autres passifs non courants	IV.10	6 942 890	4 309 007	2 356 066
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>28 766 090</u>	<u>29 220 253</u>	<u>28 656 855</u>
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.11	14 333 827	22 281 804	15 582 989
Autres passifs courants	IV.12	14 849 609	17 679 688	13 303 240
Autres passifs financiers	IV.13	26 835 166	26 965 328	23 897 297
Concours bancaires	IV.14	3 155 242	3 867 738	5 020 061
<u>Total des passifs courants</u>		<u>59 173 844</u>	<u>70 794 558</u>	<u>57 803 587</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>87 939 934</u>	<u>100 014 811</u>	<u>86 460 442</u>
Total des capitaux propres et passifs		211 056 651	212 737 969	188 300 116

Etat de Résultat

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	30.06.2025	31.12.2024	30.06.2024
Produits d'exploitation				
Revenus	V.1	72 322 191	147 675 996	66 211 181
Autres produits d'exploitation	V.2	63 103	206 720	153 832
Total des produits d'exploitation		72 385 294	147 882 716	66 365 013
Charges d'exploitation				
Variation stocks des produits finis	V.3	2 878 814	(3 066 564)	(1 599 952)
Achats d'approvisionnements consommés	V.4	(30 986 767)	(61 740 698)	(27 560 756)
Charges de personnel	V.5	(10 457 960)	(20 867 228)	(10 439 699)
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.6	(10 356 716)	(16 563 276)	(7 739 068)
Autres charges d'exploitation	V.7	(5 625 261)	(12 334 922)	(5 848 399)
Total des charges d'exploitation		(54 547 890)	(114 572 688)	(53 187 874)
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>17 837 404</u>	<u>33 310 028</u>	<u>13 177 139</u>
Charges financières nettes	V.8	(3 213 867)	(6 719 008)	(3 170 174)
Produits des placements	V.9	611 575	324 221	41 592
Autres gains ordinaires	V.10	172 101	394 817	345 992
Autres pertes ordinaires	V.11	(104 359)	(326 249)	(416 416)
<u>Résultat des activités ordinaires avant Impôt</u>		<u>15 302 854</u>	<u>26 983 809</u>	<u>9 978 133</u>
Impôt sur les sociétés	V.12	(4 896 754)	(8 524 958)	(2 415 306)
<u>Résultat des activités ordinaires après impôt</u>		<u>10 406 100</u>	<u>18 458 851</u>	<u>7 562 827</u>
Résultat net de la période		10 406 100	18 458 851	7 562 827

Etat de Flux de Trésorerie (Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	30.06.2025	31.12.2024	30.06.2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net		10 406 100	18 458 851	7 562 827
Ajustements pour :				
Amortissements & provisions		10 356 716	16 563 276	7 739 068
Plus ou moins-value sur cession d'Immo (*)		(170 802)	-	-
Quote-part des subventions d'investissement		(12 541)	(25 081)	(12 541)
Variation des stocks		(1 951 219)	1 247 396	8 247 902
Variation des créances		(2 581 888)	1 985 093	1 624 631
Variation des autres actifs		(1 124 205)	(2 770 946)	(1 026 462)
Variation des fournisseurs d'exploitation		(7 947 977)	(6 760 263)	(13 459 078)
Variation des autres dettes		(3 084 407)	(3 501 461)	(7 901 629)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	VI.1	<u>3 889 777</u>	<u>25 196 865</u>	<u>2 774 718</u>
Flux de trésorerie liés à l'investissement				
Décaissements pour acqu. d'Imm. Corp & Incorp.		(1 615 950)	(14 551 144)	(1 852 119)
Encaissements suite à la cession d'Imm.Corp. & Incorp		170 802	-	-
Capitalisation des amortissements R&D (*)		158 941	340 451	158 898
Décaissements pour acqu. d'Imm. Financières		(53 350)	(43 655)	(5 000)
Flux de trésorerie affectés à l'investissement	VI.2	<u>(1 339 557)</u>	<u>(14 254 348)</u>	<u>(1 698 221)</u>
Flux de trésorerie liés au financement				
Encaissements d'emprunts		31 890 712	79 419 675	44 036 365
Remboursement d'emprunts		(34 854 592)	(72 668 899)	(38 940 356)
Flux de trésorerie affectés au (provenant du) financement	VI.3	<u>(2 963 880)</u>	<u>6 750 776</u>	<u>5 096 009</u>
Variation de trésorerie		<u>(413 660)</u>	<u>17 693 293</u>	<u>6 172 506</u>
Trésorerie au début de la période		17 122 899	(570 394)	(570 394)
Trésorerie à la clôture de la période		16 709 239	17 122 899	5 602 112

(*) Les données au 30 juin 2024 ont été retraitées pour les fins de comparabilité

I. Présentation de la Société

La société « Unimed SA » est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Son capital s'élève au 30 juin 2025 à 32.000.000 DT divisé en 32.000.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune.

Créée en 1989, la société « Unimed SA » opère dans le secteur de l'industrie pharmaceutique, et se spécialise particulièrement dans les produits stériles : les préparations injectables, les collyres destinés à une application ophtalmique et les solutions de perfusions.

Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. Son siège social est sis à la zone industrielle Kalaa Kébira - Sousse.

Sur le plan fiscal, la société « Unimed SA » est soumise aux règles du droit commun.

II. Faits significatifs de la période

Les principaux faits et événements ayant marqué le premier semestre 2025 sont :

- L'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} août 2025 a décidé de distribuer des dividendes pour un montant total de 18.240.000 dinars tunisiens.
- La société a contracté au cours du premier semestre de 2025 l'emprunt suivant :

	Taux d'intérêt	Nombre d'échéances	Période de grâce	Total au 30/06/2025
Amen Bank 0,5 mDT	TMM + 1,5%	84 mois	23 mois	500 000

- Le Conseil d'Administration de la société « Unimed SA » réuni en date du 18 août 2025 a décidé la nomination de Monsieur Mahjoub El Ouni en tant que Président du Conseil d'Administration de la société « Unimed SA » et ce pour une durée de 3 ans prenant fin lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire arrêtant les états financiers clos au 31 décembre 2027.
- Le Conseil d'Administration de la société « Unimed SA » réuni en date du 18 août 2025 a décidé l'élection de Monsieur Rached Azaiez en tant que Directeur Général de la société « Unimed SA » et ce pour une durée de 3 ans prenant fin avec l'arrivée à terme de son mandat d'administrateur soit lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire arrêtant les états financiers clos au 31 décembre 2027.

III. Principes, Règles et Méthodes Comptables

La comptabilité générale de la société « Unimed SA » est informatisée, le traitement informatique permet la saisie des écritures comptables et l'édition des balances, journaux et grands livres.

Les présents états financiers de la société « Unimed SA » ont été arrêtés conformément aux normes comptables tunisiennes telles que prévues par la Loi n°96-112 du 30 décembre 1996 ; et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement) ainsi que les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

Les états financiers arrêtés au 30 juin 2025 ont été préparés par référence aux mêmes principes et méthodes comptables utilisés dans les états financiers arrêtés au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2024.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

III.1 Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinars tunisien.

III.2 Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent au niveau des actifs non courants pour leurs coûts d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Concessions, brevets & licences	20%
- Logiciels	33%
- Constructions	5%
- Matériels et outillages industriels	15%
- Matériels de transport	20%
- Matériels informatiques	33%
- Installations générales, agencements et aménagements	15%

Il est à signaler, en outre, que la société procède à l'amortissement accéléré de son matériel et outillage industriel en multipliant par 2 le taux d'amortissement linéaire de 15%. Ce mode, admis par ailleurs fiscalement (article 12 du code de l'IRPP & de l'IS), est motivé par le fait que le matériel concerné fonctionne à 3 équipes.

III.3 Stocks

Les stocks se composent comme suit :

- Matières premières, articles de conditionnement, produits encours de fabrication et produits finis : Cette catégorie est valorisée au coût selon la méthode de l'inventaire permanent ;
- Les matières premières et articles de conditionnement sont valorisés à leur coût d'achat hors taxes récupérables majoré par les frais accessoires d'achats ;
- Les produits finis et semi -finis sont évalués à la valeur la plus faible entre la valeur nette de réalisation et le coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les pièces de rechange et consommables : Ces stocks sont valorisés au coût selon la méthode de l'inventaire permanent. Ils sont évalués au coût moyen pondéré ;

Politique de provision des stocks :

Les éléments constituant une dépréciation des stocks sont détaillés comme suit :

- Les matières premières, articles de conditionnement, produits finis et semi-finis dont le statut est bloqué ;
- Les matières premières, articles de conditionnement, produits finis et semi-finis périmés
- Les retours clients et les pièces de rechange qui sont obsolètes et ce, après confirmation du service maintenance ;

- Le taux de la provision est à 100% suite aux dépréciations réversibles ; et
- En cas de dépréciation irréversible, un état détaillé des stocks concernés doit être approuvé par la direction générale et fera l'objet d'un PV de destruction/ mise en rebut dûment établi par un huissier notaire en présence de deux agents du bureau de contrôle des impôts. Sur la base dudit PV, la perte pour dépréciation est comptabilisée.

III.4 Emprunts

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique « passifs non courants », la partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

III.5 Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

III.6 Les frais préliminaires et charges à répartir

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

III.7 Politique de provision pour dépréciation des créances douteuses

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. À chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier.

L'estimation des éventuelles provisions pour dépréciation est effectuée sur la base d'un état détaillé des créances douteuses adressé par la direction financière de la société à la direction juridique qui donne un avis motivé sur le sort de chaque créance. La nécessité ou non de constituer des provisions est du ressort la direction générale.

III.8 Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement.

Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

III.9 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

III.10 Comptabilisation des revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société et des taxes collectées pour le compte de l'État.

III.11 Les règles de prises en compte des gains et des pertes de change

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées en appliquant :

- Pour les ventes : le taux de change journalier de la BCT ;
- Pour les achats de biens : le taux de change figurant sur les documents douaniers ;
- Pour les achats de services, règlements et encaissements : le taux de change du jour de l'opération.
- A la date de clôture de l'exercice, les actifs et les passifs monétaires courants sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les pertes et gains de change en résultant sont constatés en résultat de l'exercice.

III.12 Règles de classification et méthode d'évaluation des placements

1. Classification

Les placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

Les placements à long terme

a- Les titres de participation : Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.

b- Les titres immobilisés : Il s'agit des titres autres que les titres de participation que l'entreprise a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

2. Evaluation

Les placements à court terme

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat sur les titres cotés très liquides. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Les placements à long terme

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, la société prend en compte plusieurs facteurs tels que la valeur du marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

III.13 Règles de traitement des frais de recherche et développement

Les états financiers de la société « Unimed SA » sont établis selon les dispositions des Normes Comptables Tunisiennes, notamment, les dispositions de la NCT20. Selon le §16 de cette norme, les frais de recherche sont comptabilisés en charges.

Les frais de développement sont généralement constatés en charges sauf en cas de respect de cinq conditions cumulatives au moment de leur engagement (§20 et §21 de la NCT 20). Parmi ces conditions figure la démonstration de l'existence d'un marché pour le produit en question.

La capitalisation des frais de recherche et développement est faite sur la base des données analytiques.

L'amortissement des frais de recherche et développement est fait selon un mode linéaire et au taux de 20%.

III.14 Note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers

Le management de la société n'a identifié aucun événement survenu entre la date de clôture de la période et la date de publication des états financiers et qui est lié à des conditions existantes à la date de clôture et qui peut entraîner une modification importante des actifs ou des passifs de la société ou qui risque d'avoir des répercussions importantes sur ses activités futures.

V. Notes relatives au bilan

IV.1 Immobilisations incorporelles (En DT)

Les immobilisations incorporelles nettes totalisent au 30 juin 2025 un montant de 3.952.406 DT contre 3.236.715 DT au 31 décembre 2024. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	Juin. 2025	Déc. 2024	Juin. 2024
Logiciels	1 146 059	1 094 059	1 047 361
Sites Web	46 549	46 549	46 549
Concessions, marques, brevets et licences	4 741 574	4 739 336	4 658 012
Dépenses en recherche et développement	4 400 523	3 258 768	2 440 541
Immobilisations incorporelles en cours	2 506	-	-
Total immobilisations incorporelles	10 337 211	9 138 712	8 192 463
Amortissements des immobilisations incorporelles	(6 384 805)	(5 901 997)	(5 577 297)
Total immobilisations incorporelles nettes	3 952 406	3 236 715	2 615 166

IV.2 Immobilisations corporelles (En DT)

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 30 juin 2025 à 75.071.983 DT contre 79.113.119 DT au 31 décembre 2024 et se détaille comme suit :

Désignation	Juin. 2025	Déc. 2024	Juin. 2024
Terrains	4 222 771	4 222 771	4 222 771
Constructions	10 923 134	10 923 134	10 679 170
Inst. Gén. Agc. & Amg. Divers	18 689 978	18 674 146	17 936 432
Matériel industriel	101 177 781	101 156 513	100 744 475
Outillage industriel	5 817 683	5 768 658	3 413 147
Matériel de conditionnement	760 990	760 990	760 990
Matériel de transport	9 356 782	11 064 798	8 892 534
Mobilier & matériel de bureau	1 548 545	1 538 817	1 533 012
Matériel informatique	2 286 323	2 243 002	2 214 664
Immobilisations corporelles en cours	46 891 286	46 613 009	39 135 816
Avances aux fournisseurs d'immobilisations	-	-	1 680 051
Total immobilisations corporelles	201 675 273	202 965 838	191 213 062
Amortissements des immob. corporelles	(126 603 290)	(123 852 719)	(118 855 917)
Total immobilisations corporelles nettes	75 071 983	79 113 119	72 357 145

Tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles

En Dinar Tunisien	Valeurs Brutes				Amortissements & Provisions					VCN	
	31/12/2024	Acquisitions	Reclass-ements	30/06/2025	31/12/2024	Dotations	Cession	Capitalisation des Amts	30/06/2025	31/12/2024	30/06/2025
Logiciels	1 094 059	52 000	-	1 146 059	(819 898)	(86 231)	-	-	(906 129)	274 161	239 930
Sites Web	46 549	-	-	46 549	(37 536)	(1 656)	-	-	(39 192)	9 013	7 357
Concessions, marques, brevets et licences	4 739 336	2 238	-	4 741 574	(4 234 674)	(96 242)	-	-	(4 330 916)	504 662	410 658
Dépenses en R&D	3 258 768	-	1 141 755	4 400 523	(809 889)	(298 679)	-	-	(1 108 568)	2 448 879	3 291 955
Immobilisations incorporelles en cours	-	2 506	-	2 506	-	-	-	-	-	-	2 506
Immobilisations incorporelles	9 138 712	56 744	1 141 755	10 337 211	(5 901 997)	(482 808)	-	47 087	(6 384 805)	3 236 715	3 952 406
Terrains	4 222 771	-	-	4 222 771	-	-	-	-	-	4 222 771	4 222 771
Constructions	10 923 134	-	-	10 923 134	(6 869 547)	(231 671)	-	-	(7 101 218)	4 053 587	3 821 916
Inst. Gén. Agc. & Amg. Divers	18 674 146	15 832	-	18 689 978	(14 511 980)	(571 829)	-	-	(15 083 809)	4 162 166	3 606 169
Matériels industriel	101 156 513	21 268	-	101 177 781	(87 817 872)	(2 591 518)	-	-	(90 409 390)	13 338 641	10 768 391
Outillage industriel	5 768 658	49 025	-	5 817 683	(2 834 242)	(482 786)	-	-	(3 317 029)	2 934 416	2 500 654
Matériel de conditionnement	760 990	-	-	760 990	(760 990)	-	-	-	(760 990)	-	-
Matériel de transport	11 064 798	-	(1 708 016)	9 356 782	(7 785 885)	(449 229)	1 708 017	-	(6 527 097)	3 278 913	2 829 685
Mobilier & matériel de bureau	1 538 817	9 728	-	1 548 545	(1 291 610)	(39 570)	-	-	(1 331 180)	247 207	217 365
Matériel informatique	2 243 002	43 321	-	2 286 323	(1 980 593)	(91 984)	-	-	(2 072 577)	262 409	213 746
Immobilisations corporelles en cours	46 613 009	278 277	-	46 891 286	-	-	-	-	-	46 613 009	46 891 286
Immobilisations corporelles	202 965 838	417 451	(1 708 016)	201 675 273	(123 852 719)	(4 458 587)	1 708 017	111 854	(126 603 290)	79 113 119	75 071 983
Total Général	212 104 550	474 195	(566 261)	212 012 484	(129 754 716)	(4 941 395)	1 708 017	158 941	(132 988 095)	82 349 834	79 024 389

IV.3 Immobilisations financières (En DT)

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 30 juin 2025 à 3.824.728 DT contre 4.785.482 DT au 31 décembre 2024 et elles sont détaillées comme suit :

Désignation	Juin. 2025	Déc. 2024	Juin. 2024
Titres "Société Promochimica"	7 762 600	7 762 600	7 762 600
Titres "Société Nippomed"	749 970	749 970	749 970
Emprunt obligataire national	20 000	20 000	20 000
Titres immobilisés – droit de propriété	500	500	500
Dépôts & cautionnements	781 828	728 478	689 823
Total immobilisations financières brutes	9 314 898	9 261 548	9 222 893
Provisions pour dépréciation des immo fin	(5 490 170)	(4 476 066)	(3 505 741)
Total immobilisations financières nettes	3 824 728	4 785 482	5 717 152

^(*) La société « Unimed SA » détient une participation de 17,51% dans le capital de la société Promochimica provisionnée à concurrence de 4.851.625 DT.

IV.4 Stocks (En DT)

Le solde net des stocks s'élève à 48.803.067 DT au 30 juin 2025 contre 47.577.836 DT au 31 décembre 2024 et se détaille comme suit :

Désignation	Juin. 2025	Déc. 2024	Juin. 2024
Matières premières	14 643 316	19 590 120	12 696 408
Conditionnements	15 806 111	13 143 196	12 324 600
Encours en sous-traitance	956 516	270 816	384 512
Produits finis en sous-traitance	220 431	205 608	861 943
Encours	3 667 136	3 098 866	4 899 329
Produits finis	9 704 561	7 801 993	6 432 301
Pièces de rechange	7 679 075	7 379 299	6 653 979
Réactifs Laboratoires	1 308 514	1 035 129	1 387 354
Stock Consommable	676 196	576 660	622 343
Filtres	1 392 652	1 001 602	840 014
Total des stocks bruts	56 054 508	54 103 289	47 102 783
Prov. pour dépréciation des stocks MP et AC	(4 077 605)	(3 674 364)	(3 522 702)
Prov. pour dépréciation des stocks PF et PSF	(1 737 180)	(1 522 706)	(1 167 735)
Prov. pour dépréciation des stocks PDR	(132 352)	(104 866)	(141 164)
Prov. pour dépréciation des stocks encours	(1 304 304)	(1 223 517)	(1 219 684)
Total des stocks nets	48 803 067	47 577 836	41 051 498

IV.5 Clients et comptes rattachés (En DT)

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 30 juin 2025 à 38.137.477 DT contre 36.653.653 DT au 31 décembre 2024 et se détaille comme suit :

Désignation	Juin. 2025	Déc. 2024	Juin. 2024
Clients ordinaires locaux	14 235 612	13 957 446	18 026 939
Clients ordinaires étrangers	16 842 576	20 412 087	16 610 770
Clients, douteux ou litigieux	4 917 892	3 820 176	3 583 190
Valeurs à l'encaissement	7 059 288	2 283 771	2 613 043
Total des comptes clients bruts	43 055 368	40 473 480	40 833 942
Provisions pour dépréciation des créances	(4 917 891)	(3 819 827)	(3 583 191)
Total des comptes clients nets	38 137 477	36 653 653	37 250 751

IV.6 Autres actifs courants (En DT)

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 30 juin 2025 à 21.402.509 DT contre 20.380.527 DT au 31 décembre 2024 et se détaille comme suit :

Désignation	Juin. 2025	Déc. 2024	Juin. 2024
Fournisseurs avances & acomptes	6 863 435	4 219 416	7 792 019
Fournisseurs, créances sur emballages à rendre	3 470	3 470	3 470
Personnel, avances & acomptes	329 135	369 687	274 192
Etat, impôts & taxes - Actifs	10 101 606	12 025 613	6 944 478
Etat, saisie provisoire	970 389	970 389	970 389
Débiteurs divers (*)	4 071 214	3 898 252	3 564 196
Charges constatées d'avance	471 040	157 878	391 812
Charges à répartir	149 919	149 919	149 919
Produits à recevoir	23 600	64 979	24 644
Total autres actifs courants	22 983 808	21 859 603	20 115 119
Provisions pour dépréciation des débiteurs divers	(1 581 299)	(1 479 076)	(1 428 888)
Total autres actifs courants nets	21 402 509	20 380 527	18 686 231

(*) La rubrique « Débiteurs divers » englobe une avance en compte courant de la société « Promochemica » pour un montant de 1.024.638 DT, estimée non récupérable et qui n'a pas fait l'objet d'une provision pour dépréciation à ce titre.

IV.7 Liquidités et équivalents de liquidités (En DT)

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 30 juin 2025 à 19.864.481 DT contre 20.990.637 DT au 31 décembre 2024 et se détaille comme suit :

Désignation	Juin. 2025	Déc. 2024	Juin. 2024
Emprunt National	500 000	500 000	500 000
Placements à terme	1 000 000	10 000 000	-
Placement courants	116	116	116
Blocage / Déblocage	92 379	92 379	8 327 990
Banques en DT	17 369 431	4 285 566	464 303
Banques en devises	893 120	6 104 138	1 309 937
CCP et e-dinars	1 575	1 575	1 575
Caisse	7 860	6 863	18 252
Total liquidités et équivalents de liquidités	19 864 481	20 990 637	10 622 173

IV.8 Capitaux propres (En DT)

Le solde des capitaux propres s'élève au 30 juin 2025 à 123.116.717 DT contre 112.723.158 DT au 31 décembre 2024 et se détaille comme suit :

Désignation	Juin. 2025	Déc. 2024	Juin. 2024
Capital	32 000 000	32 000 000	32 000 000
Réserves légales	3 200 000	3 200 000	3 200 000
Réserves statutaires	2 777 847	2 777 847	2 777 847
Réserves libres	26 998 011	26 998 011	26 998 011
Réserves spéciales de réinvestissement	7 086 040	7 086 040	7 086 040
Réserves de Réévaluation	8 088 127	8 088 127	8 088 127
Résultats reportés	14 087 806	14 087 806	14 087 806
Résultats en attente d'affectation	18 458 851	-	-
Subventions d'investissement	13 935	26 476	39 016
Total des capitaux propres avant résultat	112 710 617	94 264 307	94 276 847
Résultat net de l'exercice	10 406 100	18 458 851	7 562 827
Total des capitaux propres avant affectation	123 116 717	112 723 158	101 839 674

Le résultat par action se présente comme suit :

Désignation	Juin. 2025	Déc. 2024	Juin. 2024
Résultat net	10 406 100	18 458 851	7 562 827
Nombre d'actions moyen pondéré	32 000 000	32 000 000	32 000 000
Résultat par action (DT)	0,325	0,577	0,236

(*) En application de la loi n° 56 du 27 décembre 2018 relative à l'institution du régime de la réévaluation légale des bilans pour les sociétés industrielles, la société « Unimed SA » a réévalué les éléments d'actifs corporels immobilisés, autres que les terrains et les bâtiments, selon leur valeur réelle, ne dépassant pas la valeur obtenue après réévaluation du prix d'acquisition ou de revient selon les indices fixés par le décret N°71 du 28 octobre 2019. L'écart de réévaluation est inscrit dans un compte spécial de réévaluation non distribuable pour un montant de 8.088kDT. L'amortissement excédentaire est à constater sur une période de 5 ans qui a commencé en 2020.

Tableau de variation des capitaux propres

	Capital Social	Réserve légale	Réserves de réinvesti - ssement	Autres réserves	Reser. Spéciale réévaluation	Résultat en attente d'affectation	Résultat de l'exercice	Subvention d'investisse ment	Total des CP avant affectation
Situation au 31 décembre 2024	32 000 000	3 200 000	7 086 040	43 863 664	8 088 127	-	18 458 851	26 476	112 723 158
Affectation du résultat	-	-	-	-	-	18 458 851	(18 458 851)	-	-
Dividendes distribués	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nouvelles subventions d'investissement (*)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résorption des subventions d'investissement (*)	-	-	-	-	-	-	-	(12 541)	(12 541)
Résultat au 30 Juin 2025	-	-	-	-	-	-	10 406 100	-	10 406 100
Situation au 30 Juin 2025	32 000 000	3 200 000	7 086 040	43 863 664	8 088 127	18 458 851	10 406 100	13 935	123 116 717

(*) Le détail de la subvention d'investissement se présente comme suit :

Nature	Donneur	Etendue	QP inscrite au résultat 2024 et antérieur	QP inscrite au résultat 2025	Valeur au 30/06/2025	Conditions non remplies
ITP 2022	Ministère de l'industrie	35 211	23 472	5 868	5 871	Néant
ITP 2023	Ministère de l'industrie	40 040	25 303	6 673	8 064	Néant
Total Général		75 251	48 775	12 541	13 935	

IV.9 Emprunts (En DT)

Le solde des emprunts à long terme s'élève au 30 juin 2025 à 21.823.200 DT contre un solde au 31 décembre 2024 de 24.911.246 DT. Le détail se présente comme suit :

Désignation	Juin. 2025	Déc. 2024	Juin. 2024
Emprunt - AB	20 957 567	23 567 046	26 073 198
Emprunt - Leasing	865 633	1 344 200	227 591
Total Emprunts	21 823 200	24 911 246	26 300 789

IV.10 Autres passifs non courants (En DT)

Les autres passifs non courants sont constitués par la provision pour risques divers qui s'élève à 6.942.890 DT au 30 juin 2025 contre 4.309.007 DT au 31 décembre 2024.

IV.11 Fournisseurs et comptes rattachés (En DT)

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 30 juin 2025 à 14.333.827 DT contre 22.281.804 DT au 31 décembre 2024 et se détaille comme suit :

Désignation	Juin. 2025	Déc. 2024	Juin. 2024
Fournisseurs d'exploitation locaux	3 151 658	3 899 739	3 360 855
Fournisseurs locaux, effets à payer	2 097 342	699 954	1 801 008
Fournisseurs, factures non parvenues	1 538 145	8 699 626	2 584 115
Fournisseurs d'exploitation étrangers	7 372 960	8 780 629	7 648 158
Fournisseurs étrangers, paiements en cours	155 778	155 778	155 778
Fournisseurs étrangers, actualisation à la clôture	17 944	46 078	33 075
Total des dettes fournisseurs	14 333 827	22 281 804	15 582 989

IV.12 Autres passifs courants (En DT)

Le solde des autres passifs courants s'élève au 30 juin 2025 à 14.849.609 DT contre 17.679.688 DT au 31 décembre 2024 et se détaille comme suit :

Désignation	Juin. 2025	Déc. 2024	Juin. 2024
Personnel & comptes rattachés	1 023 957	2 246 246	889 185
Etat, impôts & taxes	8 697 918	11 322 874	7 922 568
Actionnaires, dividendes à payer	19 017	19 017	19 017
Sécurité sociale	1 590 217	1 544 408	1 339 094
Charges à payer	3 518 500	2 335 839	3 133 376
Produits perçus d'avance	-	132 140	-
Créditeurs divers	-	79 164	-
Total des autres passifs courants	14 849 609	17 679 688	13 303 240

IV.13 Autres passifs financiers (En DT)

Le solde des autres passifs financiers s'élève au 30 juin 2025 à 26.835.166 DT contre 26.965.328 DT au 31 décembre 2024 et se détaille comme suit :

Désignation	Juin. 2025	Déc. 2024	Juin. 2024
Échéances à moins d'un an, AB	6 703 239	7 298 845	7 499 187
Échéances à moins d'un an, UBCI leasing	930 544	878 841	202 978
Échéances à moins d'un an, BH	-	-	485 786
Crédits à court terme	19 038 500	18 370 431	15 315 855
Intérêts courus	162 883	417 211	393 491
Total des autres passifs financiers	26 835 166	26 965 328	23 897 297

IV.14 Concours bancaires (En DT)

Le solde des concours bancaires s'élève au 30 juin 2025 à 3.155.242 DT contre 3.867.738 DT au 31 décembre 2024 et se détaille comme suit :

Désignation	Juin. 2025	Déc. 2024	Juin. 2024
STB Dinars	135	-	15
UIB Dinars	-	463 899	780 167
Amen Bank Dinars	3 013 991	2 961 277	1 802 546
BH Dinars	-	-	1 774 389
UBCI Dinars	141 116	442 562	662 944
Total des concours bancaires	3 155 242	3 867 738	5 020 061

V. Notes relatives à l'état de résultat

V.1 Revenus (En DT)

Les revenus se sont élevés au 30 juin 2025 à 72.322.191 DT contre 66.211.181 DT au 30 juin 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	Juin. 2025	Déc. 2024	Juin. 2024
Ventes à l'export	21 765 243	51 489 021	22 008 146
Ventes locales	50 556 948	96 186 975	44 203 035
Total revenus	72 322 191	147 675 996	66 211 181

V.2 Autres produits d'exploitation (En DT)

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 30 juin 2025 à 63.103 DT contre 153.832 DT au 30 juin 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	Juin. 2025	Déc. 2024	Juin. 2024
Quote-part des subventions d'investissement	12 541	25 081	12 541
Autres produits d'exploitation	50 562	181 639	141 291
Total autres produits d'exploitation	63 103	206 720	153 832

V.3 Variation des stocks des produits finis et encours (En DT)

Les stocks de produits finis et encours ont connu une variation négative de 2.878.814 DT au 30 juin 2025 contre une variation positive de 1.599.952 DT au 30 juin 2024.

V.4 Achats d'approvisionnements consommés (En DT)

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés au 30 juin 2025 à 30.986.767 DT contre 27.560.756 DT au 30 juin 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	Juin. 2025	Déc. 2024	Juin. 2024
Matières premières	18 851 891	31 185 806	14 367 726
Articles de conditionnement	14 042 510	23 761 238	10 330 226
Fournitures de conditionnement	78 695	190 417	83 376
Fournitures et outillage de Laboratoires	172 397	347 428	125 079
Fournitures hygiéniques	82	12 665	14 376
Produits d'entretien	1 067	16 391	14 720
Fournitures de bureau	7 089	21 391	8 969
Autres approvisionnements	2 141 529	2 812 628	1 085 080
Variation de stocks	(6 327 177)	(141 151)	22 394
Vêtements de travail	5 606	233 268	65 333
Energies (eau, électricité, gaz, carburant)	2 013 078	3 300 617	1 443 477
Total achats d'approvisionnements consommés	30 986 767	61 740 698	27 560 756

V.5 Charges de personnel (En DT)

Les charges de personnel se sont élevées au 30 juin 2025 à 10.457.960 DT contre 10.439.699 DT au 30 juin 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	Juin. 2025	Déc. 2024	Juin. 2024
Salaires & compléments de salaires	8 642 724	17 336 438	8 707 642
Charges sociales légales	1 791 072	3 483 661	1 708 594
Autres charges sociales	24 164	47 129	23 463
Total charges de personnel	10 457 960	20 867 228	10 439 699

V.6 Dotations aux amortissements et aux provisions (En DT)

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 30 juin 2025 à 10.356.716 DT contre 7.739.068 DT au 30 juin 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	Juin. 2025	Déc. 2024	Juin. 2024
Dot. Amort. des immobilisations incorporelles	435 721	566 861	287 673
Dot. Amort. des immobilisations corporelles	4 346 733	9 452 870	4 592 108
Dot / Rep sur Prov. pour dépréciation des créances	1 098 064	822 803	586 167
Dot. Prov. pour dépréciation des autres actifs	102 223	103 246	53 058
Dot. Prov. pour dépréciation des stocks	725 988	1 385 847	911 679
Dot. Prov. pour dépréciation immob. financières	1 014 104	1 947 060	976 735
Dot. Prov. pour risques et charges	2 633 883	2 284 589	331 648
Total dotation aux amts et provisions	10 356 716	16 563 276	7 739 068

V.7 Autres charges d'exploitation (En DT)

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 30 juin 2025 à 5.625.261 DT contre 5.848.399 DT au 30 juin 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	Juin. 2025	Déc. 2024	Juin. 2024
Loyers	142 089	247 675	128 808
Entretien & réparation	740 625	2 067 216	908 430
Assurances	668 065	1 406 718	683 941
Etudes & services extérieurs	1 011 474	2 391 759	1 213 844
Honoraires	241 782	1 208 078	760 003
Transports	610 506	891 019	439 042
Frais postaux et de télécom.	27 468	67 389	41 569
Services bancaires	213 420	542 845	241 909
Missions, réceptions, voyages	490 829	978 917	423 472
Relations publiques	845 246	1 471 328	636 897
Dons	16 231	50 450	5 300
Jetons de présence	125 000	150 000	75 000
Droits, impôts & taxes	492 526	861 528	290 184
Total autres charges d'exploitation	5 625 261	12 334 922	5 848 399

V.8 Charges financières nettes (En DT)

Les charges financières nettes s'élèvent au 30 juin 2025 à 3.213.867 DT contre 3.170.174 DT au 30 juin 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	Juin. 2025	Déc. 2024	Juin. 2024
Intérêts sur emprunts	2 731 000	6 159 144	2 749 688
Intérêts des autres opérations de financement	159 240	641 552	334 114
Intérêts des comptes courants	115 549	97 869	28 010
Différence de change	208 078	(179 557)	58 362
Total charges financières nettes	3 213 867	6 719 008	3 170 174

V.9 Produits des placements (En DT)

Les produits des placements se sont élevés au 30 juin 2025 à 611.575 DT contre 41.592 DT au 30 juin 2024. Ces produits se rattachent à des produits sur placements courants.

V.10 Autres gains ordinaires (En DT)

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 30 juin 2025 à 172.101 DT contre 345.992 DT au 30 juin 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	Juin. 2025	Déc. 2024	Juin. 2024
Plus-value de cession d'immobilisations	170 802	-	-
Produits divers ordinaires	1 299	394 817	345 992
Total autres gains ordinaires	172 101	394 817	345 992

V.11 Autres pertes ordinaires (En DT)

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au 30 juin 2025 à 104.359 DT contre 416.416 DT au 30 juin 2024 et se détaillent comme suit :

Désignation	Juin. 2025	Déc. 2024	Juin. 2024
Autres pertes ordinaires	71 050	109 592	129
Amendes et pénalités	33 309	216 657	416 287
Total autres pertes ordinaires	104 359	326 249	416 416

V.12 Impôt sur les sociétés (En DT)

L'impôt sur les sociétés s'élève au 30 juin 2025 à 4.896.754 DT contre 2.415.306 DT au 30 juin 2024 et se détaille comme suit :

Désignation	Juin. 2025	Déc. 2024	Juin. 2024
Impôt sur les sociétés	4 258 047	6 819 967	2 012 755
Contribution sociale solidaire	638 707	1 022 995	402 551
Contribution conjoncturelle à l'Etat	-	681 996	-
Total impôt sur les sociétés	4 896 754	8 524 958	2 415 306

VI. Notes sur l'état de flux de trésorerie

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la société a choisi le modèle autorisé pour la présentation de flux de trésorerie et ce, conformément à la norme comptable générale. Les différentes variations sont les suivantes :

VI.1 Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

Les flux provenant de l'exploitation ont donné lieu à un excédent de 3.889.777 DT et sont retracés par les variations des postes du bilan, l'ajustement du résultat de l'exercice par les dotations aux amortissements et aux provisions et la quote-part des subventions d'investissement.

VI.2 Flux de trésorerie liés à l'investissement

Les flux affectés à l'investissement ont donné lieu à un déficit de 1.339.557 DT et se détaillent comme suit :

- Décaissement pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 1.615.950 DT ;
- Encaissements réalisés suite à la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, pour un montant total de 170.802 DT ;
- Capitalisation des amortissements liés aux activités de recherche et développement pour 158.941 DT ;
- Décaissement pour l'acquisition d'immobilisations financières pour 53.350 DT.

VI.3 Flux de trésorerie liés au financement

Les flux affectés au financement ont dégagé un déficit de 2.963.880 DT et se détaillent comme suit :

- Encaissement relatif à l'obtention de nouveaux crédits pour un montant de 31.890.712 DT.
- Remboursements des emprunts bancaires et leasing pour 34.854.592 DT.

VII. Notes aux parties liées

VII.1 Identification des parties liées :

Les parties liées à la société « UNIMED SA » sont les suivantes :

- La société ISSIS SUARL
- La société INOX MED SARL
- La société SMB SARL
- La société SARRAHUILES SA
- La société UNIREST SARL
- La société SENAMED SARL
- La société CLEAN ROOM PROJECT
- La société PROMOCHIMICA
- La société Ridha & Ridha
- La société MEDPACK
- La société NIPPOMED
- Mr Lotfi CHARFEDDINE
- La société AZ PHARMA

VII.2 Transactions avec les parties liées :

- Dans le cadre du financement de la pénalité douanière pour un montant global de 2.392.657 DT condamnant solidairement les sociétés « UNIMED SA » et la société sœur « Sarra Huiles », la société « UNIMED SA » a accordé en 2023 un prêt en compte courant associé à la société « Sarra Huiles » de 1.900.884 DT. Le compte courant associé « Sarra Huiles » affiche au 30 juin 2025 un solde de 2.120.439 DT y compris les intérêts. En date du 27 mai 2025, les deux parties ont convenu de prolonger le délai de remboursement d'un an, portant ainsi la nouvelle échéance au 31 décembre 2025 au lieu du 31 décembre 2024. Par ailleurs, la société « Sarra Huiles » s'est engagée à octroyer des garanties au profit de la société « UNIMED SA ».
- La société « UNIMED SA » a signé en date du 02 janvier 2018 avec M. Lotfi Charfeddine, un contrat de location d'un dépôt objet du lot 14 du TF 40017, d'une contenance de 619 m² et situé à la Zone Industrielle Kalâa Kebira. Cette location est consentie pour une période de trois années consécutives, commençant le 01 janvier 2018 et finissant le 31 décembre 2020, et a été renouvelée par tacite reconduction le 01 janvier 2021, et moyennant un loyer mensuel de 3.500 H.TVA.

Ladite convention a pris fin au 31 janvier 2025 et une nouvelle convention a été conclue avec la société « AZ PHARMA » pour le même dépôt, prenant effet début janvier 2025, et prévoyant un loyer mensuel de 3.431 dinars hors TVA, la charge de location enregistrée chez la société « UNIMED SA » s'élève au 30 juin 2025 à 20.657 DT HTVA.

- La convention de prestation de service avec la société « Inox Med » a pour objet d'assurer à la société « UNIMED SA » la mission d'entretien et de rénovation de ses installations, selon les règles et les normes professionnelles, en respectant les consignes et les délais fixés par la société « UNIMED SA » pour chaque mission.

Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge.

La convention a été initialement signée le 25 mai 2017 et renouvelée depuis.

Le montant facturé à la société « UNIMED SA » au premier semestre 2025 s'élève à 109.505 DT.

- La convention de prestation de service avec la société « CLEAN ROOM PROJECT » a pour objet d'assurer à la société « UNIMED SA » l'exécution de divers travaux d'aménagement, au niveau de ses salles blanches, selon les règles et les normes professionnelles, en respectant les consignes et les délais fixés par la société « UNIMED SA » pour chaque mission.

Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge.

La convention a été initialement signée le 25 mai 2017 et renouvelée depuis.

Aucun montant n'a été facturé par la société « CLEAN ROOM PROJECT » à la société « Unimed » au titre du premier semestre de 2025.

- La société « UNIMED SA » a conclu en date du 1^{er} janvier 2016 avec la société « SENA MED », une convention en vertu de laquelle la société « SENA MED » s'engage à fournir à la société « UNIMED SA », des prestations de promotion et d'information médicale de ses produits médicamenteux sur le territoire tunisien. Cette convention a fait l'objet d'un avenant en date du 26 février 2022, portant le montant des honoraires de 10.000 DT HTVA par mois à 13.000 DT HTVA par mois.

Le montant facturé à la société « UNIMED SA » au titre du premier semestre de l'exercice 2025 s'élève à 78.000 DT HTVA.

- La société « UNIMED » a conclu en date du 12 février 2009 avec la société « SMB », une convention de prestation de service à travers de laquelle, la société « SMB » a pour objet d'assurer à la société « UNIMED SA » la mission de réalisation de divers travaux d'extension et d'aménagement de ses locaux, selon les règles et les normes professionnelles, en respectant les consignes et les délais fixés par la société « UNIMED SA » pour chaque mission.

Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge.

Cette convention a été signée en date du 12 février 2009 et renouvelée depuis. Le montant facturé à la société « UNIMED SA » au titre du premier semestre 2025 s'élève à 83.367 DT.

- La société « UNIMED SA » a conclu en date du 04 juin 2011 avec la société « UNIREST », une convention en vertu de laquelle la société « UNIREST » s'engage à fournir à la société « UNIMED SA », des prestations de restauration de son personnel.

Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge. Cette convention a été signée en le 04 juin 2011 et renouvelée depuis.

La société « UNIMED SA » s'engage à ce que les locaux mis à la disposition de la société « UNIREST » soient conformes aux standards et aux règles d'hygiène et de sécurité, à fournir à la société « UNIREST » tout le matériel électroménager et les batteries de cuisine nécessaires à sa mission, à fournir également tout le nécessaire de service à l'instar des plateaux, assiettes et couverts et enfin, à aménager le réfectoire.

Le montant facturé à la société « UNIMED SA » au titre du premier semestre 2025 s'élève à 281.770 DT HTVA.

- La société « UNIMED SA » s'est approvisionnée auprès de la société « MEDPACK » de matières premières et d'articles de conditionnement à hauteur de 1.458.487 DT HT.
- La société « Unimed » a signé en date du 05 mars 2021 avec la société « Ridha & Ridha », un contrat de location d'un local d'une contenance de 50 m² et situé dans ses locaux administratifs sis à la Zone Industrielle Kalâa Kebira. Cette location est consentie pour une période d'une année commençant le 01 mars 2021 et finissant le 28 février 2022, renouvelable par tacite reconduction et moyennant un loyer annuel de 2.400 DT H.TVA. Aucun produit n'a été enregistré chez la société « Unimed » au titre de cette location au 30 juin 2025.
- La société « UNIMED SA » a accordé en 2025 un prêt en compte courant associé à la société « Promochimica » de 14.573 DT. Le compte courant associé « Promochimica » affiche un solde au 30 juin 2025 de 1.024.638 DT.
- La société « UNIMED SA » a signé en date du 01 juin 2023 avec la société « NIPPOMED », un contrat de location d'un local à usage industriel sis à la Zone Industrielle Kalâa Kebira. Cette location est consentie pour une période d'une année, commençant le 01 juin 2023 et finissant le 31 mai 2024, reconductible par tacite reconduction le 01 juin 2024, et moyennant un loyer annuel brut de 21.360 H.TVA. Le produit de location enregistré chez la société « UNIMED SA », au 30 juin 2025, s'élève à 10.680 DT HTVA.
- La société « UNIMED SA » a signé en date du 31 mai 2023 avec la société « NIPPOMED », une convention de prestation de service à travers laquelle, la société « UNIMED SA » fournit à la société « NIPPOMED » une assistance administrative, une gestion des ressources humaines ainsi que l'accomplissement des obligations comptables, fiscales et juridiques. Cette convention prend effet à partir du 01 juin 2023 et ce pour une durée de trois années renouvelables par tacite reconduction et moyennant des honoraires basés sur un timesheet des travaux réalisés par les équipes de la société « UNIMED SA ». Le produit enregistré chez la société « UNIMED SA » s'élève au 30 juin 2025 à 3.121 DT HTVA.
- La société « UNIMED SA » a facturé la quote-part des charges communes (frais de siège) aux sociétés « INOX-MED », « CLEAN ROOM PROJECT », « UNIREST », « SMB », « ISSIS », « SENAMED » et « NIPPOMED » comme indiqué au niveau du tableau suivant :

Participation aux frais du siège au 30 juin 2025	
Société	Montant HT
INOX MED	1 500
UNIREST	1 500
S M B	1 500
I S S I S	900
SENA MED	900
CLEAN ROOM PROJECT	1 500
NIPPOMED	525
Total Général	8 325

- La société a facturé la quote-part des frais d'assurance maladie aux sociétés « INOX-MED », « CLEAN ROOM PROJECT », « UNIREST », « SMB », « SENAMED » et « NIPPOMED » comme indiqué au niveau du tableau suivant :

Société	Montant HT
INOX MED	2 500
UNIREST	3 837
S M B	3 706
SENA MED	3 166
CLEAN ROOM PROJECT	2 485
NIPPOMED	2 596
Total Général	18 290

- La société a facturé la quote-part des frais de télécommunication « Ooredoo » aux sociétés « INOX-MED », « CLEAN ROOM PROJECT » et « UNIREST » comme indiqué au niveau du tableau suivant :

Société	Montant HT
INOX MED	602
UNIREST	547
CLEAN ROOM PROJECT	630
Total Général	1 779

Les soldes des parties liées au 30 juin 2025 sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Société	Solde fournisseurs	Débiteurs divers	Créditeurs divers	Solde total
UNIREST	(60 170)	12 859	-	(47 311)
S M B	-	16 234	-	16 234
I S S I S	-	3 073	-	3 073
SENA MED	105 741	18 163	-	123 904
CLEAN ROOM PROJECT	55 867	19 280	-	75 147
INOX MED	(2 717)	18 651	-	15 934
SARRA HUILES	-	2 120 439	-	2 120 439
PROMOCHIMICA	-	1 024 638	-	1 024 638
Ridha & Ridha	-	27 379	-	27 379
Ridha Charfeddine	-	-	(114 683)	(114 683)
MEDPACK	(174 120)	-	-	(174 120)
NIPPOMED	-	511 920	-	511 920
AZ PHARMA	4 741	-	-	4 741
Total Général	(70 658)	3 772 636	(114 683)	3 587 295

IX. Autres notes complémentaires

IX.1 Emissions, rachats et remboursements de dettes et d'actions

Dettes

Emprunts	Solde au 31.12.2024			Mouvements de la période		Solde au 30.06.2025		
	Total début de période	Échéance à + 1 an	Échéance à - 1 an	Additions	Règlements échéances	Total fin de période	Échéance à + 1 an	Échéance à - 1 an
Amen Bank 8 mDT	1 049 180	-	1 049 180	-	655 739	393 441	-	393 441
Amen Bank 3 mDT	442 623	-	442 623	-	245 900	196 723	-	196 723
Amen Bank 11,2 mDT	4 406 558	2 203 279	2 203 279	-	1 101 642	3 304 916	1 101 640	2 203 276
Amen Bank 5,3 mDT	3 214 754	2 172 131	1 042 623	-	521 310	2 693 444	1 650 820	1 042 624
Amen Bank 10 mDT	8 612 776	6 828 586	1 784 190	-	875 991	7 736 785	5 883 774	1 853 011
Amen Bank 0,6 mDT	600 000	505 263	94 737	-	21 052	578 948	442 105	136 843
Amen Bank 0,5 mDT	500 000	417 787	82 213	-	33 452	466 549	373 654	92 895
Amen Bank 3 mDT	3 000 000	2 400 000	600 000	-	250 000	2 750 000	2 100 000	650 000
Amen Bank 0,84 mDT	840 000	840 000	-	-	-	840 000	840 000	-
Amen Bank 8,2 mDT	8 200 000	8 200 000	-	-	-	8 200 000	8 065 574	134 426
Amen Bank 0,5 mDT	-	-	-	500 000	-	500 000	500 000	-
Total	30 865 891	23 567 046	7 298 845	500 000	3 705 086	27 660 806	20 957 567	6 703 239

Les emprunts bancaires présentent les conditions suivantes :

	Taux d'intérêt	Nombre total des mensualités	Période de grâce	Date dernière échéance	Garanties
Amen Bank 8 mDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	20/08/2025	Voir Eng. Hors Bilan
Amen Bank 3 mDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	20/09/2025	Voir Eng. Hors Bilan
Amen Bank 11,2 mDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	02/12/2026	Voir Eng. Hors Bilan
Amen Bank 10 mDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	15/03/2029	Voir Eng. Hors Bilan
Amen Bank 5,3 mDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	10/01/2028	Voir Eng. Hors Bilan
Amen Bank 0,6 mDT	TMM + 1,25%	80 mois	23 mois	25/12/2029	Voir Eng. Hors Bilan
Amen Bank 0,5 mDT	TMM + 1,25%	82 mois	22 mois	25/12/2029	Voir Eng. Hors Bilan
Amen Bank 3 mDT	TMM + 1,25%	83 mois	23 mois	25/12/2029	Voir Eng. Hors Bilan
Amen Bank 8,2 mDT	TMM + 1,5%	84 mois	23 mois	05/06/2031	Voir Eng. Hors Bilan
Amen Bank 0,5 mDT	TMM + 1,5%	84 mois	23 mois	10/06/2032	Voir Eng. Hors Bilan
Amen Bank 0,84 mDT	TMM + 1,25%	84 mois	23 mois	05/11/2031	Voir Eng. Hors Bilan

- **Actions**

Aucune émission ni remboursement d'actions ordinaires n'a eu lieu durant la période intermédiaire.

IX.3 Immobilisations acquises par voie de leasing

Année	Contrat	Catégorie	Valeur Brute	Échéance à - 1 an	Échéance à + 1 an et - de 5 ans	Taux d'intérêt Effectif	Nbre total des Échéances	Loyer mensuel TTC
2 023	Contrat 556170	Matériel de transport	604 241	227 591	-	10,59%	36	19 978
2 024	Contrat 593050	Matériel de transport	1 931 987	624 512	763 237	11,62%	36	62 166
2 024	Contrat 593060	Matériel de transport	240 276	78 441	102 396	11,62%	36	7 732
Total			2 776 504	930 544	865 633			

IX.4 Engagements hors bilan

Type d'engagement	Valeur totale	Tiers	Observations
Engagements Donnés			
a) Garanties personnelles			
- Cautionnement	8 735 658	UBCI	
	2 760 028	Amen Bank	
- Lettre de crédit	17 743	UBCI	
b) Garanties réelles			
- Hypothèque	51 140 000	Amen Bank	Une hypothèque sur l'ensemble de la propriété constituée par les parcelles n° 32-33-34-35-36 du plan de lotissement de la zone industrielle de Kalaa Kébira a été accordée à la Banque en avril 2010
- Nantissement	51 140 000	Amen Bank	Un nantissement sur une liste d'équipement d'exploitation de l'entreprise a été accordé à la Banque en avril 2010
c) Effets escomptés et non échus	3 434 224	UIB	
	6 721 039	Amen Bank	
	2 548 274	UBCI	
	2 827 828	ATB	
	4 400 368	BTL	
d) Créances à l'exportation mobilisées			
e) Abandon de créances			
f) Créances Leasing			
Total	133 725 162		
Engagements reçus	Néant		
Total			
Engagements réciproques	Néant		
Total			

IX.5 Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination

Rubrique	Montant	Ventilation			
		Coût de production	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges
Achats d'approvisionnements consommés	30 986 767	30 321 248	111 803	505 696	48 020
Charges de personnel	10 457 960	6 844 104	2 059 696	1 054 319	499 841
Dotation aux Amort. & Prov.	10 356 716	4 854 583	316 416	1 438 478	3 747 239
Autres charges d'exploitation	5 625 261	1 997 822	2 024 892	934 461	668 086
Charges financières nettes	3 213 867	-	-	-	3 213 867
Autres pertes ordinaires	104 359	-	-	-	104 359
Impôt sur les sociétés	4 896 754	-	-	-	4 896 754
TOTAL	65 641 684	44 017 757	4 512 807	3 932 954	13 178 166

IX.6 Soldes intermédiaires de gestion (En Dinar Tunisien)

Produits	30.06.2025	31.12.2024	30.06.2024	Charges	30.06.2025	31.12.2024	30.06.2024	Soldes	30.06.2025	31.12.2024	30.06.2024
CA Local	50 556 948	96 186 975	44 203 035	Stockage/	(2 878 814)	3 066 564	1 599 952				
CA Export	21 765 243	51 489 021	22 008 146	déstockage de production							
Autres produits d'exploitation	63 103	206 720	153 832								
Total	72 385 294	147 882 716	66 365 013	Total	(2 878 814)	3 066 564	1 599 952	Production	75 264 108	144 816 152	64 765 061
Production	75 264 108	144 816 152	64 765 061	Achats consommés	30 986 767	61 740 698	27 560 756	Marge sur coût matière	44 277 341	83 075 454	37 204 305
Marge sur coût matière	44 277 341	83 075 454	37 204 305	Autres charges externes	5 132 735	11 900 556	5 558 215	Valeur ajoutée	39 144 606	71 174 898	31 646 090
				Charges de personnel	10 457 960	20 867 228	10 439 699				
				Impôts et taxes	492 526	434 366	290 184				
Valeur ajoutée	39 144 606	71 174 898	31 646 090	Total	10 950 486	21 301 594	10 729 883	EBE	28 194 120	49 873 304	20 916 207
Excédent brut d'exploitation	28 194 120	49 873 304	20 916 207	Charges financières nettes	3 213 867	6 719 008	3 170 174				
Autre produits ordinaires	172 101	394 817	345 992	Autres charges ordinaires	104 359	326 249	416 416				
Produits de placement	611 575	324 221	41 592	Dotations aux amort et prov	10 356 716	16 563 276	7 739 068				
				Impôt sur les bénéfices	4 896 754	8 524 958	2 415 306				
Total	28 977 796	50 592 342	21 303 791	Total	18 571 696	32 133 491	13 740 964	ROI	10 406 100	18 458 851	7 562 827
ROI	10 406 100	18 458 851	7 562 827								
Total	10 406 100	18 458 851	7 562 827	Total				Rst Net	10 406 100	18 458 851	7 562 827

IX.7 Autres informations complémentaires :

La société « Unimed SA » a reçu en date du 11 décembre 2024, un avis d'une vérification approfondie de sa situation fiscale qui porte sur les impôts et taxes suivants :

impôts sur les sociétés	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023
Acomptes provisionnels	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023
Taxes sur la valeur ajoutée	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023
TCL	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023
Retenues à la source	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023
Taxes de Formation Professionnelle	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023
FOPROLOS	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023
Timbre Fiscal	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023
FODEC	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023
Avance sur impôt sur les ventes au profit des personnes PP soumises à l'IR selon le régime forfaitaire dans la catégorie BIC	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023
Contribution Conjoncturelle Exceptionnelle	Avril 2020
Contribution Sociale de Solidarité	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023

Par ailleurs, le management de la société n'a identifié aucun évènement survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers et qui est lié à des conditions existantes à la date de clôture et qui peut entraîner une modification importante des actifs ou des passifs de la société ou qui risque d'avoir des répercussions importantes sur ses activités futures.

Tunis, le 29 août 2025

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société « UNIMED SA »
Zone Industrielle Kalaa Kébira, Sousse**

Introduction

Conformément aux dispositions de l'article 21 bis de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, nous avons réalisé l'examen limité des états financiers intermédiaires de la société Unité de Fabrication de Médicaments SA « Unimed SA », comprenant le bilan au 30 juin 2025, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres totalisant 123.116.717 dinars tunisiens, y compris le bénéfice de la période s'élevant à 10.406.100 dinars tunisiens.

Ces états financiers intermédiaires ont été établis sous la responsabilité de la direction générale de la société « Unimed SA » conformément aux normes généralement admises en Tunisie et sur la base des éléments disponibles à cette date. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Justification de notre conclusion avec réserve

La société « Unimed SA » détient une participation de 17,51% dans le capital de la société « PROMOCHIMICA » pour une valeur nette comptable de 7.762.600 DT et une avance en compte courant sur ladite société pour un montant de 1.024.638 DT.

Le 17 octobre 2019, en raison des pertes accumulées depuis la création de la société, le commissaire aux comptes de la société « Promochimica » a convoqué une assemblée générale ordinaire afin de délibérer sur la situation économique et financière de la société et ses perspectives. Il est à indiquer que la société n'a toujours pas arrêté ses états financiers au titre de 2017. En l'absence d'une situation financière et comptable récente et d'informations suffisantes et appropriées sur l'activité de la société et ses perspectives, nous ne sommes pas en mesure de déterminer si une provision pour dépréciation des titres de participation et de l'avance en compte courant est nécessaire et si oui, quel serait le montant.

A noter que la participation est provisionnée dans les comptes de la société « UNIMED SA » à concurrence de 4.851.625 DT.

Conclusion avec réserve

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de l'incidence éventuelle sur les états financiers intermédiaires de la situation évoquée dans le paragraphe « Justification de notre conclusion avec réserve », nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joint ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « UNIMED SA » au 30 juin 2025 ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Observation

Nous attirons votre attention sur la note IX.7 aux états financiers intermédiaires qui décrit le fait que la société « Unimed SA » fait actuellement l'objet d'un contrôle fiscal approfondi portant sur les différents impôts et taxes au titre de la période allant du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2023.

Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, et sur la base des informations disponibles à ce jour, l'impact définitif de ces contrôles ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Conseil Audit Formation – CAF

General Audit

Abir Matmti

Ahmed Ayadi

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Société Magasin Général

Siège Social : 28 Rue Kamel Atatürk – 1001 Tunis

La société Magasin Général publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes : M Ahmed Sahnoun (Les Commissaires aux Comptes Associés M.T.B.F) et M Mahmoud ZAHAF (Cabinet Zahaf et Associés)



BILAN				
(Exprimé en DT)				
		30-juin		31-déc
Actifs	Notes	2025	2024	2024
Actifs non courants				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		83 903 249	82 929 928	83 793 571
- amortissements immobilisations incorporelles		(51 574 970)	(46 281 751)	(49 216 111)
Immobilisations incorporelles nettes	4	32 328 279	36 648 177	34 577 460
Immobilisations corporelles		317 298 982	310 636 257	313 413 205
- amortissements immobilisations corporelles		(245 086 869)	(233 244 871)	(238 279 980)
Immobilisations corporelles nettes	4	72 212 113	77 391 387	75 133 225
Immobilisations financières		320 419 041	321 225 582	320 285 666
-Provision pour dépréciation des immobilisations financières		(9 309 065)	(9 309 065)	(9 309 065)
Immobilisations financières nettes	5	311 109 976	311 916 516	310 976 601
Total des actifs immobilisés		415 650 368	425 956 081	420 687 285
Autres actifs non courants	6	21 453	394 891(*)	42 906
Total des actifs non courants		415 671 821	426 350 972	420 730 191
Actifs courants				
Stocks		107 201 356	95 523 677	109 500 504
-Provision pour dépréciation des stocks		(4 835 574)	(4 625 672)	(4 385 997)
Stocks nets	7	102 365 782	90 898 005	105 114 507
Clients et comptes rattachés		47 551 551	36 844 565	31 726 209
-Provision pour créances douteuses		(9 874 542)	(9 358 636)	(9 538 625)
Clients et comptes rattachés nets	8	37 677 009	27 485 929	22 187 584
Autres actifs courants		156 091 469	93 412 469	184 030 676
Provisions pour dépréciations des actifs courants		(29 063 735)	(25 765 518)	(28 335 712)
Autres actifs non courants nets	9	127 027 734	67 646 952	155 694 964
Placements et autres actifs financiers	10	3 718 587	83 723 382	4 089 475
Liquidités et équivalents de liquidités	11	12 352 418	4 289 272	8 114 502
Total des actifs courants		283 141 530	274 043 540	295 201 033
Total des actifs		698 813 351	700 394 512	715 931 224

(*) Au 31 décembre 2024, une partie des charges à répartir a été reclassée en charge de l'exercice en absence des conditions nécessaires pour leur constatation en charges reportés. Le total des charges à répartir au 30/06/2024 doit être analysé compte tenu du reclassement effectué en fin d'année 2024.



BILAN				
(Exprimé en DT)				
Capitaux Propres et Passifs	Notes	30-juin		31-déc
		2025	2024	2024
Capital social		15 777 070	15 777 070	15 777 070
Réserves		92 933 244	92 933 244	92 933 244
Autres capitaux propres		3 587 277	3 474 748	3 502 310
Actions propres		(439 936)	(439 936)	(439 936)
Autres compléments d'apport		645 024	645 024	645 024
Résultats reportés		(30 145 718)	(26 403 010)	(26 403 010)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		82 356 961	85 987 139	86 014 701
Résultat de la période/ de l'exercice		423 305	(8 619 927)	(3 742 708)
Total des capitaux propres après résultat de l'exercice	12	82 780 266	77 367 212	82 271 993
Passifs				
Passifs non courants				
Emprunts et dettes assimilées	13	32 774 019	60 778 340	46 174 003
Provisions pour risques et charges	14	13 702 275	16 129 599	14 056 803
Dépôts et cautionnements reçus		285 359	269 851	285 359
Total des passifs non courants		46 761 653	77 177 790	60 516 165
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	15	403 996 165	348 769 324	372 010 800
Autres passifs courants	16	49 819 940	55 857 266	72 481 155
Concours bancaires et autres passifs financiers	11	115 455 327	141 222 920	128 651 112
Total des passifs courants		569 271 432	545 849 511	573 143 066
Total des passifs		616 033 085	623 027 300	633 659 232
Total des capitaux propres et des passifs		698 813 351	700 394 512	715 931 224



Etat de résultat				
(Exprimé en DT)				
		Période de 6 mois allant du 1 ^{er} janvier au 30 juin		Période de 12 mois
	Notes	2025	2024	2024
Produits d'exploitation				
Revenus		550 691 614	488 571 097	1 041 473 010
Autres produits d'exploitation		20 084 425	17 634 080	38 005 729
Total des produits d'exploitation	17	570 776 039	506 205 177	1 079 478 739
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises vendues	18	465 739 541	415 783 285	880 821 195
Charges de personnel	19	46 809 311	43 079 599	84 216 363
Dotations aux amortissements et aux provisions	20	12 053 115	11 672 232	24 889 355
Autres charges d'exploitation	21	40 263 059	37 320 905	79 388 168
Total des charges d'exploitation		564 865 026	507 856 022	1 069 315 081
Résultat d'exploitation		5 911 013	(1 650 846)	10 163 658
Charges financières nettes	22	(3 730 882)	(10 729 533)	(14 438 010)
Produits des placements	23	134 138	4 595 507	3 057 636
Autres gains ordinaires	24	247 226	474 738	1 096 547
Autres pertes ordinaires	25	(638 190)	(309 793)	(1 371 390)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		1 923 305	(7 619 927)	(1 491 560)
Impôt sur les bénéfices	26	1 500 000	1 000 000	2 251 149
Résultat Net de la période / de l'exercice		423 305	(8 619 927)	(3 742 708)



ETAT DE FLUX DE TRESORERIE			
(Exprimé en DT)			
		Période de 6 mois allant du 01 Janvier au 30 Juin	Période de 12 mois
	Note	2025	2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		423 305	(8 619 927)
Ajustements pour :			
* Amortissements et provisions		12 608 548	11 322 088
* Reprises sur amortissements des immobilisations		(222 358)	(5 285 051)
* Reprises sur provisions		(354 528)	(146 051)
* Plus ou moins-values de cession des immobilisations		(50 074)	21 085
* Variation des :			
- stocks		2 299 148	3 215 555
- créances		(15 825 342)	(5 773 588)
- autres actifs		27 939 207	(9 816 487)
- fournisseurs et autres passifs courants		8 860 492	45 539 473
Charges d'intérêt		3 730 882	10 729 533
Produits de placements		(134 138)	(4 595 507)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		39 275 142	41 876 174
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(5 308 604)	(10 157 480)
Charges à répartir		21 453	(309 076)
Autres cautionnements versés		-	53 063
Prêts aux personnels		(132 384)	(625 707)
Décassements pour titres de participations		(990)	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		119 955	21 085
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(5 300 570)	(11 018 116)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Opérations sur fonds social		84 967	5 822
Décassements sur remboursements d'emprunts	13	(20 524 505)	(25 357 781)
Décassements des intérêts sur emprunts		(4 244 303)	(10 729 533)
Variation des cautionnements reçus		-	(116 382)
Variation des placements et autres actifs financiers courants		370 888	(454 780)
Produits de placements		134 138	4 595 507
Financement à court terme		4 121 753	7 588 072
Encaissements provenant des emprunts		-	-
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		(20 057 062)	(24 469 076)
Variation de trésorerie		13 917 510	6 388 982
Trésorerie au début de l'exercice		(57 429 436)	(64 004 358)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	11	(43 511 926)	(57 615 376)



Note 1 : Présentation de la société

La Société Magasin Général (SMG) est une société anonyme de droit tunisien constituée le 04 octobre 1988 suite à la scission de la société STIL en trois sociétés (SODAT, STIL, SMG).

La Société Magasin Général a été privatisée en 2007, suite à la CAREPP en date du 12/07/2007, autorisant les entreprises publiques (OCT, la BNA et la STEG) à céder en bloc leurs participations dans le capital de la Société Magasin Général à la Société Med Invest Company.

La société a pour objet le commerce de détail à rayons multiples de toutes marchandises.

Le 26 février 2013 l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de ramener la valeur nominale de l'action à 1 DT chacune, ayant pour date d'effet le 25 mars 2013, pour aboutir à 11 481 250 actions en circulation.

Vers la fin du premier semestre de l'exercice 2025, le réseau de la société s'étend sur 103 points de vente.

Le capital de la SMG au 30/06/2025 s'élève à 15 777 070 DT.

Le 17/03/2023, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'augmenter le capital de la société en le ramenant à 15 777 070 DT par l'émission de 4 295 820 actions à 10 DT l'action soit 1DT de nominal et 9 DT prime d'émission.

Note 2 : Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises. Les règles, les méthodes et les principes adoptés pour la préparation des états financiers intermédiaires ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux appliqués pour la préparation des états financiers annuels.

Note 3 : Principes comptables appliqués et faits marquants de la période

Note 3-1 : Principes comptables appliqués

Les états financiers ont été établis par référence aux hypothèses sous-jacentes et aux conventions comptables de base suivantes :

- Hypothèse de continuité de l'exploitation
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement
- Convention de l'entité
- Convention de l'unité monétaire
- Convention de la périodicité
- Convention du coût historique
- Convention de la réalisation du revenu
- Convention de rattachement des charges aux produits



- Convention de l'objectivité
- Convention de permanence des méthodes
- Convention de l'information complète
- Convention de prudence
- Convention de l'importance relative
- Convention de prééminence du fond sur la forme

Les états financiers intermédiaires du premier semestre 2025 couvrent la période allant du 1^{er} janvier 2025 jusqu'au 30 Juin de la même année.

Les autres méthodes d'évaluation et de présentation les plus significatives se résument comme suit :

3.1 Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaie étrangère sont convertis au cours de la clôture. Les gains et les pertes de change sont imputés aux résultats conformément aux dispositions de la norme comptable n° 15.

Les opérations en monnaie étrangères sont comptabilisées au cours de l'exercice en appliquant le cours de change à la date de la transaction.

3.2 Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'entrée. Elles comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes : les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages.

La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible
- une provision dans les autres cas.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants :

- Matériel de transport	20%
- Equipements de bureau	20%
- Outillages	10%
- Matériel informatique	33%
- Logiciels	33%
- Fonds de commerce	5%
- Bâtiments	5%



3.3 Test de dépréciation des points de vente

Pour la bonne valorisation des unités, un test cyclique d'évaluation des points de vente est mis en place permettant de refléter l'image fidèle de ces unités génératrices de trésorerie.

Ce test tient compte de la rentabilité de chaque point de vente durant les 3 derniers exercices ainsi que de la croissance de son chiffre d'affaires et ce à partir de sa 6^{ème} année d'activité.

L'effet de cette évaluation est constaté en provision pour dépréciation des actifs.

3.4 Taxe sur la valeur ajoutée

Toutes les charges et investissements sont comptabilisés en hors TVA récupérable calculée conformément à l'article 9 du Code de la TVA. Les TVA collectées et récupérables sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'Etat et des collectivités publiques. Enfin de période, le solde de ces comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créateur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3.5 Stocks :

A) Méthode de valorisation du stock :

La Société a procédé au 30/06/2025 à la valorisation de son stock en appliquant la méthode du dernier prix d'achat.

B) Estimation des provisions sur stocks :

Le calcul de la provision totale sur stock au 30/06/2025 a tenu compte de l'antériorité des articles et de la provision de la démarque inconnue.

La valeur de la provision est estimée à 4 835 574 DT au 30/06/2025 contre une provision de 4 385 997 DT au 31/12/2024.

3.6 Créances douteuses

Sont enregistrées sous l'intitulé "Clients douteux ou litigieux" les créances dont le recouvrement s'avère incertain.

Une provision pour dépréciation de ces créances douteuses est constatée en fin d'exercice.

Les créances douteuses sont provisionnées en appliquant une politique qui consiste à provisionner la créance en totalité en cas de retour impayé de trois échéances consécutives soit 90 jours après sa date d'échéance.



3.7 Provision pour Congés payés

Le solde des droits aux congés payés est estimé à la clôture de la période par référence au salaire brut. Il est comptabilisé dans la rubrique "Personnel et comptes rattachés" sous l'intitulé "*dettes provisionnées pour congés à payer*".

3.8 L'état de résultat

L'état de résultat est présenté selon le modèle autorisé.

3.9 L'état des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est présenté selon le modèle autorisé (Méthode indirecte).

Pour l'élaboration de l'état des flux de trésorerie, les choix et options suivants ont été retenus :

- Les dividendes versés sont classés parmi les flux de l'activité de financement.
- Les intérêts reçus et versés sont classés parmi les flux de l'activité de financement.



Notes détaillées (les chiffres sont exprimés en dinar Tunisien DT)

Notes sur les comptes du bilan

Note N° 4 : Immobilisations incorporelles et corporelles

Le tableau des immobilisations incorporelles et corporelles pour la période allant du 01 janvier 2025 au 30 juin 2025 se présente comme suit :

Rubrique	Valeurs brutes				Amortissements et provisions			Valeurs comptables nettes	
	Au 31/12/2024	Acquisition	Cession		Au 31/12/2024	Dotations	Reprise sur provision complémentaire	Au 30/06/2025	Au 31/12/2024
Logiciels de gestion	34 259 194	109 678	-		29 617 796	1 183 497	-	30 831 293	4 641 398
Fonds de commerce	49 534 377	-	-		19 598 315	1 238 038	(62 676)	20 773 677	29 936 062
Total des immobilisations incorporelles	83 793 571	109 678	-		49 216 111	2 421 535	(62 676)	51 574 970	34 577 460
Terrains Nus	5 579 788	-	-		139 526	-	-	139 526	5 440 262
Bâtiments	31 290 261	-	-		22 719 568	615 098	-	23 334 666	8 570 693
Instal. gles, agenc, aménag. d const	32 040 363	144 765	-		27 128 933	520 159	-	27 649 092	4 911 430
Matériels industriels	73 602 542	1 899 187	(384 379)		75 117 350	2 086 645	-	59 231 885	16 072 923
Matériel et outillage	2 165 167	33 027	(464 745)		1 733 449	53 169	-	1 658 354	95 237
Matériels de transport de biens	127 860	-	-		127 860	-	-	127 860	-
Matériels de transport de personnels	7 261 451	807 982	(212 127)		4 484 345	535 810	-	4 877 910	2 777 106
Instal. gles, agenc, aménag. div. ident	58 609 742	377 982	(548 250)		47 255 123	1 597 901	-	48 334 774	11 354 619
Instal. gles, agenc, aménag. non ident	84 896 262	2 224 908	-		61 480 576	2 720 881	(159 682)	64 041 775	23 415 686
Equipement de bureau (mobiliier)	2 424 837	10 055	(165 529)		2 269 363	48 568	-	2 077 678	230 198
Equipement de bureau (Matériel)	46 053	-	(1 778)		46 041	11	-	44 275	11
Equipement informatique	15 353 313	163 300	-		13 103 821	495 254	-	13 599 075	2 249 492
Installations générales en cours	15 567	1 378	-		16 945	-	-	-	15 567
Total des immobilisations corporelles	313 413 205	5 662 584	(1 776 808)		238 279 980	8 673 496	(159 682)	245 036 869	75 133 225
Total des immobilisations	397 206 775	5 772 262	(1 776 808)		287 496 091	11 095 031	(222 358)	296 651 839	109 710 685



Note 5 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 311 109 976 DT au 30/06/2025 contre un solde de 310 976 601 DT au 31/12/2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Titres de participation (a)	311 499 905	311 497 425	311 498 915
Prêt obligataire auprès de l'Etat	500 000	500 000	500 000
Prêts aux personnels	1 346 424	2 101 821	1 214 040
Dépôts et cautionnements	7 072 712	7 126 336	7 072 712
Total immobilisations financières brutes	320 419 041	321 225 582	320 285 666
Provision dépréciation titres de participation	(8 918 935)	(8 918 935)	(8 918 935)
Provision dépréciation Prêt personnel et cautions	(390 130)	(390 130)	(390 130)
Total immobilisations financières nettes	311 109 976	311 916 516	310 976 601

(a) : Les titres de participation, au 30 juin 2025, se présentent comme suit :

Participations	VB des titres au 30/06/2025	Provision	VCN au 30/06/2025
Sté L'IMG	173 365 000	-	173 365 000
Sté CMG	4 800 163	-	4 800 163
BHM	82 981 146	-	82 981 146
Sté Inf Services	20 000	-	20 000
GSI TUNISIA	2 000	-	2 000
Sté Socelta	50 000	50 000	-
T D A	200 000	200 000	-
LMG	1 029 999	-	1 029 999
FOUNA	7 591 600	7 591 600	-
NEXUS	1 077 335	1 077 335	-
MG INTERNATINAL	999 990	-	999 990
SODAD	1	-	1
CLOUD MASTER	303 960	-	303 960
Sahra Palace	1	-	1
FORMA PRO	34 800	-	34 800
Wise Vision	490	-	490
Porte de France Immobilière	39 043 420	-	39 043 420
Total	311 499 905	8 918 935	302 580 970

Note 6 : Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants nets s'élèvent à 21 453 DT au 30/06/2025 contre 42 906 DT au 31/12/2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	VCN au 31/12/2024	Résorption 1^{er} semestre 2025	VCN au 30/06/2025
Charges à répartir	42 906	21 453	21 453
Total	42 906	21 453	21 453



Note 7 : Stocks

La valeur nette du stock s'élève à 102 365 782 DT au 30/06/2025 contre un solde de 105 114 507 DT au 31/12/2024 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Stocks de marchandises chez SMG	106 361 163	95 333 637	108 177 536
Stocks de marchandises chez des tiers	840 193	190 040	1 322 968
Total des stocks bruts	107 201 356	95 523 677	109 500 504
Provision des stocks	(4 835 574)	(4 625 672)	(4 385 997)
Total des stocks nets	102 365 782	90 898 005	105 114 507

Note 8 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent un solde net de 37 677 009 DT au 30/06/2025 contre 22 187 584 DT au 31/12/2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Clients effets à recevoir	737 033	2 268 559	710 014
Clients sociétés et associations	36 844 809	24 804 754	21 375 804
Clients douteux ou litigieux	9 874 542	9 358 636	9 538 625
Clients factures à établir	95 167	412 616	101 766
Total clients bruts	47 551 551	36 844 565	31 726 209
Provision des clients	(9 874 542)	(9 358 636)	(9 538 625)
Total clients nets	37 677 009	27 485 929	22 187 584

Note 9 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent un solde net de 127 027 734 DT au 30/06/2025 contre 155 694 964 DT au 31/12/2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Fournisseurs débiteurs	2 590 075	4 476 388	17 255 832
Prêts et avances aux personnels	1 509 350	1 426 461	722 162
Report d'impôt sur les sociétés	19 373 462	27 327 871	32 247 410
Sociétés du groupe (*)	93 634 925	21 694 961	93 010 160
Débiteurs divers	26 481 745	29 081 912	26 369 752
Produits à recevoir	6 065 116	2 435 633	8 630 715
Comptes d'attentes à régulariser	134 625	114 133	115 119
Charges constatées d'avance	6 302 171	6 855 111	5 679 526
Total autres actifs courants bruts	156 091 469	93 412 469	184 030 676
Provision des autres actifs courants	(29 063 735)	(25 765 518)	(28 335 712)
Total autres actifs courants nets	127 027 734	67 646 952	155 694 964

(*) : Cf notre explicative présentée au niveau de la Note 10.



Note 10 : Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent à 3 718 587 DT au 30/06/2025 contre un solde de 4 089 475 DT au 31/12/2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Prêts courants liés au cycle d'exploitation	1 123 772	678 568	1 494 660
Echéance à moins d'un an sur prêts non courants	26 522	26 522	26 522
Billets de Trésorerie	2 400 000	82 850 000 (*)	2 400 000
Actions cotées	160 682	160 682	160 682
Intérêts courus	7 611	7 611	7 611
Total des placements et autres actifs financiers	3 718 587	83 723 382	4 089 475

(*) Les billets de trésorerie émis par SMG et souscrits par les sociétés du groupe ont été présentés au niveau des états financiers arrêtés au 31/12/2024 et au 30/06/2025 au niveau de la rubrique « Autres actifs courants – Sociétés du groupe ». Ce financement qui était sous forme de billet de trésorerie, est devenu un financement en comptes courants associée et ce suite à l'arrivée à terme en août 2024 des échéances des billets de trésorerie et l'absence de renouvellement des conventions par la banque.

Note 11 : Trésorerie

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 12 352 418 DT au 30/06/2025 contre un solde de 8 114 502 DT au 31/12/2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Valeurs à l'encaissement	2 837 416	316 076	2 905 730
Banques créditrices	8 691 912	2 940 073	4 427 296
CCP	4 032	4 032	4 032
Caisses	819 058	1 029 091	777 444
Total liquidités et équivalents de liquidités	12 352 418	4 289 272	8 114 502

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent à 115 455 327 DT au 30/06/2025 contre un solde de 128 651 112 DT au 31/12/2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Banques débitrices	55 864 344	61 904 648	65 543 938
Emprunts bancaires échéances à moins d'un an	37 580 222	50 898 406	44 704 744
Billets de trésorerie reçus	6 850 000	7 950 000	5 250 000
Intérêts courus	2 089 738	1 425 254	2 603 159
Emprunts courants liés au cycle d'exploitation	13 071 023	19 044 612	10 549 270
Total concours bancaires et autres passifs financiers	115 455 327	141 222 920	128 651 112



La trésorerie nette au 30/06/2025 s'élève à (43 511 926) DT contre (57 429 436) DT au 31/12/2024 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Valeurs à l'encaissement	2 837 416	316 076	2 905 730
Banques créditrices	8 691 912	2 940 073	4 427 296
CCP	4 032	4 032	4 032
Caisses	819 058	1 029 091	777 444
Banques débitrices	(55 861 344)	(61 904 648)	(65 543 938)
Trésorerie nette à la clôture de période	(43 511 926)	(57 615 376)	(57 429 436)

**Note 12 : Capitaux propres**

Les capitaux propres ont passé de 82 271 994 DT au 31/12/2024 à 82 780 266 DT au 30/06/2025. Cette variation est détaillée dans le tableau suivant :

A- Fonds social

Les opérations remboursables financées par la réserve pour fonds social sont inscrites à l'actif de l'entreprise et le montant utilisé de cette réserve est porté au niveau des notes aux états financiers. Les rémunérations rattachées à ces opérations viennent en augmentation de la réserve pour fonds social.

Les opérations non remboursables financées par la réserve pour fonds social viennent en déduction de cette réserve et la nature de chaque catégorie d'opérations est portée au niveau des notes aux états financiers.

Libellé	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
1. Solde au 1er janvier			
-Trésorerie	-	-	-
-Prêts au personnel	3 502 310	3 468 926	3 468 926
Total	3 502 310	3 468 926	3 468 926
2. Ressources de l'exercice			
-Intérêts de prêts au personnel	84 967	5 822	33 384
3. Emplois de l'exercice			
-Aides au personnel non remboursables	-	-	-
4. Solde au 31 Décembre			
-Trésorerie		-	-
-Prêts au personnel	3 587 277	3 474 748	3 502 310
Total	3 587 277	3 474 748	3 502 310
Réserves pour fonds social	1 669 814	1 557 285	1 584 847
Intérêts sur fonds social	1 917 463	1 917 463	1 917 463
Total	3 587 277	3 474 748	3 502 310

B- Actions propres

Le nombre des actions propres détenues par la SMG au 30/06/2025 est de 13 227 actions valorisées à 439 936 DT.

Note 13 : Emprunts et dettes assimilées

Les échéances à plus d'un an des emprunts à court et moyen terme s'élèvent à 32 774 019 DT au 30/06/2025 contre un solde de 46 174 003 DT au 31/12/2024 et se présentent comme suit :

SOCIETE MAGASIN GENERAL S.A.

28 Rue Kamel Ataturk – 1001 Tunis



Emprunt	Solde LT au 31/12/2024	Solde CT au 31/12/2024	Remboursement 1^{er} semestre 2025	Reclassement LT/CT	Solde LT au 30/06/2025	Solde CT au 30/06/2025
Emprunts bancaires CMT	46 174 003	44 704 744	20 524 505	13 399 984	32 774 019	37 580 223
Total des emprunts	46 174 003	44 704 744	20 524 505	13 399 984	32 774 019	37 580 223

**Note 14 : Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 13 702 275 DT au 30/06/2025 contre un solde de 14 056 803 DT au 31/12/2024, détaillées comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Provisions pour risques et charges	13 702 275	16 129 599	14 056 803
Total des provisions pour risques et charges	13 702 275	16 129 599	14 056 803

Note 15 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 403 996 165 DT au 30/06/2025 contre un solde de 372 010 800 DT au 31/12/2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Fournisseurs d'exploitation et d'immobilisations	114 377 570	74 172 152	116 831 124
Fournisseurs effets à payer	242 076 362	224 751 462	242 668 644
Factures non parvenues	47 542 233	49 845 710	12 511 031
Total des fournisseurs	403 996 165	348 769 324	372 010 800

Note 16 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 49 819 940 DT au 30/06/2025 contre un solde de 72 481 155 DT au 31/12/2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Clients avances sur achats	1 392 405	1 130 773	1 305 097
Rémunérations dues	570 308	445 581	238 165
Personnels cession sur salaire	100 282	22 471	25 193
Dettes provisionnées liés au personnel	12 588 517	9 908 714	8 494 334
CNSS	4 843 363	4 307 937	5 553 628
Autres créiteurs divers	5 746 604	5 205 328	15 210 675
Charges à payer	17 724 706	12 073 182	11 984 286
Produits constatés d'avance	2 043 754	2 366 003	1 746 652
TVA et autres impôts et taxes	4 810 001	20 397 276	27 923 124
Total des autres passifs courants	49 819 940	55 857 266	72 481 155

**Notes sur les comptes de l'état de résultat****Note 17 : Produits d'exploitation**

Les produits d'exploitation du premier semestre 2025 s'élèvent à 570 776 039 DT contre 506 205 177 DT au premier semestre 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	S1 2025	S1 2024	Année 2024
Vente de marchandises	550 691 614	488 571 097	1 041 473 010
Autres produits d'exploitation	20 084 425	17 634 080	38 005 729
Total des produits d'exploitation	570 776 039	506 205 177	1 079 478 739

Note 18 : Achats de marchandises vendues

Les achats de marchandises vendues du premier semestre 2025 s'élèvent à 465 739 541 DT contre 415 783 285 DT au premier semestre 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	S1 2025	S1 2024	Année 2024
Variation de stocks de marchandises	1 816 373	3 259 244	-9 584 655
Achats de marchandises	463 923 168	412 524 041	890 405 850
Total des achats de marchandises vendues	465 739 541	415 783 285	880 821 195

Note 19 : Charges de personnel

Les charges de personnel du premier semestre 2025 s'élèvent à 46 809 311 DT contre 43 079 599 DT au premier semestre 2024, qui se détaillent comme suit :

Libellé	S1 2025	S1 2024	Année 2024
Salaires et compléments de salaires	44 993 005	41 148 610	81 529 797
Autres charges sociales	1 816 306	1 930 990	2 686 566
Total des charges du personnel	46 809 311	43 079 599	84 216 363

Note 20: Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions du premier semestre 2025 s'élèvent à 12 053 115 DT contre 11 672 232 DT au premier semestre 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	S1 2025	S1 2024	Année 2024
Dotation aux amortissements	10 872 673	11 194 336	24 018 399
Dotation/Reprise aux provisions pour risques et charges	(354 528)	(798 210)	(2 871 006)
Dotation aux provisions des comptes débiteurs	728 023	395 562	2 965 756
Dotation aux provisions des stocks	449 577	273 573	33 898
Résorption des charges à répartir	21 453	87 561	42 909
Provision pour dépréciation des comptes clients	335 917	519 410	699 399
Total des dotations aux amortissements et aux provision	12 053 115	11 672 232	24 889 355

**Note 21 : Autres charges d'exploitation**

Les autres charges d'exploitation du premier semestre 2025 s'élèvent à 40 263 059 DT contre 37 320 905 DT au premier semestre 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	S1 2025	S1 2024	Année 2024
Achats non stockés de matières & fournitures	7 441 280	7 257 385	14 485 250
Loyers du siège et autres locaux	8 397 728	8 331 736	17 026 899
Transport sur achats	5 741 412	5 363 443	10 849 761
Publicités, publications et relations publiques	3 309 935	1 791 926	6 888 322
Personnels extérieurs à l'entreprise	3 730 192	4 292 480	8 779 815
Entretien et réparations	3 909 325	3 672 031	7 569 865
Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 391 310	1 491 592	2 655 482
Rémunérations d'intermédiaires	626 920	593 257	1 588 768
Transport du personnel	681 682	653 553	1 238 147
Déplacements missions et réceptions	591 501	501 526	1 185 917
Frais postaux et télécommunications	746 640	712 466	1 258 827
Primes d'assurance	1 678 574	1 502 818	3 556 517
Services bancaires et assimilés	939 580	897 626	1 840 661
Charges diverses ordinaires	76 980	259 066	463 936
Total des autres charges d'exploitation	40 263 059	37 320 905	79 388 168

Note 22 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes du premier semestre 2025 s'élèvent à 3 730 881 DT contre 10 729 533 DT au premier semestre 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	S1 2025	S1 2024	Année 2024
Charges d'intérêts	10 093 922	12 995 490	24 988 196
Résultat de change	11 672	(34 052)	(45 984)
Total des charges financières	10 105 594	12 961 438	24 942 212
Revenu des autres créances	1 117 310	1 236 365	2 579 681
Intérêts des comptes créditeurs	5 257 402	995 541	7 924 520
Total des produits financiers	6 374 712	2 231 905	10 504 202
Total des charges financières nettes	3 730 882	10 729 533	14 438 010

Note 23 : Produits des placements

Les produits des placements du premier semestre 2025 s'élèvent à 134 138 DT contre 4 595 507 DT au premier semestre 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	S1 2025	S1 2024	Année 2024
Produits des placements	134 138	4 595 507	3 004 696
Dividendes	-	-	52 940
Total des produits des placements	134 138	4 595 507	3 057 636

**Note 24 : Autres gains ordinaires**

Les autres gains ordinaires du premier semestre 2025 s'élèvent à 247 226 DT contre 474 738 DT au premier semestre 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	S1 2025	S1 2024	Année 2024
Plus-values sur cession d'immobilisations	61 245	21 085	159 911
Autres gains non récurrents	377 771	604 171	1 148 835
Gains nets sur tickets repas	(191 790)	(150 518)	(212 199)
Total des autres gains ordinaires	247 226	474 738	1 096 547

Note 25 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires du premier semestre 2025 s'élèvent à 638 190 DT contre 309 793 DT au premier semestre 2024 et se détaillent comme suit :

Libellé	S1 2025	S1 2024	Année 2024
Moins-values sur cession d'immobilisations	11 171	-	28 605
Pertes non récurrentes	627 019	309 793	1 342 785
Total des autres pertes ordinaires	638 190	309 793	1 371 390

Note 26 : Impôt Sur Les Sociétés

L'impôt sur les sociétés pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 Juin 2025 est estimé à 1 500 000 DT contre 1 000 000 DT pour la même période de l'exercice précédent.

Note 27 : Note sur les événements postérieurs à la date de clôture

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration du 29 août 2025, par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.



Annexe 1 : Schéma des soldes intermédiaires de gestion

Société Magasin Général								
24 Avenue de France 1000 Tunis								
Les soldes intermédiaires de gestion au 1 ^{er} semestre 2025 se présente comme suit :								
PRODUITS	Solde au 30/06/2024	Solde au 30/06/2025	CHARGES	Solde au 30/06/2024	Solde au 30/06/2025	SOLDES	Solde au 30/06/2024	Solde au 30/06/2025
Revenus et autres produits d'exploitation	506 205 177	570 776 039	Achats consommés	415 783 285	465 739 541			
Total	506 205 177	570 776 039	Total	415 783 285	465 739 541	Marge commerciale	90 421 891	105 036 498
Marge commerciale	90 421 891	105 036 498	Autres charges externes	35 829 313	37 871 749			
Total	90 421 891	105 036 498	Total	35 829 313	37 871 749	Valeur ajoutée brute	54 592 578	67 164 749
Valeur ajoutée brute	54 592 578	67 164 749	Impôts et taxes	1 491 592	2 391 310			
			Charges du personnel	43 079 599	46 809 311			
Total	54 592 578	67 164 749	Total	44 571 191	49 200 621	Excédent brut d'exploitation	10 021 387	17 964 128
Excédent brut d'exploitation	10 021 387	17 964 128	Autres pertes ordinaires	309 793	638 190			
Autres gains ordinaires	474 738	247 226	Charges financières nettes	10 729 533	3 730 882			
Produits de placements	4 595 507	134 138	Dotations aux amortissements et provisions	11 672 232	12 053 115			
			Impôt sur les sociétés	1 000 000	1 500 000			
Total	15 091 631	18 345 492	Total	23 711 559	17 922 187	Résultat net	-8 619 927	423 305



Annexe 2 : Tableau des mouvements des capitaux propres

Libellé	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Réserves pour réinvestissement exonéré	Réserves pour fonds social	Intérêts courus sur fonds social	Actions propres	Autres compléments d'apports	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2024	15 777 070	1 148 125	74 381 130	17 403 989	1 584 847	1 917 463	(439 936)	645 024	(26 403 010)	(3 742 708)	82 271 994
Réserve											-
- Intérêts sur fond social					84 967						84 967
Affectation résultat									(3 742 708)	3 742 708	-
- Actions propres											-
- Résultat de la période										423 305	423 305
Capitaux propres au 30/06/2025	15 777 070	1 148 125	74 381 130	17 403 989	1 669 814	1 917 463	(439 936)	645 024	(30 145 718)	423 305	82 780 266



Annexe 3 : Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination

Société Magasin Général					
24 Avenue de France 1000 Tunis					
<u>Note sur le tableau de passage des charges par nature aux charges par destination au 30/06/2025 :</u>					
Le tableau de passage des charges en nature aux charges par destination au 30/06/2025 se présente comme suit :					
Liste des comptes de charges par nature	Montants	Ventilation			
		Coûts des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges
Achats de marchandises vendues	465 739 541	465 739 541			
Autres charges d'exploitation	40 263 059	-	26 855 868	11 015 881	2 391 310
Autres pertes ordinaires	638 190	-	-	-	638 190
Charges de personnel	46 809 311	-	-	44 993 005	1 816 306
Charges financières nettes	3 730 882	-	-	3 730 882	-
Dotations aux amortissements et aux provisions	12 053 115	-	-	12 053 115	-
Impôt sur les sociétés	1 500 000	-	-	-	1 500 000



Les Commissaires aux comptes associés M.T.B.F

Société d'expertise Comptable
Immeuble The Screen, Cité des Pins
Les Berges du Lac
1053 Tunis - Tunisie.
Tél +216 71 963 900 Fax +216 71 861 789
RNE 033432 B

Cabinet Zahaf & Associés

Member Crowe Global
Société d'expertise comptable
Rue Lac Toba, Les berges du lac - 1053 Tunis
Tél. : +216 71 962 514 / Fax : +216 71 962 595
Web : www.crowe.tn

Tunis, le 1^{er} septembre 2025

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société Magasin Général,
28, Rue Kamel Atatürk, 1001 Tunis**

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2025

Introduction

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier et conformément aux dispositions de l'article 21 bis de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la « Société Magasin Général » portant sur la période allant du 1er janvier au 30 juin 2025.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres de 82.780.266 DT, y compris le résultat bénéficiaire de la période s'élevant à 423.305 DT

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

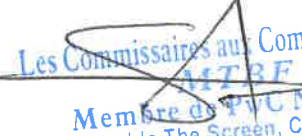
Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société Magasin Général au 30 juin 2025, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Les commissaires aux comptes

Les Commissaires aux Comptes Associés
M.T.B.F

Ahmed Sahnoun


Les Commissaires aux Comptes Associés
M.T.B.F.
Membre du PVC Network
Immeuble The Screen, Cité des Pins
Les Berges du Lac II - 1053 Tunis - Tunisie
MF: 0033432 B / A / M / 000

Cabinet Zahaf & Associés

Mahmoud Zahaf


CABINET ZAHAF & ASSOCIES SARL
Société d'Expertise Comptable
Lac Toba - Im. Bougassas
1053 Les Berges du Lac
MF: 1289198 K / A / M / 000

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES

ENNAKL AUTOMOBILES

Siège social : Z.I Ariana-Aéroport-BP129- 1080 Tunis

La société « ENNAKL AUTOMOBILES », publie ci-dessous, ses états financiers consolidés intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2025, accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes MM Khaled MNIF & Jamel MZIOU représentants respectivement les sociétés d'expertise comptable « BDO Tunisie» & « Expert-Partners ».

BILAN CONSOLIDE GROUPE ENNAKL AUTOMOBILES Arrêtés au 30/06/2025 (Montants exprimés en dinars tunisiens)				
<i>Actifs</i>	<u>Notes</u>	<u>Au 30/06/2025</u>	<u>Au 30/06/2024</u>	<u>Au 31/12/2024</u>
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
Actifs immobilisés :				
Immobilisations incorporelles		5 596 404	5 461 788	5 590 513
Amortissements immobilisations incorporelles		-5 166 457	-4 415 750	-4 805 735
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :	(A-1)	429 946	1 046 038	784 778
Immobilisations corporelles		136 319 581	128 790 984	132 196 641
Amortissements immobilisations corporelles		-57 624 551	-53 151 296	-55 371 111
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES :	(A-1)	78 695 029	75 639 688	76 825 530
Titres de participation non consolidés		60 088 648	60 088 648	60 088 648
Autres immobilisations financières		1 553 358	1 585 468	1 592 995
Provisions des autres immobilisations financières		-422 331	-365 816	-389 630
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES :	(A-2)	61 219 675	61 308 300	61 292 013
TOTAL ACTIFS IMMOBILISES :		140 344 650	137 994 026	138 902 321
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS :		140 344 650	137 994 026	138 902 321
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Stocks		174 373 144	159 432 552	156 669 292
Provisions / stocks		-3 105 270	-3 855 248	-2 184 121
TOTAL STOCKS :	(A-3)	171 267 874	155 577 304	154 485 171
Clients et comptes rattachés		137 597 075	92 870 681	97 226 951
Provisions / comptes clients		-4 121 381	-3 842 052	-3 798 394
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :	(A-4)	133 475 694	89 028 629	93 428 557
Autres Actifs courants		12 767 976	17 817 519	13 807 166
Provisions / dépréciations autres actifs courants		-2 934 674	-2 859 822	-2 795 819
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :	(A-5)	9 833 302	14 957 697	11 011 347
Actifs d'impôts différés	(A-6)	4 687 632	4 492 288	3 922 801
Liquidités et équivalents de liquidités	(A-7)	27 349 167	43 460 329	41 768 596
TOTAL DES ACTIFS COURANTS :		346 613 669	307 516 247	304 616 472
TOTAL DES ACTIFS :		486 958 319	445 510 273	443 518 793

GROUPE ENNAKL AUTOMOBILES Arrêtés au 30/06/2025 (Montants exprimés en dinars tunisiens)				
<i>Capitaux propres et Passifs</i>	<u>Notes</u>	<u>Au 30/06/2025</u>	<u>Au 30/06/2024</u>	<u>Au 31/12/2024</u>
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital social		30 000 000	30 000 000	30 000 000
Réserves consolidés		190 380 984	169 323 475	169 031 929
Résultat consolidé		36 869 364	29 029 655	48 347 047
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES :	(A-8)	257 250 348	228 353 130	247 378 976
Intérêts minoritaires dans les capitaux		3 547	3 242	3 241
Intérêts minoritaires dans le résultat		310	298	742
TOTAL DES INTERETS MINORITAIRES AFFECTATION (I) :	(A-8)	3 856	3 540	3 983
<u>PASSIFS</u>				
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>				
Emprunts		1 086 968	2 374 131	1 875 136
Autres passifs non courants		676 396	836 591	688 739
Provisions pour risques et charges		6 574 415	4 488 736	6 579 291
Dépôts et cautionnements reçus		12 000	4 000	12 000
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS :	(A-9)	8 349 778	7 703 458	9 155 166
<u>PASSIFS COURANTS</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	(A-10)	199 736 718	159 655 210	156 336 393
Passifs d'impôts différés	(A-6)	1 300 660	1 700 301	1 281 213
Autres passifs courants	(A-11)	18 758 926	37 762 210	19 615 746
Concours bancaires et autres passifs financiers	(A-12)	1 558 033	10 332 424	9 747 316
TOTAL DES PASSIFS COURANTS :		221 354 336	209 450 145	186 980 668
TOTAL DES PASSIFS (II) :		229 704 114	217 153 603	196 135 834
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS (I+II) :		486 958 319	445 510 273	443 518 793

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE GROUPE ENNAKL AUTOMOBILES (Modèles de référence) Pour la période allant du 01/01/2025 au 30/06/2025 (Montants exprimés en dinars tunisiens)				
	Notes	<u>Du 01/01/2025</u> <u>au 30/06/2025</u>	<u>Du 01/01/2024</u> <u>au 30/06/2024</u>	<u>Du 01/01/2024</u> <u>au 31/12/2024</u>
Revenus	(A-13)	352 162 707	347 918 501	677 720 905
Coût des ventes	(A-14)	-281 317 233	-282 607 193	-548 414 571
MARGE BRUTE		70 845 474	65 311 308	129 306 334
Frais D'administration	(A-15)	-10 287 323	-9 904 507	-20 821 023
Frais de distribution	(A-15)	-20 746 733	-23 277 055	-43 813 473
Autres charges d'exploitation	(A-16)	-1 499 665	-1 552 400	-1 360 055
Autres produits d'exploitation	(A-17)	407 743	1 332 297	2 892 111
RESULTAT D'EXPLOITATION		38 719 497	31 909 643	66 203 894
Charges financières nettes	(A-18)	-935 857	-2 743 047	-4 469 088
Produits des placements	(A-19)	10 243 666	8 607 123	8 821 307
Autres Gains Ordinaires	(A-20)	2 169 883	2 611 407	3 563 135
Autres Pertes Ordinaires	(A-21)	-121 246	-958 115	-2 655 080
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS		50 075 942	39 427 011	71 464 168
Impôts courants et différés		-13 206 268	-10 397 058	-23 116 379
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS		36 869 674	29 029 953	48 347 789
Intérêts minoritaires dans le résultat		310	298	742
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		36 869 364	29 029 655	48 347 047

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE GROUPE ENNAKL AUTOMOBILES (Modèle autorisé) Pour la période allant du 01/01/2025 au 30/06/2025 (Montants exprimés en dinars tunisiens)				
	Notes	Au 30 Juin 2025	Au 30 Juin 2024	Au 31 Décembre 2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net après impôts	(A-8)	36 869 364	29 029 655	48 347 047
Ajustements pour :				
Dotations aux amortissements	(A-1)	4 339 292	4 232 120	8 628 417
Régul des amortissements		0	(5 000)	0
Dotations aux provisions nettes de reprises de provisions	(F-1)	1 410 814	(4 827 652)	(4 492 069)
Quote-part de la subvention d'investissement inscrite en résultat	(A-8)	(2 500)	(2 500)	(5 000)
Variations Des :				
Stocks	(F-2)	(17 703 852)	11 744 780	14 508 040
Créances	(F-3)	(40 370 124)	(19 832 888)	(24 189 158)
Autres actifs	(F-4)	1 436 742	(3 138 600)	579 390
Fournisseurs	(F-5)	43 400 325	6 576 340	3 257 523
Autres passifs	(F-6)	(856 820)	2 540 854	3 294 390
Autres passifs non courants	(F-7)	(81 466)	64 026	(127 992)
Plus-value de cessions d'immobilisations corporelles	(F-8)	(1 414 218)	(1 146 026)	(2 549 400)
Intérêts courus et non échus	(F-9)	(3 019)	(2 216)	(277)
Impôts différés	(F-10)	(745 384)	945 196	1 095 595
Parts des minoritaires dans le résultat	(A-8)	310	298	742
Pertes sur titres de participations AFCAR		0	4 288 238	4 288 238
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		26 279 464	30 466 624	52 635 486
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F-11)	(6 866 222)	(7 089 807)	(13 437 107)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles	(F-8)	2 426 480	1 431 219	3 856 012
Dépôts et cautionnements reçus		0	0	8 000
Décassements/ Encaissement sur les autres immobilisations financières	(F-12)	(357 915)	43 087	327 923
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(4 797 657)	(5 615 500)	(9 245 172)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Libération du capital des minoritaires		0	450	450
Dividendes et autres distributions	(A-8)	(26 400 515)	(2 100 000)	(21 000 000)
Décassements sur fonds social	(A-8)	(526 291)	(524 815)	(769 696)
Encaissements provenant des billets à ordre et des obligations cautionnées	(F-13)	13 979 798	33 366 100	60 689 112
Décassements affectés aux emprunts, aux billets à ordres et aux obligations cautionnées	(F-13)	(22 954 230)	(30 512 333)	(58 921 387)
Flux de trésorerie affectés aux (provenant des) activités de financement		(35 901 237)	229 403	(20 001 520)
VARIATION DE TRESORERIE		(14 419 430)	25 080 527	23 388 794
Trésorerie au début de l'exercice	(A-7)	41 768 596	18 379 801	18 379 801
Trésorerie à la fin de la période	(A-7)	27 349 167	43 460 329	41 768 596

I. Présentation du Groupe

Le Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » est constitué de la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES », et de deux filiales sous contrôle exclusif « CAR GROS » spécialisée dans l'importation et la distribution en gros de pièces de rechange avec un taux de participation de 99,995 % et « STLV » constituée en 2017, spécialisée dans la location de véhicules sous le label « HERTZ » avec un taux de participation de 99,988 %.

C'est un groupe de Droit Tunisien opérant dans le secteur de l'automobile, régi par les dispositions du Code des Sociétés Commerciales tel que promulgué par la Loi N° 2001-117 du 06 Décembre 2001 et modifié et complété par les textes subséquents.

a) Présentation de la société mère

Structure du Capital de la société ENNAKL AUTOMOBILES au 30 juin 2025

- Capital social : 30 000 000 Dinars Tunisiens.
- Nombre d'action : 30 000 000 actions.
- Valeur nominale de l'action : 1 Dinar Tunisien.
- Forme des actions : Nominative.
- Catégorie des actions : Ordinaire.

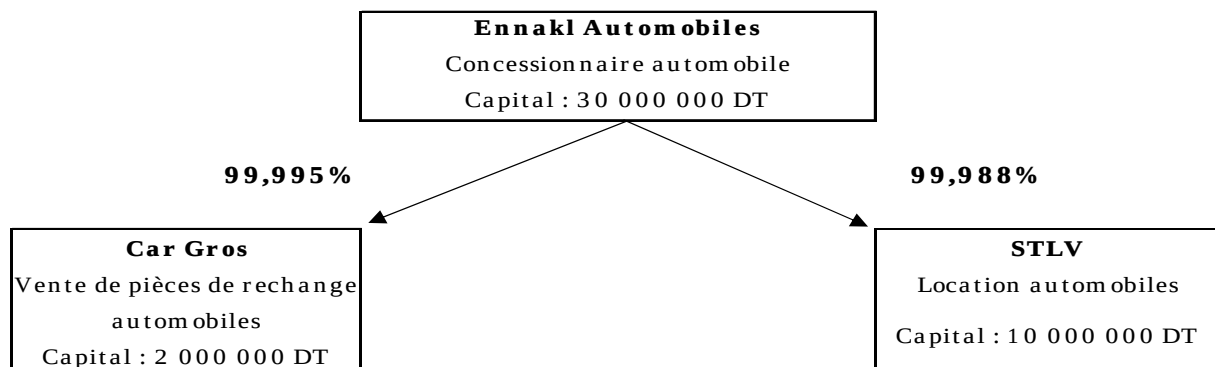
La société mère « **ENNAKL AUTOMOBILES** » est une société cotée à la bourse des valeurs mobilières de Tunis ainsi qu'à la bourse de Casablanca au Maroc.

b) Activité du Groupe

Le Groupe « **ENNAKL AUTOMOBILES**, a pour objet :

- L'importation et la commercialisation en détail des véhicules des marques VOLKSWAGEN ; VOLKSWAGEN Utilitaires ; AUDI ; PORSCHE, SEAT, SKODA et à partir de 2022, RENAULT TRUCKS et CUPRA ainsi que le service après-vente et la commercialisation des voitures d'occasion ;
- L'importation et la commercialisation en gros des pièces de rechange desdits marques par le biais de la société CARGROS ;
- La location de voiture par le biais de la société STLV.

c) Organigramme du Groupe



II. Faits marquants de la période

- L'état de résultat consolidé a fait ressortir une amélioration de la marge brute, qui a enregistré une hausse de 5 534 166 TND en passant de 65 311 308 TND au 30/06/2024 à 70 845 474 TND au 30/06/2025, soit une progression de 8,47 % au premier semestre 2025 par rapport à la même période en 2024. Cette amélioration s'explique principalement par une augmentation du taux de la marge brute de 1,35 % et la diminution des frais de distribution de 2 530 322 TND.
- Au terme du premier semestre de l'année 2025, le chiffre d'affaires consolidé a enregistré une augmentation de 1,22% par rapport à la même période de l'année 2024 en passant de 347 918 501 DT à 352 162 707 DT au 30 juin 2025.
- Les investissements consolidés réalisés durant le 1^{er} semestre de 2025 se sont élevés à 6 866 222 DT contre 7 089 807 DT à la même période de l'année 2024.

III. Notes aux états financiers consolidés intermédiaires

III.1. Référentiel et principales méthodes comptables utilisés

a) Référentiel

Les états financiers consolidés intermédiaires du Groupe « **Ennakl Automobiles** » ont été arrêtés au 30 juin 2025 conformément à la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relatives au système comptable des entreprises et aux Normes Comptables Tunisiennes dont notamment :

- La norme NCT 35, Etats financiers consolidés ;
- La norme NCT 36, Participations dans les entreprises associées ;
- La norme NCT 37, Participations dans les coentreprises ;
- La norme NCT 38, Regroupement d'entreprises.

La comptabilisation des impôts sur le résultat a été effectuée conformément à la Norme Comptable Internationale IAS 12, Impôts sur le résultat, en absence de norme comptable nationale.

L'état de résultat est présenté selon le modèle de référence prévu par la norme comptable tunisienne générale NCT 01.

L'état des flux de trésorerie est présenté selon le modèle autorisé la norme comptable tunisienne générale NCT 01.

Les états financiers consolidés intermédiaires du Groupe « **Ennakl Automobiles** » ont été établis à partir des états financiers individuels intermédiaires des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation et arrêtés tous à la date du 30 juin 2025.

Il est à noter que la société prépare aussi des états financiers consolidés intermédiaires selon les normes internationales de l'information financière IFRS.

b) Principales méthodes comptables

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont prises en compte au coût d'origine puis amorties linéairement sur la base de leurs durées de vie estimées.

Les immobilisations financières et les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût d'origine, frais d'acquisition exclus. A la date de clôture, les participations non consolidables sont évaluées à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de

marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à « ENNAKL AUTOMOBILES »). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation. Les plus-values ne sont pas prises en compte.

Les dividendes des titres de participation sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'Assemblée Générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue. Les intérêts des placements financiers à long ou à court terme (obligations, bons du Trésor, billets de trésorerie, etc...) sont constatés en produits au fur et à mesure qu'ils sont courus.

Les stocks : A partir de 2022, les flux d'entrée et de sortie des stocks du groupe ENNAKL AUTOMOBILES sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent. Ils étaient comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent durant les périodes précédentes.

Le coût d'acquisition est déterminé suivant la nature des stocks :

- Les stocks de véhicules neufs sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par numéro de châssis majorés des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport et autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.
- Les stocks de véhicules d'occasion sont valorisés à leur prix d'achat unitaires par numéro de châssis majorés d'autres coûts directement liés à l'acquisition de ces éléments.
- Les stocks de pièces de rechange sont évalués initialement à leur coût d'acquisition en application de la méthode du coût moyen pondéré calculé à la fin de la période.
- Le stock d'ordres de réparations est valorisé au coût des pièces de rechange utilisées et non encore facturées au client à la date de clôture.

A la date de clôture des provisions pour dépréciation sont constituées au taux de 20% à partir de la 3^{ème} année par année d'ancienneté, sur la base du prix de revient du stock pour les stocks de véhicules neufs.

A la date de clôture des provisions pour dépréciation sont constituées au taux de 10% à partir du 1^{er} semestre et à chaque semestre d'ancienneté, sur la base du prix de revient du stock pour les stocks de véhicules d'occasion.

La provision sur stocks de pièces de rechange est déterminée à la date de clôture de la période en appliquant la politique suivante :

- Pas de provision pour les articles créés durant les trois dernières années ;
 - 25%, chaque fois qu'un article n'a pas fait l'objet de vente durant l'exercice en cours et ainsi de suite.
- La provision ne fait l'objet de reprise que lorsque les articles provisionnés sont vendus.

Les liquidités et équivalents de liquidités sont les fonds disponibles, les dépôts à vue et les découverts bancaires. Ils comprennent également les placements à court terme, très liquides facilement convertibles en un montant connu de liquidités, et non soumis à un risque significatif de changement de valeur.

d) Périmètre et méthodes de consolidation

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe « **Ennakl Automobiles** » au 30 Juin 2025, comprend :

- La société mère : « ENNAKL AUTOMOBILES » ;
- La société filiale : « CAR GROS » ;
- La société filiale : « STLV ».

Le périmètre de consolidation au 30/06/2025 s'analyse comme suit :

Entité	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
Ennakl Automobiles (Mère)	100,000 %	100,000 %	Intégration globale
CAR Gros	99,995 %	99,995 %	Intégration globale
S.T.L.V.	99,988 %	99,988 %	Intégration globale

Méthode de consolidation

La méthode utilisée pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est la méthode de l'intégration globale.

Cette méthode est appliquée aux entreprises contrôlées de manière exclusive par la société mère « ENNAKL AUTOMOBILES ». Elle consiste :

- **Au niveau du bilan**, à remplacer la valeur comptable des titres (poste Titres de participations dans le bilan de la société mère) par les éléments d'actifs et de passifs –après élimination et retraitement des comptes en normes NCT et à partager le montant des capitaux propres en capitaux propres consolidés et en intérêts minoritaires ;
- **Au niveau de l'état de résultat**, à reprendre tous les postes de charges et de produits – après élimination et retraitement de certaines opérations en normes NCT – puis à répartir le résultat entre résultat consolidé part du groupe et part des minoritaires.
- **Traitement des écarts de première consolidation** : les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres de la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date d'acquisition. Cet écart est ventilé entre écart d'évaluation et Goodwill.
- **Elimination des opérations internes** : Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe « ENNAKL AUTOMOBILES » sont éliminés.
- **Impôts sur le résultat** : Les états financiers consolidés sont établis en appliquant la méthode de l'impôt différé. Ainsi les impôts sur le résultat de l'exercice regroupent, en plus des impôts courants (ou exigibles), les impôts différés.

Un impôt différé est comptabilisé sur la base des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Ainsi des impôts différés ont été constatés sur les éléments suivants :

- Les provisions pour risques et charges pour litiges ;
- Les provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements ;
- Les provisions pour dépréciation des stocks ;
- Les provisions pour dépréciation des titres de participation ;
- Les indemnités de départ à la retraite.

En sus, des impôts différés sont constatés sur les retraitements de consolidation.

III.2 Présentation des postes du bilan consolidé

A-1 Les immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent à l'actif du Groupe « **Ennakl Automobiles** » au 30 juin 2025 pour une valeur brute de 5 596 404 DT. Les logiciels sont amortis linéairement au taux de 33, $\frac{1}{3}$ %.

Les immobilisations corporelles du Groupe « **Ennakl Automobiles** » ont totalisé au 30 juin 2025 un montant brut de 136 319 581 DT.

Le détail de ces immobilisations ainsi que leurs amortissements sont présentés dans le tableau des immobilisations et des amortissements au 30 juin 2025.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement aux taux suivants :

Intitulé	Taux
Construction	5%
Matériel de transport	20%
Agencements, aménagements, installations générales et techniques	10%
Matériel informatique	33, $\frac{1}{3}$ %
Matériel d'équipement technique et bureautique	10%

GROUPE ENNAKL AUTOMOBILES - TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS CONSOLIDE AU 30/06/2025

Désignations	VALEURS BRUTES COMPTABLES					AMORTISSEMENTS				VCN au 30/06/2025
	01/01/2025	Acquisitions	Cessions	Reclassements	30/06/2025	01/01/2025	Dotations	Reprises sur cessions	30/06/2025	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Franchise	63 024	0	0	0	63 024	63 024	0	0	63 024	0
Site Web	20 000	0	0	0	20 000	20 000	0	0	20 000	0
Licences & Logiciels informatiques	5 507 489	5 892	0	0	5 513 380	4 722 711	360 722	0	5 083 433	429 946
Total immobilisations incorporelles	5 590 513	5 892	0	0	5 596 404	4 805 735	360 722	0	5 166 457	429 946
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	16 488 037	0	0	0	16 488 037	0	0	0	0	16 488 037
Constructions	46 156 948	0	0	3 902 563	50 059 511	20 654 682	1 069 436	0	21 724 118	28 335 393
A A I Techniques & Générales	26 339 852	558 064	0	2 569 172	29 467 089	17 439 507	859 141	0	18 298 648	11 168 441
Matériels de transport	20 971 073	4 469 984	(2 737 390)	0	22 703 667	6 275 528	1 370 646	(1 725 130)	5 921 044	16 782 624
Matériels de localisation	69 805	0	0	0	69 805	69 805	0	0	69 805	0
Equipements de bureau	2 494 294	53 058	0	0	2 547 352	1 520 879	100 609	0	1 621 488	925 864
Matériels informatiques	3 291 507	376 880	0	0	3 668 387	2 736 010	226 649	0	2 962 659	705 728
Matériels et outillages	9 043 530	353 120	0		9 396 650	6 674 700	352 089	0	7 026 789	2 369 861
Immobilisations corporelles en cours	7 341 594	1 049 224	0	(6 471 736)	1 919 082	0	0	0	0	1 919 082
Total immobilisations corporelles	132 196 641	6 860 330	(2 737 390)	0	136 319 581	55 371 111	3 978 570	(1 725 130)	57 624 551	78 695 029
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	137 787 153	6 866 222	(2 737 390)	0	141 915 985	60 176 846	4 339 292	(1 725 130)	62 791 008	79 124 975

A-2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières du Groupe « **Ennakl Automobiles** » se détaillent comme suit au 30/06/2025 :

Immobilisations financières			
	Juin-25	Juin-24	Déc-24
Titres de participation non consolidés	60 088 648	60 088 648	60 088 648
Dépôts et cautionnements	485 422	403 815	427 629
Prêts au personnel LT	1 067 935	1 181 653	1 165 366
Total Brut	61 642 006	61 674 116	61 681 643
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements	(422 331)	(365 816)	(389 630)
Total Net	61 219 675	61 308 300	61 292 013

Les titres de participation non consolidés sont détaillés au tableau **D1** en annexe.

A-3 Stocks

Les stocks du Groupe « **Ennakl Automobiles** » totalisent un montant brut de 174 373 144 DT au 30 juin 2025. Ils sont provisionnés à hauteur de 1,78% et se composent principalement des véhicules neufs, des pièces de rechange, des lubrifiants, des carburants et des travaux en cours. Toutes les sociétés utilisent la méthode de l'inventaire permanent pour comptabiliser leur stock. Les provisions sur stocks sont évaluées en utilisant les méthodes suivantes :

- Identification physique : lors des opérations d'inventaire physique, les responsables d'inventaire indiquent sur leur rapport les articles endommagés ou non utilisables.
- Une provision est constatée par modèle sur les stocks de véhicules neufs ayant un âge moyen en stock supérieur à deux ans. Le taux de la provision est de 20% par année d'ancienneté à partir de la troisième année sur la base du prix de revient du stock.

Au 30 juin 2025, les stocks du groupe sont répartis comme suit :

Stocks			
	Juin-25	Juin-24	déc.-24
Volkswagen	5 973 604	4 778 500	2 156 686
Volkswagen Utilitaires	8 719 131	782 973	193 716
Audi	12 578 263	11 492 055	7 472 996
Porsche	4 116 500	9 063 286	5 209 272
MAN	214 281	214 281	214 281
SEAT	17 307 787	20 720 089	5 623 534
Škoda	6 040 218	2 358 329	2 483 296
Renault Trucks	7 102 912	10 161 248	13 821 125
Stock véhicules neufs en transit et encours de dédouanement	73 885 465	59 358 972	83 075 964
Stock véhicules neufs	135 938 161	118 929 733	120 250 870
Stock pièces de rechanges	31 637 716	27 229 167	28 176 764
Stock pièces de rechanges en transit	1 621 645	4 272 366	1 665 525
Stock véhicules d'occasions	4 128 440	8 088 893	5 507 255
Stock de travaux en cours	1 023 456	894 261	1 039 558
Stock carburants et lubrifiants	23 726	18 132	29 320
Sous-total (Autres stocks)	38 434 983	40 502 819	36 418 422
Total Brut	174 373 144	159 432 552	156 669 292
Provision pour dépréciation des stocks	(3 105 270)	(3 855 248)	(2 184 121)
Total	171 267 874	155 577 304	154 485 171

A-4 Clients et comptes rattachés

Le poste clients et comptes rattachés se détaille comme suit au 30 juin 2025 :

Clients et comptes rattachés			
	Juin-25	Juin-24	Déc.-24
Clients ordinaires	43 382 515	28 704 911	18 587 310
Effets à recevoir	93 101 498	63 090 561	77 529 706
Clients douteux	980 372	963 062	977 858
Effets et chèques impayés	132 690	112 147	132 077
Total Brut	137 597 075	92 870 681	97 226 951
Provision pour dépréciation des clients et comptes rattachés	(4 121 381)	(3 842 052)	(3 798 394)
Total Net	133 475 694	89 028 629	93 428 557

A-5 Autres actifs courants

Le poste des autres actifs courants se détaille comme suit au 30 juin 2025 :

Autres actifs courants			
	Juin-25	Juin-24	Déc.-24
Avances et prêts au personnel à CT	1 068 935	963 746	671 383
Etat, reports d'impôts et taxes	0	3 114 043	0
Fournisseurs, avances et acomptes	2 835 111	5 481 362	6 799 440
Etat, taxation d'office	488 795	488 795	488 795
Charges constatées d'avance	3 362 925	3 479 986	2 059 923
Autres comptes débiteurs	333 748	11 508	10 922
Produits à recevoir	4 678 462	4 278 079	3 776 703
Total Brut	12 767 976	17 817 519	13 807 166
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(2 934 674)	(2 859 822)	(2 795 819)
Total Net	9 833 302	14 957 697	11 011 347

A-6 Impôts différés

Les actifs nets d'impôts différés du groupe se détaillent au 30 juin 2025 comme suit :

Actif d'impôts différé			
	Juin-25	Juin-24	Déc.-24
Actifs d'impôts différés	4 687 632	4 492 288	3 922 801
Passifs d'impôts différés	(1 300 660)	(1 700 301)	(1 281 213)
Actifs d'impôts différés nets	3 386 972	2 791 987	2 641 588

A-7 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités du groupe se détaille comme suit au 30 juin 2025 :

Liquidités et équivalents de liquidités			
	Juin-25	Juin-24	Déc.-24
Effets à l'encaissement	5 688 446	4 515 759	4 564 349
Chèques à l'encaissement	751 914	2 317 039	1 378 955
Avoirs en comptes bancaires	18 498 226	33 620 959	33 010 883
Avoirs en Caisses	63 027	42 798	38 111
Régie d'avance et accreditifs	2 334 155	2 675 758	2 763 758
Intermédiaires en bourse, placements SICAV et trésorerie disponible	13 399	288 016	12 540
Total	27 349 167	43 460 329	41 768 596

A-8 Capitaux propres et intérêts des minoritaires

Le tableau de variation des capitaux propres consolidés arrêté au 30 juin 2025 se présente comme suit :

Capitaux propres et intérêts des minoritaires					
Désignation	Capital social	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres consolidés au 31/12/2024	30 000 000	169 031 929	48 347 047	3 983	247 382 959
Affectation en résultat reportés		48 347 047	(48 347 047)		0
Distribution de dividendes		(26 400 000)		(515)	(26 400 515)
Dépenses nettes du fonds social		(526 369)		78	(526 291)
Indemnité de départ à la retraite		(69 123)			(69 123)
Résorption Subvention d'investissement car gros		(2 500)			(2 500)
Résultat de la période			36 869 364	310	36 869 674
Total au 30/06/2025	30 000 000	190 380 984	36 869 364	3 856	257 254 204

A-9 Passifs non courants

Le poste des passifs non courants se détaille comme suit au 30 juin 2025 :

Passifs non courants			
	Juin-25	Juin-24	déc.-24
Indemnité pour départ à la retraite	554 197	440 908	485 074
Dettes fiscales à long termes	122 199	395 683	203 665
Sous-total	676 396	836 591	688 739
Dépôts et cautionnements reçus	12 000	4 000	12 000
Emprunts bancaires, échéances à + 1 an	1 086 968	2 374 131	1 875 136
Provision pour risques et charges	6 574 415	4 488 736	6 579 291
Total	8 349 778	7 703 458	9 155 166

A-10 Fournisseurs et comptes rattachés

Le poste fournisseurs se détaille comme suit au 30 juin 2025 :

Fournisseurs et comptes rattachés			
	Juin-25	Juin-24	Déc.-24
Fournisseurs locaux	17 901 982	16 527 265	9 721 918
Fournisseurs étrangers	181 235 395	142 042 454	145 929 185
Fournisseurs, effets à payer	0	571 144	0
Fournisseurs, retenues de garantie	599 340	514 347	685 290
Total	199 736 718	159 655 210	156 336 393

A-11 Autres passifs courants

Le poste des autres passifs courants se détaille comme suit au 30 juin 2025 :

Autres passifs courants			
	Juin-25	Juin-24	Déc.-24
Etats impôts et taxes à payer	9 950 361	10 571 988	11 503 437
Congés à payer	713 465	726 719	609 704
Débours douanes et cartes grises	150 735	13 371	0
Actionnaires, dividendes à payer	0	18 900 900	900
Cotisations de sécurité sociale à payer à la C.N.S.S.	1 630 665	1 685 482	1 711 957
Assurance groupe	709 033	480 008	147 423
Charges à payer	5 418 518	5 087 680	5 390 661
Produits constatés d'avances	148 581	157 600	156 463
Personnel, rémunérations dues	33 160	0	0
Créditeurs divers	4 406	138 462	95 201
Total	18 758 926	37 762 210	19 615 746

A-12 Concours bancaires et autres passifs financiers

Le poste concours bancaires et autres passifs financiers du groupe se détaille comme suit au 30 juin 2025 :

Concours bancaires et autres passifs financiers			
	Juin-25	Juin-24	Déc.-24
Échéances à moins d'un an sur emprunts	1 551 119	1 324 430	1 502 775
Intérêts courus et non échus	6 914	7 994	9 933
Billets à ordres Amen Bank	0	9 000 000	8 234 608
Total	1 558 033	10 332 424	9 747 316

III.3 Présentation des postes de l'état de résultat consolidé

A-13 Revenus

Le chiffre d'affaires du Groupe « **Ennakl Automobiles** » se détaille comme suit au 30 juin 2025 :

Revenus			
	Juin-25	Juin-24	Déc.-24
Ventes de véhicules neufs	289 150 953	292 603 032	559 685 364
Ventes de véhicules d'occasion	1 690 102	5 885 574	9 612 904
Ventes de PR, lubrifiants et d'accessoires VN	56 632 776	45 025 173	98 183 306
Ventes de travaux atelier	1 754 641	1 420 830	3 217 261
Ventes de prestations de services de locations	2 934 235	2 983 892	7 022 070
Total	352 162 707	347 918 501	677 720 905

A-14 Coût des ventes

Le poste coût des ventes du Groupe « **Ennakl Automobiles** » se détaille comme suit au 30 juin 2025 :

Coût des ventes			
	Juin-25	Juin-24	Déc.-24
Coût des véhicules neufs vendus	232 871 950	239 906 965	455 904 729
Coût des véhicules d'occasion vendus	1 801 295	5 757 440	9 472 479
Coût des pièces de rechange et accessoires vendues	42 335 707	32 852 483	73 891 218
Travaux extérieurs	212 454	148 240	713 410
Charges du personnel direct	1 136 272	1 029 668	2 533 162
Frais bancaires sur importations	2 959 555	2 912 398	5 899 573
Total	281 317 233	282 607 193	548 414 571

A-15 Frais de distribution et d'administration

Les frais de distribution & d'administration, au 30 juin 2025, se détaillent comme suit :

Frais de distribution & d'administration			
	Juin-25	Juin-24	Déc.-24
Charges de personnel	14 340 419	16 146 781	29 847 073
Frais de déplacements (AVA et Billets)	497 516	678 824	1 312 053
Publicité et insertions	1 874 051	987 457	3 160 380
Consommables	45 709	29 390	76 424
Cadeaux, réceptions et restaurations	223 000	33 421	104 208
Vêtements de Travail	63 157	24 784	136 622
Frais de Formation	106 529	195 410	437 221
Autres Frais sur Ventes	3 000 225	3 201 364	6 469 348
Location diverses	530 543	346 059	666 911
Prestations de services et consommables divers	25 370	90 345	83 494
Abonnements	1 312 254	2 417 283	3 609 562
Frais d'assurance	744 780	639 261	1 429 549
Dons et subventions	8 500	20 450	22 054
Energie	445 503	503 910	1 111 477
Entretien et réparations	680 946	700 429	1 533 317
Fournitures de bureaux	65 624	84 958	181 571
Gardiennage	338 244	506 224	1 025 219
Honoraires	1 023 846	1 039 173	2 246 406
Dotation aux amortissements (Voir Note A-1)	4 339 292	4 232 120	8 628 417
Impôts et taxes	1 368 550	1 303 919	2 553 190
Total	31 034 056	33 181 562	64 634 496

A-16 Autres charges d'exploitation

Le poste des autres charges d'exploitation, au 30 juin 2025, se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation			
	Juin-25	Juin-24	Déc.-24
Dotations aux provisions pour dépréciations des stocks VN, VO, PR et OR	932 504	679 408	416 855
Dotations aux Provisions pour dépréciations des créances et autres actifs	534 460	872 992	919 386
Dotations aux Provisions pour dépréciations des Immobilisations financières	32 701	0	23 814
Total	1 499 665	1 552 400	1 360 055

A-17 Autres produits d'exploitation

Les autres produits, au 30 juin 2025, se détaillent comme suit :

Autres produits d'exploitation			
	Juin-25	Juin-24	Déc.-24
Ristournes TFP	244 291	205 269	52 182
Locations	76 708	36 000	169 762
Frais de gestion et autres services	2 771	17 452	33 964
Reprises de provisions sur stocks VN & OR en cours	11 355	10 006	1 418 578
Reprises de Provisions sur créances et autres actifs courants	72 619	1 063 570	1 217 625
Total	407 743	1 332 297	2 892 111

A-18 Charges financières nettes

Les charges financières nettes, au 30 juin 2025, se détaillent comme suit :

Charges financières nettes			
	Juin-25	Juin-24	Déc.-24
Intérêts sur crédits bancaires	249 701	419 706	888 524
Intérêts sur comptes courants	81	20 956	34 319
Agios sur effets escomptes	686 075	2 302 385	3 546 245
Total	935 857	2 743 047	4 469 088

A-19 Produits des placements

Les produits des placements, au 30 juin 2025, se détaillent comme suit :

Produits des placements			
	Juin-25	Juin-24	Déc.-24
Produits nets sur placements	1 001	0	12 624
Dividendes reçus et à recevoir	10 076 716	8 524 270	8 532 162
Intérêts créditeurs	165 949	82 853	276 521
Total	10 243 666	8 607 123	8 821 307

Au 30/06/2025, les dividendes reçus se détaillent comme suit :

Dividendes reçus			
	Juin. -25	Juin. -24	déc.-24
Dividendes AMEN BANK	9 143 294	7 724 194	7 732 086
Dividendes ATL	933 422	800 076	800 076
Total	10 076 716	8 524 270	8 532 162

A-20 Autres gains ordinaires

Le poste autres gains ordinaires, au 30 juin 2025, se détaillent comme suit :

Autres gains ordinaires			
	Juin-25	Juin-24	déc.-24
Produits non récurrents	750 789	286 630	1 013 736
Profits sur cessions d'immobilisations	1 414 218	1 146 026	2 549 399
Reprises sur provisions pour risques et charges	965 364	1 178 751	0
Dotations aux provisions pour risques et charges	(960 488)	0	0
Total	2 169 883	2 611 407	3 563 135

A-21 Autres pertes ordinaires

Le poste autres pertes ordinaires, au 30 juin 2025, se détaillent comme suit :

Autres pertes ordinaires			
	Juin-25	Juin-24	Déc.-24
Dotations aux provisions pour risques et charges	0	460 513	2 640 801
Redressement fiscal de la société Car Gros	0	379 148	379 148
Perte sur les titres de participation AFCAR	0	4 288 238	4 288 238
Reprises sur provision pour dépréciation des Titres AFCAR	0	(4 288 238)	(4 288 238)
Reprises sur provisions pour risques et charges	0	(300 000)	(1 568 484)
Différences de règlement et débours	0	1 439	2 538
Pénalités de retard	13 077	182 828	750 890
Autres pertes exceptionnelles	108 169	234 187	450 187
Total	121 246	958 115	2 655 080

III.4 Présentation des postes de l'état de flux de trésorerie consolidé

F-1 Provisions nettes de reprises de provisions

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Provisions nettes de reprises de provisions			
	Juin-25	Juin-24	Déc.-24
Dotations aux provisions sur stocks VN, PR, VO et OR	932 504	679 408	416 855
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	32 701	0	23 814
Dotations aux Provisions sur créances et autres actifs courants	534 460	872 992	919 386
Dotations aux provisions pour risques et charges	960 488	460 513	2 640 801
Reprises de provisions sur stocks VN, PR, VO et OR	(11 355)	(11 225)	(1 418 578)
Reprises sur provisions pour dépréciation des immobilisations financières	0	(4 288 238)	(4 288 238)
Reprises de Provisions sur créances et autres actifs courants	(72 619)	(1 062 351)	(1 217 625)
Reprises sur provisions pour risques et charges	(965 364)	(1 478 751)	(1 568 484)
Total	1 410 814	(4 827 652)	(4 492 069)

F-2 Variation des stocks

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des stocks			
	Juin-25	Juin-24	Déc.-24
Stocks bruts de début de période	156 669 292	171 177 332	171 177 332
Stocks bruts de fin de période	174 373 144	159 432 552	156 669 292
Total	(17 703 852)	11 744 780	14 508 040

F-3 Variation des créances

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des créances			
	Juin-25	Juin-24	Déc.-24
Clients bruts en début de période	97 226 951	73 037 793	73 037 793
Clients bruts en fin de période	137 597 075	92 870 681	97 226 951
Total	(40 370 124)	(19 832 888)	(24 189 158)

F-4 Variation des autres actifs

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des autres actifs courants			
	Juin-25	Déc.-24	Variation
Autres actifs courants	12 767 976	13 807 166	(1 039 190)
Déduction des prêts au personnel à CT	(1 068 935)	(671 383)	(397 552)
Total	11 699 041	13 135 783	(1 436 742)

F-5 Variation des fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des fournisseurs			
	Juin-25	Juin-24	déc.-24
Fournisseurs et comptes rattachés en début de période	156 336 393	153 078 870	153 078 870
Fournisseurs et comptes rattachés en fin de période	199 736 718	159 655 210	156 336 393
Total	43 400 325	6 576 340	3 257 523

F-6 Variation des autres passifs courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des autres passifs courants			
	Juin-25	Juin-24	déc.-24
Autres passifs courants en début de période	19 615 746	16 320 956	16 320 956
Autres passifs courants en fin de période	18 758 926	37 762 210	19 615 746
Sous-Total	(856 820)	21 441 254	3 294 790
Dividendes non distribués	0	(18 900 400)	(400)
Total	(856 820)	2 540 854	3 294 390

F-7 Variation des autres passifs non courants

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des autres passifs non courants			
	Juin-25	Juin-24	Déc.-24
Passifs non courants en début de période	688 739	733 771	733 771
Passifs non courants en fin de période	676 396	836 591	688 739
Sous-Total	(12 343)	102 820	(45 032)
Variation des indemnités de départ à la retraite	(69 123)	(38 794)	(82 960)
Total	(81 466)	64 026	(127 992)

F-8 Encaissement et plus ou moins-value sur cession d'immobilisations

Les soldes de ces rubriques se détaillent comme suit :

Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			
	Juin-25	Juin-24	Déc.-24
Valeur Brute des immobilisations cédées (I)	2 737 390	1 391 412	4 204 330
Amortissements cumulés des immobilisations cédées (II)	(1 725 130)	(1 106 220)	(2 897 718)
VCN des immobilisations cédées (III) = (I) - (II)	1 012 261	285 192	1 306 612
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles (IV)	2 426 480	1 431 219	3 856 012
Plus ou moins-values de cessions d'immobilisations corporelles (III) - (IV)	(1 414 218)	(1 146 026)	(2 549 400)

F-9 Variation des intérêts courus et non échus

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des intérêts courus et non échus			
	Juin-25	Juin-24	Déc.-24
Intérêts courus et non échus en début d'exercice	9 933	10 210	10 210
Intérêts courus et non échus en fin d'exercice	6 914	7 994	9 933
Total	(3 019)	(2 216)	(277)

F-10 Variation des actifs et passifs d'impôts différés

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Variation des Actifs et passifs d'impôts différés			
	Juin-25	Juin-24	Déc.-24
Actifs d'impôts différés en début de période	3 922 801	4 791 495	4 791 495
Actifs d'impôts différés en fin de période	4 687 632	4 492 288	3 922 801
Variation des actifs d'impôts différés	(764 831)	299 207	868 694
Passifs d'impôts différés en début de période	1 281 213	1 054 312	1 054 312
Passifs d'impôts différés en fin de période	1 300 660	1 700 301	1 281 213
Variation des passifs d'impôts différés	19 447	645 989	226 901
Variation des actifs d'impôts différés nette	(745 384)	945 196	1 095 595

F-11 Décaissements affectés à l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations			
	Juin-25	Juin-24	Déc.-24
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(5 892)	(25 476)	(154 201)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(6 860 330)	(7 064 331)	(13 282 906)
Total	(6 866 222)	(7 089 807)	(13 437 107)

F-12 Variation des prêts au personnel et cautionnements

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Encaissements (décaissements) sur prêts au personnel & cautionnements			
	Juin-25	Déc.-24	Variation
Dépôts et cautionnements	485 422	427 629	57 793
Prêts au personnel à Long terme	1 067 935	1 165 366	(97 431)
Prêts au personnel à Court terme	1 068 935	671 383	397 552
Total	2 622 292	2 264 378	357 915

F-13 Encaissements (Décaissements) sur Emprunts et billets à ordre :

Au 30/06/2025, le tableau de variation des emprunts se détaille comme suit :

	31/12/2024	Remboursements	Reclassements	Nouveaux crédits	30/06/2025
Emprunts Amen Bank					
Non-courant	1 875 136	0	(788 168)	0	1 086 968
Courant	1 502 775	(739 824)	788 168	0	1 551 118
Billets à ordre et obligations cautionnées					
Courant	8 234 608	(22 214 405)	0	13 979 798	0
Total courant	9 737 382	(22 954 230)	788 168	13 979 798	1 551 118
Total Non-courant	1 875 136	0	(788 168)	0	1 086 968

III.5 Résultat par action

Le résultat net revenant à la société consolidante par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de la période en cours se présentent comme suit :

Description			
	Juin-25	Juin-24	déc.-24
Résultat net revenant à la société consolidante	36 869 364	29 029 655	48 347 047
Nombre d'actions de la mère	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Résultat par action	1,229	0,968	1,612

III.6 Soldes intermédiaires de gestion consolidés au 30 juin 2025 :

Soldes intermédiaires de gestion consolidés au 30/06/2025								
	30/06/2025	30/06/2024		30/06/2025	30/06/2024		30/06/2025	30/06/2024
Produits			Charges			Soldes		
Revenus	352 162 707	347 918 501	Coût des ventes	281 317 233	282 607 193			
Marge commerciale	70 845 474	65 311 308				Marge commerciale	70 845 474	65 311 308
			Autres charges externes	10 662 026	11 240 021			
Valeur ajoutée Brute	60 183 448	54 071 287				Valeur ajoutée Brute	60 183 448	54 071 287
			Impôts et taxes	1 368 550	1 303 919			
			Charges de personnel	14 340 419	16 146 781			
Excédent brut d'exploitation	44 474 479	36 620 587				Excédent brut d'exploitation	44 474 479	36 620 587
Autres gains ordinaires	2 165 007	1 432 656	Autres pertes ordinaires	121 246	5 085 840			
Produits des placements	10 243 666	8 607 123	Charges financières	935 857	2 743 047			
			Dotations aux amort. Et aux provisions	5 750 107	(595 532)			
			Impôts courants et différés	13 206 268	10 397 058			
Résultat des activités ordinaires	36 869 674	29 029 953				Résultat des activités ordinaires	36 869 674	29 029 953

III.7 Tableau de passage consolidé des charges par destination aux charges par nature au 30 juin 2025

Charges par destination	Montant	Achats consommés	Charges de personnel	Amortissements et provisions	Autres charges	Autres produits	Charges financières nettes	Autres pertes	Autres gains
Coût des ventes	281 317 233	280 081 894	1 136 272		701 356		(602 289)		
Frais de distribution	20 746 733	2 051 791	14 040 419		4 654 522				
Frais d'administration	10 287 323	428 283	70 217	4 339 292	5 449 532				
Autres produits d'exploitation	(407 743)			(83 974)		(323 786)		17	
Autres charges d'exploitation	1 499 665			1 499 665					
Charges financières nettes	935 857				686 075		249 782		
Autres gains ordinaires	(2 169 883)			(4 876)		(2 500)			(2 162 507)
Autres pertes ordinaires	121 246							121 246	
Total	312 330 430	282 561 969	15 246 907	5 750 106	11 491 485	(326 286)	(352 507)	121 263	(2 162 507)

III.8 Tableau consolidé de variation des participations non consolidées au 30 juin 2025 :

Participations	Participations cumulées fin 2024		Mouvements 2025			Total au 30/06/025
Actions	Nbre actions Souscrites/achetées	Valeur d'acquisition	Nbre actions Souscrites/ achetées	Cession / Liquidation	Valeur d'acquisition	
A.T.L.	1 813 505	4 627 143				6 547 329
	640 062	1 920 186				
	213 354 (*)	-				
HEVI	10	100				100
Amen Bank	2 401 269	53 541 219				53 541 219
	369 426 (*)	-				
TOTAL		60 088 648				60 088 648

(*) Distribution d'actions gratuites à la suite d'une augmentation de capital par incorporation de réserves.

IV. Etat des engagements hors bilan consolidés au 30 juin 2025

Les engagements hors bilan du groupe ENNAKL AUTOMOBILES arrêtés au 30 juin 2025 se détaillent comme suit :

1) Autorisations en Euros au titre des lettres de crédit :

Société	Banque	Lettre de crédit (SLOC)
Ennakl Automobiles	AMEN BANK	33 000 000 €
Ennakl Automobiles	BIAT	12 000 000 €
Ennakl Automobiles	UBCI	12 000 000 €
Car Gros	ATTIJARI BANK	5 200 000 €
Car Gros	ATB	500 000 €
Total		62 700 000 €

2) Engagements en Dinars Tunisiens :

AMEN BANK

Société	Nature	Montant au 30/06/2025
Ennakl Automobiles	CAUTIONS BANCAIRES	3 217 103
Ennakl Automobiles	OBLIGATIONS CAUTIONNEES	9 603 862
STLV	CAUTIONS BANCAIRES	66 461
Total		14 664 092

BIAT

Société	Nature	Montant au 30/06/2025
Ennakl Automobiles	CAUTIONS BANCAIRES	4 362 447
Total		4 362 447

ZITOUNA

Société	Nature	Montant au 30/06/2025
Ennakl Automobiles	CAUTIONS BANCAIRES	15 006
Total		15 006

UBCI

Société	Nature	Montant au 30/06/2025
Ennakl Automobiles	CAUTIONS BANCAIRES	5 400
Total		5 400

3) Intérêts Restants à payer au 30/06/2025 :

Les intérêts restant à payer au 30 juin 2025 sur les crédits bancaires AMEN BANK se détaillent comme suit :

Société	Banque	Montant du crédit	Engagements Hors Bilan à CT	Engagements Hors Bilan à LT	Total
Ennakl Automobiles	AMEN BANK	6 000 000	145 375	42 088	187 463
STLV	AMEN BANK	1 500 000	43 780	8 554	52 334
	Total	6 000 000	189 155	50 642	239 797

4) Effets remis à l'escompte non échus :

Les effets escomptés non échus au 30 juin 2025 s'élèvent à 56 428 770 TND.

5) Cautions bancaires reçues par la filiale Car Gros :

Les cautions bancaires reçues des clients de la société Car Gros S.A.R.L s'élève au 30/06/2025 à 7 145 000 TND.

V. Informations sur les parties liées consolidées

Les opérations réalisées avec les parties liées du Groupe ENNAKL AUTOMOBILES durant le premier semestre 2025 se présentent comme suit :

A) Société mère ENNAKL AUTOMOBILES

Frais d'assurance encourus avec la COMAR

La société ENNAKL AUTOMOBILES a encouru auprès de la COMAR, au 30 juin 2025, des frais d'assurance s'élevant à 1 611 968 dinars.

Participation aux frais de siège de la société PGI Holding

La société ENNAKL AUTOMOBILES a comptabilisé en charge à payer pour le compte de la PGI Holding le montant de 80 000 DT HT à titre de participation aux frais de siège de cette dernière suivant la convention conclue à cet effet.

Opérations d'achats et de ventes réalisées avec les parties liées (Groupe Amen Bank et Groupe PGH) au 30 juin 2025 :

La société ENNAKL AUTOMOBILES a facturé à titre de vente de véhicules neufs et de prestations de services lors du premier semestre 2025 les montants suivants (En HT) :

Société	Ventes VN HT	Services après ventes HT
AMEN BANK	131 921	40 200
CAFE BONDIN	-	17 206
PARENIN	1 064 683	26 402
CAFE BEN YEDDER	56 902	10 149
POULINA GROUP HOLDING	-	3 659
COMAR	-	713 328
PGI HOLDING	78 309	2 543
AMEN SANTE	-	4 727
Clinique El Amen	-	259
Amen Investissement	120 308	-
Total	1 452 123	818 473

Location d'un terrain auprès de la société TRIANON IMMOBILIERE

La société TRIANON immobilière loue un terrain à la société ENNAKL AUTOMOBILES pour l'exploiter en tant que parking à compter du 01/04/2022 moyennant un loyer annuel de 60 000 DT, avec une augmentation annuelle de 5%. Au 30/06/2025 le loyer s'élève à 33 902 DT HT.

Opérations de vente par leasing réalisées jusqu'au 30/06/2025 et financées par la société Tunisie Leasing et Factoring

La société Tunisie Leasing et Factoring a financé des opérations de vente réalisées par la société ENNAKL AUTOMOBILES durant le premier semestre 2023 pour un montant total de 43 573 900 DT HT.

Opérations de vente par leasing réalisées jusqu'au 30/06/2025 et financées par la société ATL :

La société ATL a financé des opérations de vente réalisées par la société ENNAKL AUTOMOBILES durant le premier semestre 2025 pour un montant total de 21 231 213 DT HT.

Opérations de vente par leasing réalisées jusqu'au 30/06/2025 et financées par la société MLA :

La société MLA a financé des opérations de vente réalisées par la société ENNAKL AUTOMOBILES durant le premier semestre 2025 pour un montant total de 1 313 611 DT HT.

Emprunt bancaire auprès de l'Amen Bank

La société ENNAKL AUTOMOBILES a obtenu un emprunt auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :

- Date : 17/04/2020
- Principal : 6 000 000 dinars
- Mode de paiement : 84 mois
- Taux d'intérêt : TMM + 2 %

Cet emprunt a fait l'objet de remboursement au premier semestre 2025 à hauteur de 489 823 DT. Par ailleurs, les intérêts correspondants constatés se sont élevés à 110 185 DT au 30 juin 2025.

Billets à ordre avec Amen Bank

Au cours du premier semestre 2025, ENNAKL AUTOMOBILES a souscrit et encaissé des billets à ordre auprès de l'Amen Bank aux modalités suivantes :

- Taux d'intérêt : TMM+1,5%
- Echéance : 90 jours

Au 30 juin 2025, le solde des billets à ordre souscrits et non encore échus est nul.

Crédits à court terme auprès de l'Amen Bank

Le 02 octobre 2024, la société ENNAKL AUTOMOBILE S.A a renouvelé son contrat de financement avec l'Amen Bank portant sur une enveloppe de crédit à court terme, dont la somme globale en principal s'élève à 151 150 000 TND détaillé comme suit :

- Escompte LC pour un montant de 13 000 000 TND à un taux d'intérêt annuel de TMM+1,5% ;
- Découvert en compte pour un montant de 4 000 000 TND à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ;
- Financement de droits de douane pour un montant de 9 000 000 TND à un taux d'intérêt annuel de TMM+2,5% ;
- Admissions temporaires pour un montant de 3 000 000 TND assortis d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois ;
- Cautions provisoires pour un montant de 100 000 TND assorties d'une commission d'engagement de 0,15% par mois ;
- Cautions définitives pour un montant de 500 000 TND assorties d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois ;
- Cautions de retenue de garantie sur marché public pour un montant de 1 000 000 TND assorties d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois. L'encours des admissions temporaires, cautions provisoires, cautions définitives et des cautions de retenues de garantie s'élève au 30 juin 2025 à 3 217 103 TND.
- Obligations cautionnées pour un montant de 10 000 000 TND assorties d'une commission d'engagement de 0,15%° par mois ; l'encours s'élève au 30 juin 2025 à 9 603 862 TND.
- Crédits documentaires pour un montant de 110 500 000 TND assorties d'une commission d'engagement de 0,09%° par mois. L'encours s'élève au 30 juin 2025 à 35 000 000 EUR.

La banque perçoit une commission d'étude d'actes juridiques de 500 TND HT par contrat.

Obligations et engagements avec les dirigeants

Les rémunérations servies aux dirigeants de la société au 30 juin 2025 peuvent être synthétisées comme suit :

	M. Ibrahim DEBBACHE	M. Anouar BEN AMMAR	M. Laâroussi BEN YEDDER	M. Ahmed Aziz HAJ ROMDHANE	M. Mohamed Habib LASRAM
Nature de la rémunération brute	Président du conseil	Directeur Général	Secrétaire Général	Directeur Général Adjoint	Directeur Général Adjoint
Rémunération brute (*)	217 500	173 616	99 116	113 616	143 116

(*) Rémunération brute totale incluant salaires et primes

Rémunérations servies aux administrateurs

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2025. Au titre du premier semestre 2025, la charge à payer constatée à ce titre s'élève à 70 000 TND.

Rémunérations servies aux représentants permanents des administrateurs membres du comité permanent d'audit

La société ENNAKL AUTOMOBILES a inscrit au premier semestre de 2025 en charges à payer la rémunération revenant aux membres du comité permanent d'audit (composé d'administrateurs et de non-administrateurs) pour un montant 15 000 TND.

B) Société filiale CAR GROS

Frais d'assurance encourus avec COMAR Assurances :

La société Car Gros a encouru auprès de la COMAR au 30 juin 2025 des frais d'assurance s'élevant à 115 997 DT.

C) Société filiale STLV

Crédit à moyen terme auprès de l'Amen Bank :

Au cours de l'exercice 2023, la société S.T.L.V a signé un nouveau contrat de crédit auprès de l'Amen Bank pour un montant d'un million cinq cent mille dinars (1 500 000) et débloqué par tranches sur demande de la société STLV S.A. Le taux d'intérêt applicable à ce crédit est 8,5%. Le 31/05/2023, une première tranche d'un montant de 1 104 067 DT a été débloqué au profit de la société STLV. Le 30/07/2024, une deuxième et dernière tranche d'un montant 395 933 DT a été également débloquée.

Au cours du 1^{er} Semestre 2025, la société STLV S.A a remboursé un montant de 250 000 DT et le solde en principal non encore échu s'élève à 631 978 DT.

Par ailleurs, Les intérêts correspondants constatés s'élèvent à 34 673 DT au 30/06/2025 dont un montant de 6 914 DT d'intérêts courus et non échus.

Location de véhicules facturés à l'Amen Bank :

Au 30/06/2025, la société a STLV a facturé à la société AMEN BANK un montant de 3 581 DT HT à titre de location de véhicules. Le solde client AMEN BANK correspondant chez la société STLV S.A. s'élève à 4 260 DT au 30/06/2025 contre un solde nul au 31/12/2024.

Frais d'assurance encourus avec COMAR Assurances

Au cours du 1^{er} semestre 2025, la société STLV a encouru auprès de la COMAR des frais d'assurances s'élevant à 557 615 DT.

Location de véhicules facturés à la société COMAR Assurances :

Au 30/06/2025, la société STLV a facturé aux Assurances COMAR un montant de 1 031 DT HT à titre de location de véhicules. Le solde client COMAR Assurances correspondant chez la société STLV S.A. est nul au 30/06/2025 contre un solde nul au 31/12/2024.

Location de véhicules facturés à la société PARENIN :

Au 30/06/2025, la société a STLV a facturé à la société PARENIN un montant de 286 448 DT à titre de location de véhicules. Le solde client PARENIN correspondant chez la société STLV S.A. s'élève à 173 450 DT au 30/06/2025 contre un solde s'élevant à 215 936 DT au 31/12/2024.

Location de véhicules facturés à la société Amen santé :

Au 30/06/2025, la société a STLV a facturé à la société Amen Santé un montant de 3 782 DT à titre de location de véhicules. Le solde client Amen Santé correspondant chez la société STLV S.A est nul au 30/06/2025 et au 31/12/2024.

Location de véhicules facturés à Café BEN YEDDER :

Au 30/06/2025, la société a STLV a facturé à la société CAFE BEN YEDDER un montant de 420 DT à titre de location de véhicules. Le solde client CAFE BEN YEDDER correspondant chez la société STLV S.A. est nul au 30/06/2025 et au 31/12/2024.

Rémunérations servies aux dirigeants de la STLV

Nature de la rémunération brute	M. MOHAMED TOUMI	
	Directeur Général Adjoint	
	Charge au 30/06/2025	Passif au 30/06/2025
Salaire brut (*)	104 232	-

(*) Rémunération brute totale incluant salaires et primes.

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
CONSOLIDES ETABLIS CONFORMEMENT AU SYSTEME COMPTABLE
DES ENTREPRISES ARRETES AU 30 JUIN 2025**

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la société

Ennakl Automobiles

Z.I Ariana – Aéroport BP 129 – 1080 Tunis

Introduction

Conformément aux dispositions de l'Article 21 Bis de la Loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la Loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons effectué l'examen limité des états financiers consolidés intermédiaires du groupe Ennakl Automobiles SA, arrêtés conformément au système comptable des entreprises, comprenant le bilan consolidé établi au 30 juin 2025, l'état de résultat consolidé ainsi que l'état de flux de trésorerie consolidé pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers consolidés intermédiaires font apparaître un total bilan consolidé de **486 958 319 DT**, des capitaux propres consolidés-part du groupe s'élevant à **257 250 348 DT** y compris le résultat consolidé de la période-part du groupe qui s'élève à **36 869 364 DT**.

La direction du groupe est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers consolidés intermédiaires.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres procédés d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers consolidés intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière consolidée intermédiaire du Groupe Ennakl Automobiles S.A. arrêtée au 30 juin 2025, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Les commissaires aux comptes

BDO Tunisie

Expert-Partners

Khaled MNIF
Partner

Jamel MEZIOU
Partner

Tunis, le 03 septembre 2025.

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2025

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2025

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2025, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 3.548.955, un actif net de D : 3.528.412 et un bénéfice de la période de D : 43.453.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » comprenant le bilan au 30 juin 2025, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2025, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les emplois en titres émis par l' AMEN BANK représentent à la clôture de la période 28,05% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 24 juillet 2025
Le commissaire aux comptes
DELTA CONSULT
Said MALLEK

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2025
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Portefeuille-titres	4	1 775 961	604 223	1 352 881
Obligations et valeurs assimilées		1 607 094	554 372	1 223 121
Tires des Organismes de Placement Collectif		168 867	49 851	129 760
Placements monétaires et disponibilités		1 770 185	399 461	1 303 384
Placements monétaires	5	1 770 185	369 484	1 303 384
Disponibilités		-	29 977	-
Créances d'exploitation	6	2 809	202 284	2 809
TOTAL ACTIF		3 548 955	1 205 968	2 659 074
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	12 728	4 045	9 654
Autres créditeurs divers	8	7 815	71	3 345
TOTAL PASSIF		20 543	4 116	12 999
ACTIF NET				
Capital	9	3 433 938	1 176 838	2 518 835
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		21	6	12
Sommes distribuables de la période		94 453	25 009	127 229
ACTIF NET		3 528 412	1 201 852	2 646 075
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		3 548 955	1 205 968	2 659 074

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Not e	Période du 01/04 au 30/06/20 25	Période du 01/01 au 30/06/20 25	Période du 01/04 au 30/06/20 24	Période du 01/01 au 30/06/20 24	Année 2024
Revenus du portefeuille-titres	10	33 487	54 665	7 051	13 480	41 191
Revenus des obligations et valeurs assimilées		27 542	48 721	7 051	13 480	41 191
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		5 945	5 945	-	-	-
Revenus des placements monétaires	11	16 905	28 039	346	2 140	4 052
Revenus des prises en pension	12	6 685	19 274	8 638	15 608	88 095
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		57 076	101 979	16 034	31 229	133 338
Charges de gestion des placements	13	(8 460)	(15 865)	(4 178)	(8 397)	(23 364)
REVENU NET DES PLACEMENTS		48 616	86 114	11 856	22 832	109 974
Autres charges	14	(1 725)	(3 392)	(985)	(1 759)	(6 826)
RESULTAT D'EXPLOITATION		46 891	82 723	10 871	21 072	103 148
Régularisation du résultat d'exploitation		14 686	11 730	4 293	3 936	24 081
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		61 577	94 453	15 164	25 009	127 229
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(14 686)	(11 730)	(4 293)	(3 936)	(24 081)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(3 438)	(1 694)	(3 192)	(2 458)	540
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		-	303	3 834	3 848	3 523
RESULTAT DE LA PERIODE		43 453	81 332	11 512	22 462	107 210

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/04 au 30/06/2025	Période du 01/01 au 30/06/2025	Période du 01/04 au 30/06/2024	Période du 01/01 au 30/06/2024	Année 2024
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	43 453	81 332	11 512	22 462	107 210
Résultat d'exploitation	46 891	82 723	10 871	21 072	103 148
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(3 438)	(1 694)	(3 192)	(2 458)	540
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	303	3 834	3 848	3 523
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(179 552)	(179 552)	(32 732)	(32 732)	(32 732)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	1 013 028	980 556	211 061	172 646	1 532 121
Souscriptions					
- Capital	4 386 030	4 942 269	484 247	541 790	4 142 510
- Régularisation des sommes non distribuables	1 618	1 665	576	614	7 063
- Régularisation des sommes distribuables	228 542	257 474	17 618	20 120	132 050
Rachats					
- Capital	(3 442 504)	(4 026 691)	(277 761)	(372 094)	(2 635 266)
- Régularisation des sommes non distribuables	(546)	(749)	(291)	(355)	(5 027)
- Régularisation des sommes distribuables	(160 112)	(193 411)	(13 327)	(17 430)	(109 208)
VARIATION DE L'ACTIF NET	876 929	882 337	189 842	162 376	1 606 599
ACTIF NET					
En début de période	2 651 483	2 646 075	1 012 010	1 039 476	1 039 476
En fin de période	3 528 412	3 528 412	1 201 852	1 201 852	2 646 075
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	23 707	23 973	9 242	9 593	9 593
En fin de période	32 687	32 687	11 212	11 212	23 973
VALEUR LIQUIDATIVE	107.945	107.945	107.193	107.193	110.377
TAUX DE RENDEMENT	1.26%	2.60%	1.13%	2.19%	5.13%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30 JUIN 2025

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 décembre 2007 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 27 décembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA INVESTISSEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de « MAXULA INVESTISSEMENT-SICAV » initialement assurée par la Société "SMART ASSET MANAGEMENT", a été confiée, à partir du 1^{er} août 2024 à la société « MAXULA BOURSE ». Celle - ci est chargée du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. AMEN BANK assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2025, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 juin 2025, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de « BTA JUILLET 2032 ».

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique distincte de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2025, à D : 1.775.961 et se détaille comme suit :

Code ISIN		Nombre de titres	Coût D'acquisition	Valeur au 30/06/2025	% Actif net
Obligations & valeurs assimilées			1 546 700	1 607 094	45.55%
	<u>Obligations de sociétés</u>		652 500	673 548	19.09%
TN0003900263	Obligations U.I.B 2011/1 au taux de 6,3%	1 500	52 500	54 780	1.55%
TNIPE0BZ0LR6	Obligations TLF 2024/2 au taux de 10,5%	2 000	200 000	213 250	6.04%
TNQ8KNUQO9D7	Obligations TLF 2025/1 au taux de 10%	1 000	100 000	101 205	2.87%
TN1PFTZ4HEM1	Obligations HL 2025/1 au taux de 10,2%	3 000	300 000	304 292	8.62%
	<u>Emprunt National</u>		700 000	727 047	20.61%
TNX0K9990B08	Emprunt national 2024 TR2 Cat B	2 000	200 000	202 049	5.73%
TNFC8O7A98F4	Emprunt national 2024 TR3 Cat B	1 500	150 000	159 406	4.52%
TN9092FJVKK8	Emprunt national 2024 TR4 Cat B	3 500	350 000	365 592	10.36%
	<u>Bons du trésor assimilables</u>		194 200	206 499	5.85%
TN0008000580	BTA 6,3% 10-2026	200	194 200	206 499	5.85%
Titres des Organismes de Placement Collectif			163 923	168 867	4.79%
	<u>Parts FCP</u>				
TNBICI0E13Y6	FCP SMART EQUILIBRE	213	20 629	26 340	0.75%
TN2Z940GC8H0	FCP LEPTIES OBLIGATAIRE	647	66 138	67 223	1.91%
TNWQZLANJ4E9	MAXULA PLACEMENT SICAV	719	77 157	75 304	2.13%
Total			1 710 623	1 775 961	50.33%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			50.04%		

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2025 à D : 1.770.185 et se détaille comme suit:

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2025	% Actif net
	Dépôt à vue	426 084	427 678	12.12%
	AMEN BANK	426 084	427 678	12.12%
	Certificats de dépôt	990 587	995 459	28.21%
TNDTPVGD3V95	Amen Bank au 14/08/2025 (90 jours) au taux de 8%	492 157	496 166	14.06%
TN0G1Y2C5NH9	Amen Bank au 10/07/2025 (20 jours) au taux de 7,09%	498 431	499 294	14.15%
	Créances sur opérations de pensions livrées	346 000	347 048	9.84%
	Pension livrée ATB au 07/07/2025 à 7,75% pour 53 jours	81 000	81 820	2.32%
	Pension livrée ATB au 28/07/2025 à 7,75% pour 31 jours	265 000	265 228	7.52%
Total général		1 762 672	1 770 185	50.17%
Pourcentage par rapport au total des Actifs		49.88%		

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2025 à D : 2.809 contre D : 202.284 à la même date de l'exercice 2024 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2025</u>	<u>30/06/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Solde des souscriptions et rachats de la dernière journée	-	200 060	-
Retenue à la source sur commissions	-	300	-
Autres Créances d'Exploitation	2 809	1 924	2 809
Total	2 809	202 284	2 809

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30 juin 2025 à D : 12.728 contre D : 4.045 au 30 juin 2024 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>30/06/2025</u>	<u>30/06/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Smart Asset Management	-	845	-
Maxula Bourse	7 968	845	7 261
Rémunération du dépositaire	4 760	2 354	2 393
Total	12 728	4 045	9 654

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2025 à D : 7.815 contre D : 71 au 30 juin 2024 et se détaille ainsi :

	<u>30/06/2025</u>	<u>30/06/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Solde des souscriptions et rachats de la dernière journée	7 231	-	2 428
Redevance du CMF	284	71	243
Retenue à la source sur commissions	-	-	238
TCL	50	-	36
CSS	250	-	400
Total	7 815	71	3 345

Note 9 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier janvier au 30 juin 2025, se détaillent comme suit :

Capital au 31-12-2024

Montant	2 518 835
Nombre de titres	23 973
Nombre d'actionnaires	69

Souscriptions réalisées

Montant	4 942 269
Nombre de titres émis	47 038
Nombre d'actionnaires nouveaux	6

Rachats effectués

Montant	(4 026 691)
Nombre de titres rachetés	(38 324)
Nombre d'actionnaires sortants	(19)

Autres mouvements

Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	303
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(1 694)
Régularisation des sommes non distribuables	916

Capital au 30-06-2025

Montant	3 433 938
Nombre de titres	32 687
Nombre d'actionnaires	56

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 33.487 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2025, contre D : 7.051 pour la même période de l'exercice 2024, et se détaille comme suit :

	Du 01/04 Au 30/06/2025	Du 01/01 Au 30/06/2025	Du 01/04 Au 30/06/2024	Du 01/01 Au 30/06/2024	Année 2024
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>					
<i>Revenus des obligations</i>					
- intérêts	27 027	32 188	1 973	4 298	13 574
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>					
- intérêts (BTA et Emprunt National)	516	16 533	5 078	9 182	27 617
<u>Dividendes</u>					
<i>Revenus des Titres OPCVM</i>					
- des titres OPCVM	5 945	5 945	-	-	-
TOTAL	33 487	54 665	7 051	13 480	41 191

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2025 à D : 16.905, contre D : 346 pour la même période de l'exercice 2024, et représente le montant des intérêts sur les dépôts à vue et les certificats de dépôt, et se détaille comme suit :

	Du 01/04 Au 30/06/2025	Du 01/01 Au 30/06/2025	Du 01/04 Au 30/06/2024	Du 01/01 Au 30/06/2024	Année 2024
Intérêts des dépôts à vue	1 681	2 485	346	816	2 727
Intérêts des certificats de dépôt	15 224	25 555	-	-	-
Intérêts des bons du trésor à court terme	-	-	-	1 325	1 325
TOTAL	16 905	28 039	346	2 140	4 052

Note 12 : Revenus des pensions livrées

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2025 à D : 6.685, contre D : 8.638 pour la même période de l'exercice 2024, et représente le montant des intérêts sur les pensions livrées, et se détaille comme suit :

	Du 01/04 Au 30/06/2025	Du 01/01 Au 30/06/2025	Du 01/04 Au 30/06/2024	Du 01/01 Au 30/06/2024	Année 2024
Intérêts des pensions livrées	6 685	19 274	8 638	15 608	88 095
TOTAL	6 685	19 274	8 638	15 608	88 095

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2025 à D : 8.460, contre D : 4.178 pour la même période de l'exercice 2024, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	Du 01/04 Au 30/06/2025	Du 01/01 Au 30/06/2025	Du 01/04 Au 30/06/2024	Du 01/01 Au 30/06/2024	Année 2024
Commission de gestion	6 066	11 105	906	1 832	11 441
Commission de distribution	-	-	906	1 832	2 390
Commission de dépôt	2 395	4 760	2 367	4 734	9 533
Total	8 460	15 865	4 178	8 397	23 364

Note 14 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01/04 au 30/06/2025 à D : 1.725, contre D : 985 pour la même période de l'exercice 2024, et se détaillent comme suit :

	Du 01/04 Au 30/06/2025	Du 01/01 Au 30/06/2025	Du 01/04 Au 30/06/2024	Du 01/01 Au 30/06/2024	Année 2024
Redevance du CMF	850	1 555	254	513	1 937
Commissions bancaires	479	1 329	729	1 210	4 248
TCL	144	256	-	-	201
CSS	250	250	-	-	400
Autres	2	2	3	36	40

Total	1 725	3 392	985	1 759	6 826

Note 15 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion et la distribution de la MAXULA INVESTISSEMENT-SICAV est confiée à la Société "MAXULA BOURSE". Celle - ci est chargée des choix des placements, de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle de 0,6% H.T calculée sur la base de l'actif net quotidien.

AMEN BANK assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,10% HT si l'actif net est de moins de 10 MD,
- * 0,08% HT si l'actif net est entre 10 MD et 20 MD,
- * 0,06% HT si l'actif net est plus de 20 MD.

Avec un minimum de 8 milles dinars et un maximum de 30 milles dinars en hors taxes par an.

SANADETT SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF ARRETE AU 30 JUIN 2025

Introduction

En notre qualité de commissaire aux comptes et en application des dispositions du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société « SANADETT SICAV » pour la période allant du 1^{er} Avril au 30 juin 2025, tels qu'annexés au présent rapport.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « SANADETT SICAV » comprenant le bilan au 30 Juin 2025, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de 54 923 288 dinars, un actif net de 54 840 104 dinars et un bénéfice de la période de 768 862 dinars.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la société « SANADETT SICAV », ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2025, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie

Paragraphe post conclusion

Nous attirons votre attention sur la situation décrite au niveau de la note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par SANADETT SICAV pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées à la suite des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Autres obligations légales et réglementaires

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- Les emplois des liquidités et de quasi-liquidité représentent 29,71% de l'actif net au 30 juin 2025, ce taux est en dépassement du taux maximum de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Tunis, le 31 juillet 2025

Le Commissaire aux Comptes :

Société DATN - Membre de DTTL

Tarek Sahli

Bilan
Arrêté au 30 Juin 2025
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
ACTIF				
AC1 PORTEFEUILLE TITRES	3.1	38 631 316	38 561 576	42 275 461
AC1-A ACTIONS, VAL.ASS. ET DROITS RATTACHES	a	2 084 798	3 346 174	2 691 895
AC1-B OBLIG.ET VALEURS ASSIMILEES	b	36 546 518	35 215 402	39 583 566
AC2 PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	3.2	16 291 972	21 798 819	12 032 071
AC2-A PLACEMENTS MONETAIRES	a	10 114 613	9 137 306	3 005 927
AC2-B DISPONIBILITES	b	6 177 359	12 661 513	9 026 144
AC3 CREANCES D'EXPLOITATION	3.3	-	33 202	33 202
TOTAL ACTIFS		54 923 288	60 393 596	54 340 733
PASSIF				
PA1 OPERATEURS CREDITEURS	3.4	38 058	25 497	24 701
PA2 AUTRES CREDITEURS DIVERS	3.5	45 127	54 455	67 992
TOTAL PASSIF		83 184	79 952	92 693
ACTIF NET		54 840 104	60 313 644	54 248 041
CP1 CAPITAL	3.6	53 541 179	58 897 547	51 840 596
CP1- CAPITAL		53 541 179	58 897 547	51 840 596
CP2 SOMMES DISTRIBUABLES	3.7	1 298 925	1 416 097	2 407 444
a-SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANTERIEURS		439	496	433
b-SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE EN COURS		1 298 486	1 415 601	2 407 011
ACTIF NET		54 840 104	60 313 644	54 248 041
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		54 923 288	60 393 596	54 340 733

ETAT DE RESULTAT
Arrêté au 30/06/2025
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	01/04/2025 30/06/2025	01/01/2025 30/06/2025	01/04/2024 30/06/2024	01/01/2024 30/06/2024	01/01/2024 31/12/2024
PR1 - REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	3.8	644 748	1 238 824	652 655	1 257 636	2 423 279
a- Dividendes		82 721	82 721	85 127	85 127	85 127
b- Revenus es obligations et valeurs assimilés		562 027	1 156 104	567 529	1 172 509	2 338 152
PR2 - REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	3.9	199 092	377 796	296 182	609 695	1 067 763
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		843 839	1 616 620	948 838	1 867 331	3 491 042
CH1-Charges de gestion des placements	3.10	130 486	256 051	144 896	300 167	573 315
Revenus nets des placements		713 354	1 360 570	803 942	1 567 163	2 917 727
CH 2 - AUTRES CHARGES	3.11	24 759	49 147	26 797	54 988	106 468
Résultat d'exploitation		688 594	1 311 423	777 144	1 512 176	2 811 259
PR 5 -Régularisation du résultat d'exploitation		7 834	-12 937	- 124 206	- 96 575	- 404 248
Sommes distribuables de la période		696 428	1 298 486	652 938	1 415 601	2 407 011
PR 4 -Régularisation du résultat d'exploitation (Annulation)		- 7 834	12 937	124 206	96 575	404 248
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		- 56 729	- 7 683	-43 052	12 236	91 233
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		137 118	211 282	178 569	353 754	641 295
Frais de négociation de titres		- 121	- 121	- 2 306	-2 306	- 2 306
Résultat net de la période		768 862	1 514 901	910 357	1 875 860	3 541 481

Etat de variation de l'actif net
Arrêté au 30/06/2025
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	01/04/2025 30/06/2025	01/01/2025 30/06/2025	01/04/2024 30/06/2024	01/01/2024 30/06/2024	01/01/2024 31/12/2024
AN1 – VAR DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXP.	768 862	1 514 901	910 357	1 875 860	3 541 481
a-Résultat d'exploitation	688 594	1 311 423	777 145	1 512 176	2 811 259
b- Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	- 56 729	- 7 683	- 43 052	12 236	91 233
c- Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	137 118	211 282	178 569	353 754	641 295
d- Frais de négociation de titres	- 121	- 121	- 2 306	- 2 306	- 2 306
AN2 – DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	- 2 535 634	- 2 535 634	- 2 725 202	- 2 725 202	- 2 725 202
AN3 – TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	2 389 504	1 612 796	-9 402 169	-3 162 300	-10 893 525
a- Souscriptions	11 973 525	28 138 373	16 752 852	32 121 042	62 497 299
Capital	12 307 520	27 346 909	16 956 412	31 413 238	60 607 953
Régularisation des sommes non distribuables	21 491	381 985	27 303	259 193	408 132
Régularisation des sommes distribuables	- 355 487	409 478	- 230 864	448 612	1 481 214
b- Rachats	- 9 584 021	- 26 525 576	- 26 155 021	- 35 283 342	- 73 390 824
Capital	- 10 079 113	- 25 841 027	-26 035 019	- 34 523 997	- 71 091 122
Régularisation des sommes non distribuables	- 30 224	- 390 762	- 42 625	- 286 046	- 486 065
Régularisation des sommes distribuables	525 316	- 293 787	- 77 377	- 473 299	- 1 813 637
Variation de l'Actif Net	622 732	592 063	-11 217 015	- 4 011 643	- 10 077 246
AN 4- ACTIF NET					
a-En début de période	54 217 372	54 248 041	71 530 659	64 325 286	64 325 286
b-En fin de période	54 840 104	54 840 104	60 313 644	60 313 644	54 248 041
AN 5 – NOMBRES D'ACTIONS					
a-En début de période	468 177	474 757	626 704	571 583	571 583
b-En fin de période	488 471	488 471	542 851	542 851	474 757
Valeur Liquidative	112,269	112,269	111,105	111,105	114,265
AN 6 - Taux de rendement annualisé	5,31%	5,43%	5,67%	5,73%	5,66%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtés au 30 Juin 2025

I. PRESENTATION GENERALE DE SANADETT SICAV

SANADETT SICAV est une Société d'Investissement à Capital Variable de catégorie obligataire de type distribution, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi 2001-83 du 24 Juillet 2001. Elle a obtenu l'Agrément du ministre des Finances en date du 1er août 1996.

SANADETT SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

L'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS (AFC), intermédiaire en bourse, assure la gestion de SANADETT SICAV et la Banque ARAB TUNISIAN BANK (ATB) est le dépositaire de ses actifs.

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

La situation trimestrielle arrêtée au 30 juin 2025 est établie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, et en bons de trésor, et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon.

2.2 Evaluation des placements en obligation et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 juin 2025, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des

finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 ».

La société SANADETT SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 01 janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « juillet 2032 ».

2.3 Evaluation des autres placements

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements Cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués à leur coût amorti (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « dettes sur opérations de pension livrée » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC 2-Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont individualisés et présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR 2-Revenus des placements monétaires ».

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- AC1- Portefeuille titres :

a) Actions, valeurs assimilées et droits rattachés

Code ISIN	Désignation	Nombre de Titres	Coût D'acquisition	Valeur au 30/06/2025	En % de l'actif net
Titres OPCVM					
TN0001600287	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	5 000	510 851	519 395	0,95%
TN0004200937	GO SICAV	3 000	362 861	456 561	0,83%
TNEEIQKVLG38	TUNISO EMIRATIE SICAV	3 000	308 665	335 802	0,61%
TN0006840011	FIDELITY OBLIGATAIRE SICAV	1 856	196 377	197 454	0,36%
TN9APUZ8DQV0	FCP HELION MONEO	3 000	306 640	316 632	0,58%
TNZ6GJEZYKP3	FCP GAT OBLIGATAIRE	250	253 674	258 954	0,47%
Total titres OPCVM		16 106	1 939 068	2 084 798	3,80%

b) Obligations et valeurs assimilées

b-1) Les obligations de sociétés

Code ISIN	Désignation	Nombre de Titres	Coût D'acquisition	Valeur au 30/06/2025	En % de l'actif net
Emprunts des sociétés					
TN0003400330	AMEN BANK SUB 2008	11 000	165 000	166 035	0,30%
TN0003400330	AMEN BANK SUB 2008 B	10 000	150 000	150 944	0,28%
TN0003400405	AMEN BANK SUB 2010	45 000	297 900	315 341	0,58%
TN0003400678	AMEN BANK SUB C 2020-3	40 000	2 400 000	2 468 731	4,50%
TN0003600509	ATB 2007/1	20 000	560 000	564 374	1,03%
TN0004700811	ATL 2020-1	25 000	500 000	529 122	0,96%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1	14 410	864 600	889 870	1,62%
TN0001901164	BH SUB 2021-2	10 000	800 000	840 688	1,53%
TNNEAGRSF0D0	ENDA TAMWIL 2024-1	10 000	1 000 000	1 082 455	1,97%
TNEDMOU67Y09	TAYSIR 2024-1	10 000	1 000 000	1 062 115	1,94%
TN0003900248	UIB 2009/1 5.85%	50 000	1 250 000	1 305 936	2,38%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1	10 000	600 000	609 018	1,11%
Total		255 410	9 587 500	9 984 628	18,21%

b-2) Emprunts d'État

Code ISIN	Désignation	Nombre de Titres	Coût D'acquisition	Valeur au 30/06/2025	En % de l'actif net
Emprunts d'Etat					
TNVE955M6R90	EMPRUNT NATIONAL 2023-3 B	10 000	1 000 000	1 060 908	1,93%
TN2781ZB9E10	EMPRUNT NATIONAL 2024 B	5 000	500 000	514 391	0,94%
TNFC807A98F4	EMPRUNT NATIONAL 2024 B T3	30 000	3 000 000	3 187 516	5,81%
TNGCLJS7FYQ7	EMPRUNT NATIONAL 2024 C T4	20 000	2 000 000	2 090 286	3,81%
Total		65 000	6 500 000	6 853 101	12,50%

b-3) Bon du Trésor Assimilable

Code ISIN	Désignation	Nombre de Titres	Coût D'acquisition	Valeur au 30/06/2025	En % de l'actif net
Emprunts d'Etat					
TN0008000580	BTA 6,3%Octobre 2026	4 000	3 982 208	4 125 814	7,52%
TN0008000606	BTA 6,7%Avril 2028	15 500	15 405 435	15 582 976	28,42%
Total		19 500	19 387 644	19 708 790	35,94%

3.2- AC2- les placements monétaires et disponibilités :

3.2.1 Les placements monétaires

Prise en pension livrée	Echéance	Nombre de jours	Taux	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/06/2025	% de l'actif Net
Prise en pension livrée 181 (1)	07/07/2025	181	9,90%	1 999 361	2 086 736	3,81%
Prise en pension livrée 231 (2)	05/12/2025	231	8,59%	3 000 000	3 052 972	5,57%
Total				4 999 361	5 139 708	9,37%

(1) Pension Livrée BNA 9,90% au 07/01/2025 pour 181 jours

(2) Pension Livrée BTL 8,59% au 18/04/2025 pour 231 jours

Code ISIN	Certificat de dépôt	Emetteur	Nombre de jours	Taux	Coût d'Acquisition	Valeur au 30/06/2025	% de l'actif Net
TN 2AYPNRUBFO	CD UBCI 8,75%	UBCI	30	8,75%	4 971 044	4 974 905	9,07%
Total					4 971 044	4 974 905	9,07%

3.2.2 Les disponibilités

Les disponibilités en banque s'élèvent au 30/06/2025 à 6 177 359 DT, représentant les avoirs en banques ainsi que les rémunérations provenant des comptes bancaires.

3.3-AC3 Créance d'exploitation

Le poste créance d'exploitation présente un solde nul au 30 juin 2025.

3. 4-PA1 - OPERATEURS CREDITEURS

Libellé	30-juin-25	30-juin-24	31-déc-24
Rémunération à payer au gestionnaire	20 262	19 570	12 801
Rémunération à payer au dépositaire	17 796	5 928	11 900
Total	38 058	25 498	24 01

3.5-PA2- AUTRES CREDITEURS DIVERS

Libellé	30-juin-25	30-juin-24	31-déc-24
Honoraires du commissaire aux comptes	11 946	19 202	28 402
Créditeurs divers (1)	21 219	23 372	20 562
Jeton de présence	6 688	6 491	13 233
Redevances CMF	4 511	4 433	4 795
Frais de publication	763	957	1 000
Total	45 127	54 455	67 992

(1) Les créiteurs divers se détaillent ainsi :

Libellé	30-juin-25	30-juin-24	31-déc-24
Retenues à la source	5 129	4 898	4 380
TCL	819	898	911
Autres créiteurs	15 270	17 576	15 270
Total	21 219	23 372	20 562

3.6-CP1- Capital

Les mouvements sur le capital de la société enregistrés courant le deuxième trimestre 2025 se détaillent ainsi :

Capital au 31/03/2025	
Montant	51 241 236
Nombre des parts	468 177
Nombre de porteurs de parts	233
Souscriptions réalisées	
Montant	12 307 520
Nombre des parts	112 084
Nombre de porteurs des parts entrants	0
Rachats effectués	
Montant	-10 079 113
Nombre des parts	91 790
Nombre de porteurs des parts sortants	9
Autres effets sur capital	
Régularisation des sommes non distribuables	-8 733
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	137 118
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-56 729
Frais de négociation	-121
Capital au 30/06/2025	
Montant	53 541 179
Nombre des parts	488 471
Nombre de porteurs de parts	224

3.7-CP2- Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de la période augmenté ou diminué des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SANADETT SICAV et des sommes distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 30 juin 2025 se détaille ainsi :

Résultat distribuable de la période	1 311 423
Régularisation du résultat distribuable de l'exercice	- 12 937
Sommes Distribuables de la période	1 298 486
Résultat distribuable des exercices antérieurs	449
Régularisation du résultat distribuable des exercices antérieurs	- 10
SOMMES DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE	1 298 925

3.8-PR1- Revenus du portefeuille titres

Libellé	Du 01/04/2025 Au 30/06/2025	Du 01/01/2025 Au 30/06/2025	Du 01/04/2024 Au 30/06/2024	Du 01/01/2024 Au 30/06/2024	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
Revenus des titres OPCVM	82 721	82 721	85 127	85 127	85 127
Revenus des bons de trésor assimilables	309 045	648 558	219 510	486 740	1 330 971
Revenus des obligations	252 981	507 546	348 018	685 769	1 007 181
Total	644 748	1 238 824	652 655	1 257 636	2 423 279

3.9-PR2- Les revenus de placements monétaires

Libellé	Du 01/04/2025 Au 30/06/2025	Du 01/01/2025 Au 30/06/2025	Du 01/04/2024 Au 30/06/2024	Du 01/01/2024 Au 30/06/2024	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
Intérêts des comptes de dépôt	96 824	160 598	93 008	194 157	350 914
Intérêts sur placements Monétaire	102 267	217 198	203 174	415 538	716 849
TOTAL	199 092	377 796	296 182	609 695	1 067 763

3-10 CH1- Charges de gestion des placements

Libellé	Du 01/04/2025 Au 30/06/2025	Du 01/01/2025 Au 30/06/2025	Du 01/04/2024 Au 30/06/2024	Du 01/01/2024 Au 30/06/2024	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
Rémunération du gestionnaire	127 519	250 155	141 937	294 240	561 415
Rémunération du dépositaire	2 967	5 896	2 959	5 928	11 900
Total	130 486	256 051	144 896	300 167	5735

3-11 CH2- Autres charges

Libellé	Du 01/04/2025 Au 30/06/2025	Du 01/01/2025 Au 30/06/2025	Du 01/04/2024 Au 30/06/2024	Du 01/01/2024 Au 30/06/2024	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
Commissaire aux comptes	4 550	9 050	4 550	9 050	18 250
Redevance du CMF	14 287	28 027	15 902	32 966	62 900
Publicité et Publication	249,249	563,158	339	678	1 621
Jetons de présence	3 272	6 580	3 263	6 491	13 233
TCL	2 384	4 464	2 730	5 376	10 011
Contribution sociale de solidarité	0	430	0	400	400
Autres	17	32	13	27	53
Total	24 759	49 147	26 797	54 988	1068

4- AUTRES INFORMATIONS :

4.1-DONNEES PAR ACTION

Données par actions	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Revenus des placements	3,310	3,440	7,353
Charge de gestion des placements	- 0,524	- 0,553	- 1,208
Revenu net des placements	2,785	2,887	6,146
Autres charges d'exploitation	- 0,101	- 0,101	- 0,224
Résultat d'exploitation	2,685	2,786	5,921
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,026	-0,178	-0,851
Sommes distribuables de la période	2,658	2,608	5,070
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,026	0,178	0,852
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-0,016	0,023	0,192
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	0,433	0,652	1,351
Frais de négociation des titres	0,000	-0,004	-0,005
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation	0,417	0,671	1,538
Résultat net de la période	3,101	3,456	7,464

4.2-Ratios de gestion des placements

Ratios de gestion de placements	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,447%	0,498%	1,057%
Autre charge d'exploitation/ actif net moyen	0,086%	0,091%	0,196%
Résultat distribuable de la période/actif net moyen	2,289%	2,507%	5,182%
Actif net moyen	57 282 261	60 313 644	54 248 041

4.3-Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :

a- Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée en vertu d'une convention de gestion à l'AFC qui se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations fournies, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% HT l'an calculée sur la base de l'actif quotidien. Cette rémunération a été révisée à 0,6% HT l'an calculée sur la base de l'actif quotidien en vertu de l'avenant conclu le 25 avril 2018 et applicable à partir du 30 mai 2018 et augmentée à 0,75% HT l'an calculée sur la base de l'actif quotidien en vertu de l'avenant conclu le 28 février 2020 et applicable à partir du 15 Juin 2020.

b- Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à l'ATB qui perçoit une rémunération de 10 000 dinars l'an en HT.

SICAV L'INVESTISSEUR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 Juin 2025

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 30 JUIN 2025

En exécution de la mission qui nous a été confiée et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 , nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la SICAV L'INVESTISSEUR , qui comprennent le bilan au 30 juin 2025, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Les organes de Direction et d'Administration sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la SICAV L'INVESTISSEUR au 30 juin 2025, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 3.4 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par SICAV L'INVESTISSEUR pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV L'INVESTISSEUR des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code. Nous n'avons pas relevé de dérogations à ces textes.

Tunis, le 31 juillet 2025

Le Commissaire aux comptes:
Fathi Saidi

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2025

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Portefeuille-titres	4-1	<u>954 539</u>	<u>955 471</u>	<u>993 289</u>
Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés	4-2	374 401	383 641	402 604
Obligations et valeurs assimilées	4-3	58 355	107 111	100 108
Emprunts d'Etat	4-4	480 323	464 719	490 577
Bons du trésor assimilables	4-5	41 460	0	0
Placements monétaires et disponibilités		<u>230 605</u>	<u>249 205</u>	<u>273 641</u>
Placements monétaires	4-6	202 682	202 655	202 747
Disponibilités	4-7	27 923	46 549	70 894
Créances d'exploitation	4-8	<u>37</u>	<u>266</u>	<u>234</u>
TOTAL ACTIF		<u>1 185 180</u>	<u>1 204 942</u>	<u>1 267 164</u>

PASSIF

Opérateurs créditeurs	4-9	31 206	30 025	30 058
Autres créditeurs divers	4-10	14 110	15 303	48 760
TOTAL PASSIF		<u>45 315</u>	<u>45 328</u>	<u>78 818</u>

ACTIF NET

Capital	4-11	1 115 275	1 134 053	1 146 119
Sommes distribuables		24 590	25 561	42 227
Sommes distribuables des exercices antérieurs	4-12	2	13	13
Sommes distribuables de l'exercice en cours		24 588	25 549	42 214
ACTIF NET	4-13	<u>1 139 865</u>	<u>1 159 614</u>	<u>1 188 346</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>1 185 180</u>	<u>1 204 942</u>	<u>1 267 164</u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/04 au 30/06/202 5	Période du 01/01 au 30/06/202 5	Période du 01/04 au 30/06/202 4	Période du 01/01 au 30/06/202 4	Année 2024
Revenus du portefeuille-titres		18 224	33 718	17 407	34 872	60 307
Dividendes	5-1	7 921	13 041	7 961	15 481	20 006
Revenus des obligations et valeurs assimilées	5-2	1 233	3 038	2 211	4 891	9 226
Revenus des emprunts d'état	5-3	8 432	16 972	7 235	14 500	31 075
Revenus des Bons du trésor assimilables		638	666			
Revenus des placements monétaires	5-4	3 883	7 746	3 992	7 894	15 897
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		22 107	41 463	21 398	42 766	76 204
Charges de gestion des placements	5-5	(2 340)	(4 684)	(2 332)	(4 678)	(9 392)
REVENU NET DES PLACEMENTS		19 768	36 780	19 066	38 088	66 812
Autres produits		-	-	-	-	-
Autres charges	5-6	(5 948)	(11 825)	(6 437)	(12 382)	(24 440)
Contribution Sociale de Solidarité		-	-	-	-	-
RESULTAT D'EXPLOITATION		13 820	24 954	12 629	25 707	42 372
Régularisation du résultat d'exploitation	5-7	(366)	(366)	(103)	(158)	(158)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		13 454	24 588	12 527	25 549	42 214
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		366	366	103	158	158
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(25 805)	(16 176)	(5 652)	(33 227)	(22 653)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		(228)	1 544	10 213	10 396	12 014
Frais de négociation de titres		0	0	(557)	(557)	(682)
RESULTAT DE LA PERIODE		(12 213)	10 322	16 633	2 319	31 051

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2025</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2025</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/202 4</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2024</i>	<i>Année 2024</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	(12 213)	10 322	16 633	2 319	31 051
Résultat d'exploitation	13 820	24 954	12 629	25 707	42 372
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(25 805)	(16 176)	(5 652)	(33 227)	(22 653)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	(228)	1 544	10 213	10 396	12 014
Frais de négociation de titres	0	0	(557)	(557)	(682)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(42 227)	(42 227)	(45 979)	(45 979)	(45 979)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(16 576)	(16 576)	(4 146)	(11 167)	(11 167)
Souscriptions					
- Capital	2 824	2 824	3 055	3 055	3 055
- Régularisation des sommes non distribuables	(18)	(18)	(72)	(72)	(72)
- Régularisation des sommes distribuables	36	36	53	53	53
Rachats					
- Capital	(19 229)	(19 229)	(7 467)	(14 390)	(14 390)
- Régularisation des sommes non distribuables	212	212	168	399	399
- Régularisation des sommes distribuables	(401)	(401)	117	(211)	(211)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(71 017)	(48 482)	(33 491)	(54 826)	(26 095)
ACTIF NET					
En début de période	1 210 880	1 188 346	1 193 105	1 214 440	1 214 440
En fin de période	1 139 865	1 139 865	1 159 614	1 159 614	1 188 346
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	17 047	17 047	17 112	17 167	17 214
En fin de période	16 803	16 803	17 047	17 047	17 047
VALEUR LIQUIDATIVE	67,837	67,837	68,025	68,025	69,710
TAUX DE RENDEMENT	-1,01%	0,87%	1,39%	0,21%	2,60%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 JUIN 2025

NOTE 1 : PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

La société « SICAV L'INVESTISSEUR » est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte et de type distribution créée le 11/02/1994 pour gérer un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe et variable. Elle est autorisée à exercer par visa du C.M.F. N° 94-117 du 28/03/1994.

L'activité de la société a pour objet, tel que précisé dans l'article 3 de ses statuts, la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières. Elle cherche à contribuer à la mobilisation de l'épargne, au développement du marché financier et à la promotion des investissements.

NOTE 2 : RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2025, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des actions et valeurs assimilées et des revenus y afférents

Les acquisitions d'actions et de valeurs assimilées sont enregistrées en comptabilité au moment du transfert de propriété pour leurs prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de ces achats, sont imputés en capital.

Les ventes d'actions sont comptabilisées pour leur coût moyen pondéré d'entrée en faisant la distinction entre les actions anciennes et les nouvelles tant qu'elles ne sont pas alignées.

Les plus ou moins-values sont comptabilisées parmi les capitaux propres en tant que plus ou moins- values sur cession.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat, à la date de détachement du coupon.

3.2- Prise en compte des droits rattachés aux actions

Les droits liés aux actions (D.A. et D.P.S.) sont enregistrés séparément dès leur détachement. Ces droits sont comptabilisés à leur valeur théorique puis valorisés sur la base des cours du marché. Ils constituent un élément des coûts d'entrée des nouvelles actions à obtenir par l'exercice éventuel de ces droits.

En cas de cession, leur sortie est enregistrée au coût moyen pondéré des entrées.

3.3- Prise en compte des titres de créances et des revenus y afférents

Les obligations et les bons de trésor assimilables ainsi que les placements monétaires sont enregistrés, au moment du transfert de propriété, pour leur prix d'achat.

Les frais encourus à l'occasion de l'achat, sont imputés en capital.

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable.

La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés, est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons de trésor assimilables et sur les placements monétaires, sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus (nets de la retenue à la source libératoire de 20%).

Par ailleurs, selon les dispositions de l'article 12 du décret-loi n° 2020-30 du 10 juin 2020 portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 », les revenus des

capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et prévus par la législation et les réglementations en vigueur (bons de caisse et

certificats de dépôts) dont le taux de rémunération au 1er janvier de l'année de décompte desdits revenus est supérieur au taux moyen du marché monétaire diminué de 1 point (TMM moins 1%), ont été soumis à une retenue à la source définitive et non restituable au taux de 35%, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

Ces mesures ont été supprimées par les dispositions de l'article 17 de la loi N° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021. En contrepartie, le même article prévoit que tous les revenus de capitaux mobiliers payés à partir du 1er janvier 2021 sont désormais soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 20% (définitive et non susceptible de restitution), et ce, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

3.4-: Différences et variations d'estimation du portefeuille

Les comptes « Différences d'estimation » et « Variations d'évaluation » permettent d'enregistrer, à la date des arrêtés des comptes, la différence entre la valeur comptable et la valeur actuelle du portefeuille titres.

Les cours d'évaluation sont :

- Pour les valeurs cotées, le cours boursier moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date la plus récente ; lorsque les conditions de marché d'un titre donné, dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation à retenir est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.
- Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :
 - À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
 - Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
 - À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30/06/2025 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti, compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations du Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons de Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société détient au 30 juin 2025 :

- Une ligne de la BTA « novembre 2025 ». Elle est valorisée aussi à la valeur actuelle sur la base de la courbe de taux des émissions souveraines.
- Pour les titres OPCVM, la valeur à retenir postérieurement à l'acquisition, est calculée sur la base de leur valeur liquidative la plus récente.

3.5-: Évaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6- : Les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements sont les rémunérations à attribuer au dépositaire, au réseau des agences de la STB et au gestionnaire suivant des conventions établies respectivement à raison de 0,1% T.T.C, 0,1% T.T.C et 0,5% H.T (au lieu de 0,8% T.T.C) de l'actif net de la SICAV, calculées quotidiennement.

Depuis le 01/10/2018, la société prend en charge la redevance revenant au conseil du marché financier ainsi que la taxe au profit des collectivités locales, initialement supportées par STB Manager, l'ancien gestionnaire de la SICAV. Cette décision a été adoptée par le conseil d'administration de la société réuni le 7 Juin 2018. De même qu'à partir du 01/01/2019 et outre les charges susmentionnées, la société prend en charge tous les frais liés à sa gestion.

A compter du 16/07/2020, la gestion de la SICAV est assurée par STB Finance intermédiaire en bourse, aux mêmes conditions de rémunérations que STB Manager.

NOTE 4 - NOTES LIEES AU BILAN

4-1 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste a atteint au 30/06/2025 un montant net de 954 539 Dinars, se détaillant par valeur comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Cours	Valeur au 30/06/2025	% Actif
	<u>Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés</u>		439 428		374 401	31,59%
	-					
	Actions cotées		390 619		326 029	27,51%
TN0002600955	STB	15 897	61 129	2.786	44 289	3,74%
TN0007630015	SOTIPAPIER	16 000	98 385	3.699	59 184	4,99%
TN0006560015	SOTUVER	5 500	67 017	13.213	72 672	6,13%
TN0007570013	EURO-CYCLES	5 000	90 007	12.494	62 470	5,27%
TN0003400058	AMEN BANK	1 125	33 647	41.704	46 917	3,96%
TN0001100254	SFBT	3 300	40 433	12.272	40 498	3,42%
	Titres OPCVM		48 809		48 372	4,08%
	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS		27 151		26 697	2,25%
	SICAV EPARGNANT		21 658		21 675	1,83%
	<u>Obligations et valeurs assimilées</u>		555 119		580 137	48,95%
	<u>Obligations de L'Etat</u>		458 118		480 323	40,53%
TNPSL0PEJVO7	EMP NAT 2022 T1 A	2 000	19 345		20 015	1,69%
TN0008000838	EMPT NAT 2021 B	1 500	150 000		160 531	13,54%
TN0008000846	EMPT NAT 2021 C	80	80 000		85 680	7,23%
TN5XXZZ454U2	EPT NAT 1 2022 C	1 000	87 500		89 315	7,54%
TNLEGO8CKWX3	ENAT1 2022A T+2,4%	158	1 455		1 571	0,13%
TNJ1M1ZAWYG5	EPT NAT 2 2022 AF	1 023	9 821		10 005	0,84%
TNOAYHSVTHY1	EPT NAT 4 2022 AF	525	4 989		5 315	0,45%
TN2MVOGUKOA5	EPT NAT 4 2022 AV	128	1 203		1 290	0,11%
TNNI3UPDYO12	EMP NAT 2023 T2 AF	1 957	18 565		18 985	1,60%
TNHOFRXHSG72	EMP NAT 2023 T2 AV	1 925	18 057		18 540	1,56%
TNI9EO2MTU05	EMP NAT 2022 T2 CC TF	136	11 813		11 849	1,00%

TNGB6J5LA0W7	EMP NAT 2024 T2 AF	1 878	18 780		18 965	1,60%
TNSUXW7EBUQ0	EPT NAT 3 2021 AV	400	4 000		4 203	0,35%
TN5QHXZ8T348	EPT NAT 3 2021 BV	75	7 589		7 936	0,67%
TNGCLJS7FYQ7	EMP NAT 2024 T4 CF	250	25 000		26 123	2,20%
	Bons du trésor assimilables		39 740		41 460	3,50%
TNOXRGYG8RL8	BTA 11-2025	40	39 740		41 460	3,50%
	Obligations de sociétés		57 260		58 355	4,92%
TN0001901115	BH F SUB 2019-1 C	600	12 000		12 260	1,03%
TN0002601219	STB 2020-1 C FIXE	200	8 480		8 575	0,72%
TN0002102150	TLF 2021-1 FIXE	800	16 000		16 259	1,37%
TN8X3GZLYOR8	STBSUB 2021-1 AV	70	2 780		2 878	0,24%
TNL6Z2LXMEP5	STBSUB 2021-1 D	100	10 000		10 307	0,87%
TNIKWGWIVBC2	ATL 2024-1	100	8 000		8 076	0,68%
	TOTAL		994 547		954 539	80,54%

4-2 : Actions, valeurs assimilées et droits rattachés

Cette rubrique s'élève au 30/06/2025 à un montant de 374 401 Dinars. Elle se détaille comme suit :

	<u>30/06/2025</u>	<u>30/06/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Actions et droits rattachés	390 619	381 786	390 619
Différence d'estimation sur actions et droits	-64 590	-58 332	-49 299
Titres OPCVM	48 809	60 611	60 302
Différence d'estimation sur Titres OPCVM	-437	-424	981
Total	374 401	383 641	402 604

4-3 : Obligations de sociétés

Les obligations de sociétés totalisent, au 30/06/2025, un montant de 58 355 Dinars. Elles se présentent comme suit

	<u>30/06/2025</u>	<u>30/06/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Obligations	57 260	104 412	92 891
Intérêts courus	1 140	2 491	5 008
Intérêts courus à l'achat	0	271	548
Différence d'estimation sur Obligation	-46	-62	1 661
Total	58 355	107 111	100 108

4-4 : Emprunts d'ETAT

Les emprunts d'Etat totalisent, au 30/06/2025, un montant de 480 323 Dinars. Ils se détaillent comme suit

	<u>30/06/2025</u>	<u>30/06/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Emprunt d'Etat	458 118	443 950	472 306
Intérêts courus	20 926	19 299	18 796

Intérêts courus à l'achat	147	793	387
Différence d'estimation sur Emprunt National	1 131	677	-912
Total	480 323	464 719	490 577

4-5 : Bons du trésor assimilables

Les bons de trésor assimilables totalisent, au 30/06/2025, un montant de 41 460 Dinars. Ils se détaillent comme suit

	<u>30/06/2025</u>	<u>30/06/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Bons de trésor assimilables	39 740	-	-
Intérêts courus	666	-	-
Intérêts courus à l'achat	856	-	-
Différence d'estimation sur BTA	198		
Total	41 460	-	-

4-6 : Placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 30/06/2025 à 202 682 Dinars. Ils se présentent comme suit :

	<u>30/06/2025</u>	<u>30/06/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Compte à terme STB au 28/07/2025 (9,71% ; 91j)	202 682	-	-
Compte à terme STB au 29/07/2024 (9,76% ; 91j)	-	202 655	-
Compte à terme STB au 27/01/2025 (9,79% ; 91j)	-	-	202 747
Total	202 682	202 655	202 747

4-7 : Disponibilités

Les disponibilités s'élèvent au 30/06/2025 à 27 923 Dinars. Elles se présentent comme suit :

	<u>30/06/2025</u>	<u>30/06/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Avoirs en banque	27 923	46 549	70 894
Total	27 923	46 549	70 894

4-8 : Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation s'élèvent au 30/06/2025 à 37 Dinars et représentent les retenues à la source sur intérêts à l'achat d'obligations et emprunts d'Etat.

4-9 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élevant à 31 206 Dinars au 30/06/2025, se détaille comme suit :

	<u>30/06/2025</u>	<u>30/06/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Gestionnaire	2 567	2 569	2 005
Commission réseau	27 937	26 754	27 347
Commission dépositaire	702	702	706
Total	31 206	30 025	30 058

4-10 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élevant à 14 110 Dinars au 30/06/2025, se détaille comme suit :

	<u>30/06/2025</u>	<u>30/06/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Etat retenue à la source	2 082	2 290	-45
Conseil du Marché Financier (CMF)	95	96	101
Impôt à payer	148	99	81
Dirigeants	500	500	500
Jeton de présence	5 766	5 310	10 329
Autres opérateurs créditeurs	5 517	7 009	37 794
Total	14 110	15 303	48 760

4-11 : Capital

Au 30/06/2025, le capital a atteint un niveau de 1 115 275 Dinars, enregistrant ainsi une baisse de 1,66% par rapport au montant arrêté à la date du 30/06/2024. Le détail comparé de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>30/06/2025</u>	<u>30/06/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Capital social	1 326 993	1 338 329	1 338 329
Souscriptions	2 824	3 055	3 055
Rachats	-19 229	-14 390	-14 390
Frais de négociation de titres	0	-557	-682
Variation d'estimation / actions et droits	-64 590	-58 332	-49 299
Variation d'estimation / Emprunts d'Etat	1 283	614	749
Variation d'estimation / Titres OPCVM	-437	-424	981
Plus-value/ actions et droits	0	12 204	12 204
Moins-value/ actions et droits	0	-652	-652
Plus-value/Titres OPCVM	1 761	418	2 057
Moins-value/ Titres OPCVM	0	-1 334	-1 334
Plus-value/ Obligations des sociétés	22	0	0
Moins-value/ Obligations des sociétés	-240	-240	-262
+/- val/report /Titres OPCVM	-981	0	0
+/- val/report actions et droits	49 299	25 193	25 193
+/- val/report Emprunts d'Etat	-749	-278	-278
Sous-total 1	1 295 956	1 303 606	1 315 672
Sommes non distribuables / exercice clos	-180 874	-169 880	-169 880
Régularisation des sommes non distribuables (souscription)	-18	-72	-72

Régularisation des sommes non distribuables (rachats)	212	398,71	398,63
Sous-total 2	-180 680	-169 553	-169 553
Capital	1 115 275	1 134 053	1 146 119

Les mouvements sur le capital, au cours du deuxième trimestre 2025, se détaillent ainsi :

Capital au 31-03-2025

Montant 1 157 519

Nombre de titres 17 047

Nombre d'actionnaires 40

Souscriptions
réalisées

Montant 2 824

Nombre de titres émis 42

Nombre d'actionnaires
nouveaux -

Rachats effectués

Montant (19 229)

Nombre de titres
rachetés (286)

Nombre d'actionnaires
sortants (6)

Autres mouvements

Variation des plus
(ou moins) valeurs
potentielles sur titres (25 805)

Plus (ou moins)
valeurs réalisées sur
cession de titres (228)

Régularisation des
sommes non
distribuables 194

Frais de négociations
de titres 0

Capital au 30-06-2025

Montant 1 115 275

Nombre de titres 16 803

Nombre d'actionnaires 34

4-12 : Sommes distribuables des exercices antérieurs

Les sommes distribuables des exercices antérieurs s'élèvent au 30/06/2025, à 2 Dinars et se détaillent comme suit

	<u>30/06/2025</u>	<u>30/06/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Résultat de l'exercice en instance d'affectation	0	0	-
Report à nouveau sur arrondi de coupons	2	13	13
Total	2	13	13

4-13 : Actif net

L'actif net de la société s'élève, à la fin du deuxième trimestre 2025, à 1 139 865 Dinars, enregistrant ainsi une baisse par rapport au même trimestre de l'année 2024 de 1,70%.

	<u>30/06/2025</u>	<u>30/06/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Capital	1 115 275	1 134 053	1 146 119
Sommes distribuables	24 590	25 561	42 227
Total	1 139 865	1 159 614	1 188 346

Note 5 - NOTES LIEES AU COMPTE DE RESULTAT

5-1 : Dividendes

Ce poste enregistre, au titre du deuxième trimestre 2025, un montant de 7 921 Dinars, se détaillant comme suit :

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2025</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2025</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2024</i>	<i>Année 2024</i>
Revenus des actions	6 353	11 473	5 044	12 564	17 089
Revenus des titres OPCVM	1 569	1 569	2 917	2 917	2 917
TOTAL	7 921	13 041	7 961	15 481	20 006

5-2 : Revenus des obligations de sociétés

Ce poste enregistre, au titre du deuxième trimestre 2025, un montant de 1 233 Dinars, se détaillant comme suit :

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2025</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2025</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2024</i>	<i>Année 2024</i>
Revenus des obligations de sociétés (Potentiel)	-2 873	1 140	-3 956	2 491	5 008
Revenus des obligations de sociétés (Report)	0	-5 008	0	-6 713	-6 714
Revenus des obligations de sociétés (Réalisé)	4 106	6 906	6 167	9 113	10 931
TOTAL	1 233	3 038	2 211	4 891	9 226

5-3 : Revenus des emprunts d'Etat

Ce poste enregistre, au titre du deuxième trimestre 2025, un montant de 8 432 Dinars, se détaillant comme suit :

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2025</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2025</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2024</i>	<i>Année 2024</i>
Revenus des emprunts de l'ETAT (potentiel)	2 409	20 926	3 861	19 299	18 796
Revenus des emprunts de l'ETAT (Report)	0	-18 796	0	-16 972	-16 972
Revenus des emprunts de l'ETAT (Réalisé)	6 023	14 842	3 374	12 173	29 250
TOTAL	8 432	16 972	7 235	14 500	31 075

5-4 : Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires ont atteint un montant de 3 883 Dinars au titre du deuxième trimestre 2025. Ils se détaillent comme suit :

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2025</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2025</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2024</i>	<i>Année 2024</i>
Revenus compte à terme (Potentiel)	-22	2 682	-5	2 655	2 747
Revenus compte à terme (Report)	0	-2 747	0	-2 663	-2 663

Revenus compte à terme échus	3 905	7 811	3 905	7 811	15 566
Intérêts sur comptes de dépôts	0	0	92	92	248
TOTAL	3 883	7 746	3 992	7 894	15 897

5-5 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements ont atteint, au titre du deuxième trimestre 2025, un montant de 2 340 Dinars. Elles se détaillent comme suit :

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2025</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2025</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2024</i>	<i>Année 2024</i>
Rémunération du Gestionnaire (1)	1 751	3 506	1 745	3 501	7 030
Rémunération de réseau (2)	294	589	293	588	1 181
Rémunération du dépositaire (3)	294	589	293	588	1 181
TOTAL	2 340	4 684	2 332	4 678	9 392

(1) : **Rémunération du gestionnaire** : La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la gestion à la société « STB MANAGER » moyennant une rémunération de 0,5% HT de l'actif net (anciennement fixée à 0,8% T.T.C) calculée quotidiennement au nouveau taux à partir du 01/01/2019. Cette mise à jour tient compte de la décision du conseil d'administration de la société réuni le 07 Juin 2018 qui prévoit, par ailleurs, la prise en charge par la SICAV de tous les frais liés à sa gestion à compter de la même date susmentionnée.

Par ailleurs, le conseil d'administration de la « SICAV L'INVESTISSEUR » réuni le 07 juin 2018 a décidé le changement du gestionnaire pour confier la gestion à la société « STB FINANCE ». La SICAV a reçu l'agrément y afférent, du Conseil de Marché Financier, en date du 31/10/2019, et l'a soumis à l'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 22/01/2020 pour la mise à jour des statuts.

La nouvelle convention de gestion avec la STB Finance a été conclue le 07/07/2020 mais ledit changement est entré en vigueur à partir du 16/07/2020 selon un communiqué publié par la SICAV au B.O du CMF en date du 10/07/2020. Les conditions de rémunération du gestionnaire sont restées inchangées.

(2) : **Rémunération du dépositaire** : La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la fonction de dépositaire à la « Société Tunisienne de Banque - STB » moyennant une rémunération de 0,1% TTC de l'actif net, calculée quotidiennement.

(3) : **Rémunération du réseau** : La société « SICAV L'INVESTISSEUR » a confié la fonction distributeur à la « Société Tunisienne de Banque - STB » moyennant une rémunération de 0,1% TTC de l'actif net, calculée quotidiennement.

5-6 : Autres charges

Cette rubrique se présente comme suit :

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2025</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2025</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2024</i>	<i>Année 2024</i>
Rémunérations CAC*	1 605	3 192	1 635	3 240	6 455
Publicité & publications*	1 498	2 980	1 498	2 997	6 027
Jeton de présence* (i)	2 482	4 937	2 482	4 965	9 984
Redevance CMF*	294	589	293	588	1 181
Impôts et taxes*	68	126	522	586	764
Autres charges	0	0	6	6	29
TOTAL	5 948	11 825	6 437	12 382	24 440

* Toutes les charges liées à la gestion de la SICAV antérieurement supportées par la société « STB Manager », l'ancien gestionnaire de la SICAV, sont désormais prises en charge par la SICAV aux termes de la décision du conseil d'administration de la société réuni le 07/06/2018 et ce à compter du 01/10/2018 pour la redevance du CMF et la taxe au profit des collectivités locales et à compter du 01/01/2019 pour les autres charges.

La SICAV L'INVESTISSEUR a supprimé, à compter du 1er janvier 2020, la rémunération de son président directeur général en contrepartie de la révision de la valeur de ses jetons de présence. La mise à jour de ces engagements fait suite la décision du conseil d'administration de la société mère STB réuni en date du 19 octobre 2019. Cette décision a été approuvée par l'assemblée générale ordinaire de la SICAV réunie en date du 29/04/2021.

5-7 : Régularisation du résultat d'exploitation

Cette rubrique se présente comme suit :

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2025</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2025</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2024</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2024</i>	<i>Année 2024</i>
Régularisation des sommes distribuables de la période (souscription)	36	36	53	53	53
Régularisation des sommes distribuables de la période (rachats)	-401	-401	-156	-211	-211
TOTAL	-366	-366	-103	-158	-158

TUNISO EMIRATIE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2025

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2025

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société TUNISO EMIRATIE SICAV (TES) pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2025, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 116 008 039 DT et un résultat de la période de 2 003 687 DT.

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société TES, comprenant le bilan au 30 Juin 2025, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société « TES » arrêtés au 30 Juin 2025, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation :

Nous attirons votre attention sur la note 3.2 des états financiers qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société TUNISO EMIRATIE SICAV pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes.

Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autres obligations légales et réglementaires

- Les emplois en valeurs mobilières représentent 79,70% de l'actif total au 30 Juin 2025, se situant en deçà de la norme de 80% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 et l'article 11 du règlement de CMF relatif aux OPCVM.
- Les emplois en liquidités et quasi liquidité représentent 20,30 % de l'actif total au 30 Juin 2025 dépassant ainsi le plafond de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Tunis, le 30 JUIN 2025

La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C
Selma LANGAR

BILAN
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Portefeuille-titres	4	92 446 596	109 086 075	100 718 773
Obligations et valeurs assimilées		92 446 596	105 910 639	100 718 773
Tires des Organismes de Placement Collectif		0	3 175 436	0
Placements monétaires et disponibilités		23 548 182	8 048 367	18 183 574
Placements monétaires	5	23 103 271	6 588 559	17 175 103
Disponibilités		444 911	1 459 808	1 008 471
Créances d'exploitation	6	13 261	29 175	11 866
TOTAL ACTIF		116 008 039	117 163 617	118 914 213
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	123 598	120 271	131 629
Autres créditeurs divers	8	53 598	287 597	73 308
TOTAL PASSIF		177 196	407 868	204 936
ACTIF NET				
Capital	9	111 965 319	112 669 686	110 703 855
Sommes CAPITALISABLE				
Sommes CAPITALISABLE des exercices antérieurs		0	671	659
Sommes CAPITALISABLE de l'exercice en cours		3 865 524	4 085 392	8 004 763
ACTIF NET		115 830 843	116 755 749	118 709 276
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		116 008 039	117 163 617	118 914 213

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/04 au 30/06/2025	Période du 01/01 au 30/06/2025	Période du 01/04 au 30/06/2024	Période du 01/01 au 30/06/2024	Période du 01/01 au 31/12/2024
Revenus du portefeuille-titres	10	1 685 722	3 437 006	2 028 231	4 040 982	7 768 394
Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 685 722	3 437 006	1 940 493	3 953 244	7 685 774
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		0	0	87 738	87 738	82 619
Revenus des placements monétaires	11	481 742	958 684	120 017	275 845	928 241
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		2 167 464	4 395 690	2 148 248	4 316 827	8 696 635
Charges de gestion des placements	12	(120 862)	(242 543)	(117 528)	(241 637)	(484 404)
REVENU NET DES PLACEMENTS		2 046 602	4 153 147	2 030 720	4 075 190	8 212 231
Autres charges	13	(47 978)	(96 178)	(57 474)	(120 687)	(217 344)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 998 623	4 056 969	1 973 246	3 954 503	7 994 887
Régularisation du résultat d'exploitation		(187 605)	(191 445)	241 802	130 888	9 876
SOMMES CAPITALISABLE DE LA PERIODE		1 811 019	3 865 524	2 215 048	4 085 392	8 004 763
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		187 605	191 445	(241 802)	(130 888)	(9 876)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		5 064	10 072	(37 581)	19 668	(162 171)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		0	0	14 050	14 050	296 297
Frais de négociation de titres		0	0	0	0	0
RESULTAT DE LA PERIODE		2 003 687	4 067 041	1 949 715	3 988 221	8 129 013

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinar)

	Période du 01/04 au 30/06/2025	Période du 01/01 au 30/06/2025	Période du 01/04 au 30/06/2024	Période du 01/01 au 30/06/2024	Période du 01/01 au 31/12/2024
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	2 003 687	4 067 041	1 949 715	3 988 221	8 129 013
Résultat d'exploitation	1 998 623	4 056 969	1 973 246	3 954 503	7 994 887
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	5 064	10 072	(37 581)	19 668	(162 171)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0	0	14 050	14 050	296 297
Frais de négociation de titres	0	0	0	0	0
DISTRIBUTIONS DES DIVIDENDES	0	0	(1 797 228)	(1 797 228)	(1 797 228)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(7 573 243)	(6 945 475)	455 717	(6 703 568)	(8 890 832)
Souscriptions					
- Capital	6 091 397	12 773 902	99 207 150	108 300 353	129 754 538
- Régularisation des sommes non capitalisables	449 065	941 407	81 335	83 334	103 964
- Régularisation des sommes capitalisables	160 881	216 433	3 360 050	4 070 226	5 313 498
Rachats					
- Capital	(12 969 931)	(19 064 149)	(93 295 253)	(108 970 781)	(132 489 665)
- Régularisation des sommes non capitalisables	(956 169)	(1 405 190)	(72 425)	(77 579)	(99 750)
- Régularisation des sommes capitalisables	(348 486)	(407 878)	(8 825 140)	(10 109 121)	(11 473 418)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(5 569 556)	(2 878 434)	608 203	(4 512 575)	(2 559 047)
ACTIF NET					
En début de période	121 400 398	118 709 276	116 147 545	121 268 324	121 268 324
En fin de période	115 830 843	115 830 843	116 755 749	116 755 749	118 709 276
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	1 102 871	1 097 034	1 058 862	1 124 172	1 124 172
En fin de période	1 034 622	1 034 622	1 117 520	1 117 520	1 097 034
VALEUR LIQUIDATIVE	111,955	111,955	104,478	104,478	108,209
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	6,84%	6,98%	0,15%	6,94%	6,88%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

TUNISO EMIRATIE SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, Elle a été créée le 29 Janvier 2007 à l'initiative de la « BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier en date du 8 Novembre 2006. Suivant procès-verbal enregistré en date du 09 juillet 2024 à la recette des finances Charguia- Tunis, l'Assemblée Générale Extraordinaire, tenue sur deuxième convocation en date du 27 juin 2024, a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de distribution à un OPCVM de capitalisation.

Par conséquent, les sommes distribuables ne seront plus distribuées et seront intégralement capitalisées chaque année et ce, à compter de l'exercice 2024.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable « TUNISO EMIRATIE SICAV » bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés, En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%, conformément aux dispositions de l'article 17 de la Loi n° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021

La « Banque de Tunisie et des Emirats » assure les fonctions de distributeur et de dépositaire de fonds et de titres.

TUNISO EMIRATIE SICAV a obtenu l'agrément du CMF N°03-2015 du 30 janvier 2015 pour assurer la distribution de ses propres actions.

En conséquence la distribution des titres de TUNISO EMIRATIE SICAV est assurée à partir du 06 avril 2015 par la « Banque de Tunisie et des Emirats » et la SICAV elle-même.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2025, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par la SICAV.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon.

3.2 Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2025, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.
- La société TUNISO EMIRATIE SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3 Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués en date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable, elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4 Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable.

La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue selon le cas une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable, elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6 Traitement des opérations de pension livrée

- **Titres mis en pension**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

- **Titres reçus en pension**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2025 à **92 446 596 DT** et se détaille ainsi :

Code ISIN	Désignation	Garant	Nombr e de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2025	% Actif net	Intérêts coursus/+ou - V potentiel
	Obligations & valeurs assimilées			88 279 040	92 446 596	79,81%	4 167 556
	Obligations			83 897 640	87 801 104	75,80%	3 903 464
TN0003400405	AB-2010_15A_31/08		5 000	33 100	35 030	0,03%	1 930
TN0003400405	AB-2010_15A_31/08		2 000	13 240	14 012	0,01%	772
TN0003400660	AB-S-2020-3_5A_12_02_B		20 000	400 000	411 211	0,36%	11 211
TN0003400678	AB-S-2020-3_7A_12_02_C		50 000	3 000 000	3 085 913	2,66%	85 913
TN0003400694	AB-S-2021-1_10A_30_04_B		20 000	1 200 000	1 217 447	1,05%	17 447
TN0003400686	AB-S-2021-1_7A_30_04_A		30 000	1 800 000	1 825 926	1,58%	25 926
TN0007780075	ABC TUNISIE2020-1_7A_22/06_B		10 000	400 000	400 907	0,35%	907
TN0007780075	ABC TUNISIE2020-1_7A_22_06_B		20 000	800 000	801 815	0,69%	1 815
TN0003600582	ATB2009-B2_20A_20/05		10 000	266 300	267 746	0,23%	1 446
TN0004700811	ATL2020-1_5A_16/10_A		55 000	1 100 000	1 164 069	1,00%	64 069
TN6KZZZEJ5N2	ATL2021_1_5A_13/01_F		10 000	400 000	414 224	0,36%	14 224
TNFUHZ3R7VR5	ATL2021_1_7A_13/01_F		20 000	1 600 000	1 658 080	1,43%	58 080
TNNW3558ZUL9	ATL 2022-1_7A_17/10_B		40 000	4 000 000	4 232 075	3,65%	232 075
TN0PID0RGAE6	BH SUB 2021_2_7A_19/10_C		20 000	1 600 000	1 681 376	1,45%	81 376
TNA4HARL4UU5	BH SUB 2021_2_7A_19/10_D		20 000	1 600 000	1 696 571	1,46%	96 571
TNHD4NKEWF69	BIAT-S-2022-1_10A_03_06_G		20 000	2 000 000	2 013 930	1,74%	13 930
TN4IAOG1Z7S3	BIAT-S-2022-1_7A_03_06_E		40 000	4 000 000	4 027 369	3,48%	27 369
TN0001300607	BTE2010_20A_17/09_B		20 000	600 000	622 079	0,54%	22 079
TN0001300680	BTE2019_7A_10/01_B		5 000	200 000	208 671	0,18%	8 671
TN0004620142	BTK2009-D_20A_26/02		5 000	125 000	127 003	0,11%	2 003
TN3Z8BRRN997	BTK2024-1		5 000	500 000	519 032	0,45%	19 032
TN0007310501	HL2018-2_7A_25_02_B		3 000	60 000	61 906	0,05%	1 906
TN0007310543	HL2020-2_5A_13_11_B		50 000	1 000 000	1 053 436	0,91%	53 436
TN0007310543	HL2020-2_5A_1311_B		20 000	400 000	421 374	0,36%	21 374
TN0007310568	HL2020-3_5A_2901_B		30 000	600 000	620 724	0,54%	20 724
TNJQTACHIQQ5	HL2022-1_7A_25/03		30 000	2 400 000	2 450 520	2,12%	50 520
TNL6Z2LXMEP5	STB-S-2021-1_5A_31_01_D		50 000	5 000 000	5 154 723	4,45%	154 723
TN0002102150	TLF2020-1_5A_15/04_TF		20 000	400 000	406 548	0,35%	6 548
TN0002102143	TLF2020-S_5A_29/01		15 000	300 000	310 312	0,27%	10 312
TNZSBU7F6WY7	TLF2021-S_5A_28/10		10 000	400 000	421 136	0,36%	21 136
TNYJL6N2AEP6	TLF2022-1_5A_08/04		10 000	400 000	407 070	0,35%	7 070
TNXIY8MEDJE3	TLF2022-2_5A_21/10_TF		20 000	1 200 000	1 266 542	1,09%	66 542
TN0003900248	UIB2009-1C_20A_17/07		30 000	750 000	783 561	0,68%	33 561
TN0003900263	UIB2011-1B_20A_26/08		5 000	175 000	182 467	0,16%	7 467
TN0003900263	UIB2011-1B_20A_26/08		5 000	175 000	182 467	0,16%	7 467
TN0008000838	EMP NAT-2021 CAT B		200 000	20 000 000	21 408 000	18,48%	1 408 000
TN0008000846	EMP NAT-2021 CAT C		14 000	14 000 000	14 996 800	12,95%	996 800
TN4A4WPDZOC1	EMP NAT-2022-3 CAT C		30 000	3 000 000	3 181 795	2,75%	181 795
TNI9EO2MTU05	EMP NAT-2022-CC-TF-2T		70 000	6 125 000	6 144 332	5,30%	19 332
TNI9EO2MTU05	EMP NAT-2022-CC-TF-2T		10 000	875 000	877 762	0,76%	2 762
TNGCLJS7FYQ7	EMP NAT-2024 CAT_C_TF		10 000	1 000 000	1 045 143	0,90%	45 143
	Bons du trésor assimilables			4 381 400	4 645 491	4,01%	264 091
TN0008000622	BTA 6,30% MARS 2026		500	458 500	504 534	0,44%	46 034
TN0008000580	BTA 6,30% OCTOBRE 2026		1 300	1 257 850	1 341 560	1,16%	83 710
TN0008000606	BTA 6,7% AVRIL 2028		2 800	2 665 050	2 799 397	2,42%	134 347
	TOTAL			88 279 040	92 446 596	79,81%	4 167 556
	Pourcentage par rapport à l'actif					79,69%	

Les BTA en portefeuille, au 30/06/2025, correspondent à des souches émises avant le 31/12/2017. Ils sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement linéaire, à partir du 29/01/2018, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Le montant de cet étalement constant, s'élevant au 30/06/2025, à **177 615 dinars** constitue une plus-value potentielle portée en capitaux propres et intégrée dans le calcul du résultat net de la période.

NOTE 5 : PLACEMENTS MONÉTAIRES ET DISPONIBILITÉS :

5.1. Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2025 à **23 103 271 DT** et se détaille ainsi :

Code ISIN	Désignation	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2025	% Actif net	Intérêts courus
	Certificats de dépôt		11 641 308	11 787 846	10,18%	146 538
TNPRDCTR6JT3	CD_BTL_1000_9.59%_12/08/25_140J		971 237	991 371	0,86%	20 134
TNZ9J6RTILN6	CD_BTL_1000_9.59%_23/07/25_120J		975 219	995 457	0,86%	20 238
TNGU5BRS8I57	CD_BTL_1500_9.99%_08/01/26_330J		1 399 329	1 441 733	1,24%	42 404
TNN55IOOVTE2	CD_BTL_500_9.45%_04/07/25_100J		489 769	499 693	0,43%	9 924
TN8LXJBXMYH5	CD_BTL_500_9.99%_23/01/26_350J		464 589	479 158	0,41%	14 569
TNC917LCSEN6	CD_BTL_1000_8.60%_08/10/25_100J		981 335	981 521	0,85%	187
TNGRAF9BRTZ8	CD_BTL_1500_8.60%_30/09/25_92J		1 474 194	1 474 474	1,27%	281
TNYXAIE7W951	CD_BTE_1000_8.70%_04/11/25_140J		973 819	976 437	0,84%	2 618
TNM38FP2VUG8	CD_BTE_500_9.00%_04/08/25_80J		492 157	496 667	0,43%	4 510
TNC57M50UK92	CD_BTE_500_8.70%_15/09/25_90J		491 485	492 810	0,43%	1 325
TNLAHFUXUCL94	CD_BTE_500_9.00%_19/08/25_92J		491 007	495 210	0,43%	4 203
TNAJCM MJXEU2	CD_BTE_500_8.70%_19/09/25_92J		491 300	492 435	0,43%	1 135
TNZ67F1THMH1	CD_BTE_500_8.70%_30/09/25_123J		488 453	491 457	0,42%	3 004
TNGW69URFXN6	CD_BTK L_500_9.25%_06/08/25_110J		489 005	496 402	0,43%	7 397
TNGPTPA48040	CD_BTKL_1000_9.25%_25/09/25_160J		968 410	983 020	0,85%	14 610
	Créances sur opérations de pensions livrées*		11 105 188	11 315 426	9,77%	210 238
	PL_BNA_400_7.70_08/09/25_90J	(1)	399 900	401 696	0,35%	1 796
	PL_BNA_400_7.80_29/09/25_124J	(2)	399 912	402 858	0,35%	2 946
	PL_BNA_500_7.70_12/09/25_94J	(3)	499 145	501 387	0,43%	2 242
	PL_BNA_700_8.00_29/09/25_126J	(4)	699 762	705 360	0,61%	5 598
	PL_BTL_1000_9.30_05/12/25_330J	(5)	1 014 968	1 060 329	0,92%	45 361
	PL_BTL_1200_8.49_06/02/26_294J	(6)	1 217 172	1 238 413	1,07%	21 242
	PL_BTL_1200_8.49_31/07/25_112J	(7)	1 212 307	1 235 751	1,07%	23 444
	PL_BTL_1300_9.09_29/08/25_175J	(8)	1 302 314	1 340 458	1,16%	38 145
	PL_BTL_300_7.50_22/09/25_91J	(9)	300 610	301 111	0,26%	501
	PL_BTL_400_8.10_15/08/25_88J	(10)	407 258	411 198	0,35%	3 940
	PL_BTL_400_8.49_18/07/25_95J	(11)	420 608	428 345	0,37%	7 737
	PL_BTL_400_8.49_26/08/25_120J	(12)	403 038	409 122	0,35%	6 083
	PL_BTL_400_8.49_30/07/25_106J	(13)	422 533	430 206	0,37%	7 673
	PL_BTL_400_8.49_31/12/25_271J	(14)	404 284	412 675	0,36%	8 390
	PL_BTL_600_8.49_11/07/25_100J	(15)	601 862	614 636	0,53%	12 775
	PL_BTL_600_8.10_22/08/25_93J	(16)	595 846	601 343	0,52%	5 497
	PL_BTL_800_8.49_31/12/25_272J	(17)	803 669	820 537	0,71%	16 868
	Total		22 746 496	23 103 271	19,95%	356 775
	Pourcentage par rapport à l'actif				19,92%	

1) Il est à noter que la BTC (BTC 14/04/2025) a fait l'objet d'une opération de prise en pension portant sur 411 titres pour un montant de 399 900 dinars au profit de la BNA opérée en date du 10/06/2025 pour une durée de 90 jours avec un taux de 7,70%.

2) Il est à noter que la BTA (BTA 9,9% 26/12/2034) a fait l'objet d'une opération de prise en pension portant sur 124 titres pour un montant de 399 912 dinars au profit de la BNA opérée en date du 28/05/2025 pour une durée de 124 jours avec un taux de 7,80%.

3) Il est à noter que la BTC (BTC 14/10/2025) a fait l'objet d'une opération de prise en pension portant sur 411 titres pour un montant de 499 145 dinars au profit de la BNA opérée en date du 10/06/2025 pour une durée de 94 jours avec un taux de 7,70%.

4) Il est à noter que la BTA (BTA 9,9% 12/2034) a fait l'objet d'une opération de prise en pension portant sur 665 titres pour un montant de 699 762 dinars au profit de la BNA opérée en date du 26/05/2025 pour une durée de 126 jours avec un taux de 8,00%.

5) Il est à noter que l'Emprunt National (EMP NAT 2024 T4 CC TF) a fait l'objet d'une opération de prise en pension portant sur 10 000 000 titres pour un montant de 1 014 968 dinars au profit de la BTL opérée en date du 09/01/2025 pour une durée de 330 jours avec un taux de 9,30%.

6) Il est à noter que l'Emprunt National (EMP NAT 2024 T1 CB TF) a fait l'objet d'une opération de prise en pension portant sur 12 000 000 titres pour un montant de 1 217 172 dinars au profit de la BTL opérée en date du 18/04/2025 pour une durée de 294 jours avec un taux de 8,49%.

7) Il est à noter que l'Emprunt National (EMP NAT 2023 T3 CB TF) a fait l'objet d'une opération de prise en pension portant sur 11 500 titres pour un montant de 1 212 307 dinars au profit de la BTL opérée en date du 10/04/2025 pour une durée de 112 jours avec un taux de 8,49%.

8) Il est à noter que l'Emprunt National (EMP NAT 2023 T3 CB TV) a fait l'objet d'une opération de prise en pension portant sur 12 500 titres pour un montant de 1 302 314 dinars au profit de la BTL opérée en date du 07/03/2025 pour une durée de 175 jours avec un taux de 9,09%.

9) Il est à noter que l'Emprunt National (EMP NAT 2023 T2 CB TV) a fait l'objet d'une opération de prise en pension portant sur 3 000 titres pour un montant de 300 610 dinars au profit de la BTL opérée en date du 23/06/2025 pour une durée de 91 jours avec un taux de 7,50%.

10) Il est à noter que l'Emprunt National (EMP NAT 2023 T3 CB TV) a fait l'objet d'une opération de prise en pension portant sur 3 900 titres pour un montant de 407 258 dinars au profit de la BTL opérée en date du 19/05/2025 pour une durée de 88 jours avec un taux de 8,01%.

11) Il est à noter que l'Emprunt National (EMP NAT 2023 T3 CB TV) a fait l'objet d'une opération de prise en pension portant sur 4 000 titres pour un montant de 420 608 dinars au profit de la BTL opérée en date du 14/04/2025 pour une durée de 95 jours avec un taux de 8,49%.

12) Il est à noter que la BTA (BTA 7,5% 13/12/2028) a fait l'objet d'une opération de prise en pension portant sur 420 titres pour un montant de 403 038 dinars au profit de la BTL opérée en date du 28/04/2025 pour une durée de 120 jours avec un taux de 8,49%.

13) Il est à noter que l'Emprunt National (EMP NAT 2023 T3 CB TF) a fait l'objet d'une opération de prise en pension portant sur 4 000 titres pour un montant de 422 533 dinars au profit de la BTL opérée en date du 15/04/2025 pour une durée de 106 jours avec un taux de 8,49%.

14) Il est à noter que l'Emprunt National (EMP NAT 2024 T1 CB TF) a fait l'objet d'une opération de prise en pension portant sur 4 000 titres pour un montant de 404 284 dinars au profit de la BTL opérée en date du 04/04/2025 pour une durée de 271 jours avec un taux de 8,49%.

15) Il est à noter que l'Emprunt National (EMP NAT 2022 T3 CB TV) a fait l'objet d'une opération de prise en pension portant sur 5 700 titres pour un montant de 601 862 dinars au profit de la BTL opérée en date du 02/04/2025 pour une durée de 100 jours avec un taux de 8,49%.

16) Il est à noter que l'Emprunt National (EMP NAT 2023 T3 CB TV) a fait l'objet d'une opération de prise en pension portant sur 5 700 titres pour un montant de 595 846 dinars au profit de la BTL opérée en date du 21/05/2025 pour une durée de 93 jours avec un taux de 8,10%.

17) Il est à noter que l'Emprunt National (EMP NAT 2024 T1 CB TV) a fait l'objet d'une opération de prise en pension portant sur 8 000 titres pour un montant de 803 669 dinars au profit de la BTL opérée en date du 03/04/2025 pour une durée de 272 jours avec un taux de 8,49%.

5.2. Valeurs mobilières détenues détaillées par émetteur/garant :

Au bilan, les valeurs mobilières détenues par la société TES et figurant parmi les composantes des rubriques "Portefeuille-Titres" et "Placement monétaires", totalisent au 30 Juin 2025 une valeur comptable de **104 234 441 DT** soit **89,85 %** du total actif.

Elles se détaillent, par émetteur, comme suit :

Emetteur/Garant	Obligations	BTA	Certificats de dépôt	Total	% Actif
ETAT	0	4 645 491	0	4 645 491	4,00%
AB	6 589 539 (1)	0	0	6 589 539	5,68%
ABC	1 202 722	0	0	1 202 722	1,04%
AIL	0	0	0	0	0,00%
ATB	267 746	0	0	267 746	0,23%
ATL	7 468 448	0	0	7 468 448	6,44%
ATTIJARI BANK	0	0	0	0	0,00%
ATTIJARI LEASING	0	0	0	0	0,00%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	0	0	0	0	0,00%
BH	3 377 948	0	0	3 377 948	2,91%
BIAT	6 041 299	0	0	6 041 299	5,21%
BNA	0	0	0	0	0,00%
BTE	830 750	0	3 445 016	4 275 766	3,69%
BTK	646 035	0	1 479 422	2 125 457	1,83%
BTL	0	0	6 863 408	6 863 408	5,92%
CIL	0	0	0	0	0,00%
ENDA	0	0	0	0	0,00%
FCP HELION SEPTIM	0	0	0	0	0,00%
FCP HELION MONEO	0	0	0	0	0,00%
HL	4 607 959	0	0	4 607 959	3,97%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	0	0	0	0	0,00%
ML	0	0	0	0	0,00%
SANADETT SICAV	0	0	0	0	0,00%
STB	5 154 723	0	0	5 154 723	4,44%
TSB	0	0	0	0	0,00%
TL	2 811 608	0	0	2 811 608	2,42%
UIB	1 148 495	0	0	1 148 495	0,99%
EMP NAT	47 653 831	0	0	47 653 831	41,08%
Total	87 801 104	4 645 491	11 787 846	104 234 441	89,85%

(1) Billets de trésorerie émis par le groupe scolaire RENE DESCARTES et avalisé par BTE.

NOTE 6 : CRÉANCES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste au 30/06/2025 égale à **13 261 DT**, contre **29 175 DT** au 30/06/2024 et se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Intérêts des dépôts à vue à recevoir	13 261	29 175	11 866
Retenues à la source / B.T.A	0	0	0
Total	13 261	29 175	11 866

NOTE 7 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2025 à **123 598 DT**, contre **120 271 DT** au 30/06/2024 et se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Rémunération du dépositaire	5 471	5 485	11 030
Rémunération du distributeur	118 127	114 786	120 598
Total	123 598	120 271	131 629

NOTE 8 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2025 à **53 598 DT**, contre **287 597 DT** au 30/06/2024 et se détaille comme suit :

	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Honoraires du commissaire aux comptes	9 861	23 014	12 909
Redevances du CMF	10 193	9 824	11 078
Rémunération du PDG	-	1 913	-
Rémunération du personnel	3 496	2 816	-
Loyer	2 451	1 153	1 909
Etat, taxes et versements assimilés	15 322	34 378	13 352
Contribution conjoncturelle	-	-	-
Publications et frais divers	-639	6 206	6 444
Jetons de présence à payer	10 414	9 946	9 479
Dividendes à payer	5 672	22 001	21 270
Charges constatées d'avance (maintenance BFI)	- 3 171	- 2 591	- 3 133
Autres crédateurs (publicité)	-	8 763	-
Sommes à régler	-	170 176	-
Total	53 598	287 597	73 308

NOTE 9 : CAPITAL

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2025, se détaillent ainsi :

	AU 30/06/2025
<u>Capital en début de période</u>	
Montant	118 709 276
Nombre de titres	1 097 034
Nombre d'actionnaires	620
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	12 773 902
Nombre de titres émis	126 743
Nombre d'actionnaires nouveaux	42
<u>Rachats effectués</u>	
Montant	-19 064 149
Nombre de titres rachetés	-189 155
Nombre d'actionnaires sortants	-53
<u>Autres mouvements</u>	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	10 072
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0
Régularisation des sommes non distribuables	-463 783
Frais de négociation de titres	0
<u>Capital en fin de période</u>	
Montant	111 965 319
Nombre de titres	1 034 622
Nombre d'actionnaires	609

NOTE 10 : REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant 01/01/2025 au 30/06/2025 à **3 437 006 DT** contre **4 040 982 DT** pour la même période de l'exercice 2024 et se détaille comme suit :

	Période du 01/04 au 30/06/2025	Période du 01/01 au 30/06/2025	Période du 01/04 au 30/06/2024	Période du 01/01 au 30/06/2024	Période du 01/01 au 31/12/2024
<u>Revenus des obligations</u>					
- Intérêts	1 625 688	3 317 596	1 879 734	3 826 604	7 423 685
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>					
- Intérêts des BTA et BTZC	60 034	119 409	60 759	126 639	262 090
<u>Revenus des titres OPCVM</u>					
- Dividendes	0	0	87 738	87 738	82 619
TOTAL	1 685 722	3 437 006	2 028 231	4 040 982	7 768 394

NOTE 11 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2025 au 30/06/2025 à **958 684 DT** contre **275 845 DT** pour la même période de l'exercice 2024 et se détaille comme suit :

	Période du 01/04 au 30/06/2025	Période du 01/01 au 30/06/2025	Période du 01/04 au 30/06/2024	Période du 01/01 au 30/06/2024	Période du 01/01 au 31/12/2024
Intérêts des billets de trésorerie	0	0	0	19 413	19 413
Intérêts des comptes à terme	606 782	606 782	215 211	215 211	841 902
Intérêts des certificats de dépôt	190 303	329 981	0	-	2 862
Intérêts des dépôts à vue	13 017	21 921	28 980	41 221	64 064
Revenus des opérations de prises en pension	-328 360	-	-124 174	-	-
TOTAL	481 742	958 684	120 017	275 845	928 241

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2025 au 30/06/2025 à **242 543 DT** contre **241 637 DT** pour la même période de l'exercice 2024 et se détaille comme suit :

	Période du 01/04 au 30/06/2025	Période du 01/01 au 30/06/2025	Période du 01/04 au 30/06/2024	Période du 01/01 au 30/06/2024	Période du 01/01 au 31/12/2024
Rémunération du dépositaire	2 735	5 441	2 742	5 485	11 030
Rémunération du distributeur	118 127	237 103	114 786	236 152	473 374
TOTAL	120 862	242 543	117 528	241 637	484 404

NOTE 13 : AUTRES CHARGES

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01/2025 au 30/06/2025 à **96 178 DT** contre **120 687 DT** pour la même période de l'exercice 2024 et se détaillent comme suit :

	Période du 01/04 au 30/06/2025	Période du 01/01 au 30/06/2025	Période du 01/04 au 30/06/2024	Période du 01/01 au 30/06/2024	Période du 01/01 au 31/12/2024
Honoraires du commissaire aux comptes	4 450	8 852	9 100	18 200	33 200
Redevances du CMF	29 531	59 274	28 696	59 037	118 341
Rémunération du PDG	0	0	2 901	5 801	9 236
Rémunération du personnel	1 758	3 496	3 509	7 021	8 411
Etat, taxes et versements assimilés	4 342	8 685	4 481	7 765	19 250
Loyer	272	542	374	748	1 504
Contribution sociale de solidarité	240	640	0	400	3 131
Publications et frais divers	374	744	1 550	3 017	7 537
Jetons de présence	5 236	10 414	4 973	9 946	9 479
Maintenance logiciel BFI	1 775	3 531	1 780	3 560	7 160
Divers publicité (compagne)	0	0	110	5 096	0
Autres services extérieurs	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	96	96
TOTAL	47 978	96 178	57 474	120 687	217 344

NOTE 14 : RÉMUNÉRATION DU DÉPOSITAIRE ET DU DISTRIBUTEUR

14.1 Rémunération du dépositaire

La banque "Banque de Tunisie et des Emirats" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres sa rémunération est fixée à 11 000 dinars TTC par an.

14.2 Rémunération du distributeur

La distribution des titres de la "TUNISO-EMIRATIE SICAV" est confiée depuis le 6 Janvier 2010 à la "Banque de Tunisie et des Emirats", celle-ci est chargée d'assurer dans les meilleures conditions la commercialisation de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, le distributeur perçoit une rémunération de 0.4% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

TUNISO EMIRATIE SICAV a obtenu l'agrément du CMF N°03-2015 du 30 janvier 2015 pour assurer la distribution de ses propres actions.

En conséquence la distribution des titres de TUNISO EMIRATIE SICAV est assurée depuis le 06 avril 2015 par la « Banque de Tunisie et des Emirats » et par la SICAV elle-même.